

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE ABOU-BEKR BELKAID

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, DE GESTION ET DES SCIENCES
COMMERCIALES

*THESE DE DOCTORAT
EN SCIENCES ECONOMIQUES*



THEME

Identification mesure et modelisation des
déterminants de la pauvreté cas de
l'Algérie

PRESENTE PAR :

MR MOUMI AHMED

SOUS LA DIRECTION DE :

DR. M.BELMOKADEM

MEMBRES DU JURY:

PR A.BENHABIB	UNIV DE TLEMEN	PRESIDENT
DR M.BELMOKADEM	UNIV DE TLEMEN	ENCADREUR
DR HENNER M.FRANCOIS	UNIVERSITE FRANCE	COENCADREUR
PR CHOUAMB	UNIV D'ORAN	EXAMINATEUR
DR M. SALEM A	UNIV D'ORAN	EXAMINATEUR
DR CH BOUNOUA	UNIV DE TLEMEN	EXAMINATEUR

ANNEE UNIVERSITAIRE 2008-2009

[The page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is too light to transcribe accurately.]

Remerciements :

Mes premiers remerciements s'adressent au Professeur Belmokaddem Mostefa, directeur de thèse pour sa confiance et son soutien.

Je suis extrêmement reconnaissant de l'appui et des judicieux conseils de mon co-directeur de thèse, le Professeur Henri-François Henner du centre d'étude et de développement international (CERDI) de l'université d'Auvergne à Clermont-Ferrand, France.

Mes remerciements s'adressent aux membres du jury qui me font l'honneur de participer à cette soutenance, les professeurs : Benhabib Abderrezak, Bounoua Chaib, Chouam Bouchama et Salem Abdelaziz.

Je remercie également le Professeur Patrick Guillaumont, Président du CERDI et le Professeur Patrick Plane, Directeur du CERDI, pour leurs appuis et leur formidable accueil au sein de leur centre de recherche.

J'adresse mes sincères remerciements à tous les collègues et amis qui m'ont soutenus tout le long de la préparation de cette thèse, je pense à Tchiko, Mokhtari, Benbouziane, Benrejeb, Senouci, Daikh, Ghrissi .. les enseignants de l'Institut des Sciences Economiques et de Gestion de Mascara, ainsi que tous les membres de laboratoire de recherche MCLDL.

Je remercie mes collègues doctorants de l'école doctorale du CERDI (Université d'Auvergne) et de Paris I (Panthéon Assas): Abdul, Jules, Kinda, Thierry, M'baye . Et tout le personnel du CERDI, les amis de la résidence de Dolet Etienne, de Clermont-Ferrand, Smail et Didine.

Je dédie cette thèse à mes parents, frère et sœurs mon épouse et mes filles Sawssan et Tesnime.

TABLE DES MATIERES

	1
Introduction générale	1
Chapitre 1 Aspects théoriques de la pauvreté	15
Introduction	
Section 1 Définitions de la pauvreté	17
les différentes formes de pauvreté	18
Section 2 Les écoles de la pauvreté	22
1-2-1 l'Ecole Welfariste	23
1-2-2 l'Ecole des besoins de bases	23
1-2-3 l'Ecole des Capabilités	24
1-2-4 Critiques des différentes écoles de pauvreté	27
Section 3 Les lignes de pauvreté	28
1-3-1 Ligne de pauvreté relative	29
1-3-2 Ligne de pauvreté absolue	30
1-3-3 Ligne de pauvreté subjective	32
1-3-4 Ligne de pauvreté internationale	34
Section 4 Profil de pauvreté	35
1-4-1 La définition du profil de pauvreté	36
1-4-2 Les composantes de profil de pauvreté	36
1-4-3 L'aspect multidimensionnel de pauvreté	37
Section 5 Mesures de pauvreté	41
1-5-1 Incidence de pauvreté	42
1-5-2 Ecart de pauvreté	43
1-5-3 Indices F.G.T	44
1-5-4 Indicateur de SEN	46
1-5-5 Indice de Kakwani	48
Section 6 Les mesures d'inégalité de revenu	52
1-6-1 Le revenu monétaire annuel	53
1-6-2 Le revenu élargi	53
1-6-3 Le coefficient d'inégalité de Gini	55
1-6-4 Indicateur de Theil	57
1-6-5 Indicateur d'Atkinson	58

Section 7	Indicateurs synthétiques de Pauvreté	60
1-7-1	Indicateur de Pauvreté Humaine (IPH)	60
1-7-2	Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)	63
1-7-3	L'approche des ensembles flous (Fuzzy Set)	64
	Conclusion du chapitre 1	70
Chapitre 2	Pauvreté et Evolution du contexte socio- économique de l'Algérie	
	Introduction	71
Section 1	De la Restructuration de l'Entreprise à l'Ajustement Structuel (1986-1998)	75
2-1-1	La restructuration des entreprises	76
2-1-2	Le plan d'ajustement structurel	79
2-1-3	Quelques effets de l'application du PAS	81
	Conclusion	88
Section 2	Evolution du contexte macro-économique (1999-2005)	
2-2-1	Le programme de Soutien à la Relance Economique (PSRE, 2001-2004)	91
2-2-2	Les réformes du système financier et bancaire	93
2-2-3	Développement du secteur privé	95
	Conclusion	97
Section 3	Les données socio-économiques	
2-3-1	Les données démographiques	98
2-3-2	La situation Sanitaire	101
2-3-3	L'éducation	107
2-3-4	Habitat et logement	114
2-3-5	Emploi et Chômage	117
	Conclusion du chapitre 2	124
Chapitre 3	La mesure de la pauvreté en Algérie	
	Introduction	125
Section 1	Revenus et Consommations des ménages algériens	
	Introduction	127
3-1-1	Revenus des ménages	127
3-1-2	Consommation des ménages	129
3-1-3	Indices des prix	132
	Conclusion	133

Section 2	Mesure de la pauvreté en Algérie	
3-2-1	Les différentes approches de mesure de la pauvreté	134
3-2-2	Les principaux résultats de mesures de la pauvreté en Algérie	137
Section 3	La carte de pauvreté en Algérie	
	Introduction	145
3-3-1	Méthodologie de la construction de la carte de la pauvreté	146
3-3-2	Analyse spatiale de la pauvreté d'après la carte de pauvreté	148
	Conclusion	153
Section 4	Autres aspects de la pauvreté en Algérie	
3-4-1	Pauvreté et Exclusion en Algérie	153
3-4-2	Pauvreté et Vulnérabilité	158
	Conclusion du chapitre 3	160
Chapitre 4	Inégalités de revenu et mesures de la pauvreté à partir des données de l'enquête	
	Introduction	162
Section 1	Analyse statistique de l'enquête	163
4-1-1	Présentation de l'enquête	164
4-1-2	Méthodologie d'analyse	166
4-1-3	Répartition des niveaux de vie selon la strate et le genre de chef de ménage	168
4-1-4	Répartition des niveaux de vie selon le statut socioprofessionnelle de chef de ménage	180
4-1-5	Répartition de niveau de vie selon les quintiles revenus	187
Section 2	Analyse des inégalités de revenu	192
	Introduction	192
4-2-1	Outils statistiques de mesure des inégalités	193
4-2-2	Décomposition de revenus au niveau national et les différents indices d'inégalité	195
4-2-3	Décomposition de revenu par strate	199
4-2-4	L'inégalité de revenu selon le genre de chef de ménage	202
4-2-5	L'inégalité de revenu selon le niveau d'instruction	204
4-2-6	L'inégalité de revenu selon le statut sur le marché de travail	205

Section 3	Mesures et Analyses de la pauvreté : à la recherche d'un profil de Pauvreté ?	206
	Introduction	206
4-3-1	Choix du seuil de pauvreté et méthodologie de mesure	207
4-3-2	La mesure de pauvreté selon la strate du chef de ménage	209
	A - L'incidence de la pauvreté	210
	B- La profondeur de pauvreté	213
	C- La sévérité de la pauvreté	214
4-3-3	Décomposition de la pauvreté selon le genre du chef de ménage	215
4-3-4	Profil de pauvreté selon le niveau d'instruction	217
4-3-5	Profil de pauvreté selon le statut de travail du chef de ménage	219
4-3-6	Pauvreté et statut de logement	222
	Conclusion du chapitre 4.....	223
Chapitre 5	Modélisation des déterminants de la pauvreté A travers les données de l'enquête	224
	Introduction	224
Section 1	Estimation des déterminants de la pauvreté par les modèles Probit et Logit	224
5-1-1	Les caractéristiques et les hypothèses des modèles Logit et Probit	225
5-1-2	Tests statistiques et mesure de la qualité de l'ajustement	227
5-1-3	Procédures économétriques	229
Section 2	Estimation des déterminants de la pauvreté par un modèle Probit	231
5-2-1	Les caractéristiques et Hypothèses du modèle	231
5-2-2	Interprétations des résultats	233
Section 3	Estimation des déterminants de la pauvreté par un modèle logistique Au seuil supérieur:	236
5-3-1	Caractéristiques et Hypothèses du modèle	237
5-3-2	Pauvreté et strate de chef de ménage	239
5-3-3	Pauvreté et genre	239
5-3-4	Pauvreté et le niveau d'instruction	240
5-3-5	Pauvreté et la situation professionnelle	241
5-3-6	pauvreté et taille de ménage	242

Section 4	Estimation des déterminants de la pauvreté par un modèle Logit au seuil inférieur	244
5-4-1	Les données du modèle économétrique	244
5-4-2	Pauvreté, strate et genre	247
5-4-3	Pauvreté et Age du chef de ménage	247
5-4-4	Pauvreté et niveaux d'instruction	248
5-4-5	Pauvreté et situation socio-professionnelle	249
Section 5	Estimation des déterminants de la pauvreté avec un modèle Logit Multinomial	250
	Introduction	250
5-5-1	Choix de procédures économétriques	250
	A- La formulation théorique du modèle logistique multinomial	250
	B- L'indépendance des alternatives non pertinentes (IIA)	251
5-5-2	Estimation logistique multinomiale de la distribution des quintiles revenu	252
	A- Hypothèses du modèle	253
	B- Les variables du modèle	253
	C- Interprétations de résultats	255
5-5-3	Estimation logistique multinomiale des déterminants de niveau de vie des ménages par rapport au CSP (Niveau national)	264
5-5-4	Estimation logistique multinomiale des déterminants de niveau de vie des ménages par rapport au CSP	
	A- Milieu urbain	271
	B- Milieu rural	275
5-5-5	Estimation logistique multinomiale des déterminants de niveau de vie des ménages par rapport aux niveaux d'éducation	277
	Conclusion du chapitre 5	281
Chapitre 6	Politiques de lutte contre la pauvreté en Algérie.	282
	Introduction	282
Section 1	Stratégies de luttes contre la pauvreté selon les Institutions Financières Internationales (IFI)	282
6-1-1	Qu'est-ce que la lutte contre la pauvreté	284
6-1-2	Les caractéristiques des stratégies de lutte Contre la pauvreté	286

Section 2	les politiques nationales de lutte contre la pauvreté	288
6-2-1	Le filet social	291
6-2-2	Les dispositifs d'aides à l'emploi	293
6-2-3	Le dispositif de création d'activités	297
6-2-4	L'action de solidarité nationale	301
6-2-5	Le plan de soutien à la relance économique	303
	Conclusion du chapitre 6	306
	Conclusion Générale	308
	Bibliographie générale	316
	Liste des tableaux	323
	Liste des graphes et figures	326
	Annexes	327

Introduction générale:

La pauvreté est aujourd'hui au centre des préoccupations de tous les gouvernements et les institutions internationales et sa réduction est devenu un objectif prioritaire pour la communauté internationale.

C'est ainsi que depuis la publication du Rapport sur le Développement Humain dans le monde de 1990, consacré au phénomène de la pauvreté, ce phénomène ne cessait de prendre de l'importance dans études consacrées aux développement économique.

Le dernier rapport sur le développement publié en 2006 a montré l'ampleur de ce phénomène, en effet, sur une population mondiale de six milliards d'êtres humains, plus de 1,2 milliard, soit un habitant de la planète sur cinq, survivent avec moins d'un dollar par jour et près de 3 milliards d'individus avec moins de deux dollars par jour (RMDH, PNUD 2006).

La Déclaration du Millénaire, adoptée en septembre 2000 par l'ensemble des Etats membres représentés à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, constitue une étape unique dans la coopération mondiale pour le développement. Pour la première fois dans l'histoire, 189 Etats se sont engagés, à travers des objectifs clairs et précis, à faire progresser le développement et à réduire la pauvreté d'ici 2015. Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) représentent l'ossature qui oriente ou influence, directement ou indirectement, presque toutes les politiques de lutte contre ce phénomène.

Toute l'aide internationale est fondée sur cet ensemble de huit objectifs visant à réduire la pauvreté selon un échéancier déterminé. Chaque objectif compte un certains nombres de cibles ambitieuses et l'ensemble est accompagné de quarante huit indicateurs permettant de mesurer les progrès et les réalisations.

Le premier objectif se fixe comme but de faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim à travers deux cibles :

- La première cible : qui consiste à réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour.
- La deuxième, fixe comme but de réduire de moitié, entre 1990 et 2015, les proportions de la population qui souffre de la faim.

Plus que la moitié du chemin vers 2015 est aujourd'hui parcourue, mais les résultats sont de moins en moins optimistes quant à l'accomplissement des OMD à l'horizon de l'année 2015.

Au niveau mondial, la première cible (réduire de moitié la population vivant avec moins de un dollar par jour) devrait être atteinte en 2015, mais ce ne sera pas le cas dans toutes les régions du monde.

Alors que l'Asie de l'Est est déjà parvenue à cet objectif, seul 15 % des pays africains, représentant seulement huit pays, devrait réussir d'ici 2015.

La situation est encore plus pessimiste en ce qui concerne l'éducation et la santé : les objectifs de réduction de la mortalité maternelle et des enfants ne devraient être atteints que pour 15 à 20 % des pays, et l'égalité d'accès entre les sexes à l'enseignement primaire et secondaire ne sera toujours pas une réalité en 2015, alors même qu'elle était prévue pour 2005 ; Ce qui montre l'ampleur de ce phénomène pour l'humanité.

L'Algérie, n'est pas épargnée par ce fléau, c'est pourquoi les autorités publiques sont adhérentes d'une façon active aux efforts internationaux, pour combattre ce phénomène et atténuer ces effets pervers sur la société.

En effet, depuis la crise économique qui a frappé notre pays au milieu des années quatre vingt du siècle précédent, due en grand parti à une chute de prix de pétrole dans les marchés mondiaux, l'économie nationale fortement dépendante des inputs étrangers s'est trouvés du jour en lendemain handicapé par la rareté de ses intrants.

Les réformes économiques successives n'ont pas ramené le dynamisme espéré pour l'appareil productif national, ce qui a accéléré le processus de licenciement de travailleurs dans les différents secteurs de l'économie, et surtout dans le secteur industriel à fort intensité en main-d'oeuvre.

L'application de programme d'ajustement structurel, au début des années 90 n'a pas apporté les résultats escomptés, mais au contraire, de nombreuses études ont montrés que le PAS était à l'origine de la dislocation de l'appareil productif national et de la dégradation de niveau de vie d'une large couche de la population ce qui a contribué à l'aggravation du phénomène de la pauvreté dans notre pays (CNES 1998,2000).

Pour faire face à ce fléau, nombreux mécanismes et programmes ont été mis en place, par les autorités afin d'atténuer ce phénomène, en commençant par le filet social (AFS) puis les programmes d'aides à l'emploi (TUP-HUMO..) et d'autres moyens mises en oeuvre.

L'autorité publique, par sa haute instance, décida enfin de prendre en charge ce phénomène, qui se concrétisa par l'organisation de la conférence nationale de lutte contre la pauvreté et la précarité en Octobre 2000.

Cette conférence, est une étape cruciale de la lutte contre la pauvreté, et montre que ce phénomène n'est pas désormais une préoccupation d'un département ou d'une ministère mais c'est une préoccupation nationale et par voie de conséquence, les moyens de lutte doivent être des moyens globaux.

Cette conférence, montre également l'adhésion de l'Algérie à la réalisation des objectifs de millénaires à l'instar de tous les pays en développement, et qui lui demande de fournir des efforts soutenus afin d'atteindre les objectifs assignés par la communauté internationale.

Mais au fait, connaissons suffisamment bien ce phénomène, et maîtrisons-nous tous ses aspects ? Pour prétendre lutter contre ce fléau, surtout dans un contexte, si complexe, comme celui de notre pays ?

Ces questionnements nous poussent à revoir ce concept de pauvreté, ses définitions, son évolution, ses différents aspects, et les différentes méthodes de mesure, d'où l'importance de l'étude théorique de ce phénomène.

Le débat sur la définition de la pauvreté date du début du siècle dernier avec les travaux de Booth (1892) et de Rowntree (1901) ce dernier, dans sa célèbre étude « Poverty: A Study of Town Life » a essayé de donner une définition de la pauvreté basée sur le principe de trouver une ligne ou un seuil pour séparer les pauvres des non pauvres.

Néanmoins, certains des économistes pensent que toute tentative de définir « scientifiquement » la pauvreté, ne peut pas échapper à l'introduction des conventions, et parfois des jugements de valeur (Lollivier et Verger 2000).

« La pauvreté est un jugement de valeur ; ce n'est pas quelque chose que l'on peut vérifier ou démontrer, même avec une marge d'erreur, excepté par déduction et suggestion. Dire qui est pauvre revient à porter toute sorte de jugements de valeur » (Orshansky, 1969).

Et que la distinction de la personne pauvre de celui qu'il ne l'ai pas, ne relève pas de la quantification économique, mais « c'est bien sur le terrain de l'économie normative que porte désormais le débat sur le concept de pauvreté, mais sans espoir jamais d'être tranché. » (Vero 2000)

Ce qui montre l'extrême difficultés à donner une définition de la pauvreté qui soit acceptée par tous les économistes, ou au moins une définition qui peut renfermer les caractéristiques fondamentale de ce concept.

Notre étude n'est pas censée répondre à ces questionnements mais de prévenir sur la complexité de définir ce concept.

La pauvreté selon la banque mondiale : « est une situation au deçà duquel une personne serait considérer comme pauvre » (la banque mondiale 1990).

La même institution (la banque mondiale 2000), considère que « la pauvreté est une importante privation de bien-être ».

Cette approche monétaire de la pauvreté consiste à penser au bien-être en tant qu'accès aux produits de base en général.

Dans cette optique, la question principale est de savoir si les individus ou les ménages disposent de suffisamment de ressources pour répondre à leurs besoins. La pauvreté est alors mesurée en comparant le revenu ou la consommation des individus avec un certain seuil pré-défini, au dessous duquel ils sont considérés comme pauvres.

Ce qui nous ramène à préciser deux concepts important dans la mesure de la pauvreté qui est le principe de seuil de pauvreté et la notion de bien-être.

Il est important de préciser que les études sur la pauvreté sont essentiellement basées sur la mesure du bien-être, or ce dernier est un phénomène multidimensionnel difficile à mesurer par une ou deux variables, "le niveau de vie est un agrégat composite dans la mesure où son évaluation nécessite la prise en compte, d'éléments très divers, matériels et spirituels, tels que le revenu, les biens possédés, les conditions d'habitation et les aspirations individuelles." (Vero 2000).

A cet effet, la littérature économique nous révèle trois approches essentielles :

- L'approche utilitariste connue également par l'école welfariste, ce courant de pensée nous ramène au concept du bien-être économique (l'utilité économique). Compris comme étant un état de l'utilité généré par la consommation totale (Ravallion et Lipton, 1995).

Cette approche est tirée principalement de la théorie micro-économique moderne (théorie du consommateur) où les individus maximisent leurs bien-être.

Le niveau de revenu ou de consommation constitue des indicateurs cardinaux de l'utilité des individus et que tous accroissement de ces variables augmente le niveau de bien-être.

Les théoriciens de ce courant de pensée sont unanimes à ce que le bien être des individus est difficilement observable en pratique, car la carte de préférence varie d'une personne à une autre (et que ces préférences sont tenues par des facteurs liés au goût, à la satisfaction de besoin), elle est en effet l'approche dominante de l'analyse de la pauvreté et préconisée dans la majorité des études économiques du phénomène de la pauvreté.

- L'approche des besoins de base : elle se propose comme une alternative aux nombreuses insuffisances et limites de la précédente approche, le bien-être des personnes sera atteint par la satisfaction des besoins fondamentaux (Streeten et alii 1981), en particulier l'incapacité continue d'une famille de satisfaire ces besoins de base pour sa vie (nourriture, l'eau et le sanitaire, santé et habillement).

Néanmoins, cette approche tombe dans un dilemme qui consiste à classer ces besoins, car tous les besoins ne peuvent pas être traités par le même pied d'égalité, la nourriture et l'habillement sont plus importantes que d'autres biens ou services de bases, et que l'éducation et la santé sont plus urgente que les droits politiques ou l'accès à l'information.

D'autres économistes affirment que, "l'approche des besoins de base rappelle le souci fondamental du développement, qui, les êtres humains et leurs besoins" (Streeten & alii 1981).

- L'école des capacités : Elle est la plus récente des approches de la pauvreté, cette école ne fait référence ni à l'utilité ni à la satisfaction des besoins de bases mais aux capacités humaines.

A.Sen (1983,1993,1997) est considéré comme le fondateur de cette approche, cette école de capacités considère comme pauvre, une personne qui n'a pas les capacités d'atteindre un certain sous-ensemble de réalisations (fonctionnings).

En conséquence, ce qui manque n'est pas de l'utilité ou des besoins de base satisfaits, mais certaines capacités vues comme raisonnablement minimales.

L'approche par la " pénurie de capacités " cherche à garantir la possibilité de choisir et de réaliser ses choix (capabilités) , vues comme la capacité à mobiliser les ressources disponibles ; la responsabilité revenant ensuite à chacun de choisir ou non ces opportunités en fonction de ses propres aspirations (Roubaud ,2001).

En s'inspirant des travaux de cette école , le PNUD a élaboré un indicateur synthétique qui mesure le développement humain , appelé l'indicateur de développement humain "IDH" (PNUD 1995) , puis par la suite la réalisation de l'indicateur de pauvreté humaine "IPH " , qui élargit l'éventail des besoins qu'on doit prendre en considération , en plus des biens matériels

La pauvreté monétaire reste, néanmoins, l'approche la plus utilisée, le revenu des ménages ou leurs dépenses de consommation constituent de bonne approximation du bien-être.

Le résultat de ces différentes approches de la pauvreté a conduit à l'apparition de différentes formes de pauvreté dont nous insistons sur celles qui sont les plus utilisées dans l'approche monétaire à savoir la pauvreté absolue et la pauvreté relative.

La pauvreté absolue, est déterminée à travers un certain revenu monétaire au deçà duquel une personne serait considérée comme absolument pauvre.

En fait, cette notion de la pauvreté absolue portait sur la notion du minimum vital pour ne pas sombrer dans la misère, voire la mort. Ce niveau absolu était déterminé à l'aide d'enquêtes nutritionnelles et valorisé au prix du marché local, pour définir des seuils absolus de subsistances (Claude 2000).

Rowntree (1901) est le premier auteur à définir la notion de pauvreté absolue. S'appuyant sur des travaux de nutritionnistes américains de la fin du 19^{ème} siècle, il établit le minimum journalier en calories, transcrit dans les menus types. Il ajoute ensuite aux dépenses de nourriture de base une somme forfaitaire et fixe ainsi le seuil monétaire de pauvreté.

Il faut noter que l'apport de Sen, sur cette question est très intéressant dans la mesure où il réaffirme l'intérêt du concept de la pauvreté absolue en introduisant des éléments de relativité .Ainsi, il opère la distinction entre les facultés que les revenus confèrent aux individus et les biens et les services nécessaires à leurs production. La pauvreté est alors appréhendée comme l'absence absolue de certains facultés critiques – éviter la honte, participation communautaire, considération .. » (Lachaud 1997)

L'approche de la pauvreté relative définit les besoins , non pas exclusivement en termes de minimum vital mais en fonction des inégalités de la vie sociale des individus , Atkinson (1975) écrit qu'on faisait : " une erreur de supposer que la pauvreté pourrait être vue dans les termes d'un standard absolu qui serait appliqué à tous les pays, tout le temps, indépendamment de la structure sociale et de niveau de développement .Une ligne de pauvreté est nécessairement définie en relation à des conventions sociales et au niveau de vie contemporain d'une société particulière".

La pauvreté est un concept relatif qui s'inscrit d'emblée dans une dynamique comparative. Elle se mesure notamment par un panier de biens nécessaires à l'existence ; ce panier de biens n'est pas entendu dans son sens néoclassique mais inclut également des variables socio-politiques.

Mais d'une façon générale, les études économiques en matière de mesure de pauvreté ont montré que l'utilisation du concept de la pauvreté absolue est convenable pour le cas des pays en développement, par contre le concept de pauvreté relative est plus adapté au pays les plus développés.

Les autres formes de pauvreté comme la pauvreté transitoire, pauvreté chronique, pauvreté urbaine, pauvreté rurale, montraient bien l'extrême difficulté de cerner ce concept.

La difficulté de ce phénomène n'est certainement pas liée à la difficulté de choisir une définition par rapport à d'autres, mais aussi de le mesurer.

Juger donc, une mesure meilleure qu'une autre est aussi un exercice très difficile, ce qui nous ramène à aboutir, à ce que l'analyse de ce phénomène doit nécessairement satisfaire ces deux dimensions dans l'étude de la pauvreté, une dimension théorique et une dimension empirique.

Ces deux dimensions sont complémentaires et se justifient l'une au regard de l'autre.

Ainsi mener une étude empirique de la pauvreté ne prend son sens que dans la mesure où on est capable d'en tirer les conclusions en terme de politique de lutte contre ce phénomène.

De la même façon, tenter d'appréhender le problème de diversité de mesures se justifie dès lors que les faits permettent une ou plusieurs théories.

A cet effet selon la banque mondiale quatre raisons sont avancées pour justifier toutes tentatives de mesure de pauvreté :

1- La justification la plus puissante est celle fournie par Ravallion (98), qui affirme : « une mesure de pauvreté crédible peut être un puissant instrument pour attirer l'attention des responsables des actions publiques sur les conditions de vie des pauvres », donc mesurer la pauvreté est donc nécessaire pour que celle-ci reste à l'ordre du jour politique et économique.

2- Une deuxième bonne raison est que la mesure de la pauvreté permet de cibler les interventions. Il est clair que l'on peut aider les pauvres sans savoir qui ils sont. D'où l'utilité des profils de pauvreté, qui établissent les grandes lignes de la pauvreté et de l'inégalité, avant d'étudier sa structure, en tenant compte de ses variations géographiques (par région, zones urbaines/rurales, etc.) et des caractéristiques des communautés et des ménages (niveaux de revenu, éducation du chef de ménage, taille de ménage).

3- De pouvoir prévoir les effets stratégiques et les programmes destinés à aider les pauvres et de les évaluer par la suite.

Pour en juger les effets, il faut pouvoir contrôler l'impact d'une politique destinée aux pauvres et juger les résultats sur la base d'une comparaison avec un groupe de contrôle.

4- La quatrième raison de mesurer la pauvreté et d'être en mesure d'évaluer les institutions. Il est impossible de dire si un gouvernement ou une institution est efficace dans sa lutte contre la pauvreté si des informations fiables sur la pauvreté ne sont pas disponibles, à ce sujet la banque mondiale définit sa mission première comme étant de « lutter contre la pauvreté avec passion et professionnalisme, en vue de résultats durables ».

Cette thèse que nous avons intitulée « Identification, mesures et modélisation des déterminants de la pauvreté, cas de l'Algérie », se pose comme objectif principal, l'analyse des facteurs déterminants de la pauvreté en Algérie, en s'appuyant sur une étude empirique utilisant la théorie économétrique.

Toutefois, la mesure de ce phénomène relève certains problèmes méthodologiques liés à deux aspects très importants, le premier est relatif à l'identification de la population pauvre effectivement, le second est de sa part lié au phénomène d'agrégation des situations individuelles en un indicateur synthétique.

Concernant, le problème d'identification de la pauvreté, elle est d'une importance capitale pour appréhender ce phénomène, à cet effet, deux méthodes d'identification des pauvres peuvent être mis en évidence :

- La première méthode semble la plus simple, elle consiste à affirmer si une personne ou un ménage ne consomme pas l'un ou plusieurs des biens qui composent le panier de bien de consommation dits minimum. Si tel était le cas, alors nous pourrions en déduire que cette personne est pauvre.
Cette méthode est considérée par les économistes comme la méthode directe. Elle ne fait appel à aucune notion de revenu ou de ligne de pauvreté. (Mayer et Jenks 1989, Desai et Shah 1988).
- La seconde méthode est indirecte, dite encore la « méthode de revenu ». Dans cette approche, la première étape est de définir une ligne de pauvreté : cette ligne de pauvreté représente un revenu qui doit suffire à acquérir l'ensemble des biens de consommation composant le panier minimum défini précédemment. Il faut remarquer par ailleurs, que cette définition permet plusieurs méthodes pour déterminer les lignes de pauvreté.
Ensuite seront identifiés comme pauvres toutes personnes dont le revenu est inférieur à la ligne de pauvreté.

Dans notre thèse nous optons pour la deuxième méthode, car les données dont on dispose, sont liées aux revenus des chefs de ménages.

Un éventail d'indice et de ratio est utilisé dans notre thèse pour mesurer ce phénomène, en particulier la famille d'indice Foster Greer et Thorbeck (FGT).

Ce groupe d'indice est fréquemment utilisé dans la mesure de pauvreté, ce type de mesure est constitué de trois indices selon le degré d'aversion qui prend les valeurs 0, 1 et 2 successivement :

- L'incidence de la pauvreté.
- La profondeur de la pauvreté.
- La sévérité de la pauvreté.

D'autres mesures et indices, sont traités dans notre thèse de part leurs importances dans la mesure de ce phénomène, comme l'indice de Kakwani, indice d'Atkinson,...

En plus des besoins de l'étude et pour raison de l'étroite liaison entre l'inégalité de revenu et la pauvreté, nous avons introduit également des indices qui sont utilisés pour la mesure de l'inégalité de revenu comme, les mesures d'entropies, l'indice de Gini...

D'autres part, il faut savoir que les études de la pauvreté en Algérie, et surtout celles d'envergure nationale sont plutôt rares.

Le Commissariat Général à la Planification et à la Prospective (2004) en dénombre seulement trois :

- la première étude réalisée par la Banque Mondiale en 1999 se rapportant aux données statistiques de l'Enquête de consommation des ménages de 1988 et de LSMS 1995
- la deuxième a consisté en l'élaboration d'une carte de la pauvreté par l'Agence Nationale de l'Aménagement de Territoire (ANAT), en collaboration avec le PNUD (2000).
- La troisième est justement l'œuvre du Commissariat Général à la Planification et à la Prospective, qui fait référence aux premiers résultats de l'enquête de la consommation des ménages de l'ONS 2000.

Ce constat montre l'extrême difficulté de mener une étude empirique sur le problème de la pauvreté en Algérie.

Ces difficultés nous l'avons bien rencontré lors de la préparation de cette thèse, elles relèvent de deux aspects importants qui sont liés entre elles :

- le premier aspect, est la rareté des études sur le phénomène de la pauvreté, et surtout celles qui se spécialisent dans la quantification de ce problème.
- Le deuxième aspect, est lié, également, à la rareté de l'information statistique (les bases de données), indispensable pour toute tentative de quantification de ce phénomène. Or la seule source officielle productrice de cette information, en l'occurrence l'ONS, n'a pas mené d'enquête de taille depuis l'enquête de consommation des ménages de l'année 2000. Cette enquête qui est censée apporter l'information statistique qui peut être utilisée pour évaluer le degré de pauvreté, à savoir les informations liées à la consommation et dépenses des ménages algériens.

D'un autre coté ,la majorité des autres études qui ont tenté d'analyser le phénomène de la pauvreté en Algérie , se réfèrent aux données statistiques fournis par les deux dernières grandes enquêtes réalisées par l'ONS , de l'année 1988 et 2000.

Si l'enquête de consommation de 1988 est très éloignée pour titrés des résultats utiles pour ce phénomène, il faut savoir également que les données statistiques de la dernière enquête de consommation des ménages (de 2000) n'est pas encore disponible dans son intégralité, et que les statistiques disponibles ne sont que des données partielles de l'enquête en question.

Cette réalité douloureuse de l'information statistique dans notre pays constitue, à notre sens, un handicap majeur pour mener une étude sérieuse sur ce phénomène .

Or, l'objectif principal de notre thèse est de pouvoir quantifier la pauvreté, et de vérifier la fécondité des modèles économétriques que nous envisageons appliquées.

Deux alternatives sont possibles :

- La première consiste à mener, notre propre enquête par sondage sur un échantillon aléatoire et représentatif d'une région donnée. Cette possibilité a d'ailleurs été envisagée, seulement il faut remarquer que la réalisation d'une enquête par sondage est une tâche très ardue.

En plus des difficultés techniques liés à la réalisation de ce type d'enquête (de nature méthodologique, organisationnelle et autres).

En plus de ces difficultés, une contrainte supplémentaire se présente, qui est liée à la zone géographique couverte par ce type d'enquête.

Les études menées dans ce domaine se sont concentrées sur une région donnée (généralement le territoire administrative d'une wilaya) ,or la complexité de la réalité économique et en particulier le phénomène de la pauvreté , peut être biaisé par ce choix. Car on doit admettre comme hypothèse que la région étudiée(la wilaya) , est un échantillon représentatif de tous le territoire national, or la réalité économique à montré que des régions de notre pays sont plus affectées que d'autres par ce phénomène , (exemples :la wilaya de Relizane, Médéa , Djelfa) , (ANAT 2001) .Ce qui pourrait biaiser d'une façon partielle l'étude empirique .

- Une deuxième alternative s'impose, et qui consiste à trouver, une source de données statistiques, pour l'utiliser comme base de données dans notre travail de simulation .Ce fut le cas pour notre thèse.

Cette option nous a permis d'espérer atteindre plusieurs objectifs :

- Avoir une base de donnée pour l'utiliser dans notre étude de recherche.
- Trouver une enquête qui réalise le minimum statistique requis, sur les exigences méthodologiques des enquêtes statistiques.
- Une source de donnée, autre, que la source de l'ONS, ce qui nous permettent de comparer les résultats avec ceux obtenus et diffusé par l'ONS.
- Une enquête qui couvre l'ensemble du territoire national.

Néanmoins ces avantages, ne cache pas quelques inconvénient de cette enquête :

- C'est une enquête qui utilise le revenu des ménages et non pas la consommation ou les dépenses des ménages.
- C'est une enquête qui n'est pas spécialisée pour étudier seulement les déterminants de la pauvreté et par voie de conséquence la méthodologie des question posés dans l'enquête ne répondent pas aux exigences requis dans ce domaine (comme par exemple pour la méthodologie de LSMS, ou de l'enquête de consommation de l'ONS)
- L'échantillon de l'enquête n'est pas si large pour pouvoir espérer des résultats très intéressants (600 ménages enquêtés contre 12150 ménages pour l'enquête de consommation des ménages de l'ONS 2000.

Dans notre thèse, nous sommes basées sur les hypothèses suivantes :

- 1- L'approche monétaire est la méthode d'estimation utilisée dans la mesure de la pauvreté.
- 2- Le revenu de chef de ménage est l'outil de mesure de niveau de vie.
- 3- Les seuils de pauvreté utilisés sont ceux calculé par l'ONS sur la base de l'enquête de consommation des ménages de 2000.
- 4- Les liens sociaux sont des facteurs importants de réduction de la pauvreté.

Nous sommes appuyés dans cette thèse sur la base de donnée de l'enquête réalisée par la direction des études du ministère de travail et de la solidarité nationale en 2000. Cette enquête à été effectué pendant le premier semestre de l'année 2000, sur l'ensemble 14 wilaya du pays, qui englobe les régions du centre de l'est de l'ouest et du sud de pays, en optant pour une méthode de sondage aléatoire des chefs de ménage, hommes et femmes, de strate rurale et urbaine.

Afin de déterminer les facteurs déterminants de la pauvreté en Algérie, nous avons subdivisé notre thèse en six chapitres :

Le chapitre premier intitulé : Aspects théoriques de la pauvreté, a été consacré pour présenter un bref aperçu sur les définitions et les évolutions du concept de la pauvreté.

Ce chapitre s'articule sur deux axes importants :

- Le premier axe est consacré à une étude succincte des différentes approches et concept de la pauvreté, ainsi que sur l'évolution de ce concept et l'apparition des différentes écoles.
- le deuxième axe s'intéresse aux différentes mesures de la pauvreté, et une présentation des principaux indices et ratios de quantification de ce phénomène.

Nous avons consacré une section à l'étude du phénomène de l'inégalité de revenu et les méthodes de mesures appropriées, de part la relation étroite entre l'inégalité de revenu et la pauvreté.

Etant donnée la complexité de ce phénomène, il nous a semblé opportun de présenter le cadre général de l'apparition de ce problème dans notre pays. Notre souci n'est pas de faire une recherche historique de phénomène de la pauvreté, mais de retracer les conditions générale d'apparition, voir de l'aggravation de ce fléau dans notre pays.

A cet effet, on se limite à retracer les phases importantes de l'évolution de l'économie nationale depuis l'indépendance de notre pays en 1962.

C'est l'objectif visé par le deuxième chapitre intitulé : « Pauvreté et Evolution du contexte socio- économique de l'Algérie depuis l'indépendance. »

A travers ce chapitre nous voulons clarifier deux problématiques :

- Etant donnée que la situation actuelle de la pauvreté, tel quel est présenté par les rares études existantes, n'est sans doute pas un effet du hasard, mais probablement une accumulation de causes et des conditions qui l'ont favorisé, ou qui peuvent expliquer, au moins en partie cette situation.

Pour clarifier ce phénomène, nous sommes appuyés sur les rapports des différentes organismes, nationales et internationales, officielles ou indépendantes pour mettre la lumière sur ce phénomène et bien évidemment vérifier, dans la limite du possible, la pertinence de quelques postulats, et suppositions sur les causes de l'aggravation de ce phénomène dans notre pays.

- Le deuxième axe développé dans ce chapitre, consiste à mettre en revue l'évolution de quelques facteurs économiques et sociaux qui peuvent avoir une influence sur l'évolution, voir l'aggravation du phénomène de pauvreté dans notre pays.

La pauvreté est probablement, le résultat de l'interaction des facteurs démographiques, sociaux, économiques et voir même culturels et vue la diversité de ses facteurs, nous sommes limités aux variables qui apparaissent essentielles, à savoir, l'évolution de facteur démographique, le niveau d'éducation, l'état de santé, l'évolution de la situation de logement et de l'emploi dans notre pays.

Accomplir ces deux premiers chapitres nous permet nécessairement de se consacrer à l'analyse du phénomène de la pauvreté en Algérie.

L'étude de la pauvreté ne peut pas être effectué, si on n'a pas connaissance des études réalisées dans ce domaine et l'essentiel des résultats obtenues.

Les résultats obtenus nous permettent par la suite d'opérer une comparaison, ou une confrontation, avec les résultats que nous avons obtenus par notre propre calcul.

Ce qui présente l'intérêt du troisième chapitre intitulé « Mesures de la pauvreté en Algérie ».

Dans ce chapitre, les principaux résultats de deux études sont présentées, d'une façon succincte, qui forme les études d'envergure nationale les plus connues.

La première étude est réalisée par l'ONS sur la base des données de l'enquête de consommation des ménage de l'année 2000 et qui est présentée d'une façon succincte dans les différentes études publiées par cette organisme ainsi que sur le rapport du Commissariat Général sur la Prospective de 2004.

La deuxième étude, est réalisée par l'agence nationale de l'aménagement du territoire (ANAT), avec la collaboration et le soutien du PNUD.

Cette étude est importante dans la mesure où elle nous renseigne sur la distribution géographique du phénomène de la pauvreté dans notre donnée.

Nous clôturons ce chapitre par un aperçu sur les différents aspects liés au phénomène de la pauvreté, comme le concept de l'exclusion et le concept de la vulnérabilité.

Notre contribution originale dans ce travail de recherche débute avec le quatrième chapitre intitulé « Inégalités de revenus et mesures de pauvreté à partir des données de l'enquête », ce chapitre tente de traiter les points suivants :

En section premier, et après avoir présenter la méthodologie utilisée dans l'analyse des résultats de cette enquête, on procède à la présentation de l'enquête, qui constitue la base de données pour notre étude.

Le premier traitement de l'information statistique sera focalisé sur l'analyse descriptif de l'enquête, par le biais de l'utilisation de techniques de la statistique descriptive, notamment l'utilisation des techniques des tableaux statistiques et les outils de calcul des indices de la tendance centrale des données (moyenne, ratio, pourcentage,...).

Cette première étape est nécessaire afin d'avoir les premières informations concernant les conditions générales dont se trouve se phénomène.

Nous essayons de concentrer notre étude sur les informations relatives aux données sur la répartition de niveau de vie des chefs de ménages par rapport aux strates et par rapport aux genres.

Puis une présentation des données sur les différentes situations des chefs de ménages enquêtés vis-à-vis au marché de travail, ainsi que leurs niveaux d'instruction, de conditions de logement et de taille de ménage.

Le deuxième élément que nous développons est relatif au facteur revenu, de part la relation étroite entre l'inégalité de revenu et le phénomène de pauvreté.

Nous utilisons les différentes mesures de revenu qui s'imposent notamment les mesures d'inégalité de Gini, les indices d'entropies, indice d'Atkinson et autres mesures appropriées.

Ce procédé nous permettra de suivre les différentes décompositions de ce facteur par rapport aux genre, strate et catégorie socio-professionnelle et d'en tirer les premières conclusions sur l'inégalité de revenu par rapports à ces facteurs.

Le dernier élément dans ce chapitre sera consacré, à l'application de notre propre simulation par rapport aux données de l'enquête.

Nous utiliserons la classe de mesure de Foster Greer et Thorbecke (FGT), qui nous révèlent les trois formes de pauvreté, à savoir l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté.

Ces mesures nous permettent de visualiser les éléments clés de profil de pauvreté en Algérie, ainsi que les facteurs déterminants tels qu'ils ressortent des calculs effectués sur les données de notre enquête.

Nous ne limitons pas seulement aux mesures de la pauvreté par les outils déterministes, mais nous essayons de pousser notre analyse par une étude plus poussée utilisant les procédés de techniques économétriques.

Cette tâche sera l'objet du cinquième chapitre intitulé « Modélisation des déterminants de la pauvreté en Algérie ».

Ce chapitre est subdivisée en deux étapes, la première consiste à l'utilisation d'un modèle simple de simulation qui le modèle logistique puis le modèle probit, ces deux modèles utilisent comme variable dépendante la variable pauvreté, calculée sur la base de seuil de pauvreté fixé par l'ONS (2000).

Ces modèles sont susceptibles de renforcer l'étude entamée dans le chapitre précédent, et apporte des précisions sur le poids de chaque facteurs identifier pour expliquer ce phénomène.

Nous testons la fécondité de l'utilisation de ces modèles, en s'appuyant sur les outils économétriques appropriés, puisque cette simulation est réalisée par l'utilisation d'une approche basée sur la méthode de maximum de vraisemblance.

La deuxième étape, renforce la première, de part qu'elle opte par une technique de désagrégation de la variable dépendante.

La décomposition de ce facteur sera possible par la création d'un groupe de variable dépendante appelés "quintile revenu" et testée par la suite la fécondité de groupe du modèle utilisés, il s'agit du modèle "logit multinomial", largement utilisé dans de nombreuses études traitons ce phénomène dans quelques pays en développement (McKay et coulombe ; Lachaud 97et99, Glewwe2001...).

Toutefois, l'application de ces modèles nécessite des hypothèses, et des conditions d'application, qui seront développées au cours de chapitre.

Il faut préciser, par ailleurs, que les résultats que nous avons obtenus dans notre travail de recherche, sont dans l'ensemble différents de ceux obtenus par l'utilisation des données de l'enquête de consommation de l'ONS de l'année 2000.

Si cette dernière est considérée comme référence pour notre travail, pour des raisons évidentes, nous estimons que notre rôle, n'est pas de trouver des résultats proches de l'adite enquête, mais d'essayer de présenter nos propres résultats et notre lecture du phénomène de la pauvreté en Algérie, tel quels ressort des différents simulations effectués au cours de cette thèse.

Le sixième chapitre, qui couronne notre thèse sera consacré à l'étude des différents programmes de luttés contre la pauvreté dans notre pays, d'ailleurs il est intitulé "Politiques de lutte contre la pauvreté en Algérie".

Ce chapitre expose les différents programmes de lutte et les politiques adoptés par les autorités publiques pour combattre ce fléau .Nous essayons de montrer les points de forces et surtout de faiblesse de ces programmes, sur la base des résultats obtenus par l'application de ces programmes.

Puis les conclusions et les propositions qui nous paraissent de cette étude afin de contribuer au premier chef à comprendre de phénomène, voir et diagnostiquer les facteurs déterminants et par la suite proposer des solutions.

A notre sens l'objectif de l'étude empirique de la pauvreté n'est pas seulement montré la possibilités d'appliquer des techniques et des méthodes complexes, ni même utilisés des logiciels performants de traitements statistiques, mais surtout d'en tirer des conclusions, qui peuvent faire l'objet de propositions afin de mener à bien notre responsabilité de lutte contre ce phénomène dans notre pays.

Chapitre 1 : Aspects théoriques de la pauvreté

Introduction

La pauvreté n'est pas un phénomène nouveau, de tout temps s'est posé le problème de l'amélioration des conditions de vie de la population, même si cette préoccupation a été exprimée de manières différentes à travers les âges.

Dans l'Antiquité, sous l'Empire romain ou au Moyen Age, on ne parlait pas de conditions de vie –le terme apparaît dans les années 70 -, ni même de niveau de vie –le terme apparaît dans les années 20-, mais les dirigeants étaient tout autant préoccupés de nourrir la population en période de famines ou de lutter contre l'insuffisance de revenu ou même de terres. De fréquentes distributions de blé étaient effectuées à Rome pendant le Bas-Empire, de même que l'octroi de crédits ou la distribution de terres pour permettre aux nécessiteux de générer leurs propres sources de revenus.

Lorsqu'on se replonge dans les textes historiques, on remarque que les différentes formes de pauvreté étaient bien présentes à toutes ces époques même si l'on n'opérait pas une distinction explicite entre elles. Se côtoyaient une pauvreté monétaire absolue, par insuffisance d'un revenu pour se procurer l'alimentation de survie quotidienne, une pauvreté d'existence résultant de manques : manque de nourriture, de vêtement ou de logement, etc., et une pauvreté de potentialités (ou de capacités) : impossibilité d'accès à la terre, insuffisance d'éducation, d'équipement, de relations, etc.

Cette pauvreté a toujours été refusée et combattue. A court terme et de façon monétaire, les religions ont imposé un partage des revenus, ou des actifs, sous la forme d'aumônes ou d'accueil de l'étranger. Sur le long terme, c'est par le biais des innovations techniques que l'humanité a cherché à réduire la pauvreté d'existence par une amélioration des conditions de vie quotidienne. Avec la maîtrise du feu vers 500.000 av J-C (chauffage, cuisson des aliments, éclairage), la construction des habitations en pierre (150.000 av J-C), la découverte du chas d'une aiguille pour coudre les vêtements (16.000 av J-C), la culture des céréales (10.000 av J-C), la domestication des animaux (5.000 av J-C), et ainsi de suite à travers les différentes révolutions agricoles et industrielles jusqu'aux découvertes les plus récentes comme, par exemple, l'électricité ou les télécommunications.

De plus, les périodes de guerres, de récession économique, sont l'occasion de dénoncer les inégalités, l'injustice, la spéculation et de préconiser le partage et l'aumône. L'accroissement de la pauvreté plus affirmée à certaines époques (5^{ème} siècle, 11^{ème} siècle, 14^{ème} siècle), en relation avec les mutations du système de production, entraîne la création d'hôtelleries et d'hospices privés pour accueillir les pauvres, la distribution de vivres et de pain. A partir du 15^{ème} siècle, c'est l'accroissement de la pauvreté urbaine qui amène à municipaliser les hospices et à contraindre les pauvres au travail par enfermement (Lautier et Salama, 1995).

Mais ce n'est qu'à la fin du 17^{ème} siècle (Petty 1676), puis au 18^{ème} (A. Smith 1776) qu'apparaissent les premiers débats théoriques sur les mécanismes économiques qui accroissent la richesse mais engendrent aussi la pauvreté. Ils s'appuient, pour leur argumentation, sur des données recueillies lors d'investigations monographiques (Vauban 1707, Sir Eden Morton 1797).

Ils se poursuivront au début du 19^{ème} (Ricardo, Malthus, Marx) montrant que des politiques publiques, fiscales notamment, pourraient la réduire par des systèmes de protection et de redistribution adéquats.) En s'appuyant pour cela sur des enquêtes statistiques (1855).

C'est à partir du 17^{ème} siècle, que c'est apparaît les écrits récent sur la pauvreté.

Cela été motivé par la volonté d'estimer la richesse globale d'une nation puis la recherche des moyens pour l'accroître (Quesnay, Smith) a conduit à se préoccuper des conséquences sociales des politiques économiques. C'est dans ce contexte qu'eurent lieu les premiers essais de mesure empirique des conditions de vie des ménages : en France, Vauban (1707), en Angleterre, Davies (1795), puis Sir Eden Morton (1797).¹ Choisisant des échantillons raisonnés (travailleurs agricoles, artisans), ces enquêtes sont des monographies, sans représentativité statistique, ayant néanmoins le souci de construire des indicateurs-clés (revenu moyen, impôt versé, grandes dépenses, nombre de repas, etc.

Smith donne l'une des premières définitions de la pauvreté, meme d'une façon indirecte en disant : « Actuellement, et dans la plupart des zones de l'Europe, un travailleur journalier aurait honte, pour apparaître en publique de toile approprié »

L'apparition des méthodes d'échantillonnage aléatoire et de la représentativité statistique marque un nouveau saut qualitatif. La première enquête budgétaire, statistiquement représentative, est réalisée en Belgique par Dupetiaux en 1855.²

D'autres enquêtes vont suivre dans le Massachusetts (1875), à Londres (1882) et à New York (1901). Plus tard, Ogburn détermine, en 1916, les échelles d'équivalence qui affinent le calcul de la consommation par tête sur une base d'équivalent adulte. A travers l'économétrie seront ensuite mesurées les interactions entre variables et les comportements de ménages correspondants. Ainsi, la prééminence des méthodes aléatoires sur les monographies utilisant le choix raisonné (travaux de Newman en 1925) a conduit à l'élaboration d'une série d'instruments qui appréhendent, par représentativité statistique, les caractéristiques d'une réalité socioéconomique donnée.

Lors des premières indépendances, dans les années 50 en Asie puis dans les années 60 en Afrique, les efforts méthodologiques ont porté sur l'adaptation des méthodes d'enquêtes à la réalité socioéconomique des pays en développement (1941 au Bengale, 1950 au Ghana, 1955 en Côte d'Ivoire). Des enquêtes sur le budget et la consommation des ménages sont régulièrement menées dans nombre de pays permettant la production d'informations a dominante macroéconomiques, mais décrivant aussi certaines caractéristiques des conditions de vie des ménages (dépenses de consommation, nutrition, habitat, eau, énergie, etc.).³

¹ Jean-Luc Dubois .L'Évolution des systèmes d'investigations et la mesure de la pauvreté. Séminaire transversal IRD-CRD .2001

² Cohen D., 1996, Richesse du monde et pauvreté des nations, Flammarion, 165 p.

³ Et voir aussi : Lautier B. et Salama P., 1995, " De l'histoire de la pauvreté en Europe à la pauvreté dans le tiers-monde ", Revue Tiers-Monde n°142, PUF, Paris

Section 1-Définitions de la pauvreté

Donner une définition de la pauvreté ce n'est pas toujours une chose facile, car il n'existe pas une définition de la pauvreté mais une multitude de définitions. Adam Smith dans son prestigieux ouvrage historique (1776) donne une définition indirecte de la pauvreté en disant : « Actuellement, et dans plupart des zones de l'Europe, un travailleur journalier aurait honte pour apparaître en publique sans chemise de toile appropriée ».

Donc la pauvreté marque une situation de privation par rapport à un bien nécessaire qui garde la dignité de l'homme dans sa société. D'une manière générale la définition de la pauvreté s'arrête à la détermination du seuil de pauvreté. Ceci est assez surprenant puisque le concept est beaucoup plus complexe que la simple détermination de ce seuil.

Le concept de pauvreté réfère donc à une situation où une personne ou un groupe de personnes fait face à un manque ou une insuffisance quelconque par rapport à un standard minimum du niveau de vie. Il faut donc dans un premier temps définir ce qui constitue un indicateur de niveau de vie.

Comme le souligne Ravallion (1994), les économistes qui s'intéressent au concept de niveau de vie font traditionnellement référence à l'« utilité » ou au niveau de plaisir qu'une personne peut atteindre à l'aide d'un certain panier de biens de consommation. Ce niveau d'utilité est déterminé par les préférences du consommateur. Cette façon de voir le problème est en lien direct avec la pensée de la philosophie utilitariste développée par Bentham et Mill aux dix-huitième et dix-neuvième siècles. Mais les préférences d'un individu ne sont pas déterminées dès la naissance. Le caractère de celles-ci est en partie cognitif car elles se développent à partir du cadre socio-économique dans lequel l'individu évolue. Une personne qui est née dans un milieu défavorisé apprend à se satisfaire de moins. Une personne qui est née dans un milieu beaucoup plus favorisé exigera beaucoup plus pour se considérer comme heureuse. Par contre, il est opportun de se demander si cette différence dans les préférences individuelles est pertinente au niveau de l'évaluation de la justice sociale et distributive.

Pour cette raison, Rawls (1971) propose d'évaluer la distribution à l'aide des « biens premiers » disponibles aux individus plutôt que selon les niveaux d'utilité. Ces biens premiers sont définis comme étant : tout ce qu'une personne normale peut désirer. Rawls cite à titre d'exemples le revenu, la richesse et les bases sociales du respect de soi. Plusieurs travaux ont par la suite proposé différentes façons d'évaluer la distribution des revenus et de la qualité de vie.

Lipton (1996) indique qu'en n'importe quelle période, une personne est pauvre, si et seulement si, son accès aux ressources économiques est insuffisant.

De son côté Sen (1992) propose une méthode d'évaluation basée sur ce qu'il nomme les « capacités ». Dans ce cas, la pauvreté doit être vue comme une privation des besoins de bases plutôt qu'un bas revenu qui est un critère standard de la pauvreté.

1-1-1 les différentes formes de pauvreté :

A- Pauvreté absolue :

C'est l'une des concepts les plus contre versés de la pauvreté, historiquement les premières approches par les économistes avaient plutôt tendance à rattacher la pauvreté à une conception absolue. La pauvreté absolue, est déterminée à travers un certain revenu monétaire au deçà duquel une personne serait considérée comme absolument pauvre.

En fait, cette notion de la pauvreté absolue portait sur la notion du minimum vital pour ne pas sombrer dans la misère, voire la mort. Ce niveau absolu était déterminé à l'aide d'enquêtes nutritionnelles et valorisé au prix du marché local, pour définir des seuils absolus de subsistances ⁴.

Rowntree (1901) est le premier auteur à définir la notion de pauvreté absolue. S'appuyant sur des travaux de nutritionnistes américains de la fin du 19^{ème} siècle, il établit le minimum journalier en calories, transcrit dans les menus types. Il ajoute ensuite aux dépenses de nourriture de base une somme forfaitaire et fixe ainsi le seuil monétaire de pauvreté.

Il faut noter que l'apport de Sen, sur cette question est très intéressant dans la mesure où il réaffirme l'intérêt du concept de la pauvreté absolue en introduisant des éléments de relativité. Ainsi, il opère la distinction entre les facultés que les revenus confèrent aux individus et les biens et les services nécessaires à leurs productions. La pauvreté est alors appréhendée comme l'absence absolue de certaines facultés critiques – éviter la honte, participation communautaire, considération » (Lachaud 1997) ⁵

Fleurbay, Herpin, Martinez et Verger (1997) attribuent au courant intellectuel de « vitalisme » (Canguilhem, 1965) la notion de pauvreté absolue. Selon eux, « le minimum vital correspond au montant des ressources nécessaires pour ne pas être entraîné dans le cercle vicieux de la misère et de la mort ». ⁶

Ce seuil vital dont il est question, tient compte, évidemment, de l'environnement géographique, des besoins énergétiques des personnes selon leurs âges et leurs sexes.

A ce titre, certains pays, comme les Etats-Unis tiennent à jours des lignes de pauvreté. Ainsi Herpin et Verger, (1997), rappellent que les politiques sociales aux Etats-Unis s'inspirent toujours de la démarche de Rowntree pour calculer le nombre de pauvre et le montant des allocations à verser. L'administration américaine estime pour chaque ménage les rations alimentaires nécessaires. Il y avait, par exemple, 124 seuils de pauvreté en 1969 aux Etats-Unis et, après regroupement, il en demeure encore 48 en 1997. ⁷

⁴ Claude M. La pauvreté, sa mesure et son évolution. Edition, Documentation Française Paris 2000.

⁵ Lachaud J P. Pauvreté et marché de travail au Bénin, quelques éléments d'analyses. Document de travail N° 6. CED page 8,9

⁶ Fleurbay & al,

⁷ Herpin N & D. VERGER, « La pauvreté une et multiple », Économie et statistique, n° 308-309, p. 3-20.

Ils calculent ensuite le coût de ces rations alimentaires .A l'aide d'enquête, ils suivent les prix, mais aussi la structure de consommation de ménages de manières à déterminer un panier suffisant par rapport aux besoins tout en restant au coût minimum.

Le seuil de pauvreté absolue au sens de Rowntree (1901) est donné par « le coût de la ration alimentaire nécessaire à un type de famille multiplié par l'inverse de coefficient budgétaire moyen de l'alimentation de son type ».

Il faut dire que jusqu'à nos jours, plusieurs questions se posent sur ce niveau nutritionnel dont il est question, quel est ce niveau nutritionnel minimum permettant d'éviter le mal nutrition ? , comment le mesurer ? et quel est le revenu nécessaire pour obtenir ce niveau ?.

B- Pauvreté relative :

Elle est généralement liée à la pauvreté absolue, dans ce cas, la pauvreté relative est définie comme étant le niveau de revenu au dessous duquel, se trouve un certain pourcentage de la population.

Dans ce cas, la pauvreté est définie comme le revenu au-dessous duquel se trouve un certain percentile de la population.

Ainsi, Atkinson (1975) écrit : "C'est une erreur de supposer que la pauvreté pourrait être vue dans les termes d'un standard absolu qui serait appliqué à tous les pays tout le temps, indépendamment de la structure sociale et de niveau de développement .Une ligne de pauvreté est nécessairement définie en relation à des conventions sociales et au niveau de vie contemporain d'une société particulière".⁸

Donc, les pauvres peuvent être définis comme les x% les plus pauvres de la population. A ce titre, des économistes comme Kanbur et Grootaert dans leur étude sur la Côte d'Ivoire ont pris en compte une ligne de pauvreté qui définit 30% de la population comme étant pauvre, et une ligne d'extrême pauvreté pour les 10% les plus pauvres. Néanmoins, cette approche comporte deux difficultés principales :

- D'une part, l'interprétation de la ligne de pauvreté est délicate sans informations additionnelles ; par exemple, quel niveau de privation une telle ligne de pauvreté implique ?

- D'autre part, cette approche signifie que la pauvreté ne sera jamais éradiquée, puisqu'il sera toujours possible de trouver x% de pauvres. C'est pour cette raison qu'il est parfois nécessaire d'adopter une approche alternative qui définit la ligne de pauvreté par rapport au revenu moyen - ou médian.

Autre exemple, au Ghana, à partir de l'enquête sur les niveaux de vie de 1987-88, la ligne de pauvreté a été définie comme la 2/3 de la dépense moyenne par tête.

A cet égard, certains auteurs suggèrent l'attitude suivante :

⁸ Atkinson A.B , « The Economic of Inequality », (chapitre 10 Poverty) , Oxford University Press .

- Premièrement, en l'absence d'accord sur une ligne de pauvreté absolue, il est souhaitable d'adopter un concept de pauvreté relative, cette dernière étant définie par rapport au revenu moyen - les 2/3 ou les 50%. Dans ce cas, la signification n'est pas tellement en termes du nombre absolu de pauvres, mais en termes des changements de la pauvreté parmi les différents groupes de la société.

- Deuxièmement, une approche absolue peut être adoptée lorsque cette notion est largement partagée et utilisée par les décideurs politiques ; dans ce cas, l'analyse de la pauvreté pourra être concernée par le nombre de pauvres. Troisièmement, il est possible d'utiliser une approche pragmatique qui consiste à sélectionner, quasi arbitrairement une année donnée, une ligne de pauvreté - percentile ou % du revenu moyen - et à retenir celle-ci en termes réels pour les années ultérieures.⁹

Dans ce même contexte « les membres d'un ménage vont s'estimer pauvres par rapport à d'autres qui partagent les mêmes caractéristiques. Le taux de pauvreté se ramène donc à un indicateur d'inégalité. »¹⁰

D'après quelques économistes, la pauvreté relative semble plus adaptée dans les pays industrialisés, alors que la pauvreté absolue est plus intéressante pour les pays en voie de développement.¹¹

C- Pauvreté objective :

La pauvreté objective pose a priori le problème du seuil de pauvreté, elle présente la plupart des mesures conventionnelles de la pauvreté.

Cette approche est clairement normative, et comporte toujours une part plus ou moins grande d'arbitraire.

Les économistes ont traditionnellement basé leur travail sur l'approche objective de la pauvreté, en raison des obstacles produits en essayant d'agréger les multiples utilités à travers une population.

Sur le plan de mesure, cette approche force une population donnée à partager les valeurs et les aspirations de l'analyste, ainsi que son point de vue sur ce qu'il considère être le mode de vie « normal » dans une société donnée.¹²

D- Pauvreté subjective :

Cette approche de la pauvreté a été proposée pour la première fois au Pays Bas et dont les premiers travaux consacrés à ce sujet sont apparus en 1977 par les économistes, T Goedhart, V Halbrestat et autres.¹³

⁹ Lachaud J P , « Pauvreté et marché de travail au Bénin , quelques éléments d'analyses » .

Document de travail N° 6 . CED page 9 .

¹⁰ Lachaud J P .Pauvreté et marché de travail au Bénin ,OP.Cité.

¹¹ - Lachaud JP .pauvreté et choix méthodologiques cas de Mauritanie .p5

¹² Mireille Razafindrakoto et François Roubaud . Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement : le cas du capitale Malgache.document de travail DT/2001/07 Dial. Paris France.

¹³ Kalugina E et Najman B , « La pauvreté en Russie :Perceptions subjectives et évaluations objectives » Document de travail Laboratoires ROSES Paris XII p 2. 2002.

L'idée principale est que la pauvreté ne se base plus sur le minimum vital (approche absolue) ou l'état des conditions de vie (approche relative), mais sur la perception qu'ont les ménages de l'aisance dans laquelle ils vivent, ou de l'écart qui existe entre le revenu minimal qui leurs permettrait de joindre les deux bouts et leurs revenu réel ¹⁴

Les représentants de cette école (Hajenaars 1986, Kapteyn, Coleman, Willemse 1988) soulignent le rôle important que joue les perceptions des gens sur leurs situations économique. Ils estiment nécessaire de connaître l'opinion de la population sur les problèmes de la pauvreté et de la distribution de revenu.

Hajenaars affirme « quant à la pauvreté et le bien être des gens , l'essentiel c'est cette sensation que les gens ont au sujet de leurs situation personnelle , si vous voulez que la ligne de la pauvreté soit la réflexion de l'opinion de la société , pourquoi ne pas demander leurs opinions ? et ne pas les utiliser dans la définition de la ligne de la pauvreté ? ».

Dans cet optique trois types de méthodes sont proposés :

1- La construction de la ligne de la pauvreté subjective type « Leiden » est basée sur l'estimation par les individus du revenu minimal dans des conditions concrètes. Cependant, l'approche donnée sous-entend une estimation du degré de satisfaction des individus par le niveau du revenu donné. Pour ce faire, on utilise *la fonction individuelle de la satisfaction du revenu* (individual welfare function of income - WFI). Cette fonction mesure la relation entre le niveau du revenu estimé et le niveau de satisfaction, de bien-être. Elaborée par l'économiste van Praag (1968), sa mesure s'effectue en fonctions des réponses à une question spéciale: la question de l'estimation des revenus.

2- La seconde méthode est basée sur l'estimation du niveau du revenu minimal, revenu au dessous duquel l'individu interrogé ne peut pas "joindre les deux bouts". Ce revenu s'appelle le revenu individuel minimal. La ligne de pauvreté est définie comme intersection du revenu minimal déclaré et du revenu en réalité (Kapteyn, 1994).

3- Enfin, le dernier type est basé sur la question de l'échelle du bien être : il est demandé à l'individu de se situer sur une échelle de plusieurs paliers de « pauvre » à « riche ». Comme exemple, on peut citer des travaux de Ravallion et Lokshin (1999,2000) qui utilisent une telle question tirée de RLMS ainsi que l'article de A. Ferrer-i- Carbonell et B. van Praag qui construisent « the financial satisfaction poverty line ». L'individu se situe sur une échelle de 10 paliers selon la satisfaction de la situation financière de sa famille. Un des avantages de toutes ces approches est que la ligne de pauvreté est définie, non à partir des estimations des statisticiens ou politiciens, mais à partir d'une ouverture empirique fondée sur la question du revenu minimal ou d'une échelle du bien être.

¹⁴ Goedhart T., Halberstadt V., Kapteyn A., Van Praag B. « The Poverty line : concept and measurement », The Journal of Human Resources, vol. XII, page 4, 1977

E- Pauvreté chronique (ou durable) :

C'est le type de pauvreté intégrant la dimension temporelle, En effet la pauvreté chronique est caractéristique pour le long terme, elle est le résultat d'une faiblesse de la consommation moyenne de la population.

Un certain nombre d'économistes se sont spécialement intéressés aux problèmes de la pauvreté durable et transitoire, on cite à titre d'exemple les travaux de: Jalan, Ravallion ; Pritchett, Suryahadi, Sumarto; Dercon, Krishnan et de McKay et Lawson

E- Pauvreté transitoire :

C'est pauvreté à court terme, ou un ménage peut descendre au dessous de la ligne de la pauvreté .Dans ce cas, on peut distinguer deux types de ménages :

- a- pauvres transitoires et involutifs.
- b- pauvres transitoires et évolutifs.

Selon certains économistes, la pauvreté transitoire est due essentiellement à une variation de la consommation qui nécessite d'urgence la mise en place de « filets de sécurité » adéquats par les pouvoirs publics ¹⁵

F- Pauvreté relative :

Dans ce cas, la pauvreté est définie comme le revenu au-dessous duquel se trouve un certain percentile de la population. Par exemple, les pauvres peuvent être définis comme les x% les plus pauvres de la population. Ainsi, Kanbur et Grootaert en Côte d'Ivoire ont pris en compte une ligne de pauvreté qui définit 30% de la population comme étant pauvre, et une ligne d'extrême pauvreté pour les 10% les plus pauvres. Néanmoins, cette approche comporte deux difficultés principales. D'une part, l'interprétation de la ligne de pauvreté est délicate sans informations additionnelles ; par exemple, quel niveau de privation une telle ligne de pauvreté implique ?

Section 2 - Les écoles de la pauvreté :

La lecture sur la littérature sur la pauvreté nous révèle trois grandes écoles de la pauvreté qui sont :

- l'école Welfariste.
- l'école des besoins de base.
- l'école des capacités.

¹⁵ - Lachaud J.P : Dynamique de la pauvreté au Burkina Faso , pauvreté durable et transitoire et vulnérabilité . Document de travail N° 77 .Ced

1-2-1- l'Ecole Welfariste :

Cette école nous ramène au concept du bien-être économique et ramènent le concept en question directement au concept de l'utilité économique. Compris comme étant un état de l'utilité générée par la consommation totale.¹⁶

De nombreux définition de pauvreté par cette école, comme par exemple cette définition :

« La pauvreté peut être exister dans une société donnée quand une ou plusieurs personnes n'atteignent pas un niveau de bien être économique considéré comme un minimum raisonnable par les normes (standards) de cette même société.»¹⁷

Ce concept de pauvreté est tiré principalement de la théorie micro-économique moderne (théorie du consommateur) et que les individus maximisent leurs bien-être.

Les théoriciens de ce courant de pensée sont unanimes à ce que le bien être des individus est difficilement observable en pratique , car les cartes de préférences varie d'une personne à une autre (et que ces préférences sont tenu par des facteurs liés au goût à la satisfaction de besoin

Mais seules ses personnes sont capables de savoir quels sont les biens qui satisfont ces intérêts cette approche de pauvreté est associé à ce qui appelé « l'approche revenu de la pauvreté » ; elle est en effet l'approche dominante de l'analyse de la pauvreté et préconisé dans la majorité des études économique du phénomène de la pauvreté.

1-2-2 -L'école des besoins de base :

D'après cette école, il s'agit d'un manque d'un sous-ensemble de bien être spécifiquement identifiés et perçus comme étant des biens de base de tous les être humains.¹⁸

Ces biens sont qualifiés de biens de base car leur satisfaction est considérée comme préalable à la qualité de la vie humaine. Lipton disait " on doit être avant "d'être bien ".

A cet effet, de grande divergences sont constaté concernant ces bien de bases mais ce qui est a noter que l'approche traditionnelle de besoins de base considéraient que les commodités de base comprenaient : la nourriture, de l'eau potable, des aménagements sanitaires, le logement, la santé et l'éducation de base et l'accès au service de transport publics.

La première remarque que nous pouvons tirés de ces besoins de base c'est que ces besoins dépassent les premières nécessité indispensable à la conservation de la vie humaine (la nourriture, l'habillement et l'abri .d'autant plus que les besoins en soi sont variables en fonction de l'age du sexe de la région.

¹⁶ Michael Lipton et Martin Ravallion " Poverty and Policy ", chap. 41 , Handbook of Développement Economics , Volume 3, Elsevier science , 1995 , p.2553 .

¹⁷ Martin Ravallion "Poverty Comparaison " Harwood Academics Publishers , 1994, p.3.

¹⁸ - Louis-Marie Asselin et Anyck dauphin, Mesure de la pauvreté : Un cadre conceptuel, Centre Canadien d'Etude et Coopération Internationale, Québec octobre 2000 p 21.

Une des définition de la pauvreté : " l'incapacité continue d'une famille de satisfaire ces besoins de base pour sa vie (nourriture , l'eau et le sanitaire , santé et habillement) la sécurité (revenu , la protection , la liberté la sécurité) et autres besoins (éducation de base ... et participation au processus politique) .¹⁹

D'après quelques économistes le problème principal que rencontre cette approche c'est la détermination même des besoins de bases .En effet les spécialistes appelés à déterminer ces besoins de base ne sont pas toujours d'accords sur une norme précise de base, les nutritionniste ont une conception de besoin de base (en calories) différente de celle de physiologistes ou d'autres spécialistes.

Au plan nutritionnel, le problème est que les besoins de base varient avec l'age, le sexe et même avec le type d'activité.

P.S Streeten and al, ajoute que "l'approche des besoins de base rappelle le souci fondamental du développement, qui est les êtres humains et leurs besoins " ²⁰

Et de fait cette approche privilégie plutôt des politiques qui visent un objectif bien précis qui la satisfaction des besoins de base.

Cette approche découle d'un hypothèse « est qu'il est possible de concevoir une politique capable de satisfaire les besoins de base. En séparant les hausses générales des revenus à travers l'accomplissement plus significatif des conditions pour une réduction permanente de la pauvreté.

En d'autre terme, la hausse des revenus des ménages pauvres n'est pas toujours la meilleurs façons d'accroître les besoins de base .Trois raisons sont avancées pour justifier ce point de vue, qui sont les suivants :

- 1- les besoins de base en éducation, santé, eau et hygiène sont plus facilement satisfaits par des services publics que par des revenus accrus ;
- 2- les individus n'utilisent pas toujours leurs augmentations de revenu pour accroître leurs nutritions et leurs santé ;
- 3- il y'a souvent une distribution inéquitable des ressources à l'intérieur des ménages.

1-2-3- l'école des capacités :

Cette école ne fait référence ni à l'utilité ni à la satisfaction des besoins de bases mais aux capacités humaines.

Elle est la plus récente des écoles de la pauvreté, elle ne date que des années quatre vingt du siècle dernier et dont le principal leader est l'économiste indien Amartya Sen, dont la vision était plus vaste que d'être utilisé seulement pour expliquer le phénomène de la pauvreté.

¹⁹ Alejandro N Herrin , " Designing Poverty Monitoring Systems for MIMAP" in Asselin et Dauphin Op. cité p 22 .

²⁰ Streeten .P.S , and al , " First Things First : Meeting Basic Human Needs in the Developing countries , World Bank , Oxford Press University , 1981 .

Il s'agit de développer une nouvelle conception de ce qui a de la valeur pour l'humanité et "relève le sujet de la qualité de la vie au delà de la possession des commodités"²¹

Et de donner une alternative nouvelle en précisant que " n'est pas seulement le paradigme welfarist basé sur l'utilité individuelle est seule mesure de bien être et des choix des sociétés " et en précisant les différences entre les deux théorie en disant que " les perspectives des capacités fournissent une identification plus totale dans lesquelles les vies peuvent être enrichies ou appauvries"²²

Pour cette école, la valeur de la vie d'une personne dépend en réalité d'un ensemble de façons d'être (being) et de faire (doing) qu'il regroupe sous le terme général de "fonctionnement (functionings)"²³.

Ce "functionings" que Sen évoqua, peuvent changer d'une personne à une autre, comme étant bien nourri, en bonne santé, bien vêtu et abrité. En arrivant à des besoins sociaux plus complexes comme être heureux, respecté ou prendre part dans la vie de la communauté.

Pour démontrer son idée, Sen propose un exemple classique : prendre la bicyclette est naturellement une commodité .Elle a plusieurs caractéristiques et on va se concentrer sur une caractéristique particulière qui est le transport.

Avoir le vélo, donne à une personne la capacité de se déplacer d'une façon où il ne peut pas le faire sans vélo.

Ainsi, le transport caractéristique du vélo donne à la personne les possibilités de se déplacer. Ces possibilités peuvent donner à la personne l'utilité ou le bonheur s'il cherche un tel mouvement où il le trouve agréable.

Donc , il y a dans ce cas une séquence depuis une commodité (dans ce cas le vélo) , aux caractéristiques (dans ce cas le transport) aux possibilités (capacités) à la fonction (dans ce cas la capacité de se déplacer) à l'utilité (dans ce cas , le plaisir de se déplacer) .

De cet exemple illustré par Sen, il apparaît clair que les fonctionnements sont donc des accomplissements, dont avoir de l'utilité est un exemple, alors que les capacités réfèrent à la liberté de choisir parmi les divers fonctionnements ... la valeur de la vie d'une personne est mieux conçue en termes de capacités que de fonctionnements.

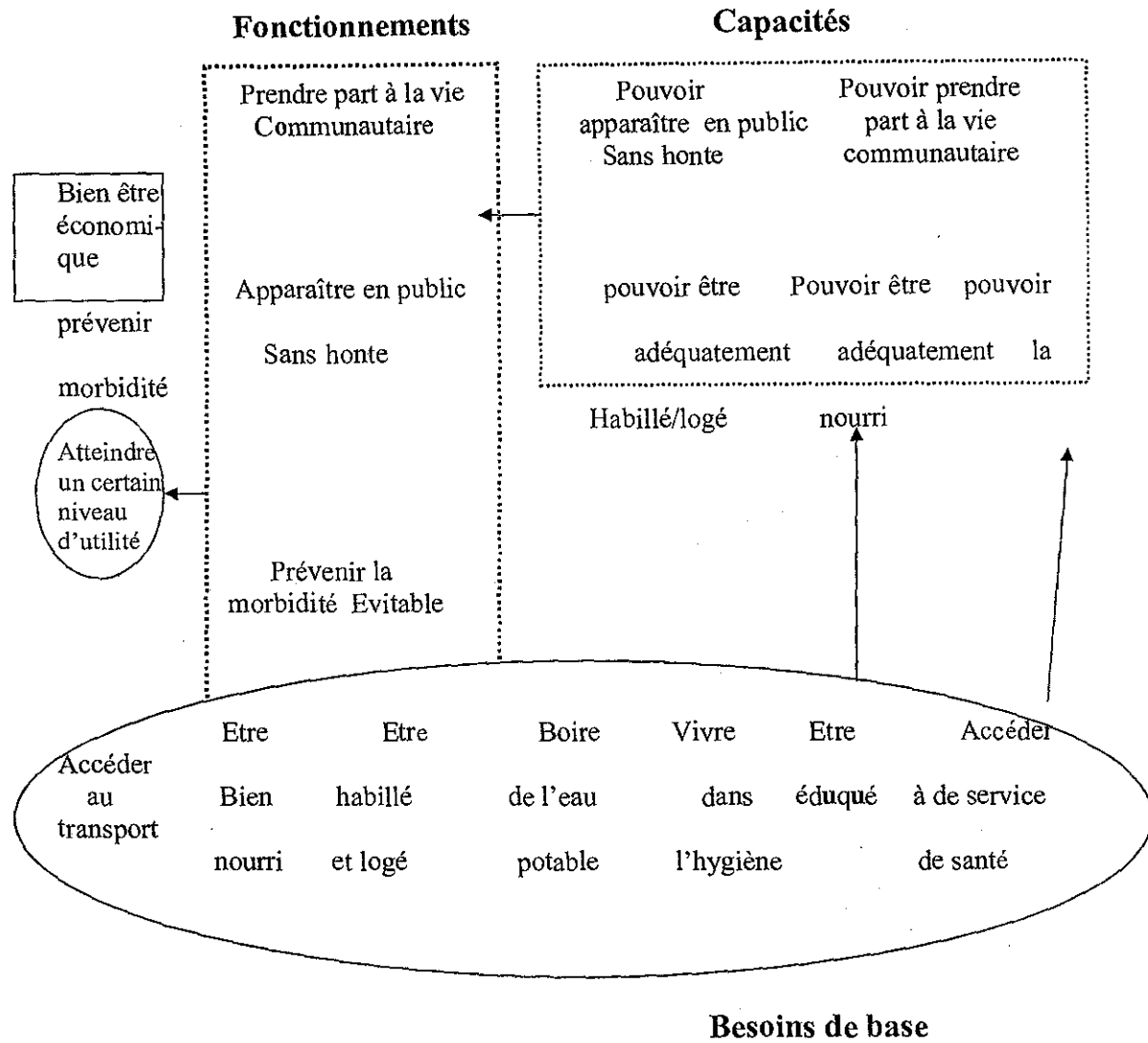
Cette école de capacités considère comme pauvre, une personne qui n'a pas les capacités d'atteindre un certain sous- ensemble de fonctionnements. En conséquence, ce qui manque n'est pas de l'utilité ou des besoins de base satisfaits, mais certaines capacités vues comme raisonnablement minimales.

²¹ Sen . A « commodités and capability » , Amsterdam : North Holland , 1985 in Annuel World Bank , Conférence on Development Economics , 1995 , P 60 .

²² Sen . A , « Inequality Reexamined » , Harvard University Press , Cambridge Massachusetts , 1992 , p 44 in Louis-Marie Asselin Op. cité .

²³ Sen .A « Poor , relatively speaking) , oxford Economics Papers , Vol 35, 1983 , p.160 in Louis-Marie Asselin , Op Cité , p 23 .

Figure 1: le concept de la pauvreté selon les trois écoles



Source : Louis-Marie Asselin et Anyck Dauphin, Op. Cité, P 24

- Analyse du diagramme :

Le diagramme ci-dessus représente le concept de la pauvreté selon les trois écoles : l'école du bien être économique, l'école des besoins de bases et l'école des capacités. Le diagramme montre que les pourtours de l'ensemble des fonctionnements et ceux de l'ensemble des capacités sont en pointillés, car l'ensemble des fonctionnements que les individus devraient être "capable" d'atteindre n'est pas défini pour le moment. D'autres fonctionnements, et par le fait même d'autres capacités, pourraient probablement s'y ajouter.

A signaler la remarque suivante, c'est que l'ensemble des fonctionnements pertinents ne contient pas toutes les façons possibles d'être et de faire, mais seulement celles qui importent pour la pauvreté. Desai (1995) identifie plutôt les capacités minimales suivantes :

- 1- la capacité à rester en vie et de profiter d'une vie prolongée.
- 2- la capacité à assurer sa reproduction (biologique).
- 3- la capacité à conserver sa santé.
- 4- la capacité à interagir socialement.
- 5- la capacité à avoir des connaissances et à penser et s'exprimer librement.

Essentiellement quatre points peuvent être déduite de ce schéma, qui sont :

- 1- Seuls les besoins de bases et les fonctionnements ont des éléments en commun (être adéquatement nourri, habillé et logé).
- 2- Les fonctionnements et les besoins de peuvent procurer de l'utilité.
- 3- Certains besoins de bases formulés en termes "d'accès" sont générateurs de capacités.
- 4- Contrairement aux deux autres approches, le concept de la pauvreté welfarist est une pauvreté uni- dimensionnel.

1-2-4 Critiques des différentes écoles de la pauvreté :

Un certain nombre de critiques peuvent être adressé aux différentes écoles de la pauvreté :

A- L'école Welfariste :

Deux principales critiques peuvent être adressées à cette école : ²⁴

- 1- l'identification des pauvres dans une société signifie, qu'il est possible de faire des comparaisons interpersonnelles. Or, le fait d'interpréter le bien-être économique comme un concept subjectif laisse croire à plusieurs économistes que les comparaisons interpersonnelles de bien être économique n'ont aucun sens.
- 2- l'autre critique et d'ordre "éthique" qui se trouve au coeur de l'argument, au plan conceptuel, des deux autres écoles. L'approche welfarist, en supposant réglé le problème soulevé par la première soulevé par la première critique nous dicterait de classer comme pauvre un individu très peu favorisé financièrement mais néanmoins comblé. Cela pour les autres écoles est inconcevable.

²⁴ Louis-Marie Asselin et Anyck Dauphin, Op. Citée, P 22-28

B- L'école des besoins de base :

Ces critiques sont adressés par l'école welfarist à l'école des besoins de base en deux points :

1- Concernant la place accordées aux préférences .Selon les théoriciens de l'école de bien être économique, les individus sont les mieux placés pour juger de ce qui est bon pour eux- même .C'est pourquoi, il est préférable de se fier aux choix des individus .ainsi le fait d'observer une personne dont les besoins vestimentaires de base (par exemple) tels que déterminés par les experts ne sont pas satisfait, ne signifie pas que cette personne soit pauvre, mais pourrait simplement impliquer que cette personne préfère ne pas trop dépenser sur ces vêtements, même si elle en a les moyens.²⁵

2- La deuxième critique est liée à l'aspect multidimensionnel de ces approches, le problème se pose comme suit : supposant deux personnes dont tous les besoins de base sont satisfaits sauf un .Pour l'une des personne il s'agit de l'éducation, alors que pour l'autre il s'agit de la nutrition .lequel des deux individus est le plus pauvre. ?.

Ce type de question pose un problème d'agrégation .C'est à dire, de quelle façon les différents éléments doivent être agrégés de façon à ramener l'analyse à une dimension ?

Répondre à cette question ne fait pas évident, à l'exception toutefois du fait, qu'il y a un consensus entre ces écoles pour dire que les besoins nutritionnels sont l'élément le plus important car c'est une condition de la vie humaine .

Section 3 -Les lignes de pauvreté :

La fixation d'un seuil de pauvreté est une tâche très difficile car sur cette, on peut distinguer les pauvres des non pauvre.

Plusieurs définitions de la ligne de pauvreté, ont été évoqué, dont celle -ci :

" La ligne de la pauvreté représente le coût monétaire nécessaire pour acquérir un niveau de vie au-delà duquel on considère que les individus ou les ménages ne sont pas pauvres " ²⁶.

²⁵ M . Desai , "Poverty and Capabilities : Towards an Empirically Implementable Measure " , dans The Selected Essays of Meghnad Desai , Volume 2, Economist of Twentieth Century Series , Aldershot UK, Elgar 1995. In L.M Asselin OP citée P 24.

²⁶ Lachaud .J P, « Pauvreté en Mauritanie : Approche Multidimensionnelle », Document de Travail No 31, Ced , Bordeaux , P 2.

Alors que pour d'autres, qui confirment que, la ligne de pauvreté est liée plutôt à une satisfaction des besoins de base en nourriture et d'autres produits non alimentaire
Donc la ligne de pauvreté permet d'opérer une partition des ménages (ou des individus) en pauvres et non pauvres. Pour se faire deux solutions s'offrent à l'analyste quand il est confronté à ce problème : utiliser une ligne de pauvreté existante ou alors construire une ligne pour les besoins spécifiques de l'étude ²⁷
Mais pourquoi avons-nous besoin d'une ligne de pauvreté ?

Bidani & al , nous expliquent que le calcul d'une ligne de pauvreté sert pour atteindre un certain nombre d'objectifs qui peuvent être résumer en : ²⁸

- 1- permet de contrôler la pauvreté en calculant la proportion de la population qui est pauvre .Ce taux de pauvreté est utile pour des comparaisons à travers les sous groupes de la population et par conséquent elle permet de suivre l'effet des politiques de libéralisation ou de stabilisation, en regardant les changements dans les taux de pauvreté avant et après l'application de ces politiques.
- 2- Permet de développer un profil de pauvreté en l'utilisant pour identifier les pauvres en tant que groupe de sorte qu'ils puissent être focalisés avec plus de détails . le profil de la pauvreté sera déduit en décrivant les caractéristiques de ce groupe. Ce profil identifie des corrélations de la pauvreté (telles que l'endroit , l'appartenance ethnique , le statut professionnel ..) qui seront utilisées pour déterminer les pauvres quant l'information détaillée de ménage concernant les revenus ou les dépenses ne sont pas disponibles.
- 3- Focaliser l'attention des pouvoirs publics en particulier, et le public en général sur le problème de la pauvreté dans la société

1-3-1- Ligne de pauvreté relative :

Cette approche consiste à fixer une ligne de pauvreté qui équivaut à une proportion déterminée soit de la consommation ou de revenu moyen du groupe, soit de la distribution des ménages ordonnés selon l'indicateur du bien - être .Par exemple, on peut prendre comme ligne de pauvreté les 2/3 ou les 50% de la moyenne de la consommation par tête. ²⁹

²⁷ Backiny Yetna .Prosper , « Analyse de la Pauvreté » , Rapport du Cours K54 sur la Statistique pour La Politique Sociale, Bruxelles , 1999 , P 36 .

²⁸ Bidani Benu , Gaurav Datt , Lanjouw J L , Lanjouw Peter , « Specifying Poverty Lines : How and Why » , in the Asia and Pacific Forum on Poverty : Reforming Policies and Institutions for Poverty Reduction , Manilla , Feb 2001 .

²⁹ Lachaud .J P , OP cité , p 2 .

On peut également considérer que les pauvres constituent les 30% du bas de la distribution de l'indicateur de niveau de vie.

D'un autre côté, cette ligne de pauvreté relative est pratique, car elle est simple et transparente et elle est tout à fait fonctionnelle en terme d'identification des sous-groupes de la population sur lequel on concentre notre attention ³⁰.

Selon certains économistes, cette approche a suscité plusieurs critiques, indiquant son caractère inadapté pour les pays en développement :

- 1- Les comparaisons selon les pays suggèrent que ces lignes de pauvreté en termes réels tendent à s'élever avec la croissance, sauf dans les pays en développement où l'évolution est très faible.
- 2- La ligne de pauvreté relative équivaut à une proportion fixe de la consommation moyenne, il s'ensuit une proportionnalité de la variation de la ligne de pauvreté avec le niveau de vie moyen. Par exemple une élévation de 30% de la consommation moyenne induit une augmentation de 30% de la ligne de pauvreté. Dans ces conditions, la mesure de la pauvreté dépend uniquement de la structure des inégalités relatives.

Si toutes les consommations croissent au même taux, la pauvreté mesurée ne variera pas, de même si l'inégalité est identique pour deux groupes, ces derniers auront la même pauvreté, même si le bien-être est meilleur dans l'un des groupes.

- 3- Une ligne de pauvreté relative n'est pas utile si on veut contrôler la pauvreté au dessus du temps ou de l'espace.
- 4- Elle est tout à fait arbitraire, si on pose la question pourquoi cette pauvreté est définie en terme de pourcentage, sans prendre en considération les caractéristiques du sous-groupe de la population considérée comme pauvre.

1-3-2 - Ligne de pauvreté absolue :

L'approche de la pauvreté absolue est la plus utilisée dans les pays en développement. Une ligne de pauvreté de ce type traduit un seuil de bien-être déterminé en termes de l'indicateur du niveau de vie utilisé, et fixé dans le domaine de comparaisons de la pauvreté.

De ce fait, les comparaisons de pauvreté absolue classeront comme " pauvre" ou "non pauvre" deux individus ayant le même niveau de consommation réelle, quels que soient le lieu et le temps considérés. ³¹

C'est une tâche très difficile de partager les ménages (ou individus) entre pauvre et non pauvre car il faut réunir exactement les mêmes conditions (en temps et espace), qui nous permettent de procéder à de telles comparaisons.

³⁰ Bidani & al, Op citée, P 3

³¹ Lachaud .J P, Op citée P 3

Dans cette optique, plusieurs méthodes peuvent être utilisées, en fonction des objectifs recherchés et surtout de la disponibilité des informations et données nécessaires pour effectuer ces calculs. Selon Lachaud deux méthodes sont intéressantes à examiner : la méthode de l'énergie nutritive et la méthode du coût des besoins de base.

A- La méthode de l'énergie nutritive :

Cette méthode consiste à fixer des besoins énergétiques en calories par individu, puis à trouver le niveau de la dépense ou de revenu auquel une personne donnée est censée atteindre ses besoins. Ce niveau peut être estimé de deux manières, soit par la méthode graphique, ou bien en estimant la relation entre les besoins énergétiques et les dépenses de consommation ou le revenu.

En d'autres termes, cette ligne de pauvreté est définie comme le niveau de la dépense totale – alimentaire et non alimentaire – pour laquelle une personne peut être considérée comme suffisamment nourrie dans la société en question.³²

Parmi les intérêts de cette méthode c'est d'avoir inclure – en plus de la composante alimentaire – une autre c'est la composante non alimentaire de consommation.

Selon certains économistes (comme Lachaud), cette méthode paraît adaptée uniquement lorsqu'il s'agit de fixer une seule ligne de pauvreté. Elle tend également à produire des comparaisons de la pauvreté dans le temps et dans l'espace, car la relation entre les besoins énergétiques et la dépense de consommation varie selon les groupes en fonction de différences liées aux goûts, aux niveaux d'activités, aux prix relatifs, à la disponibilité de biens collectifs etc.

Seulement cette méthode présente quelques incertitudes, on cite en particulier celle qui provient du fait qu'il existe des différences quant à la consommation moyenne réelle selon les groupes ou dans le temps. En effet, les groupes ayant la moyenne la plus élevée tendront à avoir une plus faible part quant à la consommation alimentaire, ce qui conduit à fixer une ligne de pauvreté plus élevée.

B- La méthode du coût des besoins de base :

Cette approche est plus adaptée pour fixer la ligne de la pauvreté dans les pays en développement, malgré les difficultés liées aux calculs.

Elle consiste à déterminer un panier de biens de consommation jugé suffisant pour satisfaire des besoins de consommation de base, et à estimer son coût pour chacun des sous-groupes que l'on veut comparer.

³² Lachaud J P , « Pauvreté et choix méthodologique : cas de la Mauritanie », Op Cité P 6.

La méthode d'estimation se fait en deux étapes : ³³

1- Identification de la composition d'un panier de biens alimentaires en fonction du modèle de consommation d'un groupe d'individus de référence, supposé être typiquement pauvre. Pour cela on peut procéder par plusieurs méthodes, comme par exemple prendre les 10% les plus pauvres de la population classés selon les revenus par tête. A cet égard, les besoins nutritionnels présentent un pallier important pour déterminer les besoins alimentaires de base. Ainsi une personne est pauvre si elle vit dans un ménage n'ayant pas la capacité d'acquérir le coût d'un panier de biens alimentaires de référence, choisi pour procurer l'énergie nutritionnelle alimentaire adéquate. En pratique, les nutritionnistes ont fixés des besoins caloriques alimentaires entre 2100 et 2400 calories par personne et par jour. et à partir de cela il faut ajuster les composantes du panier jusqu'à ce que le besoin calorique sera atteint. Puis on procède à une évaluation aux prix courants afin d'élaborer une ligne de pauvreté.

2- Détermination de la part de la part des dépenses non alimentaires. Dans ce contexte, une approche intéressante est à proposer, elle consiste à définir un bien non alimentaire de base comme étant celui qu'une personne souhaite suffisamment pour renoncer au bien alimentaire de base, par conséquent, la composante non alimentaire de la ligne de pauvreté est estimée par la valeur escomptée la dépense non alimentaire d'un ménage juste capable de satisfaire ses besoins alimentaires. Ainsi pour un groupe donné, la ligne de pauvreté globale est obtenue en ajustant à la hausse la ligne de pauvreté alimentaire d'un montant équivalent à la part estimée du budget non alimentaire.

Pour Lachaud, il est souhaitable de combiner les deux approches, et pour cela il faut fixer les deux lignes de pauvreté, l'une relative à l'extrême pauvreté – non satisfaction des besoins nutritionnels – l'autre prenant en compte les besoins alimentaires et non alimentaires.

Par ailleurs il est possible de combiner les concepts de pauvreté absolue et relative lors des comparaisons de pauvreté. par exemple pour chacune des deux dates données, on peut déterminer deux lignes de pauvreté, l'une fixe par rapport au niveau de vie pour les deux périodes, l'autre relative et reflétant l'évolution générale du niveau de vie.

1-3-3 - ligne de pauvreté subjective :

Dans cette approche, la définition de la ligne de pauvreté subjective résulte des réponses à la question suivante : " Quel revenu est-il nécessaire de recevoir pour ne pas être pauvre ? »

Une variante classique à la conception donnée est d'aborder deux types de questions :

- Soit il est demandé à l'individu d'indiquer la somme du revenu minimal nécessaire pour une famille représentative, comprenant deux adultes et deux enfants (l'approche de Rainwater).
- Soit d'indiquer la somme du revenu minimal nécessaire pour que son ménage survive. Ce type de question est utilisé dans l'approche de Leyde.

³³ Lachaud J P, document de travail No 31 P 7.

L'idée principale est que la pauvreté ne se base plus sur le minimum vital (approche absolue) ou l'état des conditions de vie (approche relative), mais sur la perception qu'ont les ménages de l'aisance dans laquelle ils vivent, ou de l'écart qui existe entre le revenu minimal qui leurs permettrait de joindre les deux bouts et leur revenu réel.

Les représentants de cette école (Hajenaars 1986, Kapteyn, Coleman, Willemse 1988) soulignent le rôle important que joue les perceptions des gens sur leurs situations économique. Ils estiment nécessaire de connaître l'opinion de la population sur les problèmes de la pauvreté et de la distribution de revenu.

Hajenaars affirme : «Quant à la pauvreté et le bien-être des gens, l'essentiel c'est cette sensation que les gens ont au sujet de leur situation personnelle. Si vous voulez que la ligne de la pauvreté soit la réflexion de l'opinion de la société, pourquoi ne pas demander ces opinions ? Et ne pas les utiliser dans la définition de la ligne de la pauvreté ? ».³⁴

Donc, la construction de la ligne de la pauvreté subjective type « Leiden » est basée sur l'estimation par les individus de revenu minimal dans des conditions concrètes. Cependant, l'approche donnée sous – entend une estimation du degré de satisfaction des individus par le niveau du revenu donné.

Pour ce faire, on utilise la fonction individuelle de la satisfaction du revenu (individual welfare function of income-WFI). Cette fonction mesure la relation entre le niveau de revenu estimé et le niveau de satisfaction, de bien-être.

Trois méthodes sont proposées pour le calcul de la ligne de la pauvreté subjective :

1- La première est élaborée par Van Praag (1968), sa mesure s'effectue en fonction des réponses à une question spéciale : la question de l'estimation des revenus (income evaluation question).

Prenons pour exemple une question posée lors de l'étude de l'Université de Wisconsin (USA 1984) " En un mois, quelle somme d'argent vous reste-t-il après paiement des impôts ?, à partir de quelle valeur considérez-vous que le revenu est suffisant pour vivre décemment ?, quel est l'état des revenus de votre ménage ?, ou estimez – vous que se trouve la barrière entre un niveau de vie mauvais, et un niveau de vie inacceptable ?, etc. . ».

La liste des réponses attendues est : totalement insuffisantes, mauvaises, assez bien...., pour chaque individu ayant répondu, on mesure la fonction individuelle de bien-être (utilité) qui a une forme log-normal de distribution.³⁵

2- Cette seconde méthode est basée sur l'estimation du niveau du revenu minimal, le revenu au-dessous duquel l'individu interrogé ne peut pas " joindre les deux bouts ". Ce revenu s'appelle le revenu individuel minimal. La ligne de pauvreté est définie comme l'intersection du revenu minimal déclaré et de revenu en réalité.

³⁴ -Ekatarina Kalugina & Boris Najman, « La Pauvreté en Russie : Perceptions subjectives et Evaluations Objectives », Paris 1, Février 2002, P4.

³⁵ Goedhart T, Halberstadt V, Kapteyn A, Van Praag B, « The Poverty Line : Concept and Measurement », The Journal of Human Resources, vol XII, 1987.

3- La dernière méthode de mesure subjective de la pauvreté est basée sur la question de l'échelle du bien-être : il est demandé à l'individu de se situer sur une échelle de plusieurs paliers de « pauvre » à « riche ». Comme par exemple, on peut citer les travaux de Ravallion (1999) et Loksins (2000) qui utilisent une telle question tirées de RLMS, ou l'individu se situe sur une échelle de 10 paliers selon la satisfaction de la situation financière de sa famille.

36

Parmi les avantages de ces approches : c'est que la ligne de la pauvreté subjective est définie, non pas à partir des estimations des statisticiens ou des politiciens, mais à partir d'une ouverture empirique fondée sur la question du revenu minimal ou d'une échelle du bien-être.

Selon quelques économistes, les approches de la mesure de la ligne de pauvreté subjective présentent néanmoins quelques défauts :

- Les réponses des individus peuvent être influencées par des facteurs divers, comme leurs attentes ou leurs habitudes.

- Ils peuvent également se situer par rapport à un niveau jugé moyen dans le pays, à un niveau jugé moyen dans un sous- groupe de référence (catégorie socioprofessionnelle).

Ou encore par rapport à un niveau jugé normal pour diverses raisons, comme le niveau des minima légaux. C'est pour cette raison que la valeur que la ligne de pauvreté subjective est presque toujours plus élevée que l'officielle, conçue le plus souvent à l'aide de la conception relative ou objective.

1-3-4 - Ligne de pauvreté internationale :

Cette ligne de pauvreté est souvent utilisée par les organismes internationaux (banque mondiale et autres organisations) et cela pour calculer le pourcentage de la population pauvre dans chaque pays du monde.

La ligne de pauvreté internationale est calculée sur la base d'un revenu minimum de 1 dollar américain par jour et par tête d'une année de référence 1985.

Cette ligne est souvent estimée en monnaie nationale, pour chaque pays du monde par un facteur de conversion appelé facteur en parité des pouvoirs d'achat (PPA).

Mais il faut remarquer qu'un seul seuil de pauvreté international ne peut mesurer d'une façon acceptable le degré de privation en besoin alimentaire pour tous les pays du monde.

En tenant compte de l'inflation qu'a subi les Etats-Unies d'Amérique entre les années 1985-1993, qui dépassent de loin l'ajustement porté à la norme internationale qui passe de 1 dollar en 1985 à 1,08 dollars US dans le Rapport sur le développement dans le monde de 2000/2001.

³⁶ Ekatarina Kalugina & Boris Najman, Op Cité, P 5.

Cette hausse modeste de la ligne de pauvreté internationale ne vient pas seulement de la négligence de tenir compte de l'inflation mondiale, "Mais parce que le PPA du dollars international a renforcé relativement les monnaies des pays pauvres dont les lignes de pauvreté sont incorporées à la ligne internationale."³⁷

Tableau 1 : Pourcentage de Population vivant avec un revenu inférieur à 1,08 Dollars par jour de 1993

Régions/pays	1981	1990	2001	Estimation 2015
- Asie de l'est et pacifique	57,7	29,6	14,9	14,8
- Chine	63,8	33,0	16,6	16,5
- Asie de Sud.	51,5	41,3	31,1	20,7
- Inde.	54,4	42,1	34,7	21,1
- Afrique subsaharienne.	41,6	44,6	46,9	22,3
- Amérique Latine.	15,7	16,3	13,5	8,2
- Moyen Orient et Afrique du Nord	14,2	13,9	10,2	7,0

Source : Garbis Iradian, « Inequality, Poverty, and Growth : Cross Country Evidence » IMF Working Papers Washington, USA, February 2005, P 23.

Section 4 : Profil de pauvreté

Un profil de pauvreté est un outil de comparaison de pauvreté, montrant comment cette phénomène varie selon des sous-groupes d'une société donnée : catégorie socio-professionnelle, secteur d'emploi, région de résidence etc.

Un profil de pauvreté peut être extrêmement utile, notamment pour monter l'incidence des changements structurels sur la pauvreté globale (à l'échelle nationale ou mondiale). Par exemple, si le profil de la pauvreté montre qu'il y a beaucoup plus de pauvres dans le milieu rural que dans le milieu urbain, il s'ensuit que les politiques qui doivent être mises en oeuvre, visant à améliorer les conditions de vies des agriculteurs auront probablement pour effet de réduire la pauvreté dans ce milieu en particulier et au niveau national en général.

³⁷ Angus Deaton, « Counting The World's Poor : Problems and Possible Solutions », The World Bank Research Observer, Vol .16 , N° 2 , P 127 .

1-4-1- Définitions du profil de pauvreté :

La première définition est celle retenue par la banque mondiale (1993) :

" Le profil de la pauvreté est un dispositif analytique qui permet de résumer l'information sur les sources de revenu , les modèles de consommation, les activités économiques et les conditions de vies des pauvres " .³⁸

La deuxième définition est celle de Ravallion (1996) :

" Le profil de pauvreté est un modèle statistique qui explique l'écart de revenu par rapport à la ligne de pauvreté par différentes caractéristiques observables du ménage ."³⁹

De ces deux définitions , il apparaît que le profil de pauvreté est un outil important qui permet d'identifier les couches pauvres de la société , leurs emplacements , les caractéristiques qui sont les leurs ainsi il se présente comme un moyen incontournable dans la comparaison et de diagnostic.

1-4-2- Les composantes du profil de pauvreté :

Dans cette optique le Handbook de la banque mondiale sur la pauvreté suggère une liste de questions destinées à éclaircir le profil de la pauvreté :⁴⁰

- Quelle est la ligne de pauvreté ?
- Combien de personnes sont pauvres et extrêmement pauvres ?
- Quelle est l'ampleur de l'écart de pauvreté ?
- Quelle est la distribution du niveau de vie parmi les pauvres ?
- Les pauvres sont-ils localisés majoritairement dans les zones rurales ou urbaines ?
- Y a-t-il eu récemment une migration des pauvres vers les zones urbaines ?
- La pauvreté est-elle corrélée avec le sexe, la race ou les caractéristiques ethniques ?
- Quelles sont les principales sources de revenu des pauvres ?
- Quelle est l'importance du chômage et de sous-emploi parmi les pauvres ?
- Quels sont les biens importants dans la consommation des pauvres ?
- Quel est le statut des pauvres en matière d'éducation, de santé et de nutrition ?
- Quelles sont les caractéristiques de fécondités des pauvres ?
- A quels services publics les pauvres ont-ils accès ? Quelle est la qualité de ces services ?
- Quels sont les actifs : terre, logement, monnaie, possédés par les pauvres ?
- Ont-ils une sécurité d'accès aux ressources naturelles ?
- Les revenus des pauvres sont-ils variables ?.

³⁸ Banque mondiale (1993b) : Poverty reduction. Handbook, Washington, Banque mondiale.

³⁹ Martin Ravallion , « Issues in Measuring and Modelling Poverty », The Economic Journal, Vol 106, 1996 , p.1323.

⁴⁰ Banque mondiale (1993b) : Poverty reduction. Handbook, Washington DC, Banque mondiale 1993.

En principe, lorsque l'information est disponible, le profil de pauvreté devrait identifier les caractéristiques majeures de production et de consommation des pauvres :

- la population pauvre des zones rurales : propriétaires de terres agricoles, propriétaires de cheptels, salariés agricoles ou non agricoles.
- la population pauvre de la zone urbaine : les strates des salariés, les travailleurs dans les différents secteurs formels et dans les secteurs informels, les chômeurs.

De même, les indicateurs de niveau de vie des pauvres : éducation, nutrition, mortalité infantile, soins, etc. sont nécessaires de manière à appréhender la pauvreté et le degré d'accès aux services publics : transport public, eau potable, sanitaire etc.

Une décomposition de la pauvreté par région est également nécessaire afin d'identifier les potentialités productives et les facteurs environnementaux.

Remarque :

Une remarque qu'il est important de signaler, c'est le caractère statique du profil de pauvreté.

Or, les changements des caractéristiques des pauvres dans le temps, les modifications des comportements qui leur sont liées doivent aussi être considérés. Par exemple, des changements à long terme comme les migrations ou la dépendance croissante à l'égard du travail salarié inhérente à la rareté accrue de terre, impliquent une réévaluation du profil de pauvreté à intervalles réguliers. ⁴¹

De même les changements de comportements de la société à court terme sont importants. Par exemple lorsque on remarque une augmentation des prix de quelques biens de consommations de premières nécessités, le comportement des consommateurs (pauvres) est intéressant à remarquer car c'est une occasion de découvrir les biens de substitutions que choisit cette catégorie de la population vulnérable.

1-4-3- L'aspect multidimensionnel de la pauvreté :

Sur le plan conceptuel un consensus s'est dégagé, depuis quelques années déjà, affirmant que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel. Certaines indicateurs sociaux apportent une information qui n'est pas reflétée par l'approche monétaire d'évaluation de la pauvreté.

Nous savons déjà que l'approche utilitariste prône l'utilisation de la fonction d'utilité en tant que résumé statistique du bien être.

Au sein de cette approche unidimensionnelle, le revenu est supposé représenter un bon indicateur du niveau de vie. Toutefois cette approche monétaire paraît incapable de capturer les différents aspects de la vie humaine.

⁴¹ Lachaud J.P., « Pauvreté et Marché de Travail au Bénin : quelques éléments d'analyse », document de Recherche N° 6, C.E.D., Bordeaux IV, France, P 22.

La diversification des formes de pauvreté : la malnutrition, des conditions de logements indécents, situation d'insécurité et manque de liberté, etc. montre que les aspects sociaux doivent être pris en considération conjointement aux aspects économiques .

En d'autres termes " être pauvre ne signifie pas seulement, avoir un revenu et une consommation trop faible, mais aussi ne rien avoir en suffisance, qu'il s'agisse de l'instruction, de la nutrition et d'autres aspects de développement humain" ⁴².

L'approche des capacités développée par Amartya Sen est venue enrichir le modèle standard en incorporant dans le bien être des éléments relatifs à la qualité de l'existence humaine .Une analyse de la pauvreté en tant que phénomène multidimensionnel peut tirer profit du cadre apporté par l'approche de Sen.

Ainsi, la problématique n'est pas de répertorier les individus selon que leur revenu est en dessous ou en dessus d'une ligne de pauvreté. Il s'agit désormais de détecter les facteurs à l'origine de la privation connue par certaine catégorie de la population.

La mise en pratique de la théorie des capacités a connu un rythme croissant depuis la publication du rapport mondial sur le développement humain en 1990.

Ceci a entraîné un développement parallèle des mesures de pauvreté multidimensionnelle permettant, comme dans le cadre unidimensionnel, d'évaluer l'ampleur de la pauvreté et mener des comparaisons dans le temps et dans l'espace. ⁴³

Plusieurs indicateurs multidimensionnelles ont été proposés par le programme des nations Unies pour le développement (PNUD) dont :

- L'indice de Développement Humain (I DH).
- L'indice de Pauvreté Humaine (I PH).
- L'indice de Pénurie des Capacités (I PC).

Cependant , parmi les critiques adressés à ces indicateurs (et d'autres) , c'est le fait que ces derniers se basent sur un choix arbitraire des poids accordés aux différents indicateurs de la pauvreté et des formes fonctionnelles utilisés en agrégeant ces indicateurs . ⁴⁴

Pour palier à cette insuffisance plusieurs contributions ont été faites. Une lecture des différentes contributions à cette littérature permet de distinguer trois approches :

⁴² Rapport Mondial sur le Développement Humain (RMDH) , 2000.

⁴³ Ayadi Mohamed, Chtioui Naouel , El Lahga Abderahmane , « Analyse Multidimensionnelle de Pauvreté en Tunisie , entre 1988 et 2001 , par une approche non monétaire », Document de travail , Université de Tunis , Mai 2005, P 3 .

⁴⁴ Asselin. L-M , « Multidimensionnel Poverty : composite Indicator of Multidimensional Poverty . », Institut de Mathématique Gauss , Québec , 2002 .

1- Approche axiomatique de généralisation : qui consiste en une extension au contexte multidimensionnel, de certaines mesures développés dans le cadre de la pauvreté engendré par le revenu (Bourguignon et Chakravaty 1998 ,2002), de l'ordre de la pauvreté (Bourguignon et Chakravaty 2002) et de la dominance stochastique (Duclos et al .2001) .Ces travaux se basent sur l'approche axiomatique pour définir les propriétés d'un indice composite et sur une mesure de pauvreté composite se rapportant à un seuil de pauvreté primaire de la pauvreté. Cependant ces indicateurs et les indices qui en résultent sont utilisables seulement pour ce type d'indicateur.⁴⁵

2- Approche floue de pauvreté multidimensionnelle : basée sur la théorie des ensemble flous pour la construction des mesure .En 1990, (Ceroli et Zani) développent une première méthode fondée sur les ensembles flous. Approfondie en 2002 par (C.Dagum) dans son « Programme Méthodologique de Recherche », elle permet d'identifier les dimensions dominantes de la pauvreté et de fournir les éléments nécessaires à l'élaboration de politiques socio-économiques visant à réduire cet état.⁴⁶

La pauvreté d'une personne est identifiée par son degré d'appartenance aux sous ensembles flous et ceci respectivement à chacun des attributs de la pauvreté .Le degré d'appartenance est déterminé par le degré de possession de l'attribut qui peut prendre la valeur 1, ou la valeur 0, ou des valeurs appartenant à l'intervalle [0,1].

3- Approche consistante de la pauvreté multidimensionnelle : qui se base sur deux étapes, elle définit un indicateur composite pour chaque unité de la population, qui servira à classer les différents individus selon leurs niveaux de pauvreté multidimensionnelle et servira à l'évaluation dans un deuxième temps de l'indice de pauvreté.

Dans l'étape de calcul de l'indicateur de bien-être on utilise la technique de l'analyse factorielle .

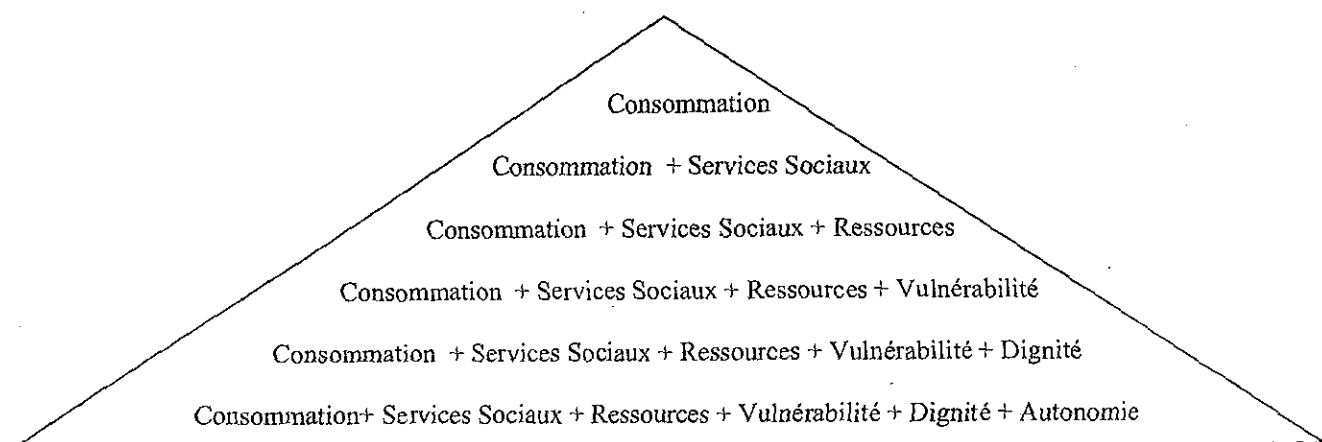
Cette approche sert aussi à faire un choix optimal des dimensions pertinentes de la pauvreté tout en évitant la redondance de l'information.⁴⁷

⁴⁵ Ayadi Mohamed, Chtioui Naouel, El Lahga Abderahmane, « Analyse Multidimensionnelle de la Pauvreté en Tunisie , entre 1988 et 2001 , par une approche non monétaire », Op. Cité , P4.

⁴⁶ Pi Alperin .Maria Noel & al , « Mesure Multidimensionnelle de la Pauvreté en Argentine », Document de recherche , Laboratoire LAMETA , Montpellier I . France, 2005 , P 2 .

⁴⁷ Ayadi Mohamed & al , Op. Cité , P 4 .

Figure 2 : L'extension progressive du champ thématique de la pauvreté



Source : Killick T. et alii, 2000.

Le schéma ci-dessus résume, l'évolution et même la métamorphose du concept de la pauvreté, de son aspect premier unidimensionnel en l'occurrence la consommation : qui présente le besoin fondamental de survie de l'être humain, à des formes plus complexes ; en intégrant des critères de services sociaux c'est-à-dire : le droit à l'éducation, au soins et le logement.

La privation sociale élargit le concept de pauvreté pour intégrer d'autres dimensions, ou carrément une ouverture thématique de ce concept.

L'une des conséquences de cette ouverture est d'établir la jonction avec des courants plus sociologiques ou anthropologiques de la pauvreté, centrés sur la notion d'exclusion sociale. Certaines populations se voient marginalisées du mode de vie dominant ou considéré comme socialement acceptable.⁴⁸

La base du pyramide confirme ces métamorphose , étant donné quelle comporte des dimensions beaucoup plus nombreuses , et qui relèvent de tous les conditions de vie de l'être humain , on trouve : la consommation, services sociaux , ressources , vulnérabilité dignité et autonomie.

Certains économistes, affirme que " dans ces conceptualisations de plus en plus multidimensionnelles, la pauvreté est regardée en tant qu'un process, plutôt comme un concept statique. "⁴⁹

⁴⁸ Razafindrakoto Mireille & Roubaud François, « Les Multiples Facettes de la Pauvreté dans un Pays en Développement : Le Cas de Capitale Malgache », Document de Travail .DT/2001/07 , DIAL .France , 2001 , P 8 .

⁴⁹ Cagatay Nilufer , « Gender and Poverty » , UNDP , May 1993 , P5 .

Section 5 : Mesures de Pauvreté

Introduction :

La mesure de pauvreté est une phase très importante pour l'analyse de ce phénomène. Pour atteindre cet objectif, nous devons faire face à certains problèmes méthodologiques liées à deux phénomènes relatives à :

- l'identification effective des pauvres.
- l'agrégation des situations individuelles en un indicateur synthétique.

Le problème d'identification de pauvreté est d'une importance capitale, à cet effet, deux méthodes d'identification des pauvres peuvent être mis en évidence :

- La première méthode semble la plus simple, elle consiste à affirmer si une personne ou un ménage ne consomme pas l'un ou plusieurs des biens qui composent le panier de bien de consommation dits minimum. Si tel était le cas, alors nous pourrions en déduire que cette personne est pauvre. Cette méthode est considérée par les économistes comme la méthode directe. Elle ne fait appel à aucune notion de revenu ou de ligne de pauvreté. (un exemple de cette méthode se trouve chez Mayer et Jenks 1989, ou encore Desai et Shah 1988).⁵⁰
- La seconde méthode est indirecte, dite encore la « méthode de revenu ». Dans cette approche, la première étape est de définir une ligne de pauvreté : cette ligne de pauvreté représente un revenu qui doit suffire à acquérir l'ensemble des biens de consommation composant le panier minimum défini précédemment. Il faut remarquer par ailleurs, que cette définition permet plusieurs méthodes pour déterminer les lignes de pauvreté. Ensuite seront identifiés comme pauvres toutes personnes dont le revenu est inférieur à la ligne de pauvreté.

Donc, il est clair que la première méthode est certainement la meilleure, car celle-ci ne repose sur aucune approximation ni hypothèse sur les comportements de consommation des ménages. Ainsi, la méthode de revenu ne serait qu'une seconde méthode utilisable dans le cas où nous ne disposerions pas de données sur la consommation des ménages, pour une raison ou une autre, comme c'est exactement notre cas, dans le travail de recherche que nous menons dans cette thèse.

⁵⁰ - MAYER, S. E. et C. JENKS (1989) Growing up in poor neighborhoods - How much does it matter. *science*, (4897): 1441-1445.

- DESAI M. et A. SHAH, 1988, An econometric approach to the measurement of poverty, Oxford Economic Papers, vol. 40, p 505-522.

Toutefois, les avantages de la méthode de revenu sont également très importants. Par rapport à la méthode directe, la méthode de revenu permet de prendre en compte le tempérament des ménages ou des individus.

De plus, la méthode du revenu à l'avantage de rendre mesurable la distance entre le revenu de l'individu ou du ménage et la ligne de pauvreté.

Les constatations que nous avons faites sur ces deux méthodes ont conduit Sen (1979) à dire que, loin d'être alternatives, elles auraient plutôt tendance à se compléter. Ces deux méthodes représenteraient en fait deux conceptions différentes de la pauvreté.

La méthode directe identifie ceux qui ne consomment pas assez selon les conventions établissant les besoins minimums, alors que la méthode du revenu distingue ensuite ceux qui n'ont pas la capacité financière de consommer ces biens de ceux qui ne veulent pas.

Nous noterons que la grande majorité des études sur la pauvreté utilisent la méthode de revenu avec construction d'une ligne de pauvreté séparant les pauvres des non-pauvres. Ceux-ci dit, même si l'arbitrage entre absolue/relative et directe/indirecte est opéré, il reste encore à définir le revenu qui est pris en compte dans le calcul du seuil de pauvreté.

1-5-1: Incidence de Pauvreté (Head Count Ratio) :

Appelé aussi ratio de la pauvreté, c'est l'indice de la pauvreté le plus simple à utiliser. Il mesure l'incidence de la pauvreté, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de ménages ou d'individus pauvres et le nombre total de ménages ou d'individus.

Si on représente par H la ration de la pauvreté (head count ratio), on peut écrire :

$$H = q / n.$$

H : Head count ratio.

q : nombre de ménages ou de personnes pauvres.

n: nombre total des ménages ou d'individus.

L'interprétation de cet indice ne pose pas de difficultés. Par exemple, si $H = 0,30$, cela signifie que 30% de la population est pauvre.

Toutefois, cette mesure est indifférente à la position des individus ou des ménages par rapport à la ligne de pauvreté. De ce fait, cet indicateur n'est pas en mesure d'indiquer un recul de bien-être pour les individus ou les ménages qui étaient pauvres.

L'indice d'intensité de la pauvreté a été critiqué par de nombreux, notamment par A Sen (1976), car il s'attache spécialement au nombre de pauvres et non pas à l'étendue de la pauvreté.⁵¹

⁵¹ Wetta Claude & al, « le profil d'inégalité et de pauvreté au Burkina Faso », Cahier de Recherche No : 00-02, Université Laval CREFA, Décembre 1999, P 16.

Ainsi si une personne pauvre devient encore plus pauvre, cela ne change en rien la valeur de cette ration, du moment où le nombre de pauvres par rapport au nombre total de la population n'a pas changé.

En fait, trois aspects essentiels devraient être mesurés par les indices de pauvreté : ⁵²

- le premier aspect est l'incidence, c'est-à-dire le nombre des individus ou des ménages qui se trouvent sous une ligne de pauvreté bien définie.
- Le deuxième aspect c'est l'intensité, qui explique la profondeur de la pauvreté ainsi que l'incidence.
- Le troisième aspect est la sévérité du phénomène, car c'est l'élément qui reflète la dimension souvent cachée, il s'agit de l'inégalité parmi les pauvres.

Selon certains économistes, les aspects précédents sont une partie intégrale de ce que est appelé "le nouveau consensus autour de la pauvreté (New consensus about poverty) suite au besoin d'une meilleure mesure de la pauvreté. ⁵³

1-5-2 L'écart de la pauvreté (Poverty Gap) :

La profondeur de la pauvreté indique l'écart entre le seuil de pauvreté et les dépenses moyennes des pauvres. Il est indispensable car il permet de donner une meilleure mesure de la pauvreté.

Pour un nombre de pauvres constant, plus le niveau des dépenses moyennes des pauvres est inférieur au seuil de pauvreté, plus la profondeur de la pauvreté est grande. ⁵⁴

Sa formule est :

$$PP = (1/n) \sum_{i=1}^q [(Z - Ri)/Z] = H I. \text{ avec } i = 1..q.$$

$$I = (1/q) \sum [(Z - Ri)/Z], \text{ avec } i = 1..q; \text{ ou :}$$

PP : La profondeur (ou écart) de la pauvreté.

Z : La ligne de Pauvreté.

Ri : Revenu moyen des individus ou des ménages pauvres.

I : Ratio d'écart de revenu.

De ce fait, on ne s'attache pas exclusivement au nombre de pauvres mais à l'étendue de la pauvreté. En effet avec le ratio de la pauvreté (H), si un ménage ou un individu est très pauvre, il n'en sera pas tenu compte.

Ainsi, la profondeur de la pauvreté appréhende l'écart proportionnel moyen de revenu ou de consommation par rapport à la ligne de pauvreté, et on ne considère pas les revenus de ceux qui ne sont pas pauvres.

⁵² Sébastien L.Coté, « Statistical inference, Poverty and inequality measurement », Université de Laval, Canada, Janvier 2000.

⁵³ Lipton Michael, « Poverty, Are there holes in the consensus », World Development, 25(7), P. 1003, 1997.

⁵⁴ Wetta Claude & al, Op. cité, P 16.

En d'autres termes, cet indice équivaut à la moyenne des écarts de revenu des pauvres exprimés en tant que pourcentage de la ligne de pauvreté. De ce fait, l'indice de la profondeur de la pauvreté peut prendre en compte le degré de pauvreté de ces catégories de la population, et reflète à la fois l'incidence de la pauvreté (H) et son intensité (I).

Exemple : Soient les données suivantes :

$$H1 = 0,30 ; PP1 = 0,1.$$

Dans ce cas, le rapport I donné par la relation suivante : $I1 = PP1 / H1 = 0,1 / 0,3 = 0,33$
I, qui représente l'écart entre le seuil de la pauvreté et le revenu moyen est de 0,33, cela veut dire que l'écart entre la ligne de pauvreté et le revenu (ou la consommation) est de 33 % de la ligne de pauvreté.

Et puisque $R / Z = 1 - (Z - Ri) / Z$, on a le revenu moyen des pauvres équivaut aux :

$$2/3 (1 - 0,33) = 0,67 \text{ de la ligne de pauvreté. }^{55}$$

D'un autre, le P.P peut mesurer, le montant de revenu qui doit être transféré aux pauvres de manière à éradiquer complètement la pauvreté.

1-5-3 L'indice F.G.T (Foster, Greer & Thorbecke)

Puisque la mesure de la pauvreté, est liée au phénomène d'agrégation, d'où se développe l'importance de ces indices développés par Foster, Greer et Thorbecke (FGT 1984).

Ces indices ont la forme générale suivante : ⁵⁶

$$P \alpha = (1/n) \sum_{i=1}^q [(Z - Ri) / Z]^\alpha, \text{ avec } \alpha \geq 0$$

Ou :

Z : Ligne de pauvreté.

Ri : revenu/dépense de la i^{ème} personne au dessous de la ligne de pauvreté.

n : Population totale.

q : nombre de personnes au-dessous de la ligne de pauvreté.

α : le degré d'aversion ou de préoccupation causé par cet écart par rapport à la ligne de pauvreté

$P \alpha$ est simplement la moyenne pour l'ensemble de la population d'une mesure individuelle de la i^{ème}, individu qui prend le valeur $(1 - Ri / Z)^\alpha$, pour les pauvres et 0 pour les non pauvres.

⁵⁵ Lachaud J.P, document de travail N° 31, Op. cité, PP 5-6.

⁵⁶ Lachaud J.P, Document de recherche N° 31, Op. Cité, P 5.

La mesure de P_α vérifie les propriétés suivantes :

- La propriété de monotonie pour $\alpha > 0$.
- la propriété de transfert si $\alpha > 1$.
- La propriété de transferts décroissants si $\alpha > 2$.

Le choix du paramètre α dépend du poids relatif qui est accordé aux individus les plus pauvres et peut .En pratique , les mesures les plus fréquemment utilisées dans la littérature appliquée correspondant aux valeurs 0,1,2 .

Donc nous avons trois cas :

1- Pour $\alpha = 0$, on a donc $P_0 = q / n = H$, on trouve la mesure de l'incidence (Head Count Ratio)

2- Pour $\alpha = 1$, on a $P_1 = (1/n) \sum_{i=1}^q [(Z - R_i)/Z] = H I$,

C'est la mesure de l'écart de pauvreté, un même poids est accordé à tous les individus, indépendamment de leur distance au seuil de pauvreté. ⁵⁷

En d'autres termes, P_1 prend en compte le degré de pauvreté des pauvres, et reflète à la fois l'incidence de la pauvreté H et son intensité I .

A cet égard, on peut remarquer qu'on peut déduire le rapport $I = P_1/P_0$, qui représente l'écart entre le seuil de pauvreté et le revenu moyen des pauvres en terme de la ligne de pauvreté.

3- Pour $\alpha = 2$, on a $P_2 = (1/n) \sum_{i=1}^q [(Z - R_i)/Z]^2 = H (I^2 + (1-I^2) C_p^2)$.

Où C_p est le coefficient de variation du revenu des pauvres.

Le poids donné à un individu i est proportionnel à son écart au seuil de pauvreté, donc cet indice propose une combinaison des mesures élémentaires de la pauvreté, l'inégalité étant évalué à l'aide du coefficient de variation .

P_2 mesure la sévérité de la pauvreté, elle nous renseigne sur l'étendue de l'écart moyen entre le revenu des pauvres et les seuils de pauvreté

En conclusion l'intérêt des indices issues de la famille des mesures proposés par Foster, Greer et Thorbecke est de permettre à l'utilisateur de spécifier α , et par conséquent de sélectionner un indice qui reflète son aversion pour la pauvreté.

L'interprétation des indices ou $\alpha > 1$, est moins intuitive que pour P_0 ou P_1 , mais les principes sont les mêmes.

Une valeur de P_2 de, $A=0,15$ et $B= 0,30$; signifie une plus grande sévérité de la pauvreté pour le cas B. ⁵⁸

⁵⁷ Ponty Nicolas, « Mesurer la Pauvreté, dans un Pays en Développement », Statéco N° 90-91 , Août - Décembre 1998 , Paris , PP 60-61 .

⁵⁸ Ponty Nicolas « Mesurer la Pauvreté , dans un Pays en Développement »,OP.cité , P58.

L'intérêt de cette méthode est donc d'ordonner les distributions d'une meilleure manière que les approches alternatives, et non les nombres précis obtenus. Le tableau ci-dessous, résume les différentes mesures de $P\alpha$, selon Grootaert (1995) ⁵⁹

Tableau 2 : L'évolution de la pauvreté en Cote d'Ivoire.

Ligne de pauvreté 128 600 FCFA	1985	1986	1987	1988
P0	0,300	0,299	0,348	0,459
P1	0,098	0,082	0,101	0,142
P1	0,045	0,030	0,043	0,063

Source : Grootaert C (1995), in « Mesurer la pauvreté dans un pays en Développement », Op.cité, P61.

Le tableau montre, que l'incidence de la pauvreté (P0) est stabilisée durant la période (1985-1986), ou moment les ressources affectés à son élimination, s'est diminuer pour l'année 1986, puis a repris pour les années qui viennent. Mais, l'interprétation de P3, se complique du moment ou la sévérité de la pauvreté devient de plus et plus importante à partir de 1988.

1-5-4 Indicateur de Sen :

L'approche axiomatique des mesures de pauvreté a été initiée par Amartya Sen (1976). Dans son développement de cette mesure, Sen propose d'abord une mesure agrégée générale de la pauvreté par la somme pondérée des écarts individuels au seuil de pauvreté. ⁶⁰

$$P_i = A_i(y, Z) \sum_{i=1}^q g_i v_i(y, Z)$$

La pondération de v_i de l'écart du seuil de pauvreté de l'individu i dépend de l'ensemble de la distribution des revenus R_i , et non de seul revenu individuel. En conséquence l'invariance additive de la mesure agrégée n'est pas retenue.

Le cadre formel proposé par Sen s'écarte ainsi du courant utilitariste, pour lequel le bien-être agrégé peut être déduit de la simple somme des utilités individuelles.

La mesure agrégée proposée est alors fondée à partir de trois axiomes suivants : ⁶¹

- Axiome C : *classement ordinal de privation relative*.

La pondération v_i affectée à l'écart relatif de pauvreté de l'individu i est égale à son rang dans le classement décroissant de bien-être des pauvres.

⁵⁹ Grootaert. C, « Structural change and poverty in Africa : a Decomposition Analysis for cote d'Ivoire », Journal of development Economics, Vol47, P375-401.

⁶⁰ Sen A, « Poverty : An ordinal approach to Measurement » Econometrica . Vol 44, N° 2, 1976, p 19-231 .

⁶¹ Ponty Nicholas , OP. Cite ,p59.

- Axiome M : *Monotonie du bien-être par rapport au revenu.*

Si le revenu le revenu y_i d'un individu est plus élevé que celui d'un individu j , alors son bien-être est également supérieur.

- Axiome N : *Normalisation de privation absolue.*

Si tous les pauvres disposent du même revenu, alors la mesure de pauvreté est égale au produit de l'incidence et de l'intensité moyenne de la pauvreté soit HI.

Avec l'axiome C, une pondération plus importante est affecté aux plus pauvres et par ce biais, la mesure proposée par Sen prend donc en compte l'inégalité parmi les pauvres.

Sen (1976) justifie son choix d'une pondération sur le rang par l'idée que l'appréciation de la situation de la pauvreté est relative à la situation des autres individus : " plus d'une personne est placée en bas de l'échelle du bien-être, plus son sentiment de pauvreté est important, et son rang parmi les pauvres doit être pris pour indiquer la pondération à appliquer à son écart relatif de pauvreté ".⁶²

Dans cette approche le bien-être de différents individus peut être comparé et ordonné mais leur différence n'est pas quantifiable.

L'axiome M, apparaît plus restrictif, du moment ou il conduit à classer les individus sur leur revenu monétaire.

Combiné avec l'axiome C, il permet de déduire la pondération $v_i(y, z)$, affecté à l'écart de pauvreté d'un individu i . Celle ci est égale à son rang dans l'ordre décroissant du revenu des pauvres, soit :

$$v_i(y, z) = q + I - i.$$

La formule générale de l'indice de Sen est donnée par :

$$S(y, z) = H [I + (I - I) G_p]$$

Où :

G_p : coefficient de Gini.

I : ratio d'écart de revenu des pauvres.

Cette mesure apparaît en fait comme le produit HI, corrigé du terme $H (I - I) G_p$, afin de tenir compte de l'inégalité parmi les pauvres.

En fait, l'inégalité a un poids d'autant plus important dans la mesure de Sen que le revenu moyen des pauvres est proche du seuil de pauvreté.

⁶² Sen A , « Poverty : An ordinal approach to Measurement » *Econometrica* , Vol 44, N° 2, 1976, p 19-231

Indice de Sen & Shorrocks :

L'indice de Sen - Shorrocks a été développé par Shorrocks en 1995.

Ce dernier a montré qu'il y a une violation de quelques propriétés sur la base desquelles s'est construit l'indicateur de Sen. Il a montré comment cette violation de la propriété sur les transferts résulte de l'axiome N de normalisation et de l'hypothèse implicite de discontinuité.

Il propose alors de postuler la continuité de la mesure, et la rendre égale à l'intensité lorsque l'inégalité est nulle et que tous les individus sont pauvres.

En d'autre terme, il s'agit de dire que : " le principe d'une mesure de la pauvreté devrait toujours enregistrer une hausse de pauvreté toutes les fois qu'un transfert pur de revenu est réalisé d'un individu au dessous de pauvreté à un autre de revenu supérieur ".⁶³

La formulation mathématique est :

$$SH(y, Z) = H.PP (1+G(x)).$$

Où :

SH : l'indice de Sen Shorrocks.

Y : le revenu moyen.

Z : la ligne de pauvreté.

PP : profondeur de pauvreté.

G(x) : coefficient de Gini.

L'introduction de l'algorithme népérien nous permet d'avoir l'expression suivante :

$$\text{Ln } P(y, Z) = \text{Ln } H + \text{Ln } (PP) + \text{Ln } (1+G(x)).$$

Où l'expression $\text{Ln } (1+G(x))$, est une approximation de $G(x)$ basée sur la série d'expansion de Taylor du premier ordre.

1-5-5 Indice de Kakwani :

Parmi les tentatives récentes de décomposition des variations de la pauvreté, celles les plus rigoureuses sont d'une part, la méthode de Datt et Ravallion et d'autre part la méthode de Kakwani.

La méthode de Datt et Ravallion (1991), propose une décomposition des variations de la pauvreté permettant de distinguer et de calculer l'importance relative de l'effet de croissance et de l'effet de redistribution.

Dans cette optique la variation de la pauvreté est décomposée en une somme de trois éléments qui sont :⁶⁴

⁶³ Obserg Lars & Xu Kuan, « Poverty Intensity :How Well do Canadian Provinces Compare ? » , Canadian Public Policy, Vol XXV, N°2 ,1999.

⁶⁴ Datt.G & Ravallion M , « Growth and Redistribution Components of Changes in Poverty Measures .A Decomposition with Application to Brazil and India in the 1980's . » , World Bank LSMS , Working Papers 83 , Washigton 1991 .

- Un effet "croissance" qui permet de capter la variation de la pauvreté qui aurait été observé si la courbe de Lorenz ne subissait pas de modification (c'est la variation de la moyenne des revenus à courbe de Lorenz constante à une date donnée).

- Un effet inégalité : ou composante de redistribution , qui montre la variation de la pauvreté qui aurait été observé en raison d'une modification de la courbe de Lorenz, alors que la moyenne des revenus est constante à une date donnée .

- Un résidu : qui représente le terme d'interaction entre les effets de croissance et les effets de redistribution.

Kakwani (1997) propose une structure axiomatique permettant d'étudier le fondement éthique des indices de pauvreté en fonction de l'objectif social.

Il propose le critère suivant pour tester la compatibilité entre l'amélioration des bien-être social et la réduction de la pauvreté .ce critère de compatibilité implique qu'une augmentation de bien-être social conduit à une réduction de la pauvreté, tandis qu'une baisse de bien-être social entraîne une augmentation de la pauvreté et vice-versa.

Par conséquent l'indice de pauvreté doit admettre une structure satisfaisant les trois axiomes suivants : ⁶⁵

- Axiome 1 : $\mu_1 > \mu_2 \Rightarrow P [z, \mu_1, L(p)] < P [z, \mu_2, L(p)], \forall z, \mu, p.$

Où :

μ :le revenu moyen par tête .

z :le seuil de pauvreté.

$L(p)$: inégalité relative captée par la courbe de Lorenz

Cet axiome veut dire que la croissance économique entraînera toujours une réduction de la pauvreté tant que l'inégalité reste inchangée.

- Axiome 2 : $L_1(p) \geq L_2(p) \Rightarrow P [z, \mu, L_1(p)] \leq P [z, \mu, L_2(p)] ; \forall z, \mu, p.$

En d'autres termes, toute réduction de la pauvreté relative ne doit pas entraîner une augmentation de la pauvreté. Ou encore : toute augmentation de l'inégalité relative ne doit pas entraîner une diminution de la pauvreté.

- Axiome 3 : $P [z, \mu, L(p)] \geq P [z, \mu, p] \geq 0 ; \forall z, \mu, p.$

Cet axiome exige que l'indice de la pauvreté corresponde à une valeur minimale lorsque le revenu est également réparti. Dans ce cas, la fonction de bien-être est égale à $p/2$

⁶⁵ -Essama-Nssah. Boniface, « Inégalité, Pauvreté et bien-être social : Fondement analytiques et normatifs », De Boeck Université, P158-161 .

Sur la base de ses axiomes Kakwani montre qu'un indice de pauvreté noté θ , est une fonction des trois éléments à savoir : le seuil de pauvreté z ; le revenu (ou dépense) moyen par tête d'habitant (μ), et l'inégalité de revenu captée par la courbe de Lorenz $L(p)$. Donc :

$$\theta = f[z, \mu, L(p)] \quad (1)$$

Où $L(p)$ est la proportion du revenu détenue par les plus pauvres en pourcentage de la population.

Si l'inégalité est mesurée par la courbe de Lorenz, toute modification de cette courbe induira une variation de l'inégalité.⁶⁶

Considérons une courbe de Lorenz caractérisée par les k paramètres m_1, m_2, m_k . Alors les modifications de cette courbe seront attribuées à la variation s des paramètres et on aura :

$$dL(p) = \sum \frac{\delta L(p)}{\delta m_i} \delta m_i. \quad (2)$$

Ainsi, à partir de l'équation (1), si le seuil de pauvreté (Z) reste constant, alors une modification de la pauvreté pourrait être représentée par :

$$d\theta = \frac{\partial \theta}{\partial \mu} d\mu + \sum_{i=1}^k \frac{\partial \theta}{\partial m_i} dm_i \quad (3)$$

Cette relation décompose la variation de la pauvreté en deux éléments :

- l'effet de croissance obtenu en maintenant la distribution du revenu constante.
- l'effet de distribution de revenu, obtenu en gardant inchangé le revenu total.

Le premier terme du deuxième membre de l'équation (3) est appelé : "l'effet de croissance pure.

Le second terme représente : " l'effet d'inégalité " .

Si la croissance économique est positive, alors l'élément de croissance pure sera négatif, et vice-versa. Cette approche permet à l'utilisateur de calculer ces deux effets en utilisant une seule base de données.

⁶⁶ Kakwani N (1993) , « Poverty and Economic Growth with Application to Cote d'Ivoire » , Review of Income and Wealth , 39, 121-139) .

Afin de spécifier les deux effets précédents en prenant en considération un indice de pauvreté, Kakwani suppose par la suite que le revenu X d'un individu est une variable aléatoire de fonction de densité $f(X)$ et de fonction de répartition $F(X)$.⁶⁷

A partir de la classe des mesures de la pauvreté (possédant les propriétés d'additivité et de séparabilité), dénoté par θ et donnée par :

$$\theta = \int_0^z P(Z, X) f(X) dX. \quad (4)$$

Kakwani développe une expression de l'élasticité de θ par rapport au revenu moyen par tête donnée par :

$$\eta_\theta = \frac{1}{\theta} \int X \frac{\partial P}{\partial X} f(X) d(X). \quad (5)$$

Qui est toujours négative, car $(\partial P / \partial X) < 0$.

La deuxième composante de l'équation (3) relative d'inégalité est plus complexe à examiner car cette dernière peut varier de différentes manières.

Dans ces conditions, et supposant que la croissance économique augmente le revenu moyen d'une population et peut à la fois aggraver son inégalité de revenu, Kakwani considère que toute la courbe de Lorenz se modifie selon le schéma suivant :

$$L^*(p) = L(p) - \lambda (P - L(P)). \quad (6)$$

Ce qui signifie que lorsque $(\lambda > 0)$, la courbe de Lorenz se déplace vers l'extérieur, produisant ainsi une plus grande inégalité et vice-versa si $(\lambda < 0)$.⁶⁸

On peut démontrer que λ est égal à la variation proportionnelle de l'indice de Gini. Ainsi, Kakwani établit l'élasticité de la classe θ des mesures de la pauvreté pour l'indice de Gini de la forme suivante :

$$\epsilon_\theta = \eta_\theta - \frac{\mu}{\theta} \int_0^z \frac{\partial P}{\partial X} f(X) dX, \quad (7)$$

Le premier terme du membre de droite de l'équation (7) est négatif et le second est positif. Pour satisfaire l'exigence selon laquelle une plus grande inégalité conduirait à une plus grande pauvreté, le second terme doit être plus grand que le premier ; et ce sera toujours le cas lorsque $Z < \mu$.

⁶⁷ Kakwani N (1993), « Poverty and Economic Growth with Application to Cote d'Ivoire », OP. cite, P 131.

⁶⁸ Fambon Samuel, « Croissance, Pauvreté et Inégalité des Revenus au Cameroun . », Communication, journées Scientifiques du Réseau "Analyse Economique et Développement", 4-5 Mars 2004, Marrakech, Maroc.

Quant aux mesures de pauvreté de la classe P_α , l'élasticité de la pauvreté par rapport à l'indice de Gini prend la forme :

$$\epsilon_{p_\alpha} = \eta P_\alpha + \frac{\alpha \mu P_\alpha^{-1}}{Z} P_\alpha ; \alpha \neq 0 \quad (8)$$

Puisque le revenu moyen et l'inégalité du revenu affectant la pauvreté, il pourrait être instructif d'évaluer la relation inverse entre le revenu moyen et l'inégalité de revenu. En d'autres termes, si l'indice de Gini de distribution des revenus s'accroît de 1%, quel sera le pourcentage du revenu moyen pour maintenir constante la pauvreté ?

Kakwani (1993) répond à cette question en décomposant la variation proportionnelle de la pauvreté de la manière suivante :

$$\frac{d\theta}{\theta} = \eta \theta \frac{d\mu}{\mu} + \epsilon_\theta \frac{dG}{G} \quad (9)$$

Le premier du second membre de l'équation (9) traduit l'effet de revenu moyen sur la pauvreté et le second mesure l'effet de la variation de l'indice de Gini. En annulant la modification proportionnelle de la pauvreté, on obtient le taux marginal proportionnel de substitution entre le revenu moyen et l'inégalité du revenu (MPRS).⁶⁹

$$MPRS = \frac{d\mu}{dG} \frac{G}{\mu} = -\frac{\epsilon_\alpha}{\eta_\theta} \quad (10)$$

Qui peut être calculé pour toute mesure de pauvreté.

Section 6 - Les mesures d'inégalité de revenu:

Les mesures de la pauvreté dépendent du niveau moyen et de la distribution du revenu ou de consommation dans un pays. Fondées sur ces deux éléments, les mesures de la pauvreté se focalisent dès lors sur la situation des individus ou des ménages qui se situent au niveau inférieur de la distribution.

L'inégalité est un concept plus large que la pauvreté en ce qu'il est défini sur l'ensemble de la population et non en dessous d'une certaine ligne de pauvreté. La plupart des mesures d'inégalité ne dépendent pas de la moyenne de la distribution (c'est en tout cas considéré comme une propriété souhaitable des mesures de l'inégalité). En revanche, l'inégalité est concernée par la distribution.

Les indicateurs d'inégalité peuvent être plus difficiles à développer que les indicateurs de pauvreté en termes de revenus, parce qu'ils résument essentiellement un des aspects d'une variable double. Notez que les mesures de l'inégalité peuvent être calculées pour n'importe quelle distribution.

Elles ne s'appliquent donc pas seulement à la consommation, aux revenus et à d'autres variables monétaires, mais aussi aux terres et à d'autres variables continues ou cardinales.

⁶⁹ Kakwani N (1993), « Poverty and Economic Growth with Application to Cote d'Ivoire », OP. cité, P 133.

Quelles définitions pour le revenu ?

Les mesures de la pauvreté basées sur les revenus constituent un outil important de mesure et qui est utilisé d'une façon fréquente à cause de la facilité de mise en œuvre de ces approches.

Toutefois, lorsque l'on retient le revenu comme base de l'approche de la pauvreté, il est donc nécessaire d'éclaircir certaines définitions relatives au revenu.

Hourrier et Legris (1997) ont soulevé les problèmes méthodologiques liés à l'approche de la pauvreté en terme monétaire. Il ressort de cette réflexion la nécessité de définir le concept de revenu ainsi que de préciser la nature des ressources prises en compte ainsi que la durée sur laquelle est calculée le revenu (revenu mensuel, annuel ...).⁷⁰

A cet égard, plusieurs types de revenus peuvent être cités, mais étant donné la nature du phénomène, nous contenterons de types de revenus suivants :

1-6-1 Le revenu monétaire annuel :

Le revenu monétaire annuel constitue le choix le plus immédiat, car il correspond à la notion courante de revenu et il est observé directement dans les enquêtes statistiques.

Il s'agit de la somme des revenus monétaires perçus par le ménage sur les 12 mois de l'année, nets de tout prélèvement obligatoire.

Ce revenu monétaire annuel se calcule en ajoutant les revenus d'activités (salaires, revenus d'activités indépendantes , revenus d'activités secondaires), les revenus du patrimoine , les retraites , les indemnités de chômage , les prestations familiales et bourses d'étude , les aides au logement , les aides sociales et enfin les pensions et allocations d'invalidité , d'handicap et de dépendance .

1-6-2 Le revenu élargi :

Le revenu monétaire peut être élargi en ajoutant différentes revenus en natures : loyers fictifs, prestations en nature, production domestique etc.

En effet, un ménage qui est propriétaire de son logement possède un avantage certain par rapport à un même ménage (même composition et ressources identiques) qui serait locataire de son logement (à titre non gratuit) .Pour en prendre compte cet avantage, les économistes proposent d'ajouter un loyer fictif au revenu monétaire de chaque ménage propriétaire ou logé gratuitement. Ainsi, le loyer fictif correspond à la valeur locative estimée du logement. En cas de remboursement d'un prêt immobilier pour l'achat de ce logement, on ajoute alors un loyer fictif net correspond à la valeur locative estimée diminuée du montant des remboursements mensuels du crédit.

On peut également estimer le loyer fictif en fonction de la valeur locative nécessaire pour ce type de ménage.

Cette méthode permet donc, d'éviter de prendre en compte des ménages qui vivraient dans les logements trop grand par rapport à leur besoin à cause d'un marché immobilier imparfait.

⁷⁰ Hourriez J-M & Legris B , L'approche monétaire de la pauvreté : méthodologie et résultats , Economie et Statistiques N°308-309-310 , 1997 INSEE .

En procédant ainsi, Hourrier et Legris (1997) montre que l'on a tendance à diminuer le taux de pauvreté chez les personnes âgées de plus de 50 ans et les professions libérales. Pour autant, il ne résout pas complètement le problème de la prise en compte du logement dans le niveau de vie.

Certains auteurs ajoutent au revenu monétaire la valeur des prestations sociales en nature ou affectées ainsi que la valeur des services gouvernementaux en nature (Smeeding 1977) comme : les prestations de santé, les aides sociales en nature, l'éducation gratuite, la réduction dans le transport, etc. Ces prestations ou services sont des composantes du niveau de vie ; qui traduisent un certain effort de solidarité envers les plus démunis.

Le revenu élargi ainsi obtenu est sensiblement différent du revenu monétaire.

En revanche, lorsqu'on compare la pauvreté entre pays, à revenu monétaire identique (corrigé des parités de pouvoir d'achat), un ménage est moins pauvre dans un pays où l'Etat et le système de protection social prennent en charge la santé, l'éducation, ou d'autres besoins sociaux.

De la même manière, il semble nécessaire de déduire l'impôt sur le revenu et les autres impôts directs pour obtenir le revenu disponible après impôt. Ces prélèvements sont également destinés à réduire la pauvreté. Mais ce type d'information est très rarement disponible dans les enquêtes statistiques des ménages.

Un autre élément important cité par les économistes qui influe sur le bien être des ménages est celui des échanges familiaux.

A ce titre, il faut prendre en compte les transferts entre ménages et en particulier les transferts monétaires entre eux (les pensions alimentaires, les aides financières) qui doivent être déduite des revenus du ménage donneur et ajoutées aux revenus des ménages receveur, afin de se rapprocher du revenu disponible pour la consommation et l'épargne.

i. Le revenu élargi :

Le revenu que nous avons considéré jusqu'ici est un revenu courant (annuel ou mensuel). Or ce type de revenu pose un certains nombres de problèmes dans le sens où il ne prend pas en compte les revenus passés ou futurs.

En effet, un ménage pourrait subir des déconvenues pour l'année de mesure de revenu courant mais il reste inséré socialement puisque il peut puiser dans ses économies ou en faisant appel à l'aide temporaire de son entourage, ou en empruntant.

Une solution à ses problèmes transitoires résiderait dans la prise en compte du revenu permanent. Il représente la somme actualisée des ressources perçues tout au long de cycle de vie (ou tout au moins sur une certaine période de cycle de vie). On peut élargir ce concept à celui de richesse totale qui correspond à la somme actualisée du revenu présent, des espérances de revenus futurs, et de l'équivalent de patrimoine actuel sous forme de rente.

Le problème de revenu permanent est qu'il n'est pas facile à estimer. De plus, il est mieux adapté à la mesure de la pauvreté durable. Il est cependant important également de mesurer la pauvreté instantané : en l'absence de marché financier parfait (ce qui est le cas dans la réalité), un individu est pauvre maintenant parce qu'il ne peut pas se nourrir aujourd'hui, même s'il s'attend à une amélioration de sa situation prochaine.

Au total, les ménages dont les revenus monétaires annuels sont les plus faibles ne sont pas toujours ceux qui méritent le plus le qualificatif de pauvre. Certains sont propriétaires de leurs logements, ou disposent d'un patrimoine financier ou professionnel, ou sont aidés par leur famille, ou choisissent temporairement de ne pas travailler, ou connaissant des difficultés passagères de trésoreries, ou vivent en autarcie grâce à la production domestique.

Aucune définition de revenu ne s'impose donc. En toute hypothèse, il convient que la définition retenue intègre le plus possible les composantes de bien-être.

Supposant le problème de définition de revenu résolu, il reste à définir l'entité d'analyse, à savoir le ménage ou l'individu. Mesurer le revenu est une chose importante, il reste encore à définir l'échelle de mesure. Est-ce que l'on considère l'individu ou le ménage, et dans le dernier cas comment tenir compte de la composition de ménage.

Les échelles d'équivalences tiennent compte de la composition de ménage dans le revenu et permettent ainsi des comparaisons entre ménages de compositions différentes.

1-6-3 le coefficient d'inégalité de Gini :

Il s'agit de la mesure de l'inégalité la plus couramment utilisée.

Le coefficient varie entre 0, qui traduit une égalité complète, et 1, qui indique une inégalité totale (une seule personne dispose du revenu et de la consommation ; toutes les autres n'ont rien).

Sen propose le théorème suivant : "la mesure d'inégalité correspondant à l'indice de pauvreté P rapproche le coefficient de Gini pour un grand nombre".⁷¹

La formulation mathématique est donnée par l'expression suivante :

$$G = \frac{1}{2n^2m} \sum \sum |y_i - y_j| \quad 72$$

Ou :

G : coefficient de Gini.

n : nombre de pauvres.

m : revenu moyen des pauvres.

$Y_{i,j}$: le revenu des individus i, j .

La formule ci-dessus indique que l'indice de Gini est égal à la demi-moyenne des écarts absolus entre toutes paires d'individus (i, j).

⁷¹ Sen A, OP. cité, P226.

⁷² Essama-Nssah. Boniface, Op. Cité, P44.

Sur un plan graphique, le coefficient de Gini peut aisément être représenté par la surface entre la courbe de Lorenz et la ligne d'égalité. Dans la figure ci-dessous la courbe de Lorenz représente la part cumulative du revenu sur l'axe vertical par rapport à la distribution de la population sur l'axe horizontal. Dans cet exemple, 50 pour cent de la population obtiennent 20 pour cent du revenu. Si chaque individu avait le même revenu, ou s'il régnait une totale égalité, la courbe de distribution coïnciderait avec la droite du graphique, soit la ligne d'égalité absolue. Le coefficient de Gini correspond à la surface A divisée par la somme des surfaces A et B. donc :

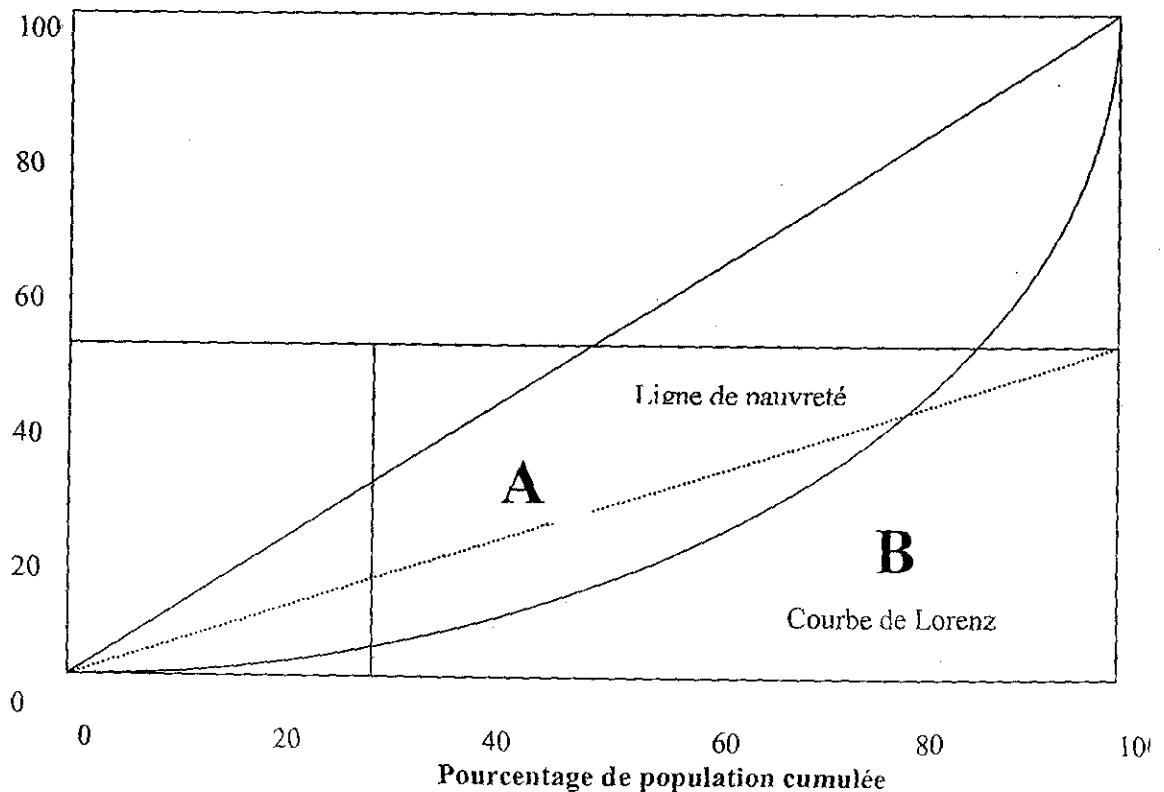
$$G = \text{surface A} / \text{surface A} + \text{surface B}$$

Si le revenu est distribué de manière équitable, la courbe de Lorenz et la ligne d'égalité absolue coïncident, et le coefficient de Gini est égal à 0.

En revanche, si l'une des individus reçoit tout le revenu, la courbe de Lorenz passerait par les points (0, 0), (100, 0), et (100, 100), et les surfaces A et B seraient similaires, ce qui aboutirait à une valeur 1 pour le coefficient de Gini. Certains avancent que l'un des inconvénients du coefficient de Gini est qu'il n'est pas cumulable pour tous les groupes. En d'autres termes, le coefficient de Gini d'une société n'est pas égal à la somme des coefficients Gini de ses sous-groupes.

Graphe 1 : Présentation graphique du coefficient de Gini

**Pourcentage de revenus
Cumulés.**



D'un autre côté, la figure montre la relation étroite entre les différents indices et les différentes mesures, ainsi que l'intercorrélation entre les courbes.

La courbe de Lorenz qui est une représentation géométrique de la relation entre les proportions cumulées de la population et celles de l'indicateur de niveau de vie (ou de revenus).⁷³

1-6-4 Indicateur de Theil :

L'indicateur de Theil (1967) est une mesure d'inégalité basée sur le concept d'entropie, qui est une mesure qui reflète le désordre d'un système et augmente au fur et à mesure que le système approche d'un désordre accru.

La masse de l'information apportée à un événement i , de probabilité P_i étant mesurée par l'expression $\ln(1/P_i)$ de sorte à ce que plus l'événement est probable plus l'information est

faible, on mesure l'entropie d'une situation incertaine de la façon suivante :⁷⁴

$$H(p) = \sum_{i=1}^n P_i \ln\left(\frac{1}{P_i}\right)$$

Où,

$H(p)$: mesure de l'entropie.

\ln : logarithme népérien.

Chaque probabilité assure une valeur positive et $\sum P_i = 1$.

Ces informations nous permettent d'obtenir une mesure d'inégalité connue comme indicateur de Theil $T(P)$, dont la forme générale est :

$$T(P) = \ln(n) - H(P).$$

La valeur d'inégalité pour une population de n individus avec la distribution y est dénoté par $I(y, n)$.

Shorrocks (1980), introduit les hypothèses suivantes :

- Hypothèse 1 : $I(y ; n)$ est continue et symétrique en y .
- Hypothèse 2 : $I(y ; n) \geq 0$ avec des avoirs d'égalité, si et seulement si $y_i = \mu$, pour tous i .
C'est-à-dire que l'inégalité atteint sa valeur minimale 0 quand tous les individus ont le même revenu.
- Hypothèse 3 : $I(y ; n)$ a des dérivées partielles de premier ordre continues $I'(y ; n)$.
- Hypothèse 4 : Pour toute population $n \geq 2$ et une partition dans G , il existe un ensemble de coefficient : $W_R^G(\mu, n)$. Tels que :

$$I(Y^1, \dots, Y^G ; n) = \sum_g W_g^G(\mu, n) I(y^g ; n_g) + I(\mu, u_{n1}, \dots, \mu_G u_{nG} ; n)$$

Pour tous : y^1, \dots, y^G .

⁷³ Wodon Quentin .T & al, « Mesure et analyse de la pauvreté », Document de Travail , 25 Avril 2002 , Québec Canada .

⁷⁴ Essama-Nssah.Boniface, Op. Cité, P58 .

Où : W_g^G : est le poids attaché au sous-groupe g dans une décomposition des sous-groupes de G .

- Hypothèse 5 : le transfert de Dalton-Pigou exige que : si un transfert de $\Delta > 0$ est fait à partir d'un individu avec un revenu y_i à un autre individu avec un revenu y_j , ou : $(Y_i - \Delta > y_j + \Delta)$, alors l'inégalité diminue.
- Hypothèse 6 : $I(y_1, y_2, \dots, y_n) = I(y; n)$ pour tous nombre entier positif.
Ce principe indique que si r groupes, chacun contient n individus, et possède une distribution identique y , ils sont agrégés dans une seule population de rn , individus, alors l'inégalité globale est la même dans chacun des groupes.
- Hypothèse 7 : $I(Ky; n) = I(y; n)$, pour tout $K > 0$. C'est une condition que la valeur de l'indice demeure sans changement quand tous les y_i sont multiplié par la même grandeur K .⁷⁵

L'indicateur de Theil est décomposable suivant un profil de la population. Par exemple si la population est divisée en deux zones (urbaine et rurale), on a la décomposition suivante :

$$T_h = T_r + [\gamma T_1 + (1 - \gamma) T_2].$$

T_r : mesure l'inégalité intersectorielle.

γ : représente la part du revenu total allant au premier groupe.

Tandis que l'expression entre crochets mesure l'inégalité intrasectorielle.

1-6-5 Indicateur d'Atkinson :

L'indicateur d'Atkinson est très utilisé dans les études des inégalités de revenus.

Atkinson (1970) a critiqué les indices qui ont précédé (comme l'indice de Dalton (1920)), qui ont surtout cherché à quantifier la différence cardinale entre l'inégalité de deux distributions.

Or pour les économistes, il est souvent plus important d'obtenir un classement ordinal des distributions avant d'obtenir un minimum de consensus sur la comparaison du bien-être social sur celle de l'inégalité.

L'indicateur d'Atkinson se présente ainsi sous la forme :

$$A(\varepsilon) = 1 - \left[\frac{1}{n} \sum \left(\frac{y_i}{\mu} \right)^{(1-\varepsilon)} \right]^{\frac{1}{1-\varepsilon}}, \quad \varepsilon \neq 1$$

Où

ε : représente l'élasticité de l'utilité marginale du revenu.

μ : le niveau moyen de revenu (ou de dépense)..

⁷⁵ Shorrocks A.F , « The class of Additively Decomposable Inequality measures » , *Econometrica* , Vol 48 , N)3, April 1980, PP 613-625 .

Lambert (1993) indique que la mesure d'Atkinson est une mesure d'inégalité relative puisque le paramètre (ϵ) est une mesure de l'aversion pour l'inégalité qui est constant, c'est-à-dire qu'il ne varie pas en fonction du niveau de revenu.⁷⁶

De son côté Atkinson insiste à ce que le classement ordinal des distributions soit réalisé avant d'obtenir un minimum de consensus sur la comparaison du bien-être social et sur celle de l'inégalité.

Le paramètre ϵ prend les valeurs suivantes :

- si $\epsilon = 0$, la fonction d'utilité prend une forme linéaire et par conséquent le processus de décision social ne tient aucun compte de l'inégalité.
- Si $\epsilon = 1$, l'indicateur devient :

$$Ln(y_g) = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n Ln(y_i), \quad ; \quad y_g = \left[\prod_{i=1}^n y_i \right]^{\frac{1}{n}}$$

Et donc : $A = 1 - \frac{y_g}{\mu}$.

- Si $\epsilon \rightarrow \infty$, le bien-être social dépend seulement de celui du membre le plus pauvre de la société ; dans ce cas on sacrifie presque la totalité du revenu disponible pour atteindre l'égalité.

D'une façon générale, l'indicateur est un indice d'inégalité relative qui, dans une certaine mesure, peut se décomposer additivement, suivant un profil de la population concernée, en inégalité entre groupes et en inégalité au sein de chaque groupe.

Une telle décomposition est basée sur au moins trois répartitions (Blackorby & al 1981):⁷⁷

a- la répartition initiale de revenu.

b- la répartition résultant d'une transformation de la répartition initiale, telle que chaque individu reçoive l'équivalent d'un revenu également réparti à l'intérieur de son équipe uniquement (cette transformation élimine l'inégalité au sein de chaque groupe, tout en maintenant les disparités intergroupes).

c- la répartition obtenue en donnant l'équivalent d'un revenu également réparti au sein de toute la population. Cette dernière transformation élimine entièrement toute inégalité de la distribution.

Il est à noter finalement, que ses trois répartitions procurent le même niveau de bien-être social.

⁷⁶ Lambert P, « Inequality Décomposition Analysis and the Gini coefficient Revisted », The Economic Journal, 103, 1993, PP 1221-1227.

⁷⁷ Blackorby .C & Donaldson .D, « Ethical Indices For the Measurement of Poverty . », Econometrica, Vol.48, 1981, PP 1053-1060.

Section 7- Indicateurs synthétiques de Pauvreté.

1-7-1 Indicateur de Pauvreté Humaine :

Après l'élaboration par le PNUD en 1990 d'un indicateur de développement humain (IDH), capable de mesurer le développement humain, Amartya Sen pose les fondations d'un autre indice plus synthétique de pauvreté appelé l'indice de pauvreté humaine IPH, et dans ce sens il disait que : « l'indice humain de pauvreté, rassemble dans un indice composé la privation dans quatre dimensions de base de vie humaine : une longue et saine vie, la connaissance, l'approvisionnement économique et l'inclusion sociale. Ces dimensions de la privation sont les mêmes pour les pays en développement et les pays industrialisés. Seulement les indicateurs pour les mesurer diffèrent, pour refléter les différentes réalités dans ces pays et en raison des limitations des données.»

A- Formule de l'IPH :

L'IPH intègre, dans sa composition, cinq variables relevant de trois domaines différents (PNUD, 1997) :

- Santé : Les déficiences en termes de santé sont évaluées par la probabilité de décéder avant l'âge de 40 ans, indicateur censé synthétiser les carences en ce domaine.
- Instruction : Les déficiences en termes d'instruction sont mesurées par le pourcentage de la population âgée de plus de 15 ans frappée par l'analphabétisme.
- Conditions de vie 1 : Les déficiences en termes de conditions de vie sont évaluées par le calcul d'un sous- indicateur synthétique intégrant trois facteurs représentant trois dimensions de la pauvreté :
 - l'accès à l'eau potable, évalué par le pourcentage de la population n'ayant pas accès à une source d'eau considérée comme potable ;
 - l'accès aux soins de santé, évalué par le pourcentage de la population n'ayant pas accès aux services de santé de base ;
 - la qualité de l'alimentation des enfants évaluée par le pourcentage d'enfants mal nourris.

Du point de vue méthodologique l'Indicateur de Pauvreté Humaine, tel que défini par le PNUD, la valeur nominale d'un composant sera élevée par rapport aux autres, plus l'indicateur se comportera de manière identique à ce composant particulier.

La formule de calcul de l'IPH est la suivante : ⁷⁸

$$IPH = \left(\frac{1}{3} (P1^3 + P2^3 + P3^3) \right)^{\frac{1}{3}} \text{ ou } P3 = \frac{P31 + P32 + P33}{3}$$

Ou :

P1 : probabilité, à la naissance, de décéder avant 40ans (multipliée par cent).

P2 : Taux d'analphabétisme des adultes.

P3 : moyenne non pondérée des pourcentages de la population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés et d'enfants souffrants d'insuffisance pondérale.

⁷⁸ Rapport Mondial sur le Développement Humain (2004) , PNUD , p 260.

L'examen approfondi d'IPH montre que son comportement par rapport aux valeurs relatives prises par chacun de ses composants n'est pas satisfaisant par rapport aux critères retenus pour sa signification.

En effet, si nous calculons l'élasticité de l'IPH par rapport à l'un des composants P1, P2 ou P3

$$\frac{\partial \text{Log} I}{\partial \text{Log} P_m} = P_m \frac{\partial \text{Log} I}{\partial P_m} = P_m \frac{1}{3} \frac{3P_m^2}{\sum_n P_n^3} = \frac{P_m^3}{\sum_n P_n^3}$$

On remarque alors que l'élasticité de l'indice par rapport à chacun de ses composants est d'autant plus forte que celui-ci a une valeur relativement plus élevée par rapport aux autres. En d'autres termes, plus la valeur nominale d'un composant sera élevée par rapport aux autres, plus l'indicateur se comportera de manière identique à ce composant particulier.

Cette caractéristique, qui résulte de la formulation mathématique actuelle de l'IPH, pose un problème grave car les différents composants retenus ont des niveaux et des intervalles de variation qui ne sont pas *a priori* comparables : le pourcentage d'analphabètes peut théoriquement varier de 0 à 100, ce qui n'est pas le cas de la probabilité de décéder avant l'âge de 40 ans.

Un autre critique adressé à cet indicateur c'est le fait d'accorder *effectivement* un poids identique à chacun de ses composants, compte tenu du fait que ces trois variables que sont la longévité, l'analphabétisme et les conditions de vie ne présentent pas les mêmes caractéristiques en termes de distributions statistiques :

- leurs valeurs moyennes sont très différentes ;
- leurs intervalles de variation également.

Ainsi, il résulte *de facto* des modalités de calcul de l'IPH que ces différentes variables n'ont pas la même incidence sur l'indicateur final. Par ailleurs, ces écarts génèrent un problème d'intelligibilité du fait que les valeurs très élevées de certains composants ne sont pas le marqueur d'une plus grande pauvreté que les valeurs relativement plus basses de certains autres.

Il faut noter que le PNUD, utilise deux types d'IPH : l'IPH -1 et l'IPH-2.

IPH-1 dont la formule mathématique, celle que nous avons vue précédemment, c'est à dire : ⁷⁹

$$IPH - 1 = \left[1/3(P_1^\alpha + P_2^\alpha + P_3^\alpha) \right]^{1/\alpha}$$

Ou :

P₁ : probabilité, à la naissance, de décéder avant 40ans (multipliée par cent).

P₂ : Taux d'analphabétisme des adultes.

P₃ : moyenne non pondérée des pourcentages de la population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés et d'enfants souffrants d'insuffisance pondérale.

$\alpha = 3$.

Notant que l'IPH-1 est destiné pour la mesure de la pauvreté pour les pays en voie de développement .

⁷⁹ Rapport Mondial sur le Développement Humain (2004) , PNUD , p 260-261.

Tandis que l'autre indice IPH-2, est destiné pour la mesure de la pauvreté dans les pays de l'OCDE (les pays développés).⁸⁰

L'IPH-2, mesure également les carences sous les mêmes aspects que l'IPH-1, en y ajoutant l'exclusion.

Donc il comporte quatre variables importantes :

- Longévité et santé : il s'agit de mesurer le risque de décéder à un âge relativement précoce, exprimé par la probabilité, à la naissance, de ne pas atteindre (60 ans).
- Instruction et accès au savoir : on mesure l'aspect de l'exclusion du monde de la lecture et des communications, exprimés par le taux d'analphabétisme des adultes (entre 16-65 ans).
- Possibilité de disposer d'un niveau de vie décent : cela est exprimé par le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté monétaire (généralement calculé comme, la demi médiane du revenu disponible corrigé des ménages ou des individus).
- Exclusion : c'est le grand point de différence entre les deux indices, l'exclusion exprime le taux de chômage de longue durée (supérieur ou égal à douze mois (12)).

La formule de calcul de l'IPH-2 est donnée par :

$$IPH.2 = \left[\frac{1}{4}(P_1^\alpha + P_2^\alpha + P_3^\alpha + P_4^\alpha) \right]^{1/\alpha}$$

Où :

P_1 : Probabilité à la naissance de décéder avant 60ans (multiplié par cent)

P_2 : Taux d'illettrisme des adultes (entre 16-65 ans)

P_3 : Population vivant en dessous de seuil de pauvreté.

P_4 : Taux de chômage de longue durée (au moins 12 mois)

$\alpha = 3$.

Une remarque importante, qui concerne la valeur de α , car dans les deux cas de calcul de l'IPH-1 et de l'IPH-2, la valeur de α est égale à trois ($\alpha = 3$).⁸¹

Les experts qui ont initié les deux indices, disent que la valeur de coefficient α , a une incidence considérable sur celle de l'IPH. En effet, si $\alpha = 1$, l'IPH correspond à la moyenne de ses trois variables. En revanche faire augmenter α , revient à conférer une prépondérance à la composante dans laquelle le manque est plus important. 1

Ainsi, à mesure que ce coefficient tend vers l'infini ($\alpha \rightarrow \infty$), l'IPH se rapproche de la valeur de la variable la plus faible, l'exemple de l'IPH du Cambodge illustre cette remarque.

Et le choix final de la valeur du coefficient ($\alpha = 3$), vise à donner un poids supplémentaires aux différentes composantes de l'indice, mais non écrasant, aux composantes de la pauvreté qui est la plus évidente et la plus criante.

⁸⁰ Bibi Sami, « Mesurer la pauvreté dans une perspective Multidimensionnelle : une Revue de littérature »
Crefa-Cirpée, Université Laval, Québec Canada, Oct. 2002

⁸¹ Arnand Sudhir & Sen Anantaya, « Concept of Human Development and Poverty: a Multidimensionel Perspective », Human Development Papers. UNDP 1997. N.W.

1-7-2 Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) :

Cet indice est très important surtout avec la disparité qui ne cesse d'être remarqué entre les hommes et les femmes.

Alors que l'IDH, mesure le niveau moyen atteint par chaque pays, l'ISDH corrige ce niveau de façon à refléter les inégalités sociologiques entre femmes et hommes sous les aspects suivants :

- Longévité et santé : exprimée par l'espérance de vie à la naissance.
- Instruction et accès au savoir : exprimés par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus.
- Possibilité de bénéficier d'un niveau décent, exprimé par le revenu estimé du travail (en PPA).

Le calcul de l'ISDH s'effectue en trois étapes : ⁸²

- **Etape 1** : Déterminer des indices concernant la population féminine et masculine pour chacune des variables, selon la formule suivante :

$$\text{Indice dimensionnel} = \frac{\text{Valeur constatée} - \text{valeur minimale}}{\text{Valeur maximale} - \text{Valeur minimale}}$$

- **Etape 2** : Combiner les indices obtenus pour ces deux catégories concernant chaque variable, de manière à assigner une pénalité aux différences de niveau entre hommes et femmes.

L'expression mathématique qui traduit ce que nous avons dits, est appelée : Indice d'égalité de répartition et se calcule selon la formule générale suivante :

$$\text{Indice d'égalité de la répartition} = \{ [\text{part de la population féminine (indice dimensionnel pour la population féminine)}^{1-\varepsilon}] + [\text{part de la population masculine (indice dimensionnel pour la population masculine)}^{1-\varepsilon}] \}^{1/1-\varepsilon}$$

Où, ε représente l'aversion pour l'inégalité.

- **Etape 3** : Dans le calcul de l'ISDH, le coefficient $\varepsilon = 2$.

La formule mathématique du calcul de l'ISDH, s'écrit donc sous la forme suivante :

$$\text{Indice d'égalité de la répartition} = \{ [\text{part de la population féminine (indice dimensionnel pour la population féminine)}^{-1}] + [\text{part de la population masculine (indice dimensionnel pour la population masculine)}^{-1}] \}^{-1} \quad ^{83}$$

⁸² Rapport mondial sur le développement humain (2004), PNUD, Note Technique, P 261.

⁸³ Minvielle Jean-Paul & Bry Xavier, « Critique de l'Indicateur de Pauvreté Humaine du PNUD et proposition d'un Indice Synthétique de Pauvreté Humaine (ISPH) », Cahier du C3ED N° 03-02 Février 2003, France. P5-6.

Cette équation aboutit ainsi à la moyenne harmonique des parts indicielles masculine et féminine.

Finalement l'ISDH est calculé en combinant les trois indices d'égalité de la répartition par l'établissement d'une moyenne non pondérée.

1-7-3 L'approche des ensembles flous (Fuzzy Set) :

En 1990, Cerioli et Zani développent une première méthode multivariée fondée sur la théorie des ensembles flous. Approfondie en 2002 par C. Dagum dans son "Programme Méthodologique de Recherche", elle permet d'identifier les dimensions dominantes de la pauvreté et de fournir des éléments nécessaires à l'élaboration de politiques socio-économiques visant à réduire cet état de privation.⁸⁴

L'approche multivariée introduit et analyse un vecteur de variables et d'attributs reflétant l'exclusion sociale ou la pauvreté en s'appuyant sur la théorie des ensembles flous.

Dagum (2002) a proposé un « Programme Méthodologique de Recherche (PMR) », divisé en neuf (09) étapes, pour analyser et mesurer la pauvreté :

- Etape 1 : Identification de la population étudiée.

Les unités économiques considérées sont l'ensemble des ménages situés dans un espace économique (nation ou région), ou des sous-ensembles de cette population.

Soit :

$$A = \{ a_1, \dots, a_i, \dots, a_n \} \quad (1)$$

Où les a_n , ($i = 1, \dots, n$) représentent les ménages observés.

Dans cette optique, deux cas se présentent :

- 1- Si on considère la population entière, alors A, contient tous les ménages, c'est à dire chaque $a_i \in A$, possède un poids constant de 1 ; $\forall i, i = 1, \dots, n$.
- 2- Si l'objet de l'étude est un échantillon représentatif de la population incluant des sous-ensembles représentatifs d'un attribut socio-économique du chef de ménage (catégorie socio-professionnelle, tranche d'âge, ..) alors pour chaque a_i correspond un poids n_i égal au nombre des ménages de l'échantillon, avec

$$\sum_{i=1}^n n_i = N, \text{ ou } N \text{ est la taille de la population.}$$

⁸⁴ Dagum, C. (2002), "Analysis and Measurement of Poverty. Univariate and Multivariate Approaches and their Policy Implications. A case of Study: Italy". University of Bologna, Italie.

- Etape 2 : La notion de la pauvreté

Dans cette étape Dagum présente une analyse de la succincte de l'évolution du concept de la pauvreté , de la notion d'exclusion sociale de René Lenoire en 1974 , jusqu'aux notion introduites par A.Sen 1985 .⁸⁵

Contrairement aux deux premières approches, la troisième approche celle du PNUD (1997, 1998) est opérationnelle puisqu'elle propose une mesure multivariée de la pauvreté. En effet, Le PNUD a introduit la notion d'indice de pauvreté humaine (IPH) dans le débat. Ce nouvel indice prend en compte les insuffisances en terme de longévité, d'instruction, d'accès à l'eau potable, aux services de santé et la malnutrition (comme nous avons développé auparavant).

- Etape 3 : Choix de l'ensemble des attributs socio-économiques par rapport à l'état de Pauvreté :

En ayant recours aux informations que fournissent, par exemple, les enquêtes par échantillonnage ou les recensement, on choisi des attributs socio-économiques dont le manque, ou la possession partielle contribue à l'état de la pauvreté des ménages. Ils sont représentés par un vecteur X d'ordre m :

$$X = (X_1, \dots, X_j, \dots, X_m) \quad j=1, \dots, m$$

Le vecteur d'ordre m inclut des attributs économiques, sociaux, culturels, familiaux et politiques, représentés par des variables quantitatives (discrètes ou continues) et des variables

qualitatives. Parmi ces attributs, on cite le revenu du ménage, les années d'instruction du chef de ménage et du conjoint, l'âge, le statut du travail, l'eau potable, les services sanitaires ...etc.

- Etape 4 : Détermination de l'échelle d'équivalence

Dans une approche multivariée, une échelle d'équivalence est indispensable pour transformer

la variable revenu, qui constitue un des éléments du vecteur X d'ordre m , en une variable de

niveau équivalent pour des ménages de tailles différentes.

- Etape 5 : Spécification du seuil de pauvreté

Un seuil de pauvreté est une ligne séparatrice permettant de discriminer entre les ménages pauvres et les ménages qui ne le sont pas. Contrairement à l'approche univariée, cette étape n'est pas impérative dans le cadre de l'approche multivariée. Néanmoins, nous appliquons dans ce contexte une proposition dérivée.

⁸⁵ PI Alperin Maria Noël & al, « Mesure Multidimensionnelle de Pauvreté en Argentine », LAMETA , Université de Montpellier 1 ,France , Janvier 2005 , PP.2-7

Après avoir estimé l'indice de pauvreté de l'approche multivariée (IPAM), le seuil de pauvreté Z s'écrit :

$$\text{IPAM} = H = F(Z) \rightarrow F(Z) = F^{-1}(\text{IPAM}) = F^{-1}(H).$$

Où H représente le Head Count Ratio, c'est-à-dire le pourcentage des ménages qui sont plus pauvres que le IPAM moyen, et F la fonction de distribution du revenu équivalente.

- Etape 6 : Mesure de la pauvreté avec l'approche des ensembles flous

La théorie des ensembles flous permet de calculer l'indice de pauvreté moyen des ménages et la mesure de leur niveau relatif de pauvreté ou de privation à chaque attribut du vecteur X .

Le mérite revient à Cerioli et Zani (1990) qui, au début des années 1990, ont donné naissance à un cadre théorique spécifique pour la mesure de la pauvreté. En effet, dans leur travaux, Cerioli et Zani (1990) proposent une méthode statistique pour mesurer la pauvreté qui tient compte de sa nature multidimensionnelle et basée sur la théorie des ensembles flous.

Depuis cette époque, plusieurs autres travaux ont été effectués (Cheli et Lemmi, 1995, Chiappero Martinetti, 1994, 1996 et 2000, Betti et Verma, 1999), avec des applications à certains pays tels que l'Italie (Dagum et al, 1992, Betti et Cheli, 2000), la Pologne (Cheli & al, 1994) et autres pays.

Il est à souligner, que l'indice ainsi calculé est d'une grande importance compte tenu de ses implications en matière de lutte contre la pauvreté ou la privation. Il identifie, en effet, les variables ou les dimensions les plus importantes de la pauvreté pour que soit possible la mise en application d'une politique socio-économique structurale permettant des changements structurels, institutionnels, comportementaux, technologiques et sociaux. Ceci contribuera à la diminution des niveaux absolus et relatifs de la pauvreté.

Soit B un sous-ensemble des ménages de A , tel que, chaque $a_i \in B$ présente un degré de pauvreté dans, au moins, un des m attributs inclus en X .

Dans ce cas, nous avons :

$$x_{ij} = \mu_B(X_j(a_i)) \quad 0 \leq x_{ij} \leq 1.$$

Cette fonction est dite fonction d'appartenance au sous-ensemble flou B du i -ème ménage

($i=1, \dots, n$) par rapport au j -ème attribut m telle que :

. $x_{ij} = 1$, si le i -ème ménage ne possède pas le j -ème attribut ;

. $x_{ij} = 0$, si le i -ème ménage possède pas le j -ème attribut ;

. $0 \leq x_{ij} \leq 1$, si le i -ème ménage a le j -ème attribut avec une intensité comprise entre $(0, 1)$.

$\mu_B(a_i)$, mesure le ratio de pauvreté du i-ème ménage comme une fonction pondérée Des m attributs .la fonction d'appartenance du i-ème ménage au sous-ensemble flou B peut être définie comme le poids moyen de x_{ij} :

$$\mu_B(a_i) = \frac{\sum_{j=1}^m x_{ij} w_j}{\sum_{j=1}^m w_j} .$$

Où w_j est le poids attaché au j-ème attribut. A partir de cette définition, on peut écrire :

$$0 \leq \mu_B(a_i) \leq 1 .$$

Avec :

- . $\mu_B(a_i) = 0$, si a_i possède les m attributs ;
- . $\mu_B(a_i) = 1$ si a_i est totalement privé des m attributs ;
- . $0 \leq \mu_B(a_i) \leq 1$, si a_i est partiellement ou totalement privé de quelques attributs mais pas totalement privé de tous les attributs.

On note que w_j représente l'intensité de privation de X_j .C'est donc une fonction inverse de degré de privation de cet attribut pour la population des ménages. Plus le nombre des ménages privés de l'attribut X_j est petit, plus le poids w_j sera grand.

Cerioli et Zani (1990), définissent un poids qui définit les propriétés précédentes :⁸⁶

$$w_j = \log \left(\frac{\sum_{i=1}^n g(a_i)}{\sum_{i=1}^n x_{ij} g(a_i)} \right) \geq 0 .$$

$$\sum_{i=1}^n x_{ij} g(a_i) \geq 0 .$$

Avec $g(a_i)$: présente le poids attaché à l'observation de l'échantillon a_i .

$\sum_{i=1}^n x_{ij} g(a_i) \geq 0$, c'est une contrainte qui signifie que la fonction d'appartenance x_{ij} est différente de 0, quelque soit i .

D'un autre coté si $x_{ij} = 0$, cela signifie qu'il n'y aurait aucune privation en X_j .

Quand $\sum_{i=1}^n x_{ij} = n$, le poids $w_j = 0$, cela signifie, quand aucun des n ménages ne possède le j^{ème} attribut avec $X_{ij-1, \dots, i-1, \dots, n}$.

⁸⁶ Cerioli A & Zani S(1990), OP. Cité, p.272-284

Si l'ensemble A est un échantillon de la population, le poids $g(a_i)$ est égal à n fois la fréquence relative des ménages dans la population totale, alors : X_j .
 Dans ce cas l'indice de pauvreté flou de l'ensemble A est une moyenne pondérée de $\mu_B(a_i)$, donnée par l'équation précédente, soit :

$$\mu_B = P = \frac{\sum_{i=1}^n \mu_B(a_i)g(a_i)}{\sum_{i=1}^n g(a_i)} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \mu_B(a_i)g(a_i). \quad (4)$$

Où :

$g(a_i) / \sum_{i=1}^n g(a_i)$, est la fréquence relative représentée par l'observation a_{ij} dans la population totale.

- Etape 7 : la détermination de l'indice $\mu_B(X_j)$ des ensembles flous de la population pour chaque attribut X_j , $j=1, \dots, m$.

L'intérêt de l'utilisation de théorie de la des ensembles flous ne réside pas seulement dans la détermination des indices de pauvreté multidimensionnelle pour le i -ème ménage et de pauvreté floue pour l'ensemble de la population, mais de surcroît permet d'obtenir un indice multidimensionnel pour chacun des j attributs considérés. En plus de ces deux avantages, la théorie des ensembles offre également l'avantage de contenir l'information de base dont les décideurs politiques ont besoin pour la conception des politiques socio-économiques structurelles visant à réduire de façon régulière les causes principales de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

En effet, à partir des équations (4) et de (6) on a,

$$\mu_B = P = \frac{\sum_{i=1}^n \sum_{j=1}^m x_{ij} w_j g(a_i)}{n \sum_{j=1}^m w_j} = \frac{\sum_{j=1}^m \left[\frac{\sum_{i=1}^n x_{ij} g(a_i)}{n} \right] w_j}{\sum_{j=1}^m w_j} = \frac{\sum_{j=1}^m \mu_B(X_j) w_j}{\sum_{j=1}^m w_j}$$

Avec ;

$$\mu_B(X_j) = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n x_{ij} g(a_i)$$

Où :

$\mu_B(X_j)$ définie le degré de privation du j -ème attribut pour la population des n ménages.

μ_B Est une moyenne pondérée de l'équation (7) avec les poids w_j , $j=1, \dots, m$.

Il construit comme l'indice de pauvreté flou μ_B .

Étape 8 : Les α -coupes et leurs applications pour la mesure de la pauvreté :

Les α -coupes sont un concept issu de la théorie des ensembles flous et se trouvent très utiles par les implications politiques qu'ils engendrent.

Soit A l'ensemble des ménages et leurs sous ensembles flou $B \subset A$, une α -coupe, appelée aussi niveau de sous-ensemble B_α est formée par les membres de A qui appartiennent au sous ensemble flou B tel que $a_i \in B$ et l'indice de pauvreté pour le i -ème ménage :

$$\mu_B(a_i) \geq \alpha \geq 0, \text{ c'est-à-dire :}$$

$$B_\alpha = \{\mu_B(a_i) \geq \alpha, a_i \in A, \alpha \in]0,1]\}.$$

Pour les construire, les indices de pauvreté de l'ensemble flou doivent être ordonnés de façon décroissante.

Soit $F(\alpha)$, la fonction de distribution cumulative des indices de pauvreté des ménages $\mu_B(a_i)$, $i=1, \dots, n$, par taille décroissante. Elle s'écrit :

$$F(\alpha) = P(\mu_B(a_i) \geq \alpha).$$

A partir de cette notion, la méthode de α -coupe peut être complétée par l'analyse avec le sous-ensemble flou r-emboîté.

C'est un r -tuple $B = (B_1, \dots, B_h, \dots, B_r)$, des sous-ensembles ordinaires de A tel que :

$$B_1 \subset B_2 \dots \subset B_r \subset B.$$

En supposant $B_h = B_\alpha$, $h=1, \dots, r$, alors :

$$\alpha_1 \geq \dots \geq \alpha_h \geq \dots \geq \alpha_r \geq 0.$$

En conclusion de cette section, on peut dire que le terme de multidimensionnalité de la pauvreté fait l'objet d'un usage de plus en plus fréquent. Dans cette section, on a mis en avant les différentes manières de concevoir la multidimensionnalité de la pauvreté et on a répondu à certaines des questions qu'elle soulève.

On a ainsi pu se rendre compte du fait que les implications liées à l'utilisation de ce terme ne sont pas toujours évidentes et dépendent des hypothèses que l'on fait sur les propriétés des dimensions et sur leurs interrelations.

L'approche par les ensembles flous permet de fournir une vision moins rigide du passage de la situation de pauvreté et celle de non pauvreté, elle marque vraisemblablement un pas important dans la mesure de la pauvreté.

Cependant, malgré ces aspects théoriques si puissants, il semblerait que la méthode des ensembles flous ait du mal à convaincre et que son impact soit plus limité qu'on aurait pu le prévoir dans le contexte de la mesure de ce phénomène.

Les raisons de cela sont certainement à chercher dans les difficultés de l'application de cette approche ainsi que la complexité d'interprétation de résultats.

Conclusion du chapitre 1:

Ce chapitre a été consacré à une revue de littérature sur le concept de la pauvreté, il faut noter que les questions méthodologiques que soulève le concept de la pauvreté doivent être traitées en préalable à toute analyse.

Ce premier chapitre, nous a permis de s'interroger sur la définition de la pauvreté, absolu versus relative, objective versus subjective, durable versus temporaire. Elle peut également se mesurer de différentes manières, et utiliser différents outils et méthodes de mesure.

L'identification des pauvres ou la construction d'un indice de pauvreté peut se faire en suivant plusieurs voies, comme l'approche monétaire, ou les autres approches non monétaires, en utilisant le revenu comme estimateur de niveau de vie des ménages, ou bien l'utilisation des dépenses de consommation.

Il est par ailleurs reconnu que l'approche monétaire est la plus simple, la plus pratique mais aussi la plus arbitraire (Coulter, Cowel & Jenkins, 1994). Sa principale limite tient à la diversité des résultats selon les échelles d'équivalence retenues et les seuils définis. D'autres mesures non monétaires se place comme des mesures alternatives, c'est l'approche de mesure multidimensionnelle.

Les mesures multidimensionnelles de la pauvreté occupent de leurs parts une place importante depuis la publication du rapport sur le développement humain de 1997. L'IDH, l'IPH et autres mesures comme l'indicateur sexo-spécifique de la pauvreté, sont devenus des outils indispensables dans la quantification de ce phénomène.

L'approche de mesure par les ensembles flous occupe une place importante, elle se présente comme un outil efficace de distinction et surtout du passage entre les situations de pauvreté et de non pauvreté. Seulement les difficultés liées à l'exigence de l'information statistique et la complexité théorique de son application diminuent considérablement l'ampleur de son utilisation.

Chapitre 2 : Pauvreté et Evolution du contexte socio- économique de l'Algérie depuis l'indépendance :

Introduction :

A travers ce chapitre, il est question d'étudier les conditions générales d'apparition et même de l'aggravation de la pauvreté en Algérie.

En effet le phénomène de la pauvreté est le résultat de l'interaction de différents facteurs politiques, sociaux, économiques et même culturels, c'est un phénomène multidimensionnel.

Pour atteindre cet objectif, on divise notre chapitre en trois axes importants formulé en trois sections :

- Le premier axe sera consacré à l'évolution du contexte économique du pays depuis l'indépendance en 1962 et passant par les différentes réformes de l'économie nationale.

Cet aperçu historique de l'évolution de l'économie Algérienne constitue donc le cadre général explicatif de l'évolution de phénomène de la pauvreté.

Notre lecture de l'évolution économique du pays, révèle l'existence de trois phases bien distincts de l'histoire économique du pays, de l'indépendance du pays en 1962 et passant par les différentes réformes qu'a connu l'économie nationales.

- 1- La première phase : elle couvre la période allant de l'indépendance de pays en 1962 jusqu'au l'année 1986, connue comme étant l'année de début de la crise économique ,due par la baisse des prix des hydrocarbures, qui a accéléré le processus du changement politique et économique du pays.
- 2- La deuxième phases (1986-1998) : cette période est caractérisée par la mise en œuvre de trois programmes de stabilisation (1989, 1991 et 1994), aboutissant à la rééchelonnement de la dette extérieure en 1994 et le début de l'application du programme de l'ajustement structurel.
Ce dernier programme d'ajustement a été longtemps vue comme une forme « forcée » de réforme, mais n'a pas empêché son application. On estime que ce programme à été particulièrement à l'origine de l'aggravation du problème de la pauvreté en Algérie.
- 3- La troisième phase étudie la période de 1999 jusqu'à nos jours, cette période post- ajustement structurel, se caractérise par un retour progressif à la stabilité économique et sociale et le lancement de nombreux programmes d'investissements de grandes envergures comme : le programme de la relance économique (2000-2004) d'une enveloppe totale de (7,5 milliards de \$ US) et le programme national de développement agricole (PNDA, 2001-2005), qui vise à développer le secteur agricole en Algérie.

Dans ce chapitre, on s'intéresse particulièrement à détailler la deuxième phase (relative au programme d'ajustement structurel) et à un degré moindre la troisième, car on estime que les réformes économique et leurs conséquences socio-économiques sont à l'origine de l'aggravation du problème de la pauvreté en Algérie.

- Le deuxième axe de ce chapitre sera consacré à l'études des différentes données socio-économique du pays, en partant de l'hypothèse suivant : que la situation actuelle du pays et l'apparition de ce phénomène de pauvreté (avec tous ces inconvénients) ne peut être étudié, d'une façon objective, que si on connaît parfaitement les données socio-économiques du pays.

Par le suivi de cette évolution socio-économique, on pourra certainement avoir une idée précise de l'état de développement humain et les différents acquis réalisés dans ce domaine.

D'un autre coté, cet analyse, est essentiel pour la suite de notre recherche car, c'est un moyen d'aide à l'identification des critères et déterminants de la pauvreté en Algérie. Cette section est une introduction pour le chapitre suivant qui s'intéresse à l'identification et le mesure de la pauvreté en Algérie.

Et puisque la réalité socio-économique du pays est si complexe, et que l'objectif de notre s'intéresse particulièrement au problème de la pauvreté, on va se limiter aux principales caractéristiques de ses composantes essentielles de développement humain à savoir :

- les données démographiques.
- l'éducation.
- la santé.
- le logement.
- Et l'emploi.

Donc , en guise d'introduction , on peut dire que les choix économiques de l'Algérie après l'indépendance du pays en 1962 étaient guidés par la volonté de construire un modèle économique et sociale capable d'assurer pas seulement une vie descente pour la population algérienne mais aussi la rupture avec le modèle colonial (libéral) , ce qui explique en partie le choix de ce nouveaux modèle national de croissance et de développement , que nous connaissons aujourd'hui les conséquences de son application sur le plan économique et social.

Pendant cette période, l'Algérie à vue le lancement de projets colossaux de construction de complexes industriels comme : la fonderie d'El Hadjar à Annaba, les raffineries de pétrole sur tous le littoral, des unités de production de machines agricoles de Constantine et Sidi Belabbès , de véhicules industriels de Rouiba ...

Cette politique d'industrialisation dite industrialisante vise a exercer un effet d'entraînement sur les autres secteurs économiques (comme les petites et moyennes industries, l'agriculture, les services, ..) et contribuée à la construction d'un schéma intégré de développement.

Il faut noter que ces investissements ont été réalisés par la mobilisation massive de moyens financiers obtenus grâce à l'augmentation des prix des hydrocarbures à partir de 1974 et la multiplication de découvertes de nouveaux gisements d'hydrocarbures et de mineries dans le Sahara Algérien.

Ainsi, pendant les années 70, l'économie algérienne a connu ses plus forts taux de croissance du PIB. Durant cette période de facilité d'accès au marché international des capitaux, le taux de croissance du PIB avoisine, en moyenne, 7% en passant par un pic de 9.2% en 1978.

Les statistiques montrent qu'en 1978 en particulier, la moitié du PIB fut investi ; ce qui constitua alors probablement l'un des taux d'investissement le plus élevé dans le monde.

Mais si le niveau de vie de la population a vu une légère augmentation, du essentiellement à l'effet des recettes pétrolières et aussi à la conversion d'une grande partie de ces recettes en programme d'investissements public et aussi le recourt massif à l'importation des produits alimentaires, il faut dire que le niveau de vie de la population ne correspond pas au niveau de développement réel (Bénissad 78) et c'est le cas pour beaucoup de pays (arabes) exportateurs de pétrole.

Ces réalités ont toujours été occultées par les pouvoirs politiques de l'époque, pire encore ils ont contribué à l'encouragement du gaspillage, à l'inefficacité voir même à la corruption : par l'instauration d'une logique administrative de gestion de l'économie et écarter les méthodes objectives de gestion basées sur la gestion rationnelle des ressources et surtout l'encouragement des jeunes compétences à assumer leurs responsabilités et prendre en main l'appareil productif national.

Cependant, il faut dire que, sur le plan social, plusieurs acquis ont été enregistrés notamment :

- La facilité de l'accès à l'éducation : connu sous le slogan de "la démocratisation de l'éducation de la population», dans cette période l'inscription des enfants en âge de scolarité est devenue une obligation pour les garçons comme pour les filles.

- Cet objectif a été renforcé par de nombreuses actions comme : un processus de construction massive des écoles, le renforcement de l'encadrement aux niveaux des écoles : par la formation des instituteurs et des enseignants voir même le recours à la coopération avec des pays arabes (comme l'Egypte) afin de renforcer la politique d'arabisation des écoles. Ce qui a conduit à la diminution du phénomène de l'analphabétisme dans le pays, surtout parmi la population rurale, et augmenter le niveau de scolarisation de la population.

- Le renforcement du système de santé, par l'élargissement de la politique de vaccination pour atteindre le plus grand nombre possible de la population (surtout dans le milieu rural) et l'instauration du principe de la gratuité des soins médicaux ainsi que la gratuité des médicaments dans les hôpitaux et les centres de santé publics. Ces mesures ont permis la diminution de taux de maladies graves surtout les épidémies touchant les populations infantiles et améliorer la santé de la population, ce qui a contribué à la réduction de la mortalité infantiles et éradiquer un certains nombres d'épidémies surtout celles à transmission hydrique (choléra).

- L'encouragement de l'emploi productif, étant donné que le travail est devenu "un devoir et une fierté" comme disait le slogan de l'époque.

Et suite aux choix politiques orientés vers l'industrie, beaucoup d'attention accordée pour le travail industriel que pour le travail de la terre, ce qui a engendré la dégradation de la production agricole, malgré les différentes réformes qu'a subi ce secteur (la révolution agraire, l'autogestion, la création de coopératives agricoles.).

d'ailleurs jusqu'à nos jours l'agriculture est considérée comme le parent pauvre de la politique économique nationale, malgré les opérations discontinues de la prise en charge de ce secteur et la promotion du métier du fellah (l'agriculteur).

Jusqu'en 1980, l'Algérie a vu l'application de trois plans nationaux de développement :

- le premier plan triennal (1967-1969)
- le premier plan quadriennal (1970-1973)
- Le deuxième plan quadriennal (1974-1977)

À la fin de ce deuxième plan, un premier bilan a été dégagé, que les objectifs fixés par le planificateur national n'ont pas été atteints et que cet échec est constaté dans tous les secteurs de l'économie nationale dont l'industrie qui a eu la part importante des investissements et qui souffre de dysfonctionnement profonds. Ce qui a accéléré un processus de réformes visant à restructurer l'entreprise (industrielle) nationale, diagnostiquée comme étant la source des problèmes de l'économie algérienne.

Seulement il faut attendre la chute du prix de pétrole (1986), pour qu'un processus de restructuration soit déclenché.

La restructuration est donc apparue comme un recours indispensable au planificateur algérien, pour régler le fonctionnement de l'appareil économique national en manque de vitesse.

Cette mission n'aurait pas eu lieu (à notre avis), si les recettes pétrolières n'ont pas connues cette descente vertigineuse à partir de 1986.

Tandis que le discours politique tentait de convaincre l'opinion nationale que ces réformes ont été programmées depuis des années - vue que le processus de développement économique ne se repose pas sur des richesses non renouvelables et en voie de disparition (hydrocarbures et autres gisements naturels), mais sur le travail et la productivité - l'appareil de production nationale ne cesse de se dégrader.

Officiellement trois objectifs ont été fixés pour ces réformes économiques :

- 1- La couverture des besoins de première nécessité, ce qui explique les deux grandes réformes de 1981 et 1987, qui ont touché ce secteur et qui ont pour objectif principal de stimuler la production agricole.
- 2- la réduction de la dépendance extérieure dans tous les domaines et principalement à ceux de la technologie, et d'approvisionnement en produits semi-finis destinés à l'industrie mais également la dépendance alimentaire qui ne cesse d'augmenter.
- 3- La prise en charge du secteur privé local, par une libéralisation partielle ou totale, et la revue du mécanisme qui lui permet de s'émanciper notamment en matière de législation, octroi de devise etc.

Section 1 : De la Restructuration de l'Entreprise à l'Ajustement Structurel (1986-1998).

Dans cette section , on va traiter cette problématique de la réforme économique en Algérie , en se maintenant à une étude globale de ses aspects de réformes qu'a connu l'Algérie depuis le début de la chute des prix des hydrocarbures en 1986 .

En passant par la restructuration de l'entreprise nationale , des premiers accords avec les institutions de Breton Woods et enfin l'ajustement structurel qu'on va étudier avec beaucoup plus de détail de part son importance et ses effets sur l'économie nationale ainsi que les conséquences surtout sur le phénomène de la pauvreté .

D'un autre , il est connu qu'à partir de 1986, l'Algérie fait face à la fois à un effondrement des prix à l'exportation (due à la chute des prix des hydrocarbures) et à une hausse des prix à l'importation. Cette dégradation des termes d'échange a été, en outre, accompagnée d'un accroissement des intérêts de la dette. Enfin, les difficultés d'accès au marché des capitaux externes rendaient problématique l'amortissement de la dette par le recours à l'emprunt externe (refinancement).

Cet ensemble de facteurs a entraîné, pour le moins, une crise de liquidité ; Ainsi, à cette période, le décrochement brutal du prix du pétrole et, la rupture dans le trend décroissant des prix à l'importation ont contribué à une dégradation du solde commercial pour près de 6.5 Milliards de dollars par rapport à l'année 1984. Le seul choc sur les prix à l'exportation a entraîné une baisse de la "rente pétrolière" qui peut être estimé à 5.5 Milliards de dollars soit à 9% du PIB, par rapport au niveau prévisible de celle-ci, c'est-à-dire, Au niveau atteint si l'économie avait connu une croissance régulière.

Cette dégradation des termes de l'échange a connu un second choc en 1989 avant de se stabiliser dans des niveaux plus bas que les années d'avant 1986.

A ce moment deux alternatives se sont présentées devant les décideurs nationaux :

- le réajustement des échanges extérieurs qui peut être structurel et plus ou moins favorisé par l'environnement international (demande mondiale).

- Ou par une stabilisation ou un ralentissement de la croissance du fait de la dépendance du volume des importations du revenu national.

Les exportations hors hydrocarbures, quand à elles, sont demeurées négligeables révélant ainsi l'absence d'une politique ou au moins la faiblesse des secteurs économiques en dehors des hydrocarbures , la production nationale était incapable de satisfaire une partie de la demande locale en produit de consommation de premières nécessités.

La lecture du processus de réformes économiques en Algérie relève quelques remarques :

- 1- ces réformes ont visé essentiellement le secteur industriel essentiellement (la restructuration des entreprises) et en particulier les entreprises publiques de grandes tailles comme, Sonatrach, SNVI (la société nationale des véhicules industrielles), les entreprises de textiles (SONITEX), et paradoxalement celles qui présentaient la fierté de l'industrie nationale dans les années précédentes.
- 2- la réforme économique était beaucoup plus un acte politique qu'économique , puisque c'est le pouvoir publique qui a ordonné ces réformes après le séisme politique qu'a connu l'Algérie en octobre 1988 et l'ouverture du champ politique au multipartisme .
- 3- les réformes économiques sont également une contre action à la chute des prix de pétroles et la diminution des recettes en devise.

A cet effet l'Algérie a vue trois types de réformes économiques :

- 1- La restructuration et l'autonomie des entreprises.
- 2- Les accord Stand- by.
- 3- L'ajustement structurel .

2-1-1 La restructuration des entreprises :

L'une des premières réformes entamée par l'Algérie est celle de la restructuration des entreprises. En partant de constat que les entreprises nationales ne peuvent pas atteindre les objectifs assignés si elles ne maîtrisent pas tous le processus de production.

Le diagnostic est formel, l'handicap majeur des entreprises est leur taille donc il faut opter donc restructurer l'entreprise suivant une fonction unique (la production, la distribution..); le résultat de ces réformes était le partage des entreprise nationales en petite entreprises spécialisées dans une fonction ou un domaine donné.

A titre d'exemple : la gigantesque entreprise SONATRACH a été démantelée en plusieurs entreprises :

- L'entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP).
- l'entreprise des travaux pétroliers (ETP)
- l'entreprise de liquéfaction de gaz Naftec.
- l'entreprise de distribution de produit pétrolier (NAFTAL)...

Parmi les conséquences de ces réformes :

- l'apparition de conflits entre les travailleurs de ses différentes unités dans le partage du matériel et des locaux de l'entreprise mère.
- La différence de salaire entre les employés de ses différentes entreprises (le cas de Sonatrach)
- Le licenciement d'un nombre important de travailleurs incapables de se placer dans l'une ou l'autre entreprise.

Ce processus donc de restructuration a été suivi par une autre processus de transformation, appelé autonomie des entreprises connue par la loi 88-01 sur l'orientation des entreprises nationales devenues : entreprises publiques économiques (EPE).

Le bilan dégagé de ces réformes, c'est le passage à l'autonomie de 300 entreprises parmi 450 de dimension nationales transformées en entreprises publiques économiques de tailles moins importantes.

Parmi les inconvénients de ses transformations forcés des entreprises publiques on cite :

- 1- l'affaiblissement de nombreuses entreprises publiques, due au démantèlement des unités de production ou d'approvisionnement nécessaires à la survie de l'entreprise.
- 2- la réduction de nombre d'entreprises a engendré des pertes de postes de travail, d'ailleurs, ce constat, n'est pas approuvé par les pouvoirs publics, qui affirmaient que les postes de travail ont été conservés.
- 3- le non renforcement des entreprises nouvellement créées et qui restent fonctionnelles avec les méthodes archaïques qui ont été à la source de l'échec de l'entreprise publique nationale.

Ceci dit, il faut rappeler que ce passage des entreprises d'état publiques à l'autonomie s'est effectué dans des conditions défavorables internes et externes.

Ces difficultés de l'économie ont répercutés sur les niveaux des prix et la parité de la monnaie nationale (le dinar algérien) par rapport aux devises (le franc français et le dollars américains), la monnaie nationale s'est dépréciée de façon progressive et atteint des niveaux très bas ; le dinar est passé de (5 DA pour 1\$ US à 19DA pour 1\$ US en 1990).

D'un autre côté, si de nouveaux mécanismes de fixation des prix ont été décidés, en 1989, les prix sont restés, pour l'essentiel, administrés et le soutien des prix des produits de large consommation a été maintenu.

Les Accords Stand-by

A partir de 1989, l'Algérie finit par se rapprocher des institutions financières internationales (FMI, banque mondiale). Un premier rapprochement fut matérialisé par la signature de deux accords Stand-by (dits de confirmation).

La rigueur, notamment salariale, qu'impliquait le second de ces deux accords se révéla difficile à gérer compte tenu du climat social et politique qui régnait en Algérie à la fin de l'année 1990.

Malgré les difficultés évidentes de l'Algérie à retrouver une solvabilité plus large, les pouvoirs publics vont opposer un net refus à l'alternative du rééchelonnement. Le rééchelonnement est un aveu d'échec, de la politique économique et sociale poursuivie jusque-là. Aussi, vont-ils tout entreprendre pour éviter le rééchelonnement.

Au plan stratégique, la préférence allait vers une démarche gradualiste permettant de poursuivre l'action des réformes par petites touches tout en se réservant le droit de marquer une pause, au cas où la société montrerait des difficultés à absorber le traitement. Au contraire, le rééchelonnement selon la vision de l'époque, pourrait rendre la situation incontrôlable du fait des répercussions sociales qu'il allait inévitablement engendrer.

Du point de vue des autorités publiques de l'époque, Le refus du rééchelonnement reposait sur les éléments de stratégie suivants :

1- l'Algérie n'est pas un pays très endetté. Il souffre d'un problème de liquidités et que la crise de la dette serait conjoncturelle et non structurelle. C'est la thèse officielle, acceptée, d'ailleurs, par le FMI, lors des deux accords stand by (1989 et 1991). Aussi n'est-il pas nécessaire de demander un allègement par un rééchelonnement dont la conditionnalité serait difficile à assumer .

2- le second élément repose sur l'exploitation des hydrocarbures. La loi n° 91/21 du 04 décembre 1991 modifie la législation en la matière, en autorisant les compagnies étrangères à acquérir des intérêts, en Algérie à condition que la SONATRACH détienne au moins 51 % de ces intérêts. De l'appel aux compagnies étrangères, on espérait une augmentation de la production notamment grâce à l'apport de nouvelles technologies et des droits d'entrée substantiels. Le montant était de 4 à 5 milliards de dollars⁸⁷. Selon les projections de l'époque, les recettes d'exportation devaient faire un bond significatif, dès 1992. L'augmentation attendue dès cette année était de l'ordre de 3 milliards de dollars.

Grâce au vaste programme de réformes, déjà engagé, et le relèvement prochain des exportations d'hydrocarbures, les pouvoirs publics espéraient convaincre les partenaires créanciers que la crise de la dette était conjoncturelle et que par voie de conséquence son traitement ne nécessitait pas un rééchelonnement. Le " pic" du service de la dette pourrait être passée si ces mêmes partenaires consentaient à accorder des financements exceptionnels ;

3- le troisième élément reposait sur le scénario dit de : " politique de refinancement" qui consistait à négocier un reprofilage d'une partie de la dette, séparément avec les différents créanciers. Cette éventualité soutenait que ce scénario était préférable à un rééchelonnement classique, sur le plan strictement financier, étant entendu qu'elle permettait, par ailleurs, de se soustraire à la dure conditionnalité qu'impliquait un rééchelonnement ;

4- le quatrième élément consistait à éviter de violents chocs à l'économie et de la société en général. Il est à noter, par exemple, que les pouvoirs publics ont opposé un net refus au Fonds Monétaire International, au début de l'année 1993 quant à la poursuite de l'ajustement du dinar. "La dévaluation de 1991 a été vécue comme un événement traumatisant, tant pour les employeurs que pour les employés."⁸⁸

⁸⁷ Les services du Chef du gouvernement, 1991.

⁸⁸ Fonds Monétaire International : document SM/93/9 du 15 janvier 1993, p. 18. En moyenne de période, le dollar est passé de 8,958 dinars en 1990 à 18,433 en 1991 (Banque Mondiale, Document op Cité, p. 4).

Il n'est pas exagéré de dire que toute la stratégie reposait sur l'espoir d'une meilleure valorisation des hydrocarbures. En attendant, les pouvoirs publics ont largement préféré la récession comme mode de gestion de l'économie.

Mais, malheureusement les beaux jours tellement attendus par le pouvoir public n'ont pas apparus et la réticence envers les organisations internationales (la banque mondiale et le FMI) n'a pas désormais de place, surtout avec le déclenchement d'une crise politique sans précédent dans l'histoire de l'Algérie indépendante, cette crise qui laissera des séquelles visibles et allongera la crise multidimensionnelle qui n'épargna aucun secteur de pays.

Plusieurs aspects ont été dégagés de ses accords stand by, on va se limiter à l'étude de la relation entre les accords stand by et la politique budgétaire.

2-1-2 Le plan d'ajustement structurel (PAS) :

La crise de l'endettement, au début des années quatre-vingts, fait émerger le FMI comme une institution incontournable pour tous les débiteurs en difficulté. Aussi est-il important de s'interroger ne serait ce, que brièvement sur les raisons qui ont permis au FMI de jouer un rôle de premier plan sur la scène économique mondiale, d'une part, et sur le contenu de ce rôle, d'autre part.

Il faut rappeler que :

-Le premier (Stand by) prescrit une politique d'ajustement macro-économique dite de stabilisation, donc de court terme.

-Le second est dit «accord élargi », appelé communément (EFF) et met en œuvre une politique dans le moyen terme dite d'ajustement structurel.

L'économie à laquelle s'appliquent les politiques relevant d'un accord élargi est décrite comme : ⁸⁹

- Une économie souffrante de graves déséquilibres de paiements liés à la structure défectueuse de la production et du commerce et où les distorsions de prix et des coûts ont été généralisées ;

- une économie caractérisée par une croissance lente et une balance des paiements intrinsèquement faible, ce qui empêche de poursuivre une politique active du développement .

Selon cette analyse (du FMI) , le déficit de la balance des paiements ne relève pas d'un désajustement conjoncturel, auquel cas l'équilibre pourrait revenir spontanément ou moyennant une politique de stabilisation, mais de distorsions structurelles qu'il faut corriger.

⁸⁹ Ministère des Finances : Présentation du programme économique et financier de trois ans soutenu par un accord de facilité de financement élargie du FMI, Mars 1995, p. 19.

L'action de stabilisation, bien que nécessaire comme assainissement préalable, n'est pas suffisante puisqu'elle ne s'attaque pas aux causes du déficit. Il ne s'agit pas simplement d'assainir l'économie au plan macro-économique, en réprimant une demande excédentaire, mais d'agir sur des variables micro-économiques afin de relancer l'offre. A ce titre, la conditionnalité devient plus sévère. Le nombre et la nature des critères de réalisation qui seront retenus diffèrent de ceux qui relèvent d'un simple accord de confirmation « stand-by ».

A- Rééchelonnement et programmes de stabilisation et d'ajustement.

Contrainte de rééchelonner sa dette extérieure, l'Algérie n'a pu le faire qu'en contrepartie d'un accord avec le Fonds Monétaire International (FMI) qui engage le pays à mettre en œuvre un programme de stabilisation et d'ajustement. La question est de savoir si l'application stricte de ce programme a permis d'atteindre les objectifs initiaux, à savoir la création de conditions d'une stabilisation et d'une relance économique durables.

Le premier rééchelonnement avec le Club de Paris a été obtenu, fin mai 1994, suite à un accord "stand by" d'une année avec le Fonds Monétaire International.⁹⁰

Ce sont 4,4 milliards de dollars qui sont restructurés sur une période de 16 ans, dont 4 de grâce. Le paiement du service de la dette, au titre des montants rééchelonnés, ne reprendra donc qu'en mai 1998.

La méthode de paiement retenue est dite mixte. Elle consiste à régler deux échéances dans l'année, l'une au 30 mai, l'autre au 30 novembre. Elle est progressive, du fait que les montants décaissés, au titre du service de la dette, au terme de la période de grâce, augmenteront au fur et à mesure. Ainsi 52 % des montants dus voient leur paiement étalé sur les neuf premières années. Les 48 % restant sont réglés durant les trois dernières années.

Par ailleurs, le Fonds Monétaire International contribue à hauteur de 1,25 milliards de dollars au soutien de la balance des paiements. La période de remboursement est de 5 ans, dont 3 de grâce. C'est donc un montant de 5,2 milliards de dollars qui est libéré immédiatement, compte tenu d'un tirage sur le Fonds Monétaire International de 840 millions de \$.⁹¹

Le rééchelonnement de 1994 a ramené le ratio du service de la dette, d'après à 55,3 %, alors qu'il aurait été de 96 %, si cet accord n'avait pas été conclu.

Le tableau suivant permet de saisir, à travers quelques indicateurs, le durcissement de la contrainte extérieure, voire l'étranglement financier de l'Algérie, à la veille de la signature du premier accord de rééchelonnement.

⁹⁰ Le Matin (quotidien national) du 22 juillet 1995.

⁹¹ Ministère des Finances, op. Cité, p. 9.

Tableau 3 : Quelques indicateurs de la contrainte extérieure (Milliards dollars)

ANNEES	1991	1992	1993	1994
Balance des paiements courants	2,39	1,30	1,01	-2,08
Remboursements de Dettes MLT	-7,22	-7,01	-7,36	-6,71
Besoins de financement global	-4,83	-5,71	-6,35	-8,79
Tirages / crédits liés	6,3	6,91	6,06	2,90
Variations de CT et ajustement	-0,55	-1,31	-0,09	-0,28
Investissements directs nets	-0,08	-	-	0,10
Besoins de financement résiduel	0,84	-0,11	-0,38	-6,07
Utilisation (+)/ reconstitution (-) des réserves	-0,84	0,11	0,38	-0,45
Besoins totaux	0,00	0,00	0,00	-6,52

Source: Banque d'Algérie (Rapport 1996)

Les chiffres révèlent clairement la ferme volonté des autorités d'éviter le rééchelonnement de la dette extérieure. L'excédent du compte courant qui signifie, avant tout, un niveau d'importation très bas par rapport à celui requis par l'outil de production et l'emploi des réserves de change, jusqu'à leur faire atteindre un niveau dangereusement bas, semblent avoir été les seuls moyens qui s'offraient aux autorités. L'amenuisement des possibilités de tirages sur les crédits, joint à la réapparition du déficit du compte courant dès l'année 1994 eu égard à la déprime du marché des hydrocarbures qui s'était déjà annoncée, ne laissaient guère le choix.⁹²

2-1-3 Quelques effets de l'application du PAS :

Il est admis, même par leurs initiateurs, que les programmes d'ajustement structurel ont des effets récessionnistes. Si l'on peut accepter que les premiers effets peuvent, dans certaines conditions, être limités dans le temps, les conséquences sociales impliquent, en revanche, des restructurations irréversibles.

Nous aurons à développer la situation économique et sociale de l'Algérie depuis les années quatre vingt dix, les statistiques que nous exposeront porteront certainement des indices et des séquelles du programme d'ajustement structurel, et les conséquences des réformes subies par l'économie nationale et qui peuvent de près ou de loin laisser des traces sur la situation socio-économique du pays.

⁹² CNES "Rapport National de Développement Humain (RNDH) 2003 ". Alger 2004.

Mais analysant à présent quelques effets du programme d'ajustement et ici on fera référence principalement à deux sources d'information :

- L'enquête menée par le CENEAP en 1998 : appelé les effets de l'ajustement structurel sur les ménages algériens.
- Le rapport intitulé : Rapport préliminaire sur les effets socio-économique du programme d'Ajustement Structurel élaboré par le CNES en 1999.

On retient de ses études trois points essentiels :

- A- les effets économiques : surtout les effets sur le secteur industriel.
- B- Les effets sur les services publics
- C- L'ajustement structurel et la pauvreté en Algérie.

A - Les effets sur les secteurs économiques :

Tout autant les expériences historiques que la doctrine enseigne que l'application des programmes d'ajustement ont des effets récessifs dans le court terme. Il s'agit d'assainir l'économie, par le rétablissement des grands équilibres, de façon à réunir les conditions de la relance. Il est loin d'être prouvé que l'ajustement conduit de manière automatique à la reprise de la croissance. De même que l'ajustement n'est pas nécessairement, une condition suffisante qui permette de juguler la récession.

A l'issue des quatre années d'application des programmes d'ajustement dont les résultats macro-financiers ont été positifs, il paraît utile de s'interroger sur les effets économiques de ces programmes ainsi que sur leurs capacités à créer une croissance durable. Dans cette optique, seront examinés successivement les effets de l'ajustement sur les secteurs de l'industrie et des hydrocarbures.

A-1, Le secteur industriel :

L'un des secteurs les plus affectés par ce programme a été, incontestablement, le secteur industriel. La production a régulièrement baissé, les taux d'utilisation des capacités sont demeurés très bas, la trésorerie des entreprises s'est fortement détériorée et de nombreuses entreprises ont été dissoutes.

L'indice de la production industrielle chute d'un peu plus de 11 points, entre 1994 et 1997. Ce sont, surtout, les industries manufacturières, constitutives de l'ossature d'une économie moderne, qui sont le plus particulièrement affectées par la récession, puisque leur production chute de près de 21 points, entre les deux dates.

En revanche, les seules industries ayant connu une croissance régulière sont bien logiquement les branches de l'énergie et des hydrocarbures. La branche des matériaux de construction a également enregistré une croissance de sa production, quoique moins régulière que pour les branches précédentes.

Tableau 4: Evolution de la production industrielle en %(1989 = base 100)

	1989	1994	1995	1996	1997	1s98	89/98	97/94*
Indice général	100	88,4	87,6	81,5	78,5	81,6	-18,5	88,8
Indice hors hydrocarbures	100	84,2	82,9	74,1	69,3	73,0	-27,1	82,3
Indice industries manufacturières	100	80,1	79,9	68,7	63,4	67,4	-32,6	79,2
Energie	100	133,1	132,4	138,0	144,0	143,5	43,5	108,2
Hydrocarbures	100	106,1	107,6	113,0	118,0	118,5	18,5	111,2
Mines et carrières	100	82,4	81,1	78,1	71,1	73,0	-27,0	86,3
ISMMEE	100	68,2	74,5	59,6	47,9	49,9	-50,1	70,2
Matériaux de construction, Céramique, verre	100	86,2	89,7	93,7	88,8	91,7	-8,3	103,0
Chimie, caoutchouc, plastiques	100	94,3	86,2	75,0	78,8	89,2	-10,9	83,2
Industries agro-alimentaires, tabacs, allumettes	100	96,4	89,0	85,5	83,1	90,8	-9,2	86,2
Textiles, bonneterie, confection	100	82,5	73,1	53,1	49,1	53,4	-46,6	59,5
Industries des cuirs, chaussures	100	53,5	42,6	29,3	23,7	24,3	-75,8	44,3
Industries du bois, liège, papiers, imprimeries	100	67,1	60,1	48,5	47,3	47,2	-52,9	70,5

* base 100=1994.

Source : Office National des Statistiques (ONS).

Dans l'ensemble des industries manufacturières, on constate des évolutions contrastées, selon les branches. Mis à part l'industrie des matériaux de construction, dont la production gagne deux points, au cours de la période, toutes les branches accusent un déclin sensible.

A-2 La situation financière des entreprises :

L'ajustement structurel a eu pour effet de retirer brutalement la protection de l'Etat aux entreprises nationales. Du jour au lendemain, ces dernières devaient, sans y être préparées, faire face à un nouvel environnement issu des décisions macro-économiques (libération des prix et des taux d'intérêt, dévaluation, ouverture économique- cf. supra).

Si l'on ramène la difficulté financière des entreprises au seul découvert, l'on peut remarquer, en effet, une forte corrélation entre la dévaluation et le gonflement des découverts des entreprises publiques. Ce dernier passe, pour l'ensemble du secteur industriel, d'un peu plus de 90 milliards de dinars en 1995, à plus de 113 milliards de dinars, à la fin de l'année 1996. Il représente 28 % du chiffre d'affaires total, soit 3,4 mois de recettes, en moyenne.

Selon le CNES, le secteur présentait une trésorerie positive, à hauteur de 8 milliards de dinars, en 1993. Le découvert fit son apparition en 1994 avec un montant de 10 milliards de dinars. Ceci permet de mettre en évidence le lien étroit entre la dévaluation d'avril 1994 et la diminution progressive de la trésorerie des entreprises.

Le découvert des entreprises publiques s'est fortement accru depuis 1993, passant de 10 milliards de dinars, à la fin décembre 1994, à 92 milliards de dinars, à fin décembre 1995. Ce découvert représente plus du quart du chiffre d'affaires de ces entreprises, pour ces dernières années.

Au delà de ses effets globaux, il faut dire que la dévaluation se traduit par des effets immédiats sur les entreprises. Ceci consiste directement dans les pertes de change (effet direct) et le renchérissement des coûts, dont, particulièrement celui du crédit (effet indirect). Il s'agit d'un point extrêmement important qui permettra probablement de montrer comment la déstructuration de la trésorerie des entreprises résulte du gonflement des échéances en dinars et de l'alourdissement des intérêts qu'elles doivent supporter suite à l'effet de boule de neige qui consiste à lier dans une spirale perverse les pertes de change et le coût du crédit et par suite l'économie d'endettement et la faillite.

B- Les effets de l'ajustement structurel sur les services publics.

C'est, certainement, à travers les restrictions qui ont touché les services publics que l'on peut saisir, le mieux, les changements qui ont affecté la société.

La notion de service public est relative au niveau du développement d'une société ainsi qu'au statut de l'Etat en son sein. D'une façon schématique le service public se définit comme « les formes et les moyens d'organisation » qu'une communauté se donne, aux fins de réalisation d'objectifs d'intérêt général.

La notion d'intérêt général renvoie, elle-même, à la question du statut de l'Etat, de sa nature, de ses fonctions et de ses modalités d'intervention dans la société.

Dans le cas de l'Algérie, les services publics ont été, très tôt, pris en charge financièrement par l'Etat. La raison de cette prise en charge tient à la politique de justice sociale qui constituait un des fondements de sa démarche.

Les services publics ont, ainsi été, durant une longue période, gratuits ou semi gratuits et leur accès était, en principe, garanti à tous.

Cependant, la mise en place et la gestion des services publics ont un coût. Celui-ci peut s'avérer difficilement supportable pour les finances de l'Etat, étant donné l'étendue du champ couvert par les services publics. De plus, dans un contexte d'ajustement, donc de restrictions budgétaires, les financements consacrés aux services publics ont tendance à être réduits, en même temps qu'est remise en question la gratuité de ces derniers.⁹³

⁹³ CENEAP " les effets de l'Ajustement Structurels.. " 1998 .OP .Cité .

L'enquête, réalisée par le CENEAP en 1998, sur les « services publics » dans le cadre de l'ajustement, conclut à une baisse, aussi bien quantitative que qualitative, des prestations de services publics.

L'enquête montre également, que si la réduction des dépenses de fonctionnement de l'Etat s'est accompagnée d'une relative stagnation des rémunérations, en valeur constante, ces dépenses baissent, de même que diminuent les effectifs de l'administration et que se dégradent les équipements. Ces évolutions entraînent une détérioration des conditions de travail pour les fonctionnaires, ce qui influe négativement sur leur rendement.

La redéfinition du rôle de l'Etat, dans le contexte de l'ajustement, se manifeste par son désengagement relatif dans certains secteurs d'activité, tel l'eau et la santé. Cependant, ainsi qu'il ressort de l'enquête citée précédemment, les secteurs de la solidarité nationale et de la protection sociale échappent à la tendance générale et enregistrent, même, un renforcement du rôle de l'administration. Mais à la lumière du déficit budgétaire qui fait sa réapparition, dès 1998, et de l'alourdissement du service de la dette publique intérieure et extérieure qui pèsera davantage à partir de 1999, le risque est grand de voir ces secteurs affectés, également, par les restrictions budgétaires.

C- Ajustement structurel et pauvreté :

L'application du programme de stabilisation et d'ajustement se traduit par un double phénomène : d'une part, une forte hausse des prix et, d'autre part, une augmentation plus lente des revenus salariaux. La conjugaison de ces deux phénomènes nourrit une tendance à la détérioration croissante des pouvoirs d'achat, et, partant des niveaux de vie de larges couches de la population, accentuant par-là même, la paupérisation des plus démunis et entretenant, ainsi des processus renouvelés d'exclusion sociale.

L'aggravation de la fracture sociale est, en outre, amplifiée par l'augmentation du chômage, particulièrement des jeunes. Ce chômage est lié à l'absence de l'investissement, dans le contexte récessif de l'ajustement, et aux licenciements induits par la restructuration des entreprises. En même temps, la mise en œuvre des ajustements, lesquels visent le rétablissement des équilibres macro-économiques, implique la réduction des dépenses budgétaires, en termes réels, et, singulièrement, des dépenses sociales, ce qui n'est pas sans détériorer davantage le taux de couverture et la qualité des services collectifs.

La libération des prix a eu pour effet d'accélérer l'inflation, singulièrement depuis les mesures de suppression des subventions de la plupart des produits de première nécessité, lesquels bénéficiaient d'un soutien budgétaire, jusqu'en Juin 1992. Comme conséquence de la contraction de la demande induite par la politique de stabilisation, l'inflation s'est ensuite ralentie et a, alors, accusé un trend baissier, à partir de 1996.

Dans le même temps, les revenus des ménages ont cru à un rythme moins rapide que le niveau général des prix, particulièrement des prix à la consommation.

L'indice général des prix à la consommation a connu, au cours de cette dernière décennie, deux périodes de forte progression. La première a concerné les années 1990 et 1991 (25 % et 32% de croissance annuelle respectivement) et la seconde, les années 1994 et 1995 (29 % et 30% de croissance respectivement). Depuis 1996, l'augmentation de l'indice des prix à la consommation est beaucoup moins forte (18,7% en 1996 et 5,7% en 1997).

Cette évolution ne recoupe que partiellement celle de l'indice des prix des produits alimentaires (lesquels représentent 60%, en moyenne des dépenses des ménages). Si la poussée de l'indice des prix des produits alimentaires est déjà très forte, dès 1990 (23%), elle s'accélère en 1992 et 1993 (25%) pour atteindre son niveau le plus élevé en 1994 (41,3%).⁹⁴

De ce qui précède, deux constats peuvent surgir :

- d'une part, les progressions enregistrées par l'indice des prix à la consommation et par l'indice des prix des produits alimentaires ont été particulièrement fortes durant les deux premières années couvertes par les accords de rééchelonnement (1994 et 1995), pour fléchir, ensuite, les deux années suivantes, et
- d'autre part, que la progression de l'indice des prix des produits alimentaires a été constamment supérieure à celle de l'indice des prix à la consommation et ce, depuis le début de la période du rééchelonnement.

D'un autre côté, le revenu brut des ménages a augmenté de 19%, en 1994 et de 28,3%, en 1995. En 1996 et 1997, les augmentations ont été, respectivement, de 24,6% et 8,4%. Mais ces augmentations ne sont pas uniformes, selon qu'il s'agisse des indépendants ou des salariés. En fait, la progression des revenus des indépendants a été plus rapide, dans la structure des revenus des ménages (33,8 %, en 1993 et 39 pour cent en 1997), au détriment, de la part des revenus des salariés qui a baissé de 45,5 % à 43,2 % entre les deux dates.⁹⁵

D'une façon générale, les résultats précédents montrent qu'une forte polarisation caractérise les revenus des ménages, en 1998. Une première catégorie de ménages dont le chef est, soit retraité, soit employeur ou indépendant, dispose de revenus supérieurs à la moyenne. Inversement, les ménages dont les chefs sont, soit "inactifs", soit salariés ou chômeurs, ont un revenu inférieur à celui de la moyenne de l'échantillon.

⁹⁴ CNES, "Rapport sur les effets du Programme d'Ajustement Structurel (PAS)". OP. Cité

⁹⁵ CENEAP, Op. Cité.

Cette accentuation, est une conséquence directe de l'ajustement, dans la mesure où, aussi bien la progression contrôlée des revenus salariaux que les dispositifs de libéralisation, particulièrement celle du commerce, y sont très précisément et directement liée.

Il est d'ailleurs symptomatique de noter que les ménages dont le chef exerce, selon les résultats de l'enquête, des activités de commerce de gros ou de détail, disposent de revenus de l'ordre de 1,88 fois le revenu moyen pour les premiers, et de 1,23 fois, pour les seconds. En revanche, et autres conséquences de l'ajustement, les détenteurs de revenus fixes ou qui varient peu, tels les salariés, disposent de revenus inférieurs à la moyenne et représentent, avec les chômeurs, les catégories les plus pénalisées.

L'enquête (LSMS) commandé par la banque mondiale est réalisée par l'ONS, a révélé l'aggravation du problème de la pauvreté (qu'on va développé dans les prochains chapitres),

Surtout pour les couches les plus vulnérables, les salariés, les chômeurs. Au seuil de pauvreté générale 22,6% de la population sont pauvres dont 30,1% en milieu rural, le tableau ci-dessous montre quelques résultats de l'enquête :

Tableau 5 : Incidence de la pauvreté selon l'occupation du chef de ménage, en 1995 (en %).

Occupation du chef de ménage	Seuil de pauvreté Aliment.	Seuil de pauvreté Glob. inf.	Seuil de pauvreté Glob. sup.	% de la pop. totale
Exploitant/ Salarié agri.	6,3	18,6	27,3	2,9
Employeur (hors Agriculture)	3,9	9,2	13,9	2,3
Indépendant (hors agri.)	5,9	14,0	20,6	12,0
Salarié (hors Agriculture)	5,0	13,0	20,9	49,5
Chômeur	9,4	23,4	40,8	6,1
Retraité	4,6	11,0	20,8	15,4
Autres (inactifs)	8,2	18,0	25,0	11,7

Source : Enquête LSMS, 1995.

Conclusion :

Le programme d'ajustement structurel qui est considéré comme étant la réforme qui a beaucoup marqué l'économie Algérienne, se fixait comme objectifs le rétablissement des équilibres macro-économiques et macro-financiers, d'une part, et la création des conditions propices à la relance de l'économie, d'autre part.

L'application du programme d'ajustement a provoqué la déconnexion entre la politique économique et la politique sociale qui étaient, jusqu'alors, fortement imbriquées. La restauration des équilibres macro-financiers a sacrifié les équilibres sociaux, mettant en danger, par là même, le modèle social du pays fondé sur la dignité (par un travail et des conditions de vie décentes) et la justice sociale (par une politique de répartition des revenus assurant le minimum à tous).

Si le déficit budgétaire a été progressivement réduit, sous l'impact des restrictions des dépenses, qui ont affecté aussi bien les investissements publics que les crédits consacrés aux secteurs sociaux et aux services publics. Les recettes ont, en même temps, augmenté, grâce à la hausse de la fiscalité pétrolière induite par la bonne tenue des prix des hydrocarbures sur le marché mondial et à la suite de la dépréciation de la monnaie nationale.

Ces politiques de rigueur monétaire et budgétaire ont conduit à comprimer l'inflation (de 30% à moins de 6%, entre 1994 et 1997), à réduire notablement le déséquilibre de la balance des paiements, mais ont également permis de reconstituer de solides réserves en devises équivalentes à près de 9 mois d'importations.

Mais, parallèlement, l'application du programme d'ajustement s'est accompagnée d'une fragilisation accrue des entreprises, en particulier publiques. La dépréciation de la monnaie nationale a fortement renchéri les prix des inputs, aggravant, ainsi, les déséquilibres de trésorerie des entreprises.

La libéralisation du commerce extérieur, en particulier d'importation, a également eu des incidences négatives sur les entreprises, en ce que leurs parts de marché se sont réduites, aggravant, ainsi, leurs déséquilibre.

L'emploi est devenu, également, plus précaire, dans la mesure où la permanisation s'est progressivement réduite.

L'application du programme d'ajustement s'est, ainsi, accompagnée de déséquilibres sociaux durables. En revanche, le retour aux équilibres macro-financiers apparaît bien éphémère sans pour autant, éloigner le spectre de la cessation de paiement.

En effet, la réduction des déséquilibres et le retour à un taux de croissance positif n'ont pu être obtenus que grâce à des facteurs exogènes qui tiennent au niveau élevé du prix des hydrocarbures, sur le marché mondial, à l'appréciation sensible du dollar américain vis-à-vis des autres monnaies et à une relativement bonne pluviométrie sur trois années qui a permis des augmentations importantes de la production agricole.

Or, ces facteurs exogènes sont non seulement instables mais échappent, par définition, à un contrôle interne. Aussi, les bonnes performances réalisées ces trois dernières années ne sauraient masquer leur très grande fragilité.

On est, dès lors, fondé à conclure que les causes ayant conduit au rééchelonnement de la dette et à l'application d'un programme d'ajustement sont toujours présentes, sinon de façon explicite, du moins, à l'état potentiel.

Les ajustements réalisés au cours de ces quatre années (1993-1997) n'ont réussi à créer les conditions d'une reprise durable de la croissance. Bien plus, étant donné la fragilité des équilibres macro-financiers, le retour à la situation antérieure à l'application du programme d'ajustement constitue une hypothèse forte, dans l'avenir immédiat.

Le tribut payé à l'ajustement a fortement fragilisé l'économie nationale, obérant ses perspectives de relance et de mise à niveau, à court terme, alors que les défis à relever restent nombreux. En effet, les premières évaluations des effets du programme d'ajustement structurel montrent que :

- sur le plan économique, les incidences sur les entreprises et certains secteurs d'activité économique, se caractérisent par la baisse de la production industrielle, la déstructuration financière des entreprises, la fermeture et la dissolution de nombre d'entre elles ainsi que le recul du secteur public, lequel ne s'est pas réalisé en faveur du secteur privé productif et structuré, mais en faveur de « l'in formalisation » de l'économie et de la concentration des capitaux privés sur les activités liées à l'importation de biens et de services ;
- sur le plan social, les incidences en matière d'emploi, de chômage et de conditions de vie de la population amènent à s'interroger sur l'efficacité des dispositifs de prise en charge sociale mis en place ;
- enfin, les incidences à moyen et long terme du désengagement relativement brutal de l'Etat des services sociaux et des services publics sur les indicateurs du développement humain, tels que l'éducation, la santé, le logement, restent encore à évaluer.

La réduction relative des dépenses budgétaires au titre des transferts sociaux, pose la question du nouveau statut de l'Etat et des modalités de son intervention dans la sphère sociale.

L'Etat avait, dans le domaine social, du moins jusqu'à la fin de la décennie 80 entre autres fonctions importantes :

- de redistribuer le revenu par des actions de transfert ;
- de fournir des biens et des services à la collectivité à titre gracieux ou à des prix soutenus.

Avec la mise en œuvre de l'ajustement, ces interventions de l'Etat sont modifiées, dans le sens de leur réduction. Cette nouvelle démarche, justifiée par des arguments comptables et financiers (nécessité de réduire les dépenses budgétaires pour atténuer le déséquilibre des finances publiques), donne lieu à des débats qui ne se limitent pas à la seule expérience de l'Algérie.

En effet, il apparaît clairement que cette démarche s'inscrit dans un rapport contradictoire avec les missions de l'Etat qui consistent à promouvoir les mécanismes permettant l'égalité des chances pour tous et à assurer la sécurité à tout citoyen, au double plan physique (sécurité des biens et des personnes, ration alimentaire minimale, niveau de soins acceptable et logement décent) et moral (éducation de base, insertion dans la vie active et dans la société par l'occupation d'un emploi régulier).

Or, l'application du programme de stabilisation et d'ajustement s'est traduite par un double phénomène : d'une part, une forte hausse des prix et d'autre part, une augmentation moins rapide des revenus salariaux. La conjugaison de ces deux phénomènes nourrit une tendance à la détérioration croissante des pouvoirs d'achat et donc des niveaux de vie de larges couches de la population, accentuant par-là même la paupérisation des plus démunis et entretenant des processus renouvelés d'exclusion sociale.

Section 2 : Evolution du contexte macro-économique (1999-2005) :

Après le retour à la stabilité macro-financière, constatée au cours de l'année 2000 et confirmée en 2001, l'évolution monétaire et financière, au premier semestre 2002, montre une consolidation de ces équilibres avec une accumulation substantielle de réserves de change, la viabilité de la balance des paiements et des indicateurs de la dette extérieure, accompagnée d'une stabilité du taux de change effectif réel et une bonne tenue du marché interbancaire de change.

Le Trésor a accumulé, pendant deux années de suite, une épargne financière appréciable, ce qui a permis d'engager un ambitieux programme de relance à moyen terme. L'élément nouveau est l'amélioration des disponibilités de financement de l'économie à la faveur de l'augmentation de l'épargne, qui demeure excédentaire par rapport à l'investissement depuis 2000 et 2001.

L'importance des liquidités et des réserves de change par rapport aux besoins de l'économie et de la société en l'absence d'une dynamique de relance de la croissance conduit à une inquiétude sur l'efficacité des politiques des budgétaires et monétaire suivies par les pouvoirs publics.

Sur le plan des résultats de croissance, il convient de souligner les faibles performances de l'agriculture victime d'une sévère sécheresse et dont les résultats traduisent mal l'ampleur des efforts engagés sur le terrain et de l'industrie publique en déshérence qui poursuit sa lente dérive avec respectivement $-1,3\%$ et $-6,3\%$. La principale impulsion de croissance vient du secteur du BTPH à la faveur du lancement du programme de soutien à la relance. Ces résultats risquent de faire les frais du taux de croissance de plus de 4% au minimum retenu pour 2002.

Le potentiel de croissance reste important mais butte sur la mise en œuvre des réformes économiques et la réduction des distorsions en ce qui concerne la rémunération des facteurs de production dans les sphères productive et commerciales.

Cette période est le champ de lancement de nombreux programmes destinés à renforcer l'effort d'investissement et de consolidation de l'économie nationale comme: le programme de soutien à la relance économique (PRSE), le programme national de développement agricole (PNDA).

1- Le programme de soutien à la relance économique (PSRE : 2001-2004) :

Le Gouvernement a lancé en avril 2001 un Programme de Soutien à la Relance Economique (PSRE) pour 2001-04 s'appuyant sur les surplus pétroliers et visant à stimuler la demande globale et créer des emplois grâce à des investissements publics dans l'infrastructure, et de soutien à la production agricole et au développement des petites et moyennes entreprises.

Le PSRE est un programme d'investissement qui prévoit un montant de dépenses de 525 milliards DA (environ 13 pour cent du Produit Intérieur Brut (PIB) en 2000) sur la période 2001-04, en plus des dépenses budgétaires d'équipement normales. Le surplus budgétaire en 2000, soit 9,9 pour cent du PIB, s'est transformé en un déficit en 2002 de 1,3 pour cent du PIB, reflétant l'accroissement des dépenses publiques ainsi qu'une baisse des revenus des hydrocarbures en 2001 et 2002.⁹⁶

Le PRSE à titre d'exemple ne semble pas avoir eu, outre mesure, d'impact significatif sur les activités durables créatrices de richesses et d'emplois. Il ne semble pas aussi, pour le moment et compte tenu des taux de réalisation, de l'éparpillement voire de l'émiettement et des retards de réalisation des projets, constituer une base solide pour la relance. Au niveau de la mise en œuvre, il est aussi difficile d'admettre que les retards de chantiers s'expliquent par la pénurie de matériaux de construction (le ciment en particulier).

Les pressions exercées pour utiliser les recettes pétrolières exceptionnelles pour stimuler la demande globale et créer des emplois dans le cadre du PSRE ne sont pas sans risques. Une évaluation à mi-parcours de l'impact du PSRE montre que le programme aura vraisemblablement un impact positif, quoique modéré, sur la croissance mais il devrait créer les quelque 850.000 emplois attendus.

Ces emplois seront toutefois temporaires. Il est également anticipé que le PSRE aura un impact sur la balance des paiements, vu que l'on s'attend à une baisse de l'excédent du compte courant d'un pour cent du PIB au cours du cycle de vie du programme, compte tenu de son important contenu d'importations. En termes d'impact sur les finances publiques, le coût initial du programme pourra être compensé par des recettes plus élevées, dues à un effet de change sur les recettes des exportations pétrolières libellées en dinars, et par des recettes hors-hydrocarbures plus élevées résultant d'un accroissement de la production. Toutefois, les gains pour l'Etat seront contrebalancés par les pertes enregistrées ailleurs dans l'économie du fait des coûts supérieurs des importations et des pressions qui pourraient s'exercer sur les prix et le taux de change.⁹⁷

L'inquiétude exprimée les années précédentes quant à la résurgence des tensions inflationnistes reste présente malgré une légère baisse des prix comparativement au semestre de référence. L'évolution enregistrée au niveau des prix à la consommation n'en traduit pas moins une crainte d'inflation rampante qui demande à être prise sérieusement en considération.

Mais ce programme est confronté également au faible niveau de croissance des différents secteurs de l'économie nationale, en examinant le taux de croissance industriel, on remarque que ce taux n'a cessé de baisser, et par voie de conséquence, la situation des entreprises publiques se dégrade de façon accélérée. Si 35% des entreprises étaient déstructurées il y a deux ans leur nombre atteint aujourd'hui près de 75% selon les bilans établis.

⁹⁶ CNES, RNDH 2003 .Op.cité.

⁹⁷ Banque Mondiale, Stratégie de développement avec l'Algérie,

La privatisation des entreprises publiques, pour avoir fait l'objet de nombreuses supputations, reste encore prisonnière de nombre d'incertitudes, de méfiances et de positions d'attentes qui les condamnent à une lente agonie.

On pense que les secteurs de BTP, les services et d'un degré moindre l'agriculture, sont actuellement les véritables moteurs de la croissance, le premier secteur est lancé par le gigantesque chantier de construction et qui doit progresser d'avantage à l'avenir par le lancement de projet de construction d'un million de logements entre (2004-2008) soit 200.000 logements annuellement.

Le deuxième secteur (des services) est animé par l'introduction des opérateurs étrangers dans le marché algérien de service et en particulier les créneau de la télécommunication, le multimédia, et la distribution. Et enfin l'agriculture oxygéné par le programme du soutien agricole (PNDA) qui envisage l'investissement de plus de 03 milliards de dollars US pour ce secteur.⁹⁸

Le tableau ci-dessous résume la situation macro-économique de l'Algérie jusqu'au 2002.

2-2-2 les réformes du système financier et bancaire :

L'autre grande réforme est celle que doit entreprendre le secteur financier et bancaire. Tous les observateurs sont unanimes à ce que le secteur bancaire soit – déconnecté- de la sphère économique ; son organisation et ses moyens d'intervention souffrent encore d'archaïsme par rapport aux standards internationaux. Son faible engagement dans la sphère productive pèse sur les conditions de la relance. Les exigences attachées aux réformes financière et bancaire tendent à se dissoudre dans des comportements de monopole et de pouvoir monétaire. Il se pose un problème de statut des banques publiques dès lors qu'elles ne font pas face à leurs obligations sociales et que les finalités de leur fonctionnement ne sont pas clairement explicitées.

Le secteur bancaire algérien est de petite taille et il reste largement dominé par le secteur public. Il se compose de trente (30) institutions bancaires et financières, Les actifs du secteur sont évalués à 3480 milliards de DA, soit 44 milliards de \$, c'est-à-dire 81% du PIB ; suite à la mise en liquidation de deux banques privées par la Commission Bancaire en 2003, les banques publiques représentent 92,7% du total des actifs contre 87,5% en 2002.

Le secteur bancaire public a jusqu'ici bénéficié du soutien de l'Etat ; ses pertes sur les prêts aux entreprises publiques ont représenté 4,3% du PIB annuellement, de 1991 à 2001 ; de ce fait, l'Etat a procédé a plusieurs reprises à des restructurations financières.

⁹⁸ Ministère de l'Agriculture et de la pêche, le programme national de développement agricole PNDA, Alger 2002.

Tableau 6 : Principaux indicateurs de la performance macro-économique

Tableau 1: Principaux indicateurs de la performance macro-économique

	1990-95	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Taux de croissance annuel, PIB en volume (%)	0,3	4,1	1,1	5,1	3,2	2,4	2,1	4,1
PIB non-hydrocarbures en volume (%)	0,1	1,1	1,3	5,7	1,9	1,2	4,5	4,7
Taux de croissance annuel, indice des prix (%)	27,3	18,7	5,7	4,9	2,7	0,3	4,2	1,4
Finances publiques								
			<i>(en pourcentage du PIB)</i>					
<i>Revettes</i>	19,7	31,2	33,5	27,8	30	39,2	35	35,6
Hydrocarbures	17,6	20,3	21,1	15,3	11,6	30,2	24	20,7
Non-hydrocarbures	12,1	11,9	12,2	12,5	11,4	9,1	11	14,9
<i>Dépenses</i>	31,4	29,2	31,2	31,7	30,5	29,3	31,6	36,9
Dépenses de personnel	9,2	8,3	8,5	9,3	8,6	7	7,5	7,4
Paiements d'intérêts	2,9	3,2	4	4	4	4	3,5	3,1
Dépenses d'équipement	7,5	6,6	7,3	7,6	1,9	3	8,3	10,7
Autres dépenses	12,3	10,7	11,4	10,8	11,5	10,5	12,2	16,5
<i>Solde budgétaire global</i>	-1,7	2,5	2,4	-3,9	-0,2	9,9	3,4	-1,2
Secteur extérieur			<i>(en MDS \$, sauf indication contraire)</i>					
<i>Exportations</i>	11,1	13,7	13,8	10,1	17,1	21,7	19,1	18,8
dont: hydrocarbures	10,6	12,5	13,2	9,7	11,6	21,1	18,5	18,1
<i>Importations</i>	8,2	9,1	8,1	8,6	9	9,3	9,8	11,7
<i>Paiements d'intérêts</i>	2,1	2,1	2,1	2	1,9	1,9	1,5	1,2
<i>Compte courant (% du PIB)</i>	0,3	2,2	7,2	-1,9	0	16,7	12,4	8,6
<i>Solde de la balance globale (% du PIB)</i>	-4	-4,5	2,4	-3,7	-5,1	14,2	11,3	7,2
<i>Réserves officielles</i>	1,6	4,2	8	6,8	4,1	12	18,1	21,1
en mois d'importations totales	1,8	4,5	9,4	7,6	4,7	12,3	17,8	20
<i>Dette extérieure</i>	28,9	33,6	50,9	30,7	28	23,5	22,5	22,6
en pourcentage du PIB (%)	70,2	73,7	65,3	66,6	61,2	47,3	41,5	40,7
<i>Service de la dette/exportations (%)</i>	64,8	36,1	29,7	47,2	39,8	19,3	21,9	29,1
Pour mémoire:								
Prix du pétrole brut algérien (\$ des EU/baril)	18,4	21,5	19,5	12,9	17,9	29,5	24,9	25,5
Taux de change (DA/US\$)	25,9	54,7	57,7	38,7	66,6	75,3	77,2	79,7
Taux de change (DA/€)	32,3	69,4	65,4	65,8	71	69,5	69,2	75,4

Sources: LDB, FMI, autorités algériennes.

L'assainissement financier des banques publiques par le Trésor a été engagé en 1991, sur la base d'une évaluation par la Banque d'Algérie, le total des créances rachetées s'élevant à 275,4 milliards de dinars ; une deuxième étape a été conduite entre 1996 et 1998 pour un montant de 186,7 milliards de dinars ; la troisième étape s'est poursuivie en 2001, avec date d'effet au 1er janvier 2000, pour un montant de créances s'élevant à 346,5 milliards de dinars ; Le total des obligations détenues par les banques publiques, à fin 2001, au titre de leur assainissement patrimonial par le Trésor, s'élève à 526,4 milliards de dinars, dont 214,8 pour les conventions consolidées des deux premières étapes et 311,6 pour les conventions signées au titre de la troisième étape.⁹⁹

⁹⁹ Reiffers J-L & al (2006) « Profil Pays Femise : Algérie » Institut de la Méditerranée, France.

Cet assainissement patrimonial des banques publiques s'est conjugué avec un renforcement de leur solvabilité, à travers plusieurs opérations de recapitalisation effectuées en plusieurs étapes entre 1991 et 2001 ; à fin 2001, la recapitalisation des six banques publiques s'élève à 134,5 milliards de dinars dont 74,4 en cash et 60,1 en titres participatifs.

Le portefeuille de prêts des banques publiques est constitué à 77% d'obligations de l'Etat; les banques publiques détenaient à fin 2003 sur le Trésor 796 milliards de dinars, dont 629 milliards d'obligations au titre des rachats des créances non performantes.

Suite à une demande des autorités initiée en 2001, le secteur financier a fait l'objet d'un « Programme d'évaluation du secteur financier » (P.E.S.F.) effectué conjointement par le FMI et la Banque Mondiale.¹⁰⁰

Ce programme vise à aider les autorités à identifier les points forts et les vulnérabilités potentielles de leurs systèmes financiers ; selon cette évaluation qui a été finalisée en 2003, et qui a débouché sur des recommandations, le système financier est stable au prix du coût budgétaire lié à l'assainissement financier des banques publiques.

Le marché financier en Algérie est encore à l'état embryonnaire. La Bourse d'Alger a été créée en 1993. Elle est composée au plan institutionnel d'une autorité de régulation représentant l'Etat, la commission d'organisation et de surveillance des opérations en bourse (COSOB), et d'une société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV). Cette dernière est une société par actions de droit privé appartenant aux professionnels du marché. Les intermédiaires en opérations de bourse (IOB), sont au nombre de 5 dont 1 seul privé. L'activité de la bourse d'Alger n'a débuté qu'en novembre 1997 avec l'emprunt obligataire de SONATRACH.

Les quelques opérations traitées par le marché financier sont les suivantes : un emprunt obligataire à coupons convertibles en devises initié par les cinq (05) banques publiques en 1990 ; les bons d'équipement du Trésor en 1996 ; l'emprunt obligataire du Trésor de 1996 ; l'emprunt obligataire de SONATRACH en novembre 1997 ; et l'emprunt obligataire lancé par la compagnie Air Algérie suivie par Sonelgaz en novembre et décembre 2004.

Le marché des actions a connu à ce jour trois émissions ; il s'agit d'une augmentation de capital et de deux offres publiques de vente (OPV).

2-2-3 Le développement du secteur privé :

Le secteur privé souffre - comme le secteur public- de la lourdeur des services bancaires dans le traitement de la demande et, de façon plus générale, des insuffisances du secteur bancaire; mais la question d'une discrimination en sa défaveur, qui serait héritée des pratiques de la période d'économie planifiée, a cessé d'être d'actualité, avec les progrès faits dans la libéralisation de l'économie.

¹⁰⁰ Banque mondiale, programme d'évaluation du secteur financier » (P.E.S.F.), Washington 2001.

Au contraire, la ventilation du total des crédits distribués par secteur juridique traduit une croissance rapide au cours des dernières années, de la part des crédits au secteur privé : en effet, de 19% en 1998, cette part passe à 43,5% en 2002. L'évolution est encore plus frappante quand on regarde les taux de progression : les crédits au secteur privé ont augmenté de 66% de 1999 à 2001 et de 63% pour la seule année 2002.

Les résultats de l'étude « Contraintes et perspectives de développement de l'entreprise algérienne », réalisée en 2003 par la Banque Mondiale montrent que:¹⁰¹

- L'accès au crédit bancaire, au titre du fonds de roulement comme pour l'investissement, est meilleur pour les anciennes entreprises plutôt que pour les nouvelles et pour les grandes entreprises plutôt que pour les petites.
- La comparaison entre le secteur public et le secteur privé se fait à taille égale (entreprises de plus de 100 emplois), on constate que l'accès est meilleur pour le secteur privé tant pour le fonds de roulement que pour l'investissement.

En définitive, ces résultats se lisent à travers un seul paramètre, la garantie que le client présente à son banquier : l'étude révèle que 96% des entreprises publiques ont leurs comptes certifiés, contre 53% pour les entreprises privées ; cela explique l'accès plus difficile au crédit des entreprises nouvelles et petites.

Le recours au financement externe n'intervient qu'à raison de 25% dans l'exploitation et 30% dans l'investissement. Ces taux sont très faibles et révèlent la faible bancarisation de l'économie algérienne. Mais cette faiblesse met également en évidence des problèmes plus structurels notamment le développement et le renforcement de l'économie informelle ; dans ce cas, il est clair que les entreprises qui ne déclarent pas le résultat de leur activité auront tendance à éviter le secteur bancaire car il permet un contrôle à posteriori. A ce facteur vient s'ajouter celui du statut de la propriété privée qui reste encore de type familial ; du fait de cet environnement, les banques préfèrent s'orienter avec prudence vers les prêts à court terme lourdement garantis.

Tableau 7 : Répartition des crédits par secteurs juridiques

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Secteur public	81.0	80.8	70.6	68.7	56.5	57.4
Secteur privé	19.0	19.2	29.4	31.3	43.5	42.6
total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Banque d'Algérie

Généralement, l'investissement privé est faible du fait que le programme de réformes structurelles demeure inachevé et qu'un environnement propice aux affaires n'a pas encore été mis en place. La fourniture de services de base tels que l'information et les télécommunications, le transport, le logement, et l'eau, demeure inférieure à une demande qui ne cesse de croître tandis que la qualité de l'éducation et des services de santé continue de se détériorer.

¹⁰¹ Banque Mondiale, « Contraintes et perspectives de développement de l'entreprise algérienne », Washington .USA , 2003.

Les programmes de stabilisation des années 90, qui n'ont pas été prolongés par des réformes structurelles complètes et une réponse vigoureuse du côté de l'offre, en particulier du secteur privé, ne se sont pas traduits par des taux de croissance à l'origine d'une amélioration du bien-être de la population.

Conclusion :

En dépit de ces résultats remarquables, l'économie demeure vulnérable aux chocs pétroliers. Le secteur pétrolier continue inévitablement à influencer le développement économique, car il contribue directement pour environ 30 pour cent du PIB, assure entre 65 et 70 pour cent de l'ensemble des recettes budgétaires, et génère environ 97 pour cent des recettes totales d'exportation.

Les vulnérabilités extérieures sont également considérables. Les exportations algériennes sont parmi les moins diversifiées des pays à revenus intermédiaires. Les exportations hors-hydrocarbures représentent environ 3 pour cent des exportations totales. Soixante-quinze pour cent des exportations hors hydrocarbures sont destinés à cinq pays seulement, principalement dans le Sud de l'Europe, et la majorité des entreprises qui produisent des biens exportables se trouvent sous le contrôle de l'Etat, bénéficiant ainsi d'une forte protection.

Le manque de diversification a intensifié la volatilité des recettes. Parallèlement la dépendance vis-à-vis des importations alimentaires a augmenté et l'économie est toujours largement dépendante des intrants et des biens d'équipement importés.

Enfin, la reprise de la croissance dans le secteur hors-hydrocarbures est fragile du fait qu'elle soit toujours alimentée par l'investissement public et dès lors vulnérable aux fluctuations des prix pétroliers.

L'Algérie se trouve dès lors toujours confrontée à des défis importants pour consolider et renforcer la stabilité macro-économique et achever sa transition vers une économie s'appuyant sur les forces du marché et bénéficiant d'un climat d'affaires favorisant la croissance de la productivité. Les forces et faiblesses discutées ci-dessus ont récemment mis en lumière la nécessité d'étudier les options de politique qui permettront de mettre l'économie à l'abri de l'influence de la volatilité des prix pétroliers et d'encourager le développement du secteur privé.

Ceci implique de gérer les recettes pétrolières exceptionnelles dans le contexte d'un cadre de gestion des actifs et passifs, de garantir la pérennité budgétaire, de renforcer le rôle de stabilisation de la production de la politique budgétaire, d'améliorer le climat de l'investissement pour diversifier l'économie hors hydrocarbures et d'intensifier la croissance de la productivité.

Ce programme de réforme est essentiel pour garantir une croissance annuelle réelle du PIB de plus de 5 pour cent, soit une nette accélération du rythme actuel, pour réduire le chômage et la pauvreté de manière significative.

Section 3 : Les donnée socio-économiques.

Introduction :

L'identification de la pauvreté est un phénomène très complexe, abordé ce problème ne peut être possible seulement si, on ne définit pas le cadre géographique et les caractéristiques démographiques, sociales et économiques du territoire en question.

En d'autres termes, il faut connaître les conditions socio- démographiques et économique du pays en question pour pouvoir comprendre ce phénomène, et par voie de conséquence proposer les politiques de lutte adéquate.

Cet section se fixe comme objectif , donc , l'étude des conditions générales de l'apparition de la pauvreté en Algérie , à travers le suivi de l'évolution d'un certain nombre de caractéristiques directement lié à ce phénomène (comme la situation démographique , l'éducation , la santé , l'emploi , ..) et à partir de ces informations recueillis voir , comment la pauvreté a été abordé à travers les études menés dans ce domaines que se soient , d'une façon comme l'étude commandée par la banque mondiale et réalisée par l'ONS ou d'une façon indirecte comme les études sur les conditions de vie de la population ou les enquêtes sur les dépenses de consommations des ménages (1988,1995).

A noter que les résultats de l'enquête des dépenses de consommation des ménages (ONS 2000), n'est pas encore disponible en totalité.

Il est évident que le phénomène de la pauvreté est très complexe et multidimensionnelle, mais, pour bien cerner ce problème et pour une analyse plus objective, il faut prendre en considération toutes les variables socio-économique qui peuvent avoir une relation quelconque avec ce phénomène.

Les facteurs importants qui doivent être examinés sont :

- 1- La situation démographique.
- 2- L'état de Santé de la population.
- 3- L'état d'éducation et de formation.
- 4- Les conditions de logements.
- 5- L'évolution de l'emploi et du chômage.

2-3-1, Les données démographiques :

La population algérienne est estimée au 1er janvier 2006 à 33,20 millions d'habitants, soit une augmentation de 0,6 million d'habitants par rapport au 1er janvier 2005. Le rapport hommes/femmes est de 50,5% contre 49,5% ; il est resté sensiblement identique à celui enregistré en 1998.

L'observation rétrospective de l'évolution démographique laisse apparaître une baisse des naissances depuis l'année 1998, avec un taux de natalité de 21,02 en 1998, qui continue a se manifesté pendant les années suivantes, jusqu'à l'année 2003 ou on constate une légère reprise de ce taux, qui atteint 20,36 /1000, jusqu'au 20,67pour mille en 2004.

Au même titre une diminution des décès de 5,82 /1000 en 1998 à 4,36 /1000 en 2004. Ce mouvement démographique est confirmé par l'évolution du taux d'accroissement naturel, qui présente une légère diminution, pour la même période, le tableau ci-dessous illustre ces changements.

Tableau 8 : Évolution des principaux indicateurs démographiques

Indicateurs	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Taux brut de natalité/1000	22,91	22,51	21,02	20,21	19,76	20,45	19,68	20,36	20,67
Taux brut de mortalité/1000	6,03	6,12	5,82	5,61	5,46	5,44	4,41	4,55	4,36
Taux d'accroissement naturel/1000	16,88	16,39	15,20	14,60	14,30	15,01	15,30	15,80	16,30

Source: -ONS-

Néanmoins, l'étude approfondie du phénomène démographique en Algérie montre le maintien d'un niveau de natalité élevé et d'une fécondité quasi-naturelle jusqu'au début des années 80, conjugué à la réduction de la mortalité dont le taux n'a pas cessé de reculer depuis 1966, fait que la structure par âge reste caractérisée par le poids important des classes d'âge de moins de 24 ans (55,6% de la population). Le ralentissement du rythme d'accroissement de la population entre 1986 et 2004 a induit déjà une modification sensible de la pyramide des âges marquée par un rétrécissement de sa base et un élargissement progressif de son sommet.

Les personnes âgées, malgré l'augmentation de leur effectif, représentent encore une faible proportion de la population totale, soit 07% environ ; cette proportion est appelée à évoluer à la hausse avec l'amélioration de l'espérance de vie.¹⁰²

Les caractéristiques principales de la population se résument en ces points suivants :

A- L'espérance de vie : L'espérance de vie à la naissance montre des gains appréciables. Elle passe de 67,3 années en 1991 à 70,7 années en 2001. Un écart de 2,7 années est enregistré entre les hommes et les femmes à l'avantage de ces dernières dont l'espérance de vie est estimée à 72,1 années contre 69,4 années pour les hommes. L'espérance de vie à 40 ans et 60 ans est estimée en 2001, respectivement à environ 37 ans et 20 ans pour les deux sexes confondus. Elle est en 2004 de 74,8 ans pour l'ensemble de la population, avec une nette avantage pour les femmes de 75,8 ans et 73,9 ans pour les hommes.

¹⁰² ONS : divers rapports

B -La mortalité infantile : La mesure de la mortalité infantile est considérée comme un indicateur pertinent du développement sanitaire, de l'efficacité du système de prévention et de l'attention portée à la santé de la mère et de l'enfant.

Même si les taux de mortalité infantile enregistrés sur la période (1996-2001) passent de 54,6 pour mille en 1996 à 51,7 pour mille en 2001, et continuent de diminuer à moins de 50,0 pour les années qui suivent, ceux-ci confirment l'amélioration continue de l'état sanitaire de la population des moins d'un an, les résultats sont en deçà de ce qu'ils devraient être eu égard aux importants programmes de prévention et de vaccination mis en application.

Les dernières années ont fait apparaître des cas de décès d'enfants de moins d'un an dans plusieurs régions du pays, surtout dans des zones rurales, résultats de la non vaccination, ou de dépassement de la période, comme le confirme le rapport du ministère de la santé.¹⁰³

Tableau 9 : Evolution du taux de mortalité infantile (pour mille naissances)

Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Masculin	56,80	57,94	56,88	59,50	55,99	55,94	55,4	54,9	54,7	54,6
Féminin	51,51	51,68	52,21	53,66	50,61	51,60	52,3	51,9	51,3	51,3
Ensemble	54,21	54,87	54,59	56,64	53,35	53,81	53,9	52,5	52,7	52,5

Source ONS

C- La typologie de la famille :

Les résultats du RGPH 1998 font ressortir que les algériens ont de plus en plus tendance à vivre en famille nucléaire ou au moins de petites dimensions ; le taux de nucléarisation est passé de 59,4% à 71% entre 1966 et 1998. La part des familles monoparentales représente 12,1% en 1998. Les familles monoparentales découlent d'un veuvage dans 63,6% des cas dont 92% sont des femmes, d'un divorce pour 20,4% où la proportion des femmes atteint 91,6%. La situation économique de ce type de famille est très variable, mais elles disposent en général de ressources plus limitées que les familles biparentales.

Ceci est particulièrement vrai lorsque le chef de famille est une femme puisque seulement 13% d'entre elles sont occupées.

¹⁰³ CNES, divers rapports

D - La répartition spatiale de la population et l'urbanisation :

Avec une superficie de 2,4 millions de Km carré, la densité moyenne de population est estimée en 2001 à 12,94 habitants/km², néanmoins, les disparités dans la répartition de la population à travers le territoire sont importantes.

On évalue à 11,656 millions de personnes (37,8%) concentrés sur la bande littorale (1,9% du territoire national) ce qui donne une densité de 259,02 habitants/km² alors que dans le sud du pays, on relève une densité de 1,44 habitant/km².

La population urbaine est estimée en 2001 à 18,748 millions d'habitants (60,8%) de la population résidente. Les problèmes d'urbanisation liés à une croissance rapide de la population et à l'exode rural engendrent une demande sociale plus importante en matière d'alimentation en eau, de réseaux d'assainissement, de routes, de logements et d'autres services de base.

Tableau 10 : Structure de la population selon la strate

	1966	1977	1987	1998	2000	2001
Population urbaine en %	31,4	40,0	49,67	58,3	59,9	60,8
Population rurale en%	68,6	60,0	50,33	41,7	40,1	39,2
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Sources : O.N.S (R.G.P.H.) M S P R H

En dépit d'une transition démographique déjà amorcée et confirmée par une baisse sensible de la natalité et de l'accroissement naturel, les effectifs supplémentaires enregistrés annuellement vont demeurer encore très importants pendant une longue période, eu égard au potentiel de reproduction existant (résultats des taux d'accroissement naturel enregistrés dans le passé) reflété par la structure par âge de la population. L'avenir démographique sera caractérisé par la réduction du nombre d'enfants, l'augmentation des personnes en âge de travailler, et enfin, par une hausse progressive des effectifs atteignant l'âge de la retraite.

2-3-2, la situation Sanitaire :

La santé a été toujours une priorité des pouvoirs publics, le système national de santé vise outre, la réduction des taux de mortalité et l'amélioration de l'espérance de vie de la population, à assurer un accès équitable aux services de santé en offrant des services essentiels à toutes les couches de la population.

Cette priorité accordé par l'Etat a ce secteur n'a cessé de se diminuer (en terme constant) par rapport à l'évolution de la population, depuis les années de crises (c'est-à-dire à partir de 1986), malgré la continuité de la gratuité des soins pour les couches de la population les plus défavorisées surtout dans les milieux ruraux.

A- Les dépenses publiques de santé

Les dépenses publiques de santé ont connu sur la période 1993-2001 une augmentation moyenne par an de 14,14% en termes courants et de 2,34% en termes constants. Dans l'évolution en termes réels, les dépenses de l'Etat ont connu une augmentation annuelle moyenne de 1,79% et celles de la sécurité sociale de 2,77%.

Tableau 11 : Evolution des dépenses publiques de santé 1993 – 2001

Unité : millions DA

ANNEES	1993		1998		2001	
	Prix cour	prix const.	prix cour	prix const.	prix cour	prix const.
Dépenses publiques de santé	39 989	39 989	79 757	37 638	115 188	48 115
dont : Etat	17 969	17 969	34 075	16 080	49 595	20 716
Sécurité sociale	22 020	22 020	45 682	21 558	65 595	27 399

Source : Banque Mondiale

Ces statistiques montrent qu'en terme absolu les dépenses publiques de santé n'ont pas cessé d'augmenter et même en termes constants ; seulement en termes relatifs par rapport à l'évolution de nombre de la population, ces dépenses ont enregistré une nette diminution de l'ordre de près de 2%.

D'un autre coté , ces dépenses sont en majorité destinées pour entretenir le secteur (sous formes de salaires aux personnels , des dépenses d'équipement ..) et non pas dans le but d'améliorer les conditions de soins de la population (comme le renforcement des centres hospitaliers par les spécialistes , le recrutement de personnel paramédical, l'amélioration des conditions d'hospitalisation ...); ce qu'on va démontrer par la ventilation des différentes dépenses et surtout les dépenses de fonctionnement.

Le budget de fonctionnement des établissements publics de santé est assuré principalement par une participation de l'Etat au titre des transferts sociaux (subvention du budget de l'Etat aux établissements de santé) et le forfait hôpital de la CNAS destiné théoriquement à couvrir les prestations fournies aux assurés sociaux. Les parts des contributions financières des deux agents se sont maintenues aux environs de 60% pour l'Etat et 37% pour la sécurité sociale.

Devant l'incapacité de ces deux agents à mobiliser des ressources financières additionnelles pour faire face à l'évolution croissante de la demande en soins, les budgets restent insuffisants. En termes courants, Ils ont augmenté de 11,9% en moyenne par an entre 1993 et 2001. Cette évolution n'est que de 0,35% en termes constants (prix 1993). Par rapport au PIB, les dépenses budgétaires des établissements publics de soins représentent 1,47% en 2001 contre 1,69% en 1997. Cette proportion était de 3,6% en 1987.

Aussi, le financement des soins se fait-il conjointement par l'Etat à travers le budget et la CNAS par le forfait hôpital. Les ressources financières des deux agents, sont l'impôt pour l'Etat et les cotisations sociales obligatoires des salariés et des employeurs pour la caisse.¹⁰⁴

D'un autre coté, les transitions démographique et épidémiologique que le pays vit actuellement génèrent une demande sans cesse croissante et diversifiée en matière de soins. La modification de la pyramide des âges induit une prise en charge encore plus importante des personnes âgées, et le développement de certains fléaux sociaux (tabagisme, toxicomanie, accidents de la circulation...) ces dernières années, nécessite la mise en œuvre de programmes de sensibilisation et de prévention de plus en plus conséquents et coûteux.

B- Evolution de la situation épidémiologique :

L'évolution de la situation épidémiologique peut être appréhendé par l'étude des maladies qui peuvent être d'un extrême danger si les moyens de lutte ne se mobilisent d'une façon rapide et efficace.

Dans ce type de situation, on distingue deux types de maladies :

- les maladies dites transmissibles.
- les maladies non transmissibles

B-1, Les maladies transmissibles et non transmissible:

1 - Les maladies du Programme Elargi de Vaccination (PEV)

L'Algérie a connu depuis l'indépendance une amélioration spectaculaire en matière de vaccination, c'est depuis que la vaccination contre la tuberculose, la diphtérie, le tétanos et autres épidémies est devenu obligatoire.

Les résultats de l'enquête (EDG 2000) révèlent dans l'ensemble une amélioration dans la couverture vaccinale des enfants. Au cours de l'année 2000, un vaccin contre l'hépatite B a été adjoint dans le calendrier vaccinal.¹⁰⁵

Tableau 12 : Evolution du taux de couverture vaccinale en %

Années	1995	1998	1999	2000
BCG	94	95	97	93
DTCP1	85	89	91	91
DTCP2	80	85	87	91
DTCP3	74	80	83	89
VAR	69	75	78	83

Source: MSPRH, Enquête EDG 2000

¹⁰⁴ CNES : Rapport du développement humain (RNDH 2003).

¹⁰⁵ Ministère de la santé, " Enquête sur les Objectifs de fin de Décennie, Santé Mère et Enfant (EDG) " Institut National de la Santé Publique (INSP), Alger 2000

Les statistiques montrent également que la couverture vaccinale qui évoluait d'année en année s'insère dans une politique nationale de vaccination, dans les zones urbaines et rurales.

Les analyses du ministère de la santé, affirment que ces programmes de vaccination sont des causes principales de la diminution des taux de mortalité infantile.

2 - Les maladies à transmission hydrique (MTH)

Le taux d'incidence des maladies à transmission hydrique avec 25,58 cas pour (100000) habitants en 2001, contre 26,87 cas en 2000 et 26,69 cas en 1999, marque un léger recul sur la période.

Cela n'a pas empêché ses dernières années l'apparition de nombreuses maladies dites "maladies de pauvres", comme le choléra, la fièvre typhoïde, on cite à titre de résultats sur quelques maladies supposées comme très dangereuse :

- **La fièvre typhoïde** : 4,96 cas pour 100 000 habitants, en 2001, contre 9,28 cas en 2000 et 9,62 cas en 1999. Elle enregistre une baisse de plus de 50% de son incidence par rapport aux deux années précédentes;

- **Les hépatites virales** : 8,94 cas pour 100 000 habitants contre 8,94 cas en 2000 et 7,62 cas en 1999. Elles marquent une stagnation entre 2000 et 2001 après une évolution de leur incidence entre 1999 et 2000;

- **Les dysenteries**: 9,36 cas pour 100 000 habitants contre 8,65 cas en 2000 et 9,45 cas en 1999. Leur incidence a repris en 2001 après avoir chuté en 2000.

- **Les méningites** : Le taux d'incidence est de 10,73 cas pour 100.000 habitants en 2001 contre 14,34 cas en 2000 et 14,45 cas pour 100.000 habitants en 1999;

- **Le paludisme** : 435 cas (dont 382 cas importés) ont été enregistrés en 2001. En 1999 et 2000 on dénombrait respectivement 541 cas (dont 478 cas importés) et 701 cas (dont 659 cas importés) .

D'un autre côté, les maladies non transmissibles évoluent d'une façon continue de part la transformation remarquée sur tous les domaines et marquent ainsi une véritable transition épidémiologique que connaît l'Algérie depuis une dizaine d'années.

Les maladies chroniques les plus fréquentes sont les maladies de l'appareil circulatoire, les infections respiratoires chroniques, le cancer et les maladies rénales ; toutefois, l'incidence de ces maladies n'est pas toujours mesurée avec rigueur en raison de l'insuffisance des données nationales annuelles. Toutefois une première lecture de ces types de maladies fait soulever les remarques suivantes :

- Une grande partie de ces maladies sont des maladies de travail (liées aux conditions de travail : comme les maladies respiratoires, les accidents de travail.

- d'autres maladies sont liées aux conditions de vie de la population : une carence par rapport à un constituant alimentaire, les maladies liées à l'hygiène : l'insuffisance de l'eau potable (en quantité et en qualité), les conditions de logements ...

B-3, L'offre de soins et de services

Le secteur continue d'enregistrer des résultats positifs en termes de couverture nationale de la population tant sur le plan des infrastructures que sur celui des moyens humains ; néanmoins, des disparités persistent encore notamment, dans la répartition du personnel médical spécialisé.

Tableau 13 : Au plan de la couverture en infrastructures

<i>Indicateurs</i>	<i>1998</i>	<i>1999</i>	<i>2000</i>	<i>2001</i>
Lits/ 1000 habitants	2	2	2	2
Hab/ 1 polyclinique	60 731	60 627	60 762	59 414
Hab/ 1 centre de santé	25 454	23 750	24 020	22 524
Hab/ 1 salle de soins	6 667	6 709	7 171	6 581
Hab/1 officine pharmaceutique	5 780	5 652	5 449	5 316

Source : M.S.P.R.H

Le taux d'immobilisation anormalement élevé des équipements médicaux réduit l'efficacité et la qualité des soins au niveau des établissements publics de santé, ce qui explique en partie le recours des malades au secteur privé pour y subir certains actes médicaux, malgré les tarifs pratiqués.

Le personnel médical dans les secteurs public et privé représente 22,69% de l'ensemble du personnel. Dans cette évolution, le nombre de médecins a évolué de 31 130 (dont 9 706 privés) à 32 908 (dont 10 325 privés), celui des chirurgiens dentistes de 8 086 (dont 3 049 privés) à 8 197 (dont 3 346 privés) et enfin, l'effectif des pharmaciens est passé de 4 600 (dont 4 305 privés) à 4 814 (dont 4 587 privés).

Mais si, en nombre absolu, il y a eu effectivement une évolution, sur le plan relatif l'augmentation de nombre de praticiens ne suit pas l'évolution de la population.

Mais ce qui inquiétant dans le système de santé Algérien est la dégradation de la qualité de soins due essentiellement aux :

- la vétusté des hôpitaux et des centres de santé publics.
- l'ancienneté des équipements médicaux.
- le taux réduit de médecins spécialistes non attirés par le travail pour les hôpitaux.

Le nombre des praticiens privés en exercice dans le secteur de la santé ne cesse d'augmenter. Il représentait 36,8 % en 1998 et 38,9% en 1999 de l'ensemble du personnel médical ; en 2000, leur part s'élève à 40%. Ceci témoigne de l'importance du secteur privé dans la prise en charge de certaines activités médicales à la faveur d'une plus grande ouverture du secteur « au marché des soins ».

Le personnel paramédical a évolué de près de 1,1 % entre 1999 et 2000. Par corps, cette augmentation concerne uniquement les diplômés d'Etat dont l'effectif est passé de 45 496 à 47 742. Ce résultat provient de la politique de formation paramédicale qui tend à former davantage de diplômés d'Etat en vue d'améliorer le niveau de qualification des personnels paramédicaux.

Tableau 14 : Taux de couverture en Personnels Médical et Paramédical

<i>Indicateurs</i>	<i>1998</i>	<i>1999</i>	<i>2000</i>
personnel Médical			
Hab / 1 médecin	984	962	923
Hab / 1 chirurgien dentiste	3 689	3 704	3 707
Hab / 1 pharmacien	6 843	6 511	6 312
Personnel paramédical			
Hab / 1 diplômé d'état	673	658	636
Hab / 1 breveté	998	1 049	1 084
Hab / 1 aide paramédical	2 262	2 493	2 701

Source : M.S.P.R.H, ONS

F- Accès de la population aux soins de santé

Le maintien d'une médecine partiellement gratuite au niveau du secteur public de soins et d'une couverture relativement large de la population par le système de sécurité sociale en matière d'assurances maladie, a permis une large accessibilité de la population aux services de santé, notamment en matière d'hospitalisation.

Néanmoins, et en dépit d'une couverture dense en infrastructures et d'un potentiel humain satisfaisant, une frange non négligeable de la population en particulier dans les zones rurales, ne bénéficie pas suffisamment des programmes de prévention et des soins de santé de base. Les soins généraux et les autres actes médicaux lourds relevant des structures hospitalières sont, aussi inégalement assurés eu égard à la mauvaise répartition des praticiens spécialistes à travers les régions sanitaires.

Dans son rapport sur « l'état de santé des algériennes et des algériens » pour l'année 2000, le ministère de la santé et de la population publie un indice global de vie en bonne santé, calculé en combinant des indicateurs démographiques, de santé et d'environnement et de développement.¹⁰⁶

A partir des résultats obtenus, un classement des wilayates a été effectué en 3 groupes. Seize wilayates (essentiellement des hauts plateaux et du sud) sont considérées comme défavorisées.

¹⁰⁶ Ministère de la santé, " Enquête sur les Objectifs de fin de Décennie, Santé Mère et Enfant (EDG) " Institut National de la Santé Publique (INSP), Alger 2000

L'effort de scolarisation entrepris depuis l'indépendance a permis d'améliorer le niveau d'instruction et de faire reculer l'analphabétisme de la population âgée de 10 ans était plus de 75% en 1966 a significativement baissé pour atteindre 32% lors de la dernière recensement de la population (RGPH 1998) ; toutefois, en valeur absolue, le nombre d'analphabètes n'a pas cessé d'augmenter durant la période en passant de 5,9 millions à 7,2 millions habitants.

Le niveau d'instruction de la population (âgée de 6 ans et plus) tel qu'il ressort du recensement de 1998 montre que 7,754 millions d'habitants, soit 30,50% sont sans instruction dont 62,23% de sexe féminin. Parmi les personnes instruites 51,67% n'ont pas dépassé le niveau moyen.¹⁰⁷

Les quatre recensements générales de la population montrent clairement le recule du taux d'analphabétisme en Algérie depuis l'indépendance du pays en 1962.

Tableau 15 : Evolution du taux d'analphabétisme suivant le genre et la période (pop plus 10 ans).

	1966	1977	1987	1998
Hommes	62,30	48,20	30,75	23,65
Femmes	85,40	74,30	56,66	40,27
Ensemble	74,60	58,10	43,62	31,90

Source : RGPH des années 1966, 1977, 1987, 1998.

Mais le tableau montre aussi que ce taux reste au dessus des normes internationales, qui sont de 20%.

L'autre remarque, qu'on peut tirer du tableau, est que le taux d'analphabétisme est plus important chez les femmes que chez les hommes, ce taux présente pratiquement plus que le double de la norme mondiale.

Le RGPH de 1998, montre aussi que 52% de la population analphabète se trouve dans les zones rurales isolées, 35 % dans les agglomérations secondaires et le reste dans les zones urbaines.

Durant les quatre dernières années (1998-2001), on assiste à une progression des effectifs dans leur ensemble de (+2,45 %) avec une augmentation deux fois plus lente chez les garçons (+1,73 %) que chez les filles (3,84 %).

Cette tendance est confirmée par les taux de participation des filles qui atteignent 46,82% pour l'enseignement élémentaire, 48,06% pour le moyen et 56,15% pour le secondaire ; l'écart entre les deux sexes se rétrécit au niveau du cycle fondamental pour être favorable aux filles pour le secondaire.

¹⁰⁷ ONS, " RGPH ,1967 ,1977 ,1988 et1998 ". OP cité .

On constate que c'est au niveau des nouveaux entrants en première année fondamentale que les effectifs ont connu des fluctuations à la baisse depuis l'année 1998 sans répercussion immédiate sur l'évolution globale des effectifs.¹⁰⁸

Le taux de scolarisation reste comme par le passé largement favorable dans les zones urbaines. Par contre, dans les zones rurales, plusieurs facteurs ont agi défavorablement sur les taux de scolarisation : la baisse des revenus, l'exode rural accentué par la fuite devant le terrorisme... Ceci s'est traduit généralement par la fermeture d'écoles en zones rurales d'accès difficile.

Tableau 16: Evolution des taux de scolarisation 6-15 ans (1998 – 2001)

Années	1998	1999	2000	2001	Ecart 1998-2001
Ensemble	88,60	89,15	89,94	91,05	+2,45 points
Garçons	91,97	91,94	92,31	93,10	+1,73 point
Filles	85,08	86,20	87,47	88,92	+3,84 points

Source : Ministère de l'enseignement national.

L'effectif d'élèves, d'étudiants et de stagiaires est de 8.515.744 en 2001, soit 27,40% de la population totale. Ces effectifs ont très faiblement augmenté (+0,56%) par rapport à 2000.

Le réseau d'infrastructures du système éducatif en 2001 est constitué de 16 186 écoles primaires, 3 414 écoles d'enseignement moyen, 1259 établissements l'enseignement secondaire, 56 établissements de l'enseignement supérieur et de 522 centres et 228 annexes de formation professionnelle.

Nous limitons à l'étude du système de l'éducation nationale et de formation professionnelle :

A- L'éducation nationale

Le nombre d'élèves tous cycles confondus en 2001 est de 7 712 182 élèves, soit un accroissement global de 511 591 élèves (0,67 %) par rapport à 2000. L'effectif filles est passé de 3 689 735 en 2000 à 3 726 603 en 2001 soit un accroissement de 0,99 point.

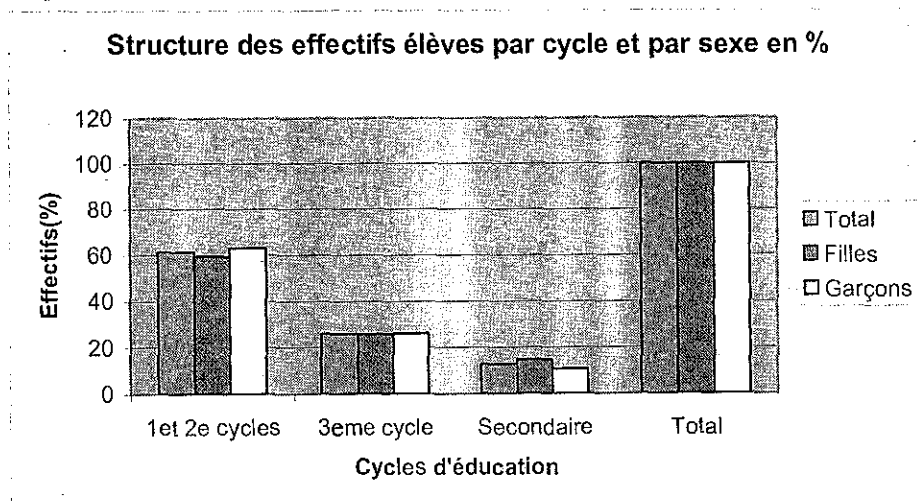
Le nombre de nouveaux entrants en 2001 est de 609 655 élèves, le rapport de parité «fille/ garçon» est de 0,93, proche de l'égalité entre les deux sexes. Ces élèves se déploient au sein de 232 935 divisions pédagogiques encadrées par 327 284 enseignants qui assurent leurs activités à travers 20 859 établissements scolaires recensés sur le territoire national.

En ce qui concerne l'enseignement élémentaire puisqu'elle n'atteint que 0,88 et elle est plus élevée dans l'enseignement secondaire avec 1,28.

¹⁰⁸ Ministère de l'éducation nationale : divers rapports.

La structure par sexe indique que des efforts de scolarisation restent donc à faire en direction des filles en particulier dans les 1^{er} et 2^{ème} cycles du fondamental. La comparaison de la répartition des effectifs par palier indique d'importantes déperditions scolaires, signes des dysfonctionnements du système qui ne permet pas d'assurer la transition attendue entre les cycles.

Graph 2 :



L'analyse établie pour la rentrée scolaire 2002/2003 a montré que par manque de moyens, certaines wilayas utilisent leurs infrastructures de manière intensive, ce qui précipite la dégradation des mobiliers et des infrastructures. Le taux de vacation moyen qui exprime le rapport entre les Divisions pédagogiques et les salles de classe est de 1,23. On recense en 2000, dix (10) wilayas qui utilisent leurs établissements à plus de 150% de leur capacité d'accueil dans le primaire.¹⁰⁹

Dans le cycle d'enseignement secondaire général et technique, le potentiel en établissements a augmenté de 6,42% en deux années en passant de 1183 à 1259.

Tableau 17 : Evolution des établissements du secondaire

	99	00	01
École d'enseignement général (LEG)	8	2	2
Lycée d'enseignement polyvalent (LEP)	3	9	1
Technicums	2	7	6
Total	83	18	59

Source : MEN

¹⁰⁹ - CNES, RHDH 2002, RNDH 2003 .Op. Cité

Le tableau indique une augmentation de la réalisation des LEP qui offrent les deux types d'enseignement (général et technique), avec une infrastructure moins lourde que celle des lycées techniques, et qui facilitent l'orientation des élèves.

B- Les dépenses publiques d'éducation

La part du PIB consacrée à l'éducation en 2001 représente près de 3,9%. La part du secteur augmente d'un point dans le budget de l'Etat (13,3% en 2001 contre 12,3% en 2000.¹¹⁰

Le budget de fonctionnement de l'éducation nationale a évolué à la hausse de 3,5% en moyenne par an. Sa répartition pour les trois dernières années montre que les dépenses consacrées au personnel absorbent 90% des ressources. Les dépenses à caractère social (bourses, cantines scolaires, santé scolaire, et activités culturelles et sportives) représentent 1 % du budget.

Les collectivités locales apportent une contribution dans le cadre de la prise en charge des établissements des deux premiers cycles du fondamental pour couvrir les salaires de certaines catégories d'agents de soutien, de gardiennage et d'entretien. Le montant de cette contribution représente environ 10 % du montant global des versements forfaitaires des collectivités locales.

On note que les dépenses publiques d'éducation exprimées en dotation budgétaire moyenne par an et par élève (à prix courant) sont pour :

- L'enseignement fondamental : 14 069 DA/an en 1999 et 15 049 DA /an en 2001.
- L'enseignement secondaire : 31492 DA /an en 1999 et 31 597 DA /an en 2001.

D'un autre coté, la dépense moyenne par élève dans le fondamental s'est accrue de 3,4% par an, alors que celle du secondaire a stagné. Cependant, les coûts unitaires de ce dernier sont deux fois plus élevés que ceux de l'enseignement fondamental. La constance des niveaux de ces dotations s'explique par les restrictions budgétaires et l'évolution soutenue des effectifs d'élèves.

En résumé, la part de financement allouée au système éducatif reste globalement importante comparativement aux pays de niveau intermédiaire, cependant, les résultats demeurent insuffisants au regard des normes généralement admises.

¹¹⁰ CNES : rapports de conjoncture 2000, 2001, 2002 .

C- La formation professionnelle

La formation professionnelle représente des enjeux importants pour la société car elle contribue à la fois au progrès économique et à la promotion sociale des individus par ses missions de préparation à la vie active et de transmission des savoirs nécessaires à l'apprentissage d'un métier ou d'une profession et à l'adaptation des qualifications en perpétuelle évolution.

A ce titre, l'organisation et le fonctionnement du système de formation changent selon les rôles qui lui sont assignés dans le processus général de développement économique et social. La décennie quatre vingt a vu le développement accéléré d'un appareil public de formation et son autonomisation. Sous l'effet de la généralisation de l'enseignement fondamental et des faibles rendements du système éducatif, l'appareil de formation a contribué à la prise en charge des déperditions scolaires et à une politique de gestion de flux par la rétention des effectifs d'élèves exclus de l'école notamment, au niveau de la 3^{ème} année du cycle moyen et dans une moindre mesure, des élèves ayant échoué au baccalauréat.

A partir de 1991, l'ouverture du marché de la formation professionnelle aux opérateurs privés a été institutionnalisée. Le secteur privé est ainsi sollicité à participer à l'élargissement de l'offre de formation mais, sous le contrôle des pouvoirs publics au plan de la réglementation générale et de l'organisation pédagogique.¹¹¹

Le financement du système public de formation est assuré en majeure partie par l'Etat et accessoirement par les ressources générées d'une part, par le dispositif de la formation-production qui consiste en la vente de produits et de services réalisés par les stagiaires pendant leur formation et d'autre part, par les aides octroyées dans le cadre de la coopération internationale.

Les pouvoirs publics ont initié en 2001 un programme de mise à niveau du système de formation professionnelle dans le cadre de la reconfiguration de la sphère économique dans l'optique d'une économie de marché et de la réforme du système éducatif.

1- La demande de formation

Du point de vue de la demande potentielle en formation professionnelle est constitué de quatre catégories de population :

- Les déperditions scolaires : leur niveau est anormalement élevé et atteint en 2001 près de 500.000 élèves tous cycles d'enseignement confondus.

- Les jeunes au chômage : ils constituent près de 71% des 2.477.000 chômeurs recensés, parmi lesquels 75% n'ont pas bénéficié de formation qualifiante bien qu'ils possèdent un niveau d'instruction qui varie du niveau primaire au niveau secondaire.

¹¹¹ CNES, RNDH 2000, 2001, 2002.

- Les travailleurs licenciés pour raison économique : leur effectif a atteint sur la période 1994-2000 près de 260.000 travailleurs.

- Les travailleurs en poste de travail : une proportion importante de travailleurs du secteur économique et de l'administration a besoin de programmes de recyclage et de perfectionnement dans la perspective de la refonte des structures de l'Etat et de la mise à niveau des entreprises, préconisées par les réformes institutionnelles et économiques.¹¹²

Le niveau de la demande potentielle de formation renseigne sur l'ampleur des défis auxquels est confronté le système national de formation. Actuellement, l'appareil de formation ne couvre qu'une partie de la demande, émanant essentiellement des déperditions scolaires.

La demande réelle est constituée principalement d'une fraction des exclus et des élèves ayant abandonné l'école. Elle couvre la demande exprimée et enregistrée auprès des établissements de formation. Son niveau a évolué de 12,81% entre 1999 et 2001 ; toutefois, il est enregistré en 2001, une baisse de 1.250 demandes par rapport à 1999, et une augmentation de 13.428 en 2001. La demande dans les niveaux 4 et 5 (technicien et technicien supérieur) représente 24% de la demande enregistrée. Globalement la demande de formation exprimée est évaluée à 39% seulement des déperditions scolaires.

2- L'offre de formation :

Elle est déterminée de manière générale par les capacités physiques d'accueil des stagiaires. Plus simplement, si on considère que le niveau de la demande de formation examinée correspond précisément aux capacités d'accueil, le secteur public de formation offrirait annuellement 160.000 postes de formation.

L'offre de formation est importante par rapport à la demande exprimée mais, elle reste modeste par rapport à la demande potentielle. Cette situation paradoxale s'explique par l'absence de perspectives d'insertion des diplômés dans la vie active due au rétrécissement de la demande du travail. Ceci, a entraîné le désintérêt des jeunes pour la formation.

Ainsi, les statistiques disponibles montrent que l'effectif de stagiaires s'élève en 2001 à 333.501 tous modes de formations confondus, en augmentation de 9,86% par rapport à l'année antérieure. La part des filles dans cet effectif est de 49,08% ; ce taux a progressé de 10,19 % en 2001 par rapport à 2000.

Par mode de formation, leur répartition est :

- Formation résidentielle : 56,19%
- Formation par apprentissage : 35,72%
- Formation en cours du soir : 4,98%
- Formation à distance : 3,09%

¹¹² CNES, RNDH 2003, OP. Cité. P112.

Les modes de formation en cours du soir et à distance sont faiblement représentés avec 4,98% et 3,09%, alors qu'ils offrent des perspectives non négligeables du fait de leur souplesse et de leur faible coût.¹¹³

La part des filles s'est améliorée de manière remarquable aussi bien dans le mode résidentiel que dans l'apprentissage avec respectivement 52,70% et 48,20%.

Quant à l'effectif des stagiaires handicapés, elle est très réduite ; il ne dépasse pas 0,25% des inscrits, d'un autre côté les modes de formation assurés en direction des personnes handicapées sont la formation résidentielle, par apprentissage et par correspondance. Les spécialités enseignées sont la comptabilité, la couture, la sculpture, l'artisanat, l'informatique et la téléphonie.

Les capacités pédagogiques disponibles spécifiques aux personnes handicapées ne sont pas connues alors qu'il est recensé près de 800.000 personnes handicapées.

La concentration des stagiaires dans un nombre réduit de branches caractérisées par la baisse ou la stagnation de leurs activités, expliquerait en partie les grandes difficultés rencontrées par les diplômés qui en sont issus à s'insérer dans la vie active.

L'effectif des diplômés est passé de 86.338 à 126.364 entre 1999 et 2001, enregistrant un accroissement de 46,35%. Il est enregistré des taux élevés des abandons et des échecs, estimés à 17% du total des inscrits de l'année.

Selon les résultats de plusieurs enquêtes, les taux d'insertion des diplômés ne dépassent pas 15% ; toutefois, il est observé que le taux d'insertion des diplômés issus de l'apprentissage est relativement meilleur. Les faibles taux d'insertion des diplômés ne s'expliquent pas seulement par la mauvaise qualité des formations dispensées mais, aussi par le rétrécissement de la demande du travail en général et de l'offre d'emplois qualifiés en particulier.¹¹⁴

Autre élément essentiel dans l'analyse de la corrélation entre la pauvreté et l'éducation est le coût de scolarité ou de formation.

Selon l'enquête menée par le CENEAP (1998), les frais de scolarités n'ont pas cessé d'augmenter depuis le début de la décennie passée, en effet les résultats de l'enquête montrent une nette augmentation des frais de scolarités, ainsi que pour les frais de fournitures scolaires, dont l'indice est augmenté de plus de 50% entre 1993-1997, comme le montre le tableau ci-dessous.¹¹⁵

Tableau 18 : Evolution des indices des frais de scolarité et des coûts de fournitures scolaires

Années	1993	1994	1995	1997
Frais scolarité	181,1	195,9	227,7	253,8
Fournitures scolaires	244,6	301,3	438,0	550,8

Source : CENEAP (1998), enquête sur les ménages algériens

¹¹³ Ministère de la Formation Professionnelle, Divers Rapports.

¹¹⁴ Ministère de la formation professionnelle, divers rapports.

¹¹⁵ CENEAP (1998), " Enquête sur les ménages algériens «, OP. Cité.

Ces données commencent à avoir de grande importance dans un contexte d'analyse de la pauvreté, car selon cette enquête une importante proportion de la population trouvent que l'éducation ou la formation de leurs enfants devient de plus en plus une charge difficile à supporter, surtout pour des familles ayant quatre ou cinq personnes en âge de scolarisation.

Il est évident que l'accentuation du problème du chômage et l'augmentation des prix des fournitures scolaires constituent des facteurs aggravants de déperdition scolaire forcée ou de l'abandon des études, particulièrement les écoliers des familles les plus vulnérables et en surtout les scolarisés de sexe féminin.

2-3-4 , Habitat et logement :

Le logement demeure une préoccupation majeure du citoyen et les pouvoirs publiques en même temps, a un tel point que le programme du président de la république pour le quinquennat en cours (2004 - 2008), repose en particulier sur la réalisation d'un millions de logements (sur tous ces formes) en vue de diminuer la crise dans ce domaine.

Cependant le rythme d'urbanisation observé au cours des dix dernières années n'est pas sans poser de problèmes tant du point de vue de la qualité de vie dans les zones urbaines, qu'en matière d'environnement ; l'accroissement du taux de précarité des logements, comme le montre le tableau ci -après, met bien en relief ce phénomène.

L'évolution de la population urbaine a été plus importante que celle de l'ensemble de la population. Elle représentait, en 2001 près de 61% de la population totale. Le nombre d'agglomérations urbaines est passé de 447 en 1987 à 579 en 1998.

A- Evolution de l'habitat :

Le parc logement en Algérie a évolué d'une façon très rapides depuis l'indépendance, cette augmentation est due à une forte demande de la population, dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

Mais, ni les programmes spéciaux de construction, ni l'auto- construction de la population qui devient anarchique, n'ont pas réussi à atténuer cette fièvre de la demande de logement.

A ce titre, des études menées ont montrés que le logement présente la principale préoccupation de plus de la moitié de la population (EDM 1988).

D'un autre coté , il est remarqué qu'à cause de ce phénomène chronique de logement , due à de divers facteurs (objectifs) , le foncier joue un grand rôle dans l'aggravation de ce phénomène (l'absence de statut de terrains , la rareté de terrains de construction , l'exploitation abusive des espaces verts et des zones arables ,...) .

Tableau 19 : Evolution des paramètres liés à l'habitat

Milliers de log

Années	1966	1977	1987	1998	2001
<i>Paramètres</i>					
Nombre de logements	1982.1	2290.6	3037.9	4102.1	5.470
Population urbaine en %	31,4	40,0	49,67	58,3	60,8
Population rurale en %	68,6	60,0	50,33	41,7	39,2
Part de l'habitat précaire en %	10,3 %	9,3 %	6,4 %	6,95%	9,95
taux d'occupation par logement (pers/log)	6,10	6,83	7,54	7,14	6,82
taux d'occupation par pièce (pers/pièce)	2,78	3,17	2,65	2,3	1,87
Logements raccordés au réseau d'eau potable (%)	37.1	45.8	57.8	70.8	85,85
Logements raccordés (%) au réseau d'assainissement	23.1	39.9	51.73	66.34	85 %

Source : RGPH, 1966, 1977, 1987,1998 et Ministère des Ressources en Eau.

Mais généralement, une amélioration est enregistrée en 2001 du taux d'occupation par logement (TOL) qui passe de 7,54 (personne /logement) en 1987 à 6,82 (pers/log) en 2001. Ce niveau du TOL approche celui de 1977 quand la population algérienne était près de 17 millions d'habitants.

Même remarque pour le taux d'occupation par pièce (TOP), qui atteint son meilleur niveau depuis le premier recensement de population de 1966. Au même titre, une nette amélioration est remarqué en matière de niveau d'équipement des logements, présenté par deux ratios : le taux de raccordement aux réseaux de l'AEP avec le taux de raccordement de logements aux réseaux d'assainissement) : qui avoisine les 85%.

Il faut remarquer une chose typique au cas algérien : se raccorder au réseaux d'AEP, ne signifie pas approvisionnement en eaux potable ! ; En effet, vu la dégradation des réseaux de conduite sous terrain, qui cause une perte de plus de 30 % des capacités d'approvisionnement en eau, ce qui conduit aux méthodes de rationnement (qui diffère d'une wilaya à l'autre), elle en moyenne d'une journée d'approvisionnement sur trois.¹¹⁶

Des études affirment que l'amélioration du TOL et du TOP semble être liée à l'accroissement des aides au logement qui ont connu une évolution assez conséquente à partir de l'année 2000 comme le montrent les tableaux qui suivent.¹¹⁷

D'un autre coté, le nombre de logements en état de vétusté, selon cette même source, avoisine les 2.000.000 d'unités. Au 30 juin 2002, les opérations de localisation et d'identification effectuées à travers la wilaya ont abouti à recenser 544.202 logements précaires (dont environ la moitié est irrécupérable), localisés au niveau de 1323 communes sur 3791 sites.

¹¹⁶ Quotidien El Watan, interview avec directeur de l'ADE (l'Algérienne des Eaux) région d'Alger, mars 2004.

¹¹⁷ CNES, RNDH 2003

Si les commodités des logements se sont améliorées durant les dernières décennies, il reste que le déficit est encore important. Le déficit actuel, partant d'un taux d'occupation par Logement net de 6 (y compris la résorption du parc précaire), se chiffre à 800.000 logements environ. La demande additionnelle est estimée à 100.000 logements par an.

B, Le soutien à l'accès au logement :

L'aide à l'accès au logement des ménages défavorisés a fait l'objet d'une attention constante à travers la mise en œuvre des différents programmes de logement social. Ces derniers avaient pour objectif de réduire les tensions sur l'habitat tant en milieu urbain que rural. Les crédits budgétaires mobilisés pour le soutien au logement ont évolué de la manière suivante :

Tableau 20 : Aide au logement- de 1964 à 2002 (moi. par décennie)

U : 10⁶DA

Rubrique	Moy. Années 60	Moy. Années 70	Moy. Années 80	Moy. Années 90	Moy. 2000-2002
Habitat rural	0,03	0,00	0,00	9331,25	17633,33
Habitat urbain	13,25	430,50	1289,40	13500,00	55451,67

Source : Ministère des finances

Entre 1992 et 2001, le montant total alloué au Fonds National du Logement (FONAL) a été multiplié entre par 39, passant de 0,50 Mds Da à 19,4 Mds DA.

En plus de la budgétisation concernant la réalisation d'un important programme de logements sociaux ruraux (50,41 Mds DA en 2001), il est inscrit à travers le FONAL des aides directes d'un montant de 15 Mds DA destinées à l'habitat rural et à la réhabilitation du vieux bâti.

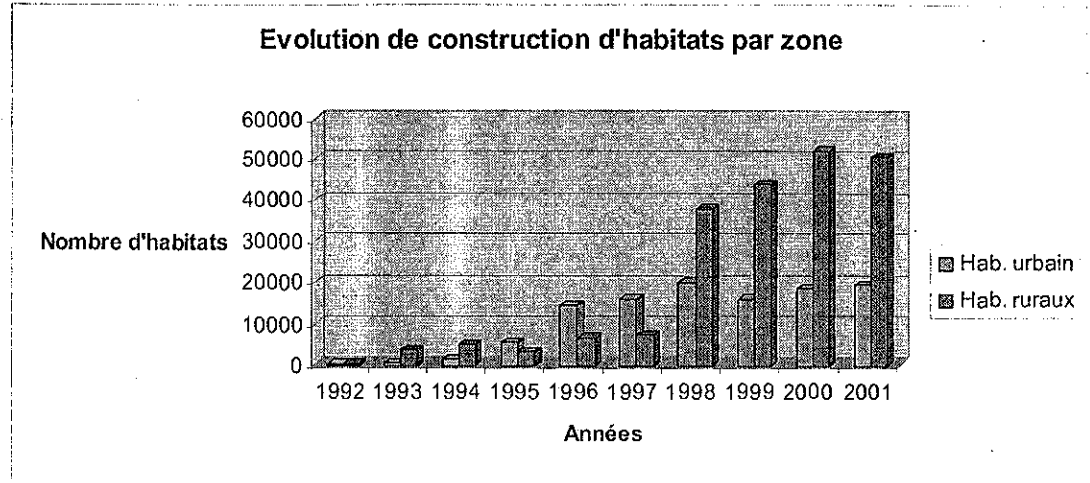
Les aides de l'Etat consenties en milieu rural ont connu un accroissement à partir de 1995, date de création du FONAL.

Outre les aides directes, l'Etat a consenti également des aides indirectes pour couvrir, notamment :

- Le loyer à travers l'aide généralisée estimée entre 8 et 9 milliards de DA.
- La mobilisation de terrains d'assiette destinés aux programmes de logements et dont la valeur n'a à ce jour, pas été déterminée.
- L'aide consentie dans le cadre de la cession des biens publics immobiliers, traduite par l'application de prix de cession administrés, assortis de défalcation de loyers et d'un certain nombre d'abattements.

L'effort financier de l'Etat en matière de logements représente 3% du PIB, la norme appliquée par les institutions internationales ne dépassant pas 01%

Graphe 3 :



Une autre forme d'aide qui s'adresse directement aux citoyens, par l'affectation des lots de terrains à prix symbolique, pour des familles remplissant une certaines conditions. La valeur de cette aide est fixée à 200.000 DA pour bâtir une nouvelle maison, ou 120.000 DA pour des transformations ou agrandissement du foyer.

Le programme s'étale sur cinq années (2001- 2005) il est basé sur deux axes :

- 1- une participation communautaire sur les ressources locales et une prise de décision en partenariat avec la communauté locale.
- 2- une proximité d'action qui comprend toutes les actions inhérentes aux « schéma communautaire du service participative PCSS ». ¹¹⁸

Le coût du programme est estimé autour de 300 milliard de dinars soit 4,28 milliards de \$ US et qui créera 1 million de postes de travail.

2-3-5, Emploi et Chômage :

La crise sociopolitique qu'a connu l'Algérie cette dernière décennie , ainsi que les faibles performances de la croissance économique conjuguées à l'évolution soutenue de la population active au rythme de 3,8% par an, ont eu pour conséquence l'aggravation des déséquilibres du marché du travail, à travers l'augmentation substantielle du chômage et du sous-emploi, en dépit du gonflement des activités informelles qui ont servi de refuge pour une partie non négligeable des excédents de main-d'œuvre.

Les jeunes y compris les diplômés qui constituent la principale composante de la demande d'emplois, ont vu leur part s'accroître dans la population en chômage ; de même, l'aggravation du sous-emploi, particulièrement en milieu rural, constitue un des aspects caractéristiques du déséquilibre du marché du travail.

¹¹⁸ Benhabib A & Ziani T , « The re-targeting expenditure in Algeria : the social safety nets , the participatory community service schemes and pilot communitarian projects », International symposium Poverty and Governance in the MENA region , Sana'a , Yemen , August 2,3 ; 2001 .

Des économistes affirment que l'élargissement et le développement de ce secteur informel résulte fondamentalement du rétrécissement des opportunités d'emploi stables et régulièrement rémunérés dues à la détérioration importante du marché de travail comme conséquence de la crise économique.¹¹⁹

Pour faire face à cette situation, l'Etat a mis en œuvre des programmes d'action dans le but de réduire les effets induits par la reconfiguration de la sphère économique et ses conséquences sur le champ social et d'offrir à terme les conditions d'une reprise de la croissance.

Ces programmes couvrent un large éventail d'aides et de soutien en direction des actifs et des inactifs en vue de préserver des postes de travail et de promouvoir la création d'emplois notamment, des jeunes. Ces programmes, concernant aussi bien le milieu urbain que le milieu rural, intègrent les objectifs de développement comme moyens de promotion de l'emploi en général et de lutte contre la précarité des conditions de vie des catégories particulières de population : les jeunes, les personnes âgées, les femmes chefs de famille, les sans ressources, les personnes handicapées ...

A- Evolution de l'emploi :

La population active a atteint 9,073 millions de personnes en 2001 ; elle se compose de 6,596 millions d'occupés et 2,477 millions de chômeurs.

La population active continue de croître à un rythme modéré : +242 000 en moyenne par an entre 1999 et 2001 contre environ 300 000 au cours des années quatre vingt dix.

Le partage de l'activité se distingue par une concentration de la vie active aux âges intermédiaires ; la part des actifs âgés de 25 à 59 ans est estimée à 71%, les personnes actives âgées de plus de 60 ans ne représentent que 2,57% et la proportion des jeunes âgés de moins de 25 ans est de 26,42% dont seulement près de 9% sont âgés entre 15 et 19 ans. Pour cette dernière catégorie, la prolongation des études et l'accès à la formation professionnelle ont entraîné une baisse du taux d'activité et ont aussi permis de préserver ces jeunes temporairement du chômage.

Les femmes occupées et à la recherche d'un emploi sont relativement plus jeunes que les hommes ; il est observé que 56% des femmes actives sont âgées de moins de 40 ans dont la moitié appartient à la tranche 25-29 ans et 21% à la tranche 20-24 ans ; Ces cycles correspondent aux périodes où les femmes sont encore célibataires ou moins contraintes par les charges du foyer. Les carrières professionnelles féminines sont souvent interrompues du fait des charges familiales, de l'absence des possibilités de travailler à temps modulé (ex-travail à temps partiel) et de l'insuffisance des infrastructures spécialisées dans la garde des enfants en bas âge.

¹¹⁹ Bounoua C, « libération de l'économie, FMI et informel en Algérie », in colloque : Bilan du PAS et perspectives pour l'économie Algérienne, Alger 14,15 juillet 1998 .PP 142-151.

Tableau 21 : Evolution de la population résidente, active et des taux d'activité :

	1977	1987	1998	Accroissement annuel			
				moyen (%)			
				77/66	87/77	98/87	98/66
Pop. Agée de 15-59 ans	7 242 399	11 353 138	16 732 759	2,37	4,60	3,58	3,48
Dont : M	3 491 833	5 698 767	8 444 334	2,17	5,02	3,63	3,56
F	3 750 566	5 654 371	8 288 425	2,56	4,19	3,53	3,40
Pop.active (sens RGPH)	3 049 952	5 341 102	8 167 625	1,58	5,76	3,93	3,68
Dont : M	2 846 255	4 848 660	6 761 620	1,35	5,45	3,06	3,21
F	203 697	492 442	1 406 005	5,81	9,23	10,00	8,30
Taux brut d'activité (%)	19,50	23,60	27,90	/	/	/	/
Dont : M	36,61	42,43	45,70	/	/	/	/
F	2,58	4,40	9,71	/	/	/	/
Taux net d'activité (%)	42,11	47,04	48,81	/	/	/	/
Dont : M	81,51	85,08	80,07	/	/	/	/
F	5,43	8,70	16,96	/	/	/	/

Source : ONS

B- Répartition de l'emploi :

La distribution géographique de la population active montre que 58,9% des personnes actives résident en zone urbaine et 41,1% en zone rurale. Il est observé qu'en milieu rural, les personnes actives âgées entre 15-19 ans et 60 et plus sont plus représentées qu'en milieu urbain avec respectivement 11,66% et 3,49% contre 7,03% et 1,93%. Les personnes actives appartenant à la tranche d'âge 25 à 59 ans sont réparties de manière équilibrée entre les deux (02) strates.¹²⁰

Le niveau de qualification de la population active est globalement bas. Les rares indications partielles disponibles montrent que les effectifs de cadres, de techniciens et d'agents de maîtrise sont faiblement représentés notamment, dans les secteurs productifs (agriculture, BTP et industrie).

¹²⁰ CNES, rapports « Evaluation des dispositifs emploi », Cnes Alger 2002
PP 30- 120.

Tableau 22 : Répartition de l'emploi par secteur d'activité (1966 - 2001)

<i>Années</i>	1966	1987	1998	2001
<i>Secteurs d'activités</i>				
- <i>Agriculture</i>	50,02	17,75	24,37	21,06
- <i>Industrie</i>	7,03	15,23	10,18	13,82
- <i>BTP</i>	4,06	16,95	15,28	10,43
- <i>Services-commerces</i>	21,38	18,37	21,27	31,55
- <i>Administration</i>	17,48	28,94	28,87	23,12
<i>Ensemble</i>	100	100	100	100

Source : Délégué à la planification ; ONS pour l'année 2001

Aussi, observe-t-on, au cours de la période 1970/1990, un développement important de l'emploi public, principalement dans l'administration, le secteur industriel, le BTP et dans les services. A partir du lancement du programme présidentielle de construction d'un million de logements, le secteur du BTP, connaît une grande crise de mains-d'œuvre qualifiés pour ce secteur, ce qui a conduit les autorités à chercher des entreprises (et des mains-d'œuvre) extérieurs notamment chinoises pour pallier à ce manque et surtout atteindre les objectifs du programme de construction dans les délais requis.¹²¹

La répartition de l'emploi structuré par secteur d'activité montre que les services montent en créneau et prend la tête de classement avec près de (32%), l'administration continue d'occuper le deuxième rang des employeurs (23%) suivie de près par l'agriculture avec (21%) avec un recule de 04 point par rapport au score enregistré en 1998, puisque l'agriculture algérienne reste toujours tributaire des conditions climatiques.

Enfin, on remarque un fléchissement du niveau de l'emploi concernant particulièrement le secteur productif par suite des fortes compressions d'effectifs de travailleurs, des départs volontaires et des départs en retraite anticipée ayant touché surtout l'industrie et le BTP au cours de la période 1994-1998.

¹²¹ CNES, " Rapports : Evaluation des dispositifs emploi ", CNES. Alger 2002
PP 30- 120.

C- Le chômage :

Les principales caractéristiques du chômage demeurent inchangées : ¹²²

- Le taux de chômage est plus élevé en milieu urbain (62,2%) qu'en milieu rural (37,8%).
- La tendance à la baisse du taux de chômage des femmes se poursuit puisqu'il est passé de 38% en 1995 à 18% en 2000 et à 17,3% en 2001 .
- La forte proportion de jeunes chômeurs : 46,22% des demandeurs d'emplois ont moins de 25 ans et 71% n'ont pas atteint l'âge de 30 ans. Compte tenu de ces indicateurs, on conclue qu'il s'agit d'un chômage d'insertion .
- Le chômage de réinsertion et de longue durée s'est aggravé puisque la quasi-totalité des travailleurs licenciés pour raison économique et indemnisés par la CNAC est arrivée en fin de droit .
- L'augmentation du nombre de diplômés en chômage qui est passé de 100 000 en 2000 à 140 000 en 2001 ;

Tableau 23 : Evolution de la population active, occupée et des chômeurs

	1987	1990	1993	1994	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Pop. Active	5 341	5 851	6 561	6 814	7 811	8 072	8326	8 589	8 860	8 568
Pop. Occupée	4 139	4 695	5 042	5 154	5 625	5 815	5 993	6 073	6 316	6 229
Nbre. Chômeurs	1 202	1 156	1 519	1 660	2 186	2 257	2 333	2 516	2 544	2 339
Taux de chômage (%)	22,50	19,76	23,15	24,36	27,99	27,96	28,02	29,29	28,71	27,30

Source : ONS

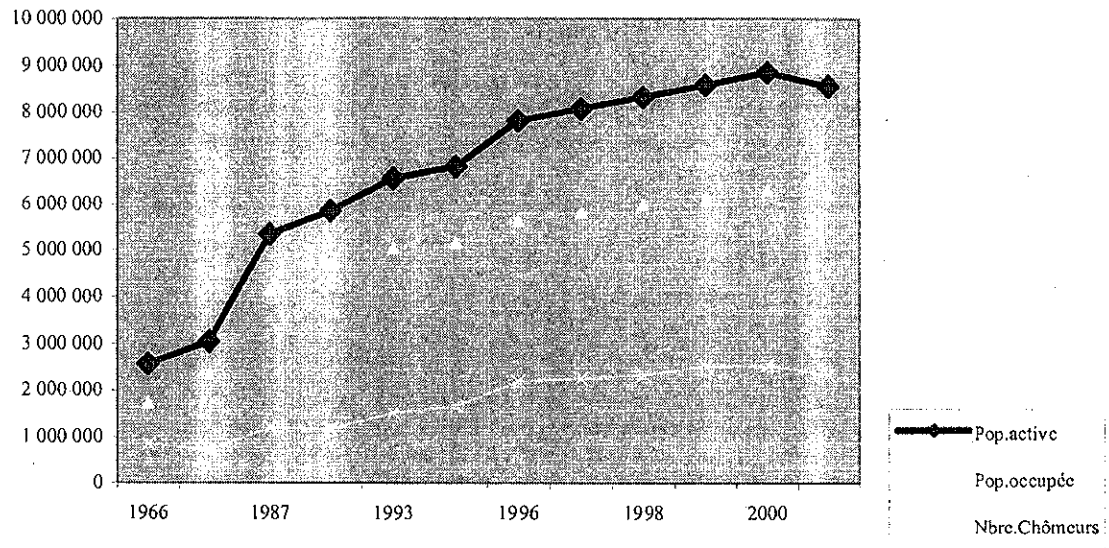
Les statistiques officielles disponibles, montrent une augmentation du taux de chômage de ces dix dernières années, due à l'arrivée sur le marché de travail de milliers de jeunes en âge de travailler.

Et si on prend en considération, la structure démographique de l'Algérie dont 70 % de sa population à moins de 30 ans, on pourrait certainement s'attendre à de tels résultats.

¹²² CNES, "Rapport : Avis relatif au plan national contre le chômage" . Alger 2000 p 15-77

Comme nous l'avons évoqué auparavant, la situation socio-politique qu'a vécu l'Algérie, conjugué aux crises structurelles que connaissent l'économie algérienne depuis les années 80, aggravés par les mesures et les conséquences des réformes, notamment le programme d'ajustement structurel ont contribué à l'aggravation de une situation déjà critique.

Graphe 4 : Evolution de la population active, occupée et des chômeurs



Le graphe ci-dessous montre la variation annuelle du taux de population occupée et le taux de chômage et le pique observé pour le début des années 90, caractérisé par des événements majeurs que nous avons signalés ci-dessus, suivi par le démantèlement de la structure industriel- en particulier – et la vague de licenciement massives dans les entreprises publiques et même privés.

Structure du chômage par âge et par strate :

La population touchée par le chômage et en majorité une population jeune de moins de 30 ans qui présente plus de 68 % en 2002 de l'ensemble de nombre de l'ensemble de la population en chômage. ce qui aggrave d'avantage la situation, ces populations regroupent en partie les diplômés d'université et d'autres institutions de formation, et une grande partie de jeunes personnes rejetés par le système scolaire et qui n'ont pas réussi à trouver une formation professionnelle.

L'autre caractéristique, est que le chômage touche surtout le milieu urbain, qui concentre la majorité de la population, ce qui aggrave la situation encore, vue l'insuffisance des commodités dans les villes algériennes. ce qui conduit à créer d'autres problèmes d'ordre sociale : délinquance, vols, etc.¹²³

¹²³ CNES, " RNDH 2003 ".OP. Cité .Alger 2003.

En conclusion on peut dire que L'aisance financière enregistrée depuis l'an 2000 n'a pas eu d'incidence majeure sur l'emploi, le maintien des grands équilibres ayant été privilégié, l'importance des réserves de change servant de garantie de solvabilité, à la grande satisfaction des institutions financières internationales.

Dans ce contexte général, l'évaluation des dispositifs d'emploi ne peut être circonscrite à l'analyse, pourtant nécessaire, de leur efficacité et de leur cohérence d'ensemble mais s'étaler sur leur pertinence et leur devenir face à de redoutables échéances internes et internationales. Car depuis 1987, le chômage n'a cessé de s'aggraver ; le nombre de chômeurs dépasse certainement les 30% de la population active. Cette aggravation du chômage résulte non seulement de la baisse sensible des créations d'emplois mais également des compressions d'effectifs.

Tableau 24 : Structure du chômage au par age et strate

	Répartition de la Population en chômage par groupe d'âge et strate			Répartition du taux de chômage par groupe d'âge et strate			Structure du chômage par groupe d'âge et strate			Fréq cumulée
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
de 20 ans	211218	182223	393441	59,47	44,34	51,35	14,51	20,61	16,82	16,82
20-24	434528	253430	687958	52,95	37,41	45,92	29,86	28,67	29,41	46,22
25-29	378204	200780	578984	40,22	33,41	37,56	25,99	22,71	24,75	70,97
30-34	192186	88704	280890	24,85	19,97	23,07	13,21	10,03	12,01	82,98
35-39	96911	58985	155896	14,45	15,38	14,79	6,66	6,67	6,66	89,64
40-44	62151	31136	93287	11,73	10,31	11,21	4,27	3,52	3,99	93,63
45-49	41461	31201	72662	9,56	11,59	10,33	2,85	3,53	3,11	96,74
50-54	31281	26882	58163	11,01	12,84	11,79	2,15	3,04	2,49	99,22
55-59	7401	10768	18169	5,29	10,57	7,51	0,51	1,22	0,78	100
Total	1455341	884108	2339449	28,84	25,10	27,30	100	100	100	

Source : ONS 2001

Les réformes, en effet, induisent des restructurations économiques, qui donnent lieu à des licenciements massifs (500.000 entre 1994 et 2000, soit plus de 8% de la population occupée), sans que de nouveaux emplois soient offerts en quantité significative. Parallèlement, l'emploi dans le secteur informel progresse de façon soutenue. Ce secteur regroupe des personnes travaillant pour leur propre compte, dépourvus de registre de commerce, donc non enregistrés auprès des services fiscaux et ne payant pas de charges sociales.

Dans le même temps, la demande continue de croître au rythme de 250.000 demandes additionnelles par an. Cette situation est directement liée à l'évolution de l'économie au cours de ces deux dernières décennies.

Malgré ces différentes mesures, et en l'absence d'une véritable relance de l'économie, le problème du chômage reste préoccupant non seulement du fait de son ampleur mais surtout par sa progression régulière que toutes les tentatives menées pour le stabiliser à un niveau tolérable n'ont pas réussi, c'est l'un des grands défis actuels de l'économie nationale.

Conclusion du Chapitre 2 :

L'Algérie a réalisé d'énormes progrès en matière de développement humain , notamment l'amélioration du taux de scolarisation , la formation professionnelle la couverture sanitaire et la prévention contre les maladies graves.

Néanmoins d'autres facteurs n'ont pas été bien pris en charge, le chômage, la dégradation des prestations sociales et l'inadéquation qualitative et quantitative du système d'éducation et de formation ont eu des effets négatifs sur le niveau de la demande solvable et la qualification d'une main d'œuvre qui grossit de plus en plus les rangs d'un secteur informel.

Les différentes réformes de l'économie nationale n'ont pas ramené le dynamisme tant recherché par l'appareil productif national, celui -ci qui souffre d'un dysfonctionnement profond.

Le retour à la stabilité politique, de se début de siècle , la règne progressive de la paix sociale , l'enracinement de la démocratie et de l'Etat de droit, la stabilisation du cadre macro économique, sont autant des indices qui appellent à beaucoup d'espoir dans l'amélioration de niveau de vie de la population .

Le programme de soutien à la relance économique initié par le Gouvernement en 2001 tend à mettre en œuvre techniquement et pratiquement une politique de relance durable de la croissance, en prenant en charge la dimension de développement social.

Une croissance durable doit s'appuyer inévitablement sur un secteur productif hors hydrocarbures connecté aux grands moteurs de croissance dans le monde actuel.

Toute croissance est mue par des politiques sectorielles dont le moteur est l'investissement privé ou public, c'est à dire l'entreprise. L'Etat, dans cette nouvelle démarche, en tant que seul détenteur de la ressource financière extérieure, sera de plus en plus contraint d'explicitier ses choix dans la répartition et dans l'efficacité et l'efficience de ses décisions.

Au sujet du développement social , nous s'intéressons particulièrement au phénomène de la pauvreté et la disparité de revenu .

Ce qui présente le sujet central du chapitre 3 consacré à l'étude du phénomène de la pauvreté telle qu'elle apparaît dans les études déjà réalisées dans notre pays, notamment les études d'envergure nationale.

Chapitre 3 : La mesure de pauvreté en Algérie:

Introduction :

Après avoir constaté les différentes phases de l'évolution de l'économie nationale ainsi que les caractéristiques liées au développement humain, il est opportun d'aborder le problème de la pauvreté en Algérie, ainsi que les résultats obtenus à travers les études menées sur ce sujet.

A travers ce chapitre, nous espérons répondre à trois questions :

- Comment a été appréhendé le phénomène de la pauvreté en Algérie ?
- Quelles méthodologies ont été appliquées et quels sont les principaux résultats ?
- Quel est donc le profil de la pauvreté en Algérie ?

Mais avant de répondre à ces questions, il faut dire que la prise en conscience de ce phénomène est apparue dès les premiers jours de l'indépendance ; la charte nationale préconise la nécessité de garantir au citoyen la condition de vie avec dignité sur sa terre et dans ce pays.

Malgré les efforts fournis par l'Etat depuis les premières années de l'indépendance, et les investissements colossaux dans les secteurs d'éducation, de la santé, des infrastructures de base. Hélas, ses efforts de développement n'ont pas réussi à atténuer le phénomène de la pauvreté, mais pire encore, ce phénomène n'a cessé de progresser surtout dans le milieu rural.

Le pouvoir politique croyait que les hydrocarbures étaient une gage de garantie contre tous besoins (et bien évidemment contre la pauvreté), mais la chute des prix de pétrole début 1986 a montré la fragilité économique de notre pays et fait apparaître les visages cachés de la société algérienne (le chômage, la pauvreté, les conditions déplorables de logements, ..); est à partir de ces années ce phénomène a pris une dimension nationale et ne cessait de s'accroître dans la société algérienne, surtout dans le milieu rural, moins doté que le milieu urbain.

Tandis que ce fléau prenait de l'ampleur, les études qui traitent ce sujet ont été très limitées, par rapport à celles menées pour l'analyse d'autres phénomènes, comme le chômage, la consommation des ménages ... à notre connaissance il n'existe pas une étude sérieuse sur le phénomène de la pauvreté jusqu'en 1995, date de la première (LSMS) commandée par la Banque mondiale et menée par l'ONS¹²⁴

Ce phénomène de la rareté des études sur la pauvreté, rend notre travail de recherche beaucoup plus difficile, de part l'incapacité de savoir comment ce phénomène a évolué depuis l'indépendance du pays et bien évidemment de déceler les critères d'identification des déterminants de la pauvreté en Algérie, qui constitue un moyen de prédiction de l'évolution de ce phénomène pour le futur.

¹²⁴ Les différents recensements généraux de la population (RGPH) et les enquêtes sur les dépenses de consommation des ménages (EDM) ne peuvent pas être considérées comme des études sur la pauvreté.

Cette rareté malheureusement ne s'est pas limitée sur le nombre des études mais également une rareté des bases de données (données brut), surtout émanant des enquêtes de consommation des ménages et dont l'ONS reste la seule institution, source d'information officielle qui garantit une certaine rigueur de l'information statistique demandée.¹²⁵

A titre d'indication les données de la dernière enquête (EDM 2000) ne sont pas encore publiées jusqu'à nos jours, et les statistiques existantes ne représentent que des résultats partiels de l'enquête, d'un autre côté, l'accès à la base de donnée de l'enquête est quasiment impossible.

Ce qui complique d'avantage le travail du chercheur et l'oblige à recourir à d'autres moyens, (comme les enquêtes par sondage au niveau local, ou les enquête menée par des organisation publique ou privé : les ministère, les centres de recherches, les bureaux d'études privés.. .) Qui, pour des raisons objectives, ne peuvent pas avoir les mêmes avantages des enquêtes de l'ONS (sur le plan de la taille, de l'échantillon, la qualité des enquêteurs, l'espace géographique couvert, les informations recueillies.)

Les rares études qui ont été menées jusqu'à nos jours, reposent sur une mesure monétaire de la pauvreté, à l'aide de l'estimation de niveau de vie des ménages (ou des individus), par deux manières bien connues :

- les dépenses de consommation de ménages.
- les revenus des ménages.

Donc c'est deux facteurs feront l'objet de la première section de ce chapitre, ainsi qu'un bref aperçu sur l'évolution des prix en Algérie.

La deuxième section sera consacrée aux différentes méthodologies de mesures de la pauvreté en Algérie, ainsi que les différentes études menées (selon notre connaissance) et bien évidemment les résultats et les enseignements tirés de ces études et enfin les critiques et les remarques qu'on puisse faire.

La troisième section s'intéresse à une étude spéciale de la pauvreté, qui s'intéresse particulièrement à l'aspect géographique de ce phénomène et de part de son importance, cette section sera lui consacré, pour voir la dimension spatiale de la pauvreté en Algérie et qu'elles sont les régions particulièrement touchées par ce problème.

La quatrième section est consacrée à l'étude de deux aspects importants, qui sont étroitement liés à la pauvreté, il s'agit de la relation entre la pauvreté et l'exclusion et la pauvreté et la vulnérabilité, et on va exposer les causes de l'exclusion de la vulnérabilité dans le contexte algérien.

¹²⁵ D'autres études ont été menées par le CREAD, le CENEAP, le Commissariat à la planification.

Section 1- Revenu et Consommation des ménages algériens :

Le but essentiel de cette section est d'étudier l'évolution des revenus et des dépenses de consommation des ménages, ainsi que les facteurs liés à ces deux phénomènes comme l'évolution des prix.

La conjugaison de ces trois facteurs, est un moyen important de l'estimation du niveau de vie des ménages et des individus d'une société donnée.

Par cette axe on ne vise pas l'étude des comportements de consommation des ménages ni les modèles associés, mais d'avoir les données nécessaires pour la suite de notre recherche et l'identification des facteurs déterminants de la pauvreté en Algérie.

Pour atteindre cet objectif, on va examiner successivement ces trois points importants à savoir :

- Le revenu des ménages.
- La consommation des ménages.
- l'évolution des prix en Algérie.

3-1-1, Revenus des ménages :

La hausse des prix, par leur libération et la suppression du soutien de l'Etat aux produits de première nécessité, le chômage et la stagnation des revenus salariaux, conjugués à l'absence de croissance significative, ont entraîné un appauvrissement de la population.

En effet, ces augmentations se sont répercutées négativement sur le pouvoir d'achat des ménages, entraînant un recentrage du modèle de consommation. En 1995, la part des biens alimentaires dans les dépenses des ménages (de l'ordre de 58,5%) retrouve le niveau qui était le sien en 1966 (58,2%) tout comme la part des dépenses affectées à la culture et aux loisirs (1,72% et 1,17%, respectivement).

La réduction des pouvoirs d'achat, inhérente à la crise, s'est également traduite par des modifications du comportement des ménages en matière de consommation alimentaire. Selon une enquête CENEAP, réalisée en mars 1998 et portant sur un échantillon de 2 000 ménages, il ressort que 56% des ménages auraient, depuis 1993, restreint leur consommation de produits alimentaires tel que la viande, les fruits et l'huile, voire même abandonné la consommation de certains de ces produits.

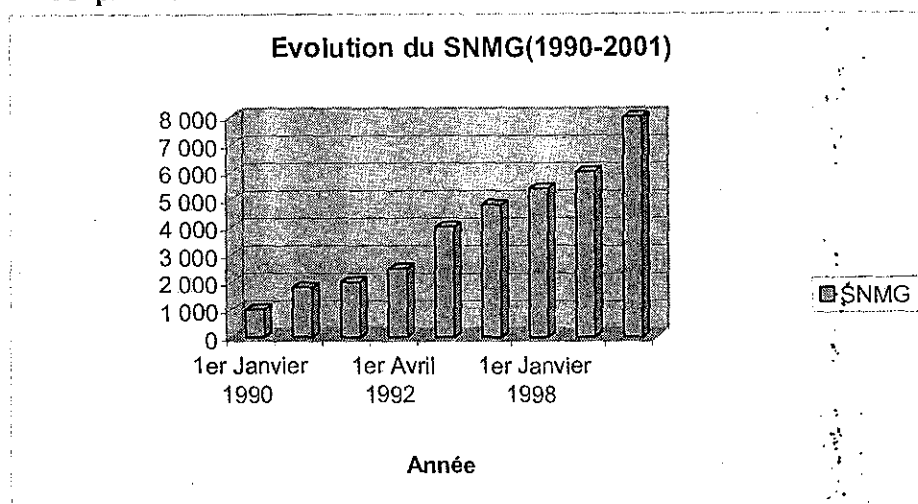
Pour les catégories de la population disposant de bas revenus ou de revenus moyens, les effets du désengagement de l'Etat du soutien des prix des biens alimentaires sont particulièrement sensibles, compte tenu d'une progression moins rapide des revenus, notamment salariaux, relativement au rythme de l'inflation durant cette période. ¹²⁶

¹²⁶ CENEAP " Enquête sur le niveau de vie de ménages 1998" .Alger .1998.

Selon une étude, réalisée en 1997 par la Banque Mondiale, sur la base des données de l'enquête sur les niveaux de vie de 1995, la baisse, en termes réels, du pouvoir d'achat des revenus salariaux entre 1986 et 1994 aurait été de plus de 45%, ce qui représenterait un recul supérieur à celui qu'auraient enregistré les autres revenus.¹²⁷

L'appauvrissement d'une partie de la population des salariés qui en résulte est particulièrement sensible, puisque 13% des chefs de ménage salariés sont classés, selon cette étude, dans la catégorie «très pauvre». L'apparition de «nouveaux pauvres», issus des couches moyennes depuis le début des années quatre-vingt-dix, est un phénomène inédit qui confère à la pauvreté de nouvelles caractéristiques. Cette tendance est confirmée par l'enquête sur l'emploi et les revenus, réalisée par l'ONS au cours du premier trimestre 1996, qui évalue à 33% le nombre des salariés dont le revenu était inférieur à 6.000 DA, soit un niveau à peine supérieur au salaire minimum de l'époque

Graphe 5 :



Source : Ministère du Travail, de la Protection sociale et de la Formation Professionnelle

L'année 2001, selon les données fournies par les services du délégué à la planification est caractérisée par une nette amélioration des revenus des ménages et de leur consommation dus, à l'effet conjugué des revalorisations de salaires et des retombées de la croissance hors hydrocarbures de l'ordre de 4%. En effet, selon cette même source, au cours de l'année 2001 le revenu brut des ménages s'est élevé à 2396,5 milliards de DA, soit un accroissement de 12,1% en terme courant et de 8,2% en termes constants par rapport à l'année 2000.¹²⁸

¹²⁷ Banque Mondiale, " Rapport sur la pauvreté en Algérie « WB 1999.

¹²⁸ CNP, Rapport sur la conjoncture in CNES, RNDH 2003.

Globalement, les revenus se sont améliorés, en raison de l'accroissement des revenus des indépendants qui représentent 39% environ du revenu brut des ménages, et qui se sont accrus de 13,7%. Cette évolution est due principalement à l'accroissement des revenus agricoles qui sont passés de 284,8 milliards en l'an 2000 à 344,9 milliards en 2001 soit une augmentation de 21,1%.

Cette augmentation appréciable des revenus des indépendants agricoles en relation avec une croissance du secteur agricole de 13,2% en volume, exprimerait les premières retombées du PNDA aussi bien sur l'emploi que sur le niveau des revenus dans les zones rurales particulièrement touchées par la pauvreté.¹²⁹

Les revenus salariaux quant à eux, ont enregistré un accroissement de 10,5% lié à la mise en application des différentes mesures d'augmentation des salaires de décembre 2000 à savoir :

La revalorisation du SNMG, la révision des taux de salaire des fonctionnaires et agents relevant des institutions et administrations publiques (décret présidentiel n°2000-393 du 6 décembre 2000), la revalorisation des pensions de retraites (arrêté du ministère du travail et de la protection sociale du 20 décembre 2000) d'un taux variant entre 4 à 6%.

Cette amélioration relative des revenus n'a malheureusement pas eu effets positifs sur le niveau de ménage, comme on va le démontrer au cours de cette étude. Et les retombés de l'amélioration des recettes pétrolières n'ont pas améliorer pour autant la situation des ménages algériens.

L'autre remarque est sur l'amélioration des revenus dans le secteur agricole, si le programme de soutien au développement agricole, constitue un " événement " pour ce secteur, de part l'enveloppe important qui lui est destiné, après de nombreuses années de marginalisation, on croit qu'il est encore trop tôt, pour pouvoir mesurer les retombés de ce programme sur le secteur agricole en général et sur l'emploi en particulier.

Après ces quatre années d'application de ce programme, quelques études non officielles, avancent même une mauvaise utilisation de et parfois le gaspillage constatés dans la répartition de ses ressources.

3-1-2, Consommation des ménages :

Selon l'ONS, en l'an 2000, les ménages algériens ont dépensé 1531 milliards de DA, soit 331.117 DA par ménage et 49 928 DA par habitant. Ces dépenses s'élevaient à 270 milliards de DA en 1988 soit, 8 870 DA par habitant. Ainsi en 12 années, la dépense moyenne par habitant à prix courant a été multipliée par 5,6. Mais, en termes réels, ce niveau de consommation est évalué à 8 589 DA. Ces données traduisent un recul de la consommation de l'ordre de 4%, soit une baisse moyenne annuelle de 0,27%.

¹²⁹ CNES RNDH 2002, 2003 .OP .Cité.

Paradoxalement, l'examen de l'évolution de la structure de consommation semble faire apparaître une amélioration du niveau de vie de la population. En effet, l'on considère généralement que la réduction du poids relatif du budget affecté à l'alimentation exprime une amélioration du pouvoir d'achat. C'est ce que semblent refléter les résultats de l'enquête puisque les ménages algériens consacraient seulement 44,6% de leur budget à l'alimentation en 2000 contre 52,5% en 1988.¹³⁰

A titre de rappel, les résultats de l'enquête sur les niveaux de vie des ménages réalisée en 1995 par l'ONS faisaient état d'une dépense annuelle moyenne par tête de 35 260 DA. Comparativement à ces données, le niveau de consommation des ménages au cours de l'année 2000 se serait amélioré en terme réel de 4,3%.

Au cours de la période 1988-2000, des changements sont intervenus dans l'affectation des dépenses comme l'indique le tableau ci après :

Tableau 25 : Evolution de la hiérarchie des dépenses des ménages entre 1988 et 2000

EDM 1988		EDM 2000	
-Alimentation	: 52,5%	- Alimentation	: 44,6%
-Transport	: 11,4%	- Logement et charges	: 13,60%
- Divers	: 8,8%	- Produits divers et	: 10,40%
- habillement et chaussures	: 8,2%	- Transport et communication	: 9,40%
- Logement et charges	: 7,7%	- Habillement et chaussures	: 8,60%
-Meubles, ameublement	: 4,7%	- Santé, hygiène corporelle	: 6,30%
-Education, cult. et loisirs	: 4,4%	- Education, cult. et loisirs	: 3,90%
- Hygiène et soins	: 2,7%	- Meubles et art ménagers	: 3,40%

Source ONS, Divers sources.

Le tableau montre également que si la part de budget destiné à l'alimentation a diminué, les dépenses pour des créneaux dit de bien-être a diminué (comme les dépenses d'éducation de culture et de loisirs) ce qui signifie, que c'est un transfert forcé des dépenses vers d'autres domaines de vie des ménages et qui ont connu des hausses de leurs charges (comme les loyers, le transport et surtout la santé).

D'un autre coté, il semble que les hausses successives des salaires n'ont pas eu des conséquences sur les dépenses (puisque elles sont dérisoires) et n'atteignent pas tous les travailleurs de la fonction publique, puisque elles visent, probablement, les bas salaires. Les inégalités, quant à elles se sont maintenues au cours de la période 1988-2000. En 1988, les 20% de la population les plus défavorisés et les 20% de la population les plus riches consommaient respectivement : 6,54% et 47,19% de la consommation globale. En l'an 2000, ces proportions étaient respectivement de 7,80% et de 43,20% comme l'indique le tableau ci après :

¹³⁰ Idem.

Tableau 26 : Répartition de la consommation selon les déciles

Déciles	1988	2000	Ecart en points
Décile 1	2,58%	3,20%	0,62
Décile 2	3,96%	4,60%	0,64
Décile 3	4,94%	5,30%	0,36
Décile 4	5,92%	6,40%	0,48
Décile 5	6,85%	7,50%	0,65
Décile 6	7,96%	8,40%	0,44
Décile 7	9,32%	10,00%	0,68
Décile 8	11,27%	11,60%	0,33
Décile 9	14,58%	14,60%	0,02
Décile 10	32,61%	28,60%	- 4,01
Total	100%	100%	-

Source : Enquêtes de consommation des ménages- ONS- (1988,2000).

Les données statistiques que nous avons sous la main ne nous permettent pas d'utiliser les différents indices et mesures de l'inégalité de revenu. Mais la répartition par décile-revenu et l'écart constaté entre les deux enquêtes révèlent un élargissement des inégalités inter strates, mais également les strates au milieu du tableau, c'est-à-dire la couche moyenne de la population.

La consommation traitée ici est la consommation finale des ménages. Elle rend compte de l'utilisation de leurs revenus entre la consommation et l'épargne, qui prépare les consommations ultérieures.

Pour l'opinion, la consommation est le critère du niveau de vie. Mais l'augmentation de la consommation traduit-elle toujours une amélioration du niveau de vie ? Et si cette augmentation existe, permet-elle à toutes les couches de la population d'accéder à ce niveau de vie ?

La première question est celle qui porte sur le taux d'accroissement de la consommation et celui des revenus ?

La seconde question est celle liée aux prix, et comment la variation de ce variable est importante dans la mesure de revenu et de la consommation des ménages ?

Le champ et la pondération de l'indice des prix peuvent aussi donner lieu à débats. Enfin les statisticiens sont confrontés à la mesure de la distinction de l'effet qualité et de l'effet prix. Un nouveau produit remplaçant un autre de même usage, mais plus cher, est-il un signe d'amélioration du niveau de vie ?

D'un autre côté, par le biais de cet instrument, on peut estimer le niveau d'inflation dans un pays donné, qui est un critère macro-économique pertinent et qui permet de savoir sous quelle condition peut-on prendre un agrégat quelconque et surtout concernant les estimations liées au niveau de vie des ménages (ou des individus).

3-1-3, Indices des prix :

Les indices des prix constituent un moyen indispensable pour l'estimation des niveaux réelles de nombreux agrégats économiques, notamment : la consommation des ménages et le revenu, sont également le moyen de déflater les séries statistiques et avoir par voie de conséquence des résultats constants, qui aident à faire des comparaisons dans le temps sans tomber dans les pièges de la surestimation (ou la sous-estimations) des différents agrégats.

En Algérie, l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation s'est accrue de 04% en moyenne annuelle après avoir connu une stabilité en l'an 2000.¹³¹

Cette reprise, quoique modérée, a absorbé partiellement les augmentations de salaires Enregistrées au cours de l'année. Il est utile de rappeler, que la mise en place des premiers mécanismes pour le passage à l'économie de marché en 1990 s'était traduite par une flambée des prix des produits de base (l'alimentation, les frais de soins, les prix de médicaments..).

Le renversement de tendance enregistré au cours des années 2001 et 2002, est dû à une augmentation des prix quasi générale, avec une dispersion variable selon les groupes. L'alimentation et la santé sont les deux groupes stratégiques qui ont été les plus marqués par l'inflation au cours l'année de 2001, dans un pays où le déséquilibre nutritionnel et les « maladies de la pauvreté » atteignent encore des pans importants de la population.

L'inflation enregistrée au cours de l'année 2001, inquiète donc moins par son niveau que par sa nature avec ses retombées sur les bas revenus. En effet, le premier décile c'est à dire les 10% de la population dont les revenus sont les plus bas, est celui qui a subi le niveau d'inflation le plus élevé avec un taux de 5,8% et inversement le 10^{ème} décile a connu le taux d'inflation le plus bas avec 3,6%.¹³²

L'augmentation des prix dans le groupe alimentation est plus accentuée au niveau du premier décile avec un taux de 6,7% contre 5,1% pour le 10^{ème} décile. Ces données illustrent les préoccupations citées plus haut, à savoir que même modérée, l'inflation qui touche particulièrement les produits de première nécessité et les couches les plus démunies, peut contribuer à exacerber des tensions sociales, et réduire l'effort social et de croissance de l'Etat.

Tableau 27 : Evolution Globale de l'Indice des Prix à la consommation au niveau national de 1990 à 2004

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Indice Géné	120,2	150,8	197,5	240,2	316,3	406,2	488,8	518,4	550,7	562,2	558,7	578,2	591,3	611,8	639,8
Var (%)	20,2	25,5	31	21,6	31,7	28,4	20,3	6,1	6,2	2,1	-0,6	3,5	2,2	3,5	4,6

Source : ONS

¹³¹ CNES, Rapports de conjoncture 1995-2002.

¹³² ONS, Diverses sources.

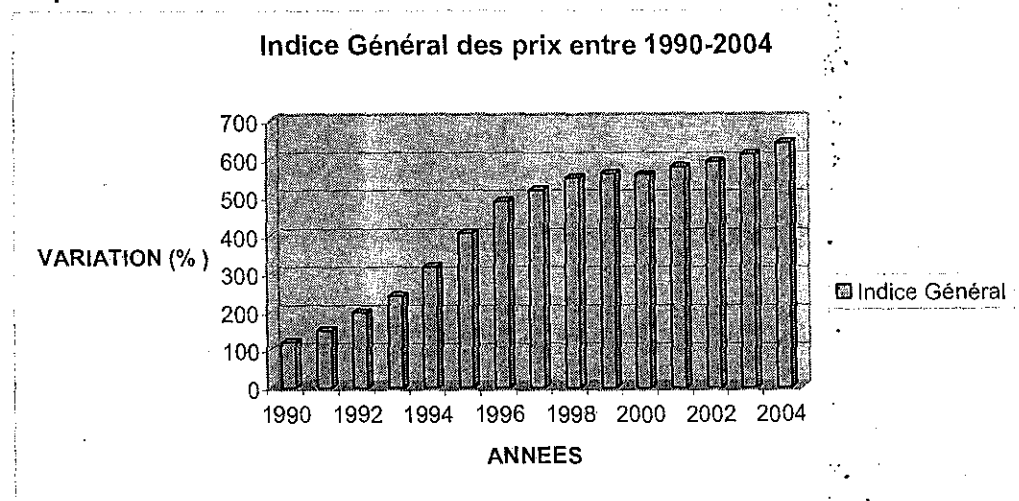
De 1990 qui marque le début d'une évolution continue de l'indice des prix à la consommation jusqu'à nos jours, la progression de ce facteur n'a cessé d'affecter le niveau de vie des ménages algériens. L'évolution de cet indice atteint son apogée au milieu des années 90

(1994-1996), qui marque le taux de variation le plus élevé pour se stabiliser ses dernières années, mais à des niveaux relativement hauts.

Les niveaux atteints peuvent être expliqués par l'assemblage d'un certain nombre d'éléments et de facteurs qui ont aggravé la situation des ménages déjà difficile :

- les taux de croissance, très bas de l'économie nationale et l'insuffisance de la production nationale.
- la faiblesse de la monnaie nationale qui n'a cessé de se dégrader depuis deux décennies.
- L'absence de la législation capable de contrôler ou de réguler le marché local des biens et du service.

Graphe 6 :



Le graphe illustre clairement la montée extraordinaire de l'indice des prix à la consommation, qui dépasse de loin l'indice d'évolution des revenus des ménages, ce déséquilibre aggrave la situation des ménages algériens et ne leur permet pas d'atteindre un niveau de vie acceptable.

L'autre remarque qu'on peut dire ici que cette augmentation de prix a touché en premier lieu les biens de consommation finale et en particulier les biens de consommation de première nécessité, comme le confirme les études statistiques.¹³³

¹³³ CNES, RNDH 2003. OP. Cité

A titre d'exemple, entre 1990 et l'achèvement du PAS en 1998 les prix moyens ont été multipliés :

- par 10,5 pour ce qui concerne les médicaments,
- par 8,7 pour les produits alimentaires d'origine industrielle,
- par 8 pour le groupe électricité, gaz, eau potable et combustibles,

Alors que le Salaire National Minimum Garantie (SNMG) a été multiplié par 7,5 passant de 800 DA à 6000 DA.

Si la situation des ménages algériens était difficile en 1990, les augmentations déséquilibrées entre les salaires et les produits de premières nécessités ne peuvent qu'accroître une situation déjà difficile.

Section 2 : Mesure de la pauvreté en Algérie :

Les mesures de la pauvreté en Algérie posent au préalable deux questionnements très importantes :

- le premier point est lié aux méthodologies (ou approches) utilisés dans la mesure,
Et sur qu'elles basent se faisait ces choix ?
- le deuxième problème est lié aux données utilisées pour ces études, les sources de ces données et ses caractéristiques ?

Les raisons qui ont poussé à poser ces questions sont multiples /

- 1- la complexité du problème de la pauvreté.
- 2- la méthodologie est importante pour la phase de l'interprétation des résultats obtenus.
- 3- La situation actuelle de l'appareil statistique national, sur le plan de la disponibilité de l'information statistique et de la qualité de celle-ci : la méthodologie de l'enquête, la formation des enquêteurs, la taille de l'échantillon...

3-2-1, Les différentes approches de mesure de la pauvreté :

Les études menées sur ce sujet suivent en particulier l'approche de mesure monétaire, en s'inspirant des méthodes appliquées par la banque mondiale.

L'approche monétaire demeure une méthode incontournable parmi les autres approches de mesure de la pauvreté, pour des raisons pratiques bien connues.

L'approche monétaire se basent, généralement, sur les données :

- Des dépenses de consommation des ménages (ou des individus).
- Les revenus des ménages (ou des individus).

La méthodologie de mesure s'intéresse à d'autres problèmes aussi importants comme :

- l'unité de mesure (le ménage ou l'individu).
- les problèmes de définition des concepts liés à la pauvreté (le bien-être, le niveau de vie, la qualité de la vie, seuil de pauvreté, ..)

Dans notre étude, quelques notions sont importantes à préciser pour le cas algériens :

A- L'indicateur de bien être :

L'indicateur de bien être considéré ici est l'ensemble des dépenses de consommation par personne, et qui prennent toutes les dépenses indispensables pour l'individu ou le ménage :

- Les biens alimentaires pour la consommation individuelle ou collective.
 - Les biens semi-durables et durables (vêtements, meubles, équipements ménagers dépenses de transports.
 - Les dépenses de soins et d'hygiènes, de communication, d'éducation, de loisirs.
 - Les dépenses de services reçus par les ménages : eau, électricité-gaz, loyers
- L'autoconsommation des ménages est prise en compte.

B - Le seuil de pauvreté :

Les études menées en Algérie (1988, 1995, 2000) identifient généralement, en termes monétaires, trois seuils de pauvreté :

1- Le seuil de pauvreté alimentaire :

C'est un seuil de pauvreté absolue et extrême, il était estimé comme le niveau de dépenses monétaires nécessaire pour satisfaire les besoins alimentaires minimums, est évalués pour l'Algérie à 2100 calories par personne et par jour, soit 10.943 DA par an par personne en 1995.¹³⁴

La détermination de ce niveau nécessite donc de définir un panier de biens de consommation alimentaires susceptibles de fournir les 2100 calories par jour et par personne, les quantités consommées ainsi que les prix de ses produits, en plus du choix du panier des produit reste toujours de forts point à définir.

La répartition de la population en déciles permet, en utilisant une table des valeurs caloriques par produit de la FAO, d'identifier celui des déciles dont le panier alimentaire assure un apport calorique proche ou égal à 2100 calories par jours et par personne. Ce décile sera le décile de référence, qu'il faut ajuster si besoin il y a afin d'atteindre le nombre de calories standard.

¹³⁴ Commissariat à la Planification et à la Prospective, La pauvreté en Algérie .Septembre 2004.

Des difficultés ont surgis pour le calcul de ce seuil pour l'Algérie, puisque du moment ou les prix sont fixés, leur multiplication par les quantités ajustées du décile de référence donne la valeur de chaque produit du panier de référence. La somme des valeurs de tous les produits ainsi calculées permet d'obtenir le seuil de pauvreté alimentaire.

Pour le besoin de régionalisation de la pauvreté, comme cela se pratique très souvent, la différenciation entre les deux seules strates considérées (urbaine et rurale) provient uniquement de l'écart des prix dans ces strates.

C'est pour cela que l'ONS publie deux types d'indices de prix à la consommation : l'indice de prix du grand Alger et l'indice des prix national.

Le problème se pose donc pour le calcul de l'indice de prix pour le milieu rural, pour cela, l'office national a opté pour la méthode suivante :

- l'indice des prix du Grand Alger, régulièrement calculé, est considéré comme représentatif du milieu urbain

- l'indice au niveau rural est déduit de l'indice national, également mesuré avec la même fréquence que celui du Grand Alger et couvrant 17 villes et villages, en tenant compte de la distribution de la population entre les deux milieux.

3- Le seuil de pauvreté inférieur (générale) :

Le seuil de pauvreté inférieur qui prend en compte des dépenses non alimentaires qui soient à des niveaux minimales.

Il est de pratique courante d'évaluer celle-ci en définissant un bien non alimentaire de base comme étant un bien qu'un ménage choisit d'acquérir au détriment de la satisfaction de ses besoins alimentaires de base. La composante non alimentaire représente donc le niveau de dépenses non alimentaires qu'un ménage, qui a la capacité de satisfaire au besoin nutritionnel de 2100 calories/jour/personne, accepte de substituer à ses dépenses alimentaires de base.

L'estimation de la dépense non alimentaire minimale peut se faire de différentes façons. Elle peut correspondre, à titre d'exemple, à la moyenne des ratios :

$(\text{Dépenses non-alimentaires}) / (\text{dépenses alimentaires})$, pour une catégorie de ménages autour du seuil de pauvreté.

Plus habituel dans ces cas de calcul de ce seuil, c'est le recours à un modèle économétrique qui établit une relation entre la part des dépenses alimentaires dans la dépense totale de chaque ménage : le logarithme du ratio dépense totale (alimentaire et non alimentaire) / seuil alimentaire et la composition du ménage en groupes d'âges. C'est cette deuxième technique qui a été utilisée pour 88, 95 et 2000.¹³⁵

¹³⁵ Commissariat à la Planification et à la Prospective, La pauvreté en Algérie .OP. Cité

3-Le seuil de pauvreté supérieur :

Le seuil supérieur de pauvreté, prend en compte l'accès aux dépenses non alimentaires. D'après les calculs de l'ONS, ce montant est estimé pour 1995 à (18191 DA/année). Ce dernier seuil concerne des catégories fragilisées susceptibles de basculer dans la pauvreté en cas de variation même modeste de leur revenu.

C- les sources statistiques :

Les sources statistiques utilisés dans les mesures de la pauvreté en Algérie proviennent essentiellement des :

- Enquêtes de consommations des ménages (1988, 2000).
- Enquêtes commandées par des organismes internationales (comme la banque mondiale) et réalisée par l'ONS (LSMS 1995).
- Enquêtes menées par des centres de recherche ou des bureaux de recherche :
 - Enquête niveau de vie des ménage et pauvreté CENEAP (1998 ,2004).
 - Des études menées par des bureaux d'études privés : Ecotechnics.
 - Des études individuelles dans le cadre des travaux de recherche ou de thèses.

3-2-2, Les principaux résultats de mesures de la pauvreté en Algérie :

Les études menées sur la mesure de la pauvreté en Algérie sont très rares , ce qui posent de grand points d'interrogation sur cet absence , malgré l'existence d'un organisme productrice de l'information statistique (ONS) , qui a déjà beaucoup d'expérience dans les études économiques et sociales .

Et en plus de l'office national des statistiques , il existe également des centres de recherche et des bureaux d'études et de conseils en mesure , à notre sens, de mener ce types d'enquête , on fait référence spécialement aux :

- Conseil National de la Planification, devenu le Commissariat à la planification et à la Prospective.
- Conseil National Economique et Social (CNES).
- Centre de Recherche en Economie Appliquée au Développement (CREAD).
- Centre National d'Etudes et d'Analyses pour la Population et le Développement (CENEAP).

Cet échantillon de centres de recherches, dispose de moyens humains et financiers importants pour mener de telles enquêtes, mais de point de vue réalisation il faut atteindre la fin des années 90 pour avoir une étude qui s'intéresse à ce sujet.

Pour expliquer ce phénomène, on n'a pas des éléments de réponses qui puissent nous aider à savoir quelles sont les causes exactes du non intéressement de nos centres de recherches pour ce phénomène ? , néanmoins on pense que c'est l'affirmation d'une forme d'inconscience , à ce que la pauvreté est un phénomène qui est loin de toucher notre pays , comme s'était le cas pour d'autres phénomènes comme : la délinquance , la toxicomanie .

L'étude du commissariat à la planification et à la perspective, sur la pauvreté en Algérie (2004), affirme cette rareté des études d'envergure nationale. Selon cette étude, on peut dénombrer essentiellement trois études :

- 1- La première étude est réalisée par la banque mondiale en se basant sur l'enquête consommation de 1988 et l'enquête : Living Standards Measurement Study LSMS (1995), menées par l'ONS.
- 2- La deuxième étude consiste à l'élaboration d'une carte de la pauvreté en Algérie, ce travail a été réalisé par : l'Agence Nationale de l'Aménagement de territoire (ANAT), en 2000.
- 3- L'étude de la pauvreté en Algérie, menée par le commissariat à la Planification et à la Prospective, qui se base sur les données de l'enquête des dépenses de consommations des ménages, réalisés par l'ONS en l'an 2000.

Néanmoins de nombreuses remarques sont nécessaires :

- 1- Toutes ces études, sans exception, n'ont fait pas l'objet d'une large diffusion, à un point où il est casément impossible de les procurer.¹³⁶
- 2- La carte de la pauvreté, malgré l'information géographique importante, ne peut pas être considéré comme une étude de la pauvreté, car cette étude est très discutable sur le plan de la méthodologie de mesure de la pauvreté.
- 3- Ces études couvrent en majorité la période de 1995-2000, alors que les études avant ces dates sont inexistantes ce qui forme un handicap majeur de savoir l'évolution de ce phénomène et ses transformations depuis l'indépendance.

¹³⁶ Il est difficile, voir même impossible d'avoir ces études, même la banque mondiale ne publie pas ces études sur ces sites spécialisés comme le worldbank.org/lms.

4- Ces études ont utilisé des méthodologies très variées sur le plan de :

- la méthodologie des enquêtes : c'est-à-dire les objectifs , et les questions posées dans les questionnaires , ce qui rend toutes tentatives de comparaisons des résultats obtenus des différentes enquêtes très difficiles et même sans intérêts , à titre d'exemple : la non prise de l'enquête LSMS(1995) du phénomène d'autoconsommation des ménages , alors que les enquêtes de l'ONS (1988 et 2000) , l'ont pris en considération , ce qui sous - estime les dépenses de consommation de ménage pour l'enquête LSMS(1995) et par voie de conséquence surestime la pauvreté) .
- la taille de l'échantillon : les EDM (1988, 2000) à touché 12150 ménage, alors que l'enquête LSMS (1995) à touché 2300 ménages environs.
- Les produits enquêtes par les enquêtes EDM (1988 et 2000) sont en nombre de 900, alors qu'ils ne dépassent pas 76 groupes de produits pour le LSMS (1995).

Si on se limite seulement à ces remarques, il est évident que ses études sont menées selon des méthodologies plus au moins différentes, ce qui rend la tâche beaucoup plus difficile, puisque il faut prendre des précautions avant de tenter une comparaison des résultats obtenus par ces enquêtes.

Mais, néanmoins le but de notre études et non pas de voir en détails ces travaux mais plutôt de dégager les caractéristiques apparentes et fortes susceptibles de nous renseigner sur la situation de la pauvreté en Algérie.

Les principaux résultats de la pauvreté en Algérie sont résumés dans le tableau (ci-dessous) qui rassemble les principaux critères de la pauvreté en Algérie, en se réfèrent aux différentes études (comme le LSMS 1995) ou les différentes enquêtes de consommation des ménages, en l'occurrence les enquêtes de 1988 et 2000.

Les résultats discutés sont ceux liés essentiellement à l'étude de :¹³⁷

- 1- l'incidence de la pauvreté.
- 2- la profondeur de la pauvreté.
- 3- la sévérité de la pauvreté.
- 4- la relation pauvreté et la taille de ménage.
- 5- la pauvreté et le niveau d'éducation.
- 6- la pauvreté et l'état de santé
- 7- la pauvreté et l'emploi.

¹³⁷ Commissariat à la Planification et à la Prospective, La pauvreté en Algérie .OP. Cité

Tableau 28 : Principaux Résultats sur la Pauvreté en Algérie.

Seuils en DA /pers/an		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
		2000			1995		
	SA	13946	13849	13905	10991	10895	10943
	SPG	19794	19692	19751	14706	14946	14827
Taux de P0 (%)							
	SA	2.9	3.4	3.1	3.6	7.8	5.7
	SPG	10.3	14.7	12.1	8.9	19.3	14.1
Distribution pauvreté (%)							
	SA	54.9	45.1	100	31.3	68.7	100
	SPG	49.5	50.5	100	31.3	68.7	100
Profondeur P1 en (%)							
	SA	0.44	0.54	0.5	0.4	1.0	0.7
	SPG	2.16	2.85	2.5	1.0	2.5	1.7
Intensité P1/P0 (%)							
	SA	15.2	15.9	15.5	11.1	12.8	12.3
	SPG	20.9	19.4	20.2	11.2	12.9	12.1
Sévérité P2 en (%)							
	SA	0.12	0.14	0.13	0.1	0.4	0.2
	SPG	0.69	0.86	0.76	0.4	1.0	0.7
Nombre Pauvre Milliers							
	SA	523	429	952	504	1107	1611
	SPG	1842	1876	3719	1247	2739	3986

Source : Commissariat à la planification et à la Prospective .Septembre 2004

SA : seuil alimentaire ; SPG : seuil de pauvreté générale.

A- Incidence de la pauvreté :

- Au seuil de pauvreté alimentaire : Le tableau trace une évolution de la pauvreté en Algérie depuis la fin des années quatre vingt , en effet les statistique montrent que le taux pauvreté à son seuil alimentaire a atteint son point critique pour l'année 1995 , ou le taux de la population considérée comme très pauvres représente (5,7 % de la population totale qui correspond à plus de 1611.000 , ce nombre à tendance à diminuer avec la deuxième estimation effectuer en 2000 et de descendre au dessous d'un million soit 951600 qui représente 3,1% de la population .

Compte tenu du taux d'évolution démographique, le nombre de pauvres a augmenté de 12% entre 1988 et 2000.

- la diminution du taux de pauvreté entre ses deux périodes est due essentiellement au progrès enregistrés dans le milieu rural ou ce taux marque un recule de 50% .a l'encontre du milieu urbain – qui par la force de pression démographique – enregistre malheureusement de forte taux de pauvreté extrême d'année en année, elle est nettement supérieur au taux enregistré lors de l'enquête de 1988.

- Au seuil de pauvreté générale : l'incidence de la pauvreté est de 12,1% en 2000, soit un nombre de (3.719.000 pauvres) ; ce résultat est meilleur que celui de 1995 (14,1%), mais néanmoins, il n'atteigne pas le résultat obtenu en 1988 qui était de (8,1%).

Ce recul est nettement ressenti en zone urbaines , ou le taux de pauvreté a augmenté de 8,9% en 1995 à 10,3% en 2000 soit un nombre de population de 1.842.000 personnes , presque égale en nombre absolu de population rural pauvre à ce seuil de pauvreté générale .

B- Profondeur de la pauvreté P1 :

Cet indice mesure l'écart de dépenses des pauvres par rapport au seuil de pauvreté, il reflète donc l'étendue ou la profondeur de la pauvreté au sein d'une population.

Les données des différentes enquêtes sur la pauvreté ont montré que ce seuil n'a cessé de montrer des indices inquiétant surtout pour le seuil de pauvreté général :

- Si au seuil de pauvreté alimentaire , l'indice de pauvreté P1 de (0,7 %) en 1995 à (0,5 %) en 2000 , il n'a pas atteint le taux de 1988 (0,4%) , ce qui fait que la pauvreté à augmenté de point de vue écart de dépenses des pauvres par rapport au seuil de pauvreté entre 1988 et 2000 .cette augmentation est nettement visible pour le secteur urbain ou on a vu les plus grand élargissement de cet écart , en effet il est en augmentation continue depuis 1988 jusqu'au 2000 .Or c'est exactement le contraire pour le secteur rural .

- Au seuil de pauvreté générale, la tendance à la hausse de cet indice est très nette entre les trois périodes de (0,7%) en 1988 à (1,7%) en 1995 puis (2,5%) en 2000. Cette tendance est particulièrement visible et importante pour la zone urbaine , ou cet indicateur à enregistré ses plus fortes hausse de (0,3) en 1988 à (1,0) en 1995 pour arriver à (2,16) en 2000 .

Des résultats de ses indices il parait que la pauvreté devient de plus en plus un phénomène plus urbaine que rurale.

D'un autre coté, ces données montrent que les dépenses des plus pauvres s'écartent de (15,5%) du seuil alimentaire (autrement dit la dépense moyenne des pauvres représente (84,5%) du seuil) alors qu'il s'écarte de (12,3%) en 1995.

Du seuil de pauvreté générale, l'intensité (P1/P0) est de 20,2% en 2000, alors qu'il était seulement de (08,6 %) en 1988 et (12,1%) en 1995.

C- La sévérité de la pauvreté (P2):

Cet indice nous renseigne sur les inégalités des dépenses au sein de la population pauvre, donc plus il est élevé plus l'inégalité entre les pauvres est accentuée. Les données entre nos mains, confirment les données des deux indices précédents:

- Au seuil alimentaire, l'indice P2, marque une diminution en 2000 (0,13), Par rapport à 1995(0,2%), mais il n'atteint pas le résultat de 1988 (0,1%), mais il faut remarquer que si on examine les résultats sous le point de vue secteur, on distingue l'augmentation de cet indicateur pour le secteur urbain par rapport au secteur rural. L'indice P2 pour l'urbain est passé de 0,1% en 1988 et 1995 à 0,12 % en 2000.

- Au seuil de pauvreté générale : pour toutes les périodes de l'étude l'indice de sévérité de la pauvreté est plus importante au seuil de pauvreté générale qu'au seuil de pauvreté alimentaire. D'un autre côté à ce seuil, on constate une augmentation continue de P2 depuis 1988 jusqu'à atteindre un taux de 0,76 % en 2000 ; cette tendance est également plus visible pour l'urbain que pour le milieu rural.

D- Pauvreté et facteurs démographiques :

On a développé dans le chapitre précédent ce facteur démographique en examinant les caractéristiques de la population algérienne (taux de croissance de la population, l'espérance de vie ...), mais par l'introduction de ce titre on vise à montrer quelques résultats des différentes études citées plus haut.

Les différentes enquêtes montrent une corrélation assez forte entre la taille de ménage et la pauvreté, en effet l'incidence de la pauvreté augmente avec la taille de ménage, c'est-à-dire que la probabilité pour une famille nombreuse d'être pauvre est supérieure à une famille peu nombreuse, d'ailleurs ce qui ressort des différentes enquêtes.

- Au seuil alimentaire, si la probabilité est nulle pour une famille composée de moins de personnes, elle est de près de 7% pour une famille de quatre et huit personnes et plus de 22% pour une famille composée de plus de 11 personnes (on note que la moyenne de personnes par famille est de 6,4 individus). Ces résultats sont pour EDM (2000), qui présentent de légères améliorations par rapport aux résultats obtenus pour les deux autres enquêtes.

- Au seuil de pauvreté générale : la probabilité d'être pauvre est augmentée en 2000 pour les ménages composés de plus de 5 personnes par rapport aux autres enquêtes et à diminuer pour les ménages ayant une taille relativement réduite.

Pour les deux seuils, l'incidence de la pauvreté en 2000 est moindre pour les ménages dirigés par une femme : 2.0 contre 3.2% au seuil de pauvreté alimentaire, et 8.9 contre 12.4% au seuil de pauvreté générale.

Cette situation confirme une tendance observée entre 1988 et 1995 qui a montré une amélioration de l'incidence des ménages dont le chef est une femme.¹³⁸

¹³⁸ Commissariat à la planification .OP. Cité.

E-

Pauvreté et accès aux besoins et services de base :

Les besoins de base, ainsi que les services de base sont importants et variés, dans cette étude on va se limiter aux aspects suivants :

- Niveau d'instruction .
- Situation sur le marché de travail.
- Accès à d'autres besoins de base.

1- Pauvreté et le niveau d'instruction :

Les différentes enquêtes ont également montré la forte relation entre la pauvreté et le niveau d'instruction du chef de ménage. Pour l'enquête de 2000, l'incidence de la pauvreté est directement liée au niveau d'instruction. Pour les deux seuils, elle est nettement plus accentuée pour les ménages dont le chef est sans instruction, c'est-à-dire (analphabète ou ayant un niveau primaire), que les chefs de ménages ayant des niveaux d'instruction élevés (de niveaux secondaire ou supérieur y compris ceux qui ont un diplôme de formation professionnelle).

D'après les résultats tirés de l'étude du Commissariat à la Planification, en termes de distribution, au seuil alimentaire, la proportion de personnes pauvres appartenant à des ménages dont le chef est « sans instruction » ou « alphabétisé » a suivi une tendance à la baisse entre 1988 et 2000, avec 84.8% en 88, 74% en 95 et 70% en 2000, traduisant ainsi une forme d'amélioration pour ces catégories vulnérables.

Au seuil de pauvreté générale, ces deux catégories comprennent également près de 71% des pauvres en 2000, contre 84.4% en 1988 et 73.6% en 1995.

2- Pauvreté, emploi et chômage :

L'emploi constitue l'autre facteur important, sujet d'intérêt pour les différentes enquêtes et dont les principaux leçons à tirer se résument aux points suivants :

Au niveau des deux seuils, les ménages ayant zéro (0) occupé enregistrent l'incidence de la pauvreté la plus élevée (5.17 et 18.61%). Celle-ci baisse substantiellement quand le nombre d'occupés augmente.

La présence de personnes occupées dans les ménages se présente donc comme un facteur de réduction du risque de pauvreté ; d'un autre côté les ménages ayant moins de deux occupés présentent les taux de pauvreté les plus élevés. En outre, les ratios sont plus élevés en milieu rural, quel que soit le nombre d'occupés dans les ménages.

Entre 1988 et 2000, la présence d'occupé(s) est associée à une baisse de l'incidence au niveau National.

Du côté de la relation entre la pauvreté et le niveau de chômage dans la société ; d'après la même source, au seuil alimentaire, le nombre de chômeurs dans les ménages n'influe pas particulièrement sur la pauvreté extrême, probablement en raison des opportunités qu'offre l'activité informelle qui permet un niveau de dépenses équivalent au seuil.

Au seuil de pauvreté générale, quel que soit le nombre de chômeurs présents dans le ménage, le ratio de pauvreté est systématiquement moins élevé en milieu urbain qu'en milieu rural.

Il est évident que la zone urbaine offre beaucoup plus de possibilités de travail informel que la zone rurale.

D'un autre côté, l'évolution entre 1988 et 2000 de la relation pauvreté-chômage, se caractérise par une baisse du ratio de pauvreté au niveau national, quel que soit le nombre de chômeurs et selon la strate. Elle est cependant très différenciée selon la localisation : hausse en milieu urbain (sauf pour les ménages ayant un (01) chômeur) et réduction en milieu rural.

Sur le plan de la catégorie socio-économique de chef de ménage, les études ont montré que pour les deux seuils, l'incidence de la pauvreté est plus grande dans les ménages dont le chef est chômeur, saisonnier (respectivement 26.3 et 30.4% au seuil de pauvreté générale). Au seuil de pauvreté générale, s'ajoutent à ces catégories les pauvres des ménages de « salarié permanent agricole » avec 27.0 %.

A l'inverse, les taux de pauvreté les plus faibles se retrouvent pour les chefs de ménage « Employeur agricole », « salarié permanent non agricole » et « employeur non agricole ». Au seuil de pauvreté générale, selon les strates, à l'exception des ménages dont le chef est Indépendant agricole ou Employeur non agricole, l'incidence est plus importante en milieu rural pour toutes les autres CSP.

Ce constat nous permet d'avoir une première conclusion concernant le statut sur le marché de travail, un chef de ménage ayant un travail permanent a une forte probabilité d'échapper au cercle de pauvreté, que ce soit dans un milieu urbain ou rural.

La pérennité de travail, est une garantie d'une source de revenu continué dans le temps, mais également d'autres avantages qu'offre ce type de travail, à savoir :

- Le droit à l'assurance maladie.
- Le droit aux allocations familiales.
- Le droit à la retraite.

Au plan de la distribution de la pauvreté, la 2/3 de l'ensemble des pauvres au seuil alimentaire et la 3/5 au seuil de pauvreté générale sont dirigés par un chef inactif, saisonnier ou chômeur.

3- Pauvreté et accès à d'autres besoins sociaux :

Par l'accès aux besoins sociaux, on vise l'accès aux différents services publics nécessaires à la vie humaine moderne, comme : l'électricité, d'assainissement et d'alimentation en eau potable, le transport public, ... ; qui constituent un déterminant important du bien être des populations.

Ainsi, au seuil de pauvreté générale, le taux de pauvreté est de 12.1% pour les ménages disposant de l'électricité et de 16.8% pour ceux qui n'en disposent pas. Cet écart entre les deux taux est encore plus important au seuil alimentaire où il est quatre fois plus élevé pour les ménages n'ayant pas accès au réseau électrique.

Cette défaillance de l'accès à l'électricité est nettement plus accentuée au milieu rural que le milieu urbain, pour des raisons techniques bien connues.

Pour le raccordement au réseau de gaz, l'incidence est de 6.5% quand le raccordement est réalisé et de 14.4% quand il ne l'est pas.

Pour l'eau potable, ces taux sont de 10.14% (raccordement) et 21.02% (pas de raccordement), les enquêtes font également la différence entre l'alimentation en eau potable par le réseau publique et l'utilisation d'autres moyens pour l'alimentation (le puit individuel)

En conclusion les enquêtes ont montré clairement la forte corrélation entre le phénomène de la pauvreté et les facteurs de niveau d'instruction, de la santé, de la situation vis-à-vis du marché de travail et l'accès aux différents besoins sociaux, comme : l'accès à l'eau potable, l'assainissement ou l'électricité .Ce qui montre l'aspect multidimensionnel de la pauvreté en Algérie.

Section 3 La carte de pauvreté en Algérie :

Introduction :

La première conférence nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, tenue en octobre 2000 a mis en évidence la difficulté à cerner les notions de pauvreté et d'exclusion dans le contexte national.

Les personnes les plus exposées à la pauvreté sont essentiellement les petits agriculteurs et les petits éleveurs qui produisent pour leur autoconsommation ainsi que les travailleurs saisonniers.

Les poches de pauvreté existent à travers toute l'Algérie. Les populations pauvres sont essentiellement concentrées dans les zones péri-urbaines, d'habitat précaire, dans les zones rurales, les zones de montagnes, les régions reculées à faibles infrastructures publiques, les zones sèches du nord et du nord-est, les zones semi-arides du plateau central ayant des problèmes d'eau et les zones arides du sud.

La carte de la pauvreté élaborée en 2000 relève ces inégalités à travers quatre indicateurs principaux qui sont l'accès à l'éducation, à la santé, au logement et le ratio de richesse des communes.

Cette analyse a permis d'identifier 177 communes pauvres dont 46 en situation d'extrême précarité et de dresser un profil type de la commune pauvre.

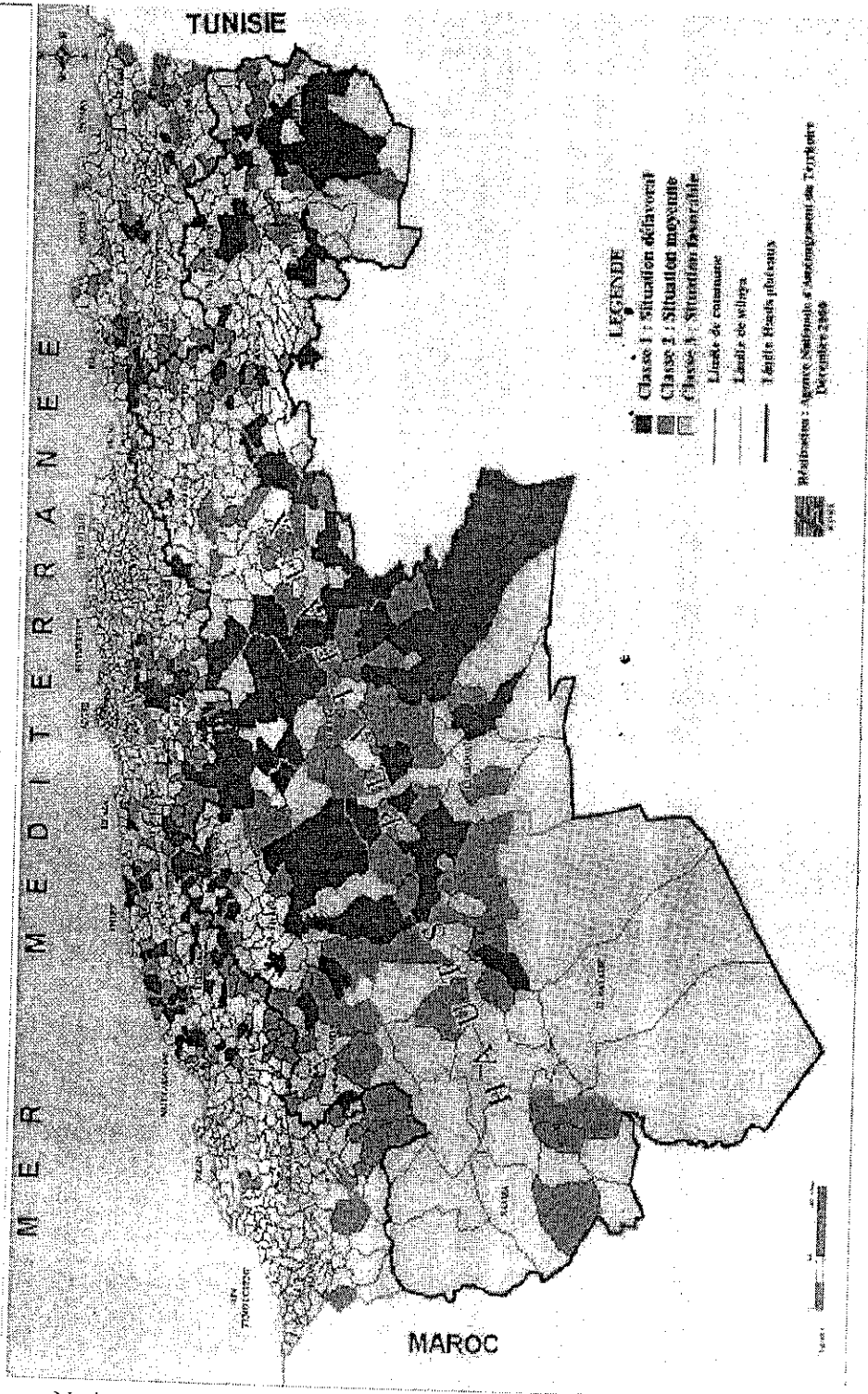
Dans les 17 wilayas les plus pauvres, représentant 36% de la population totale, le revenu moyen mobilisé par habitant était inférieur de 50% à la moyenne nationale.

3-3-1 Méthodologie de la construction de la carte de la pauvreté :

La méthodologie utilisée par l'ANAT, malgré la masse d'information importante, est très discutable, sur les choix et les hypothèses utilisés pour identifier la pauvreté; pour la quantifier, de points différents :

- 1- Elle se base sur des sources statistiques hétérogène qui n'utilisent pas nécessairement les même logique de calcul et se reposent sur des hypothèse différents (les données de la banque mondiale qui se repose sur l'enquête LSMS de l'ONS 1995 et les RGPH 1988, 1998, qui sont des recensement générale de la population.)
- 2- Elle choisi, quatre composantes comme outils de mesure de la pauvreté : l'éducation, l'état de santé, le logement, et indice hybride appelé indice de richesse des commune, qui le définissent de la façon suivante : " Le ratio de richesse propre des communes qui mesure leur dynamisme économique par le niveau de leurs recettes fiscalesEn effet, 967 communes (74 %), affichent un ratio de moins de 500 DA par habitant et par an en 1998 ! ".
- 3- Etablir un indice composite de la pauvreté, c'est agrégé un certains nombres de facteurs déterminants de la pauvreté, sous certaines conditions, et évaluer un seuil dit seuil de pauvreté et à partir de ce moment, nous jugeons de la pauvreté d'une personne, d'un ménage ou d'un ensemble de ménages.
L'enquête menée par l'ANAT spécifie des éléments caractéristiques pour la pauvreté comme suffisant pour déterminer une situation de privation pour ce facteur , et emploi l'expression suivante ' région pauvre en terme d'éducation ' ou région pauvre en terme de santé ' , qui ne font pas de l'usage économique d'un coté et d'un autre coté , posséder une caractéristique de pauvreté ne signifie nécessairement que la région ou la commune est pauvre (au sens économique du terme) , et d'un autre coté , une commune est pauvre ne signifie nullement pas , qu'elle doit présenter les quatre composantes de la pauvreté , en vertu du principe d'agrégation .

CARTE DE LA PAUVRETÉ
COMMUNES DU NORD ET DES HAUTS PLATEAUX
 Indice global de pauvreté



Source : Agence National d'Aménagement du Territoire (ANAT), 2000.

4-3-2, Analyse spatiale de la pauvreté d'après la carte de pauvreté :

Les principaux résultats de la carte de pauvreté de l'ANAT a permis de sortir les résultats suivants :

A- de point de vue état de pauvreté sur le territoire national, on peut distinguer trois catégories de classes de communes : ¹³⁹

1. Un premier ensemble de 177 communes, abritant une population de 1.569.637 personnes, pour lesquelles on peut dire que tous les indicateurs signalent une précarité avancée (c'est-à-dire que ces communes présentent toutes les formes de privation en matière de richesse, d'éducation, de santé et en commodité de logement).
2. Celles qui jouissent d'une situation moyenne dans l'ensemble, elles sont au nombre de 230 communes.
3. Et enfin 1.131 communes soit près de 75 % qui connaissent une situation favorable .

A- De point de vue répartition géographique de la pauvreté :

La répartition géographique de la pauvreté, est d'une grande importance, car elle permet de localiser les zones ou les poches de la pauvreté en Algérie.

Les résultats tirés de cette enquête – et contre toute attente – révèle, que les régions du nord du pays concentrent la plus grande population pauvre.

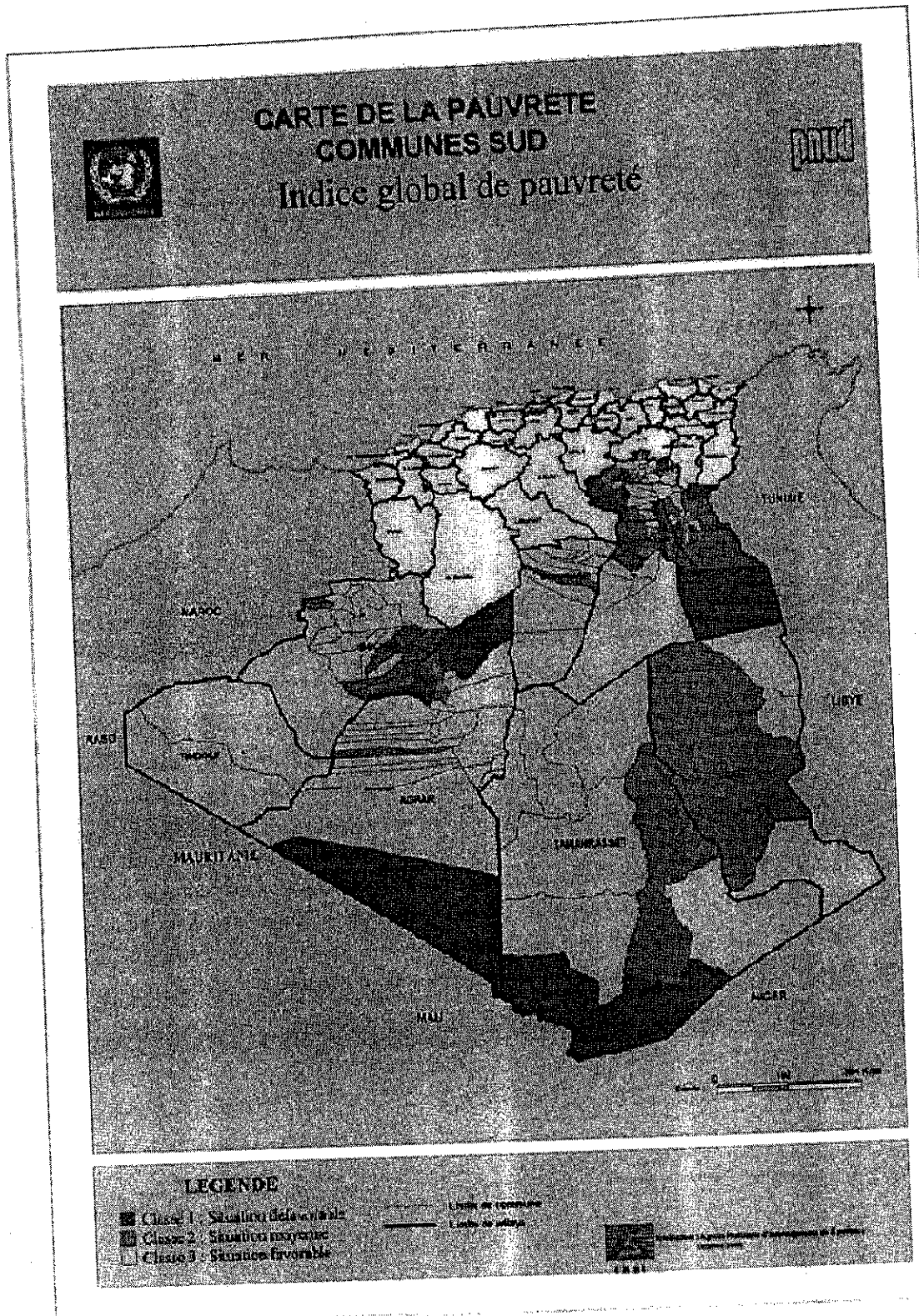
La région nord, c'est toute la zone située entre l'Atlas tellien et le littoral, c'est-à-dire la région où se concentrent les plus grandes villes algériennes, et le plus grand nombre de population, elle est la région la plus urbanisée du pays.

La répartition en pourcentage de communes pauvres, selon l'enquête est :

- Le Nord du pays qui concentre le plus grand nombre de communes défavorisées (84) communes soit (47,46%) des communes extrêmement pauvres.
- Les Hauts Plateaux (Est et Ouest) avec (80) communes défavorisées ;
soient (45,2 %) des communes pauvres.

De ces deux résultats , il apparaît que plus de 92% des communes pauvres se concentrent dans les régions des hauts plateaux et du nord du pays .Alors que le Sahara algérien ne représente que moins de 18% des communes pauvres ?.

¹³⁹ ANAT, "La carte de la pauvreté en Algérie 2000 ".Alger 2000.P 30



Source : La carte de la pauvreté en Algérie, ANAT .Alger 2000.

Ces résultats ne peuvent être acceptés dans la logique de vécu algérien, toutefois il est très probable que les résultats obtenus sont biaisés par :

1- Le découpage administratif des régions du nord de pays ou ce concentre le plus grand nombre de la population Algérienne , ce découpage qui favorise ces régions et augmente par conséquent le nombre de communes , les statistiques montrent que :

- La région du Nord : qui représente 4,3 % du territoire national, regroupe (65%) de la population totale ; et dont le nombre de communes s'élèvent à 923 communes soit (60%) de l'ensemble des communes d'Algérie.
- La région des hauts plateaux : représente (12,7 %) de superficie totale, regroupe (26,5%) de la population totale, le nombre de communes est de 454 communes soit (30%) des communes d'Algérie.
- La région du Sud : représente (83%) de la superficie totale du pays , mais qui ne représente que (8,8 %) de la population totale , alors que le nombre de communes n'est que de 164 , ce qui représente (10,6%) de l'ensemble des communes d'Algérie.¹⁴⁰

2- La difficulté de mener une enquête précise dans une régions très vaste et où la distance qui s'écarte deux chef lieu de commune d'une seule wilaya, peut dépasser 300 à 400 km.

D'autant plus , que une large partie de la population est considéré comme une population bédouine , qui se déplace d'une région à une autre au sein de la même wilaya ou même en dehors d'elle , ce qui rend la tâche extrêmement difficile et par voie de conséquence , l'information statistique non complète .

3- Les régions du sud du pays , sont les régions des hydrocarbures en Algérie , donc les communes où se trouvent ces installations sont théoriquement riches (de point de vue critère de l'ANAT ,) , mais d'un autre côté si on analyse le taux de chômage de ces régions on constate que c'est l'un des taux les plus élevés ou à défaut des personnes qui sont dans le domaine de l'informel (commerce de troc avec les pays d'Afrique subsaharienne, trafic de divers genre , guide touristique , éleveurs de chameaux ..) tous ces activités sont mal évalués ou sur évalués car on ne connaît certainement pas le vrai revenu de cette population .

¹⁴⁰ ANAT " La carte de la pauvreté en Algérie " .OP. Cité

Donc en conclusion , on pense que les phénomènes de la pauvreté existe dans ces zones d'une façon ou d'une autre mais qui prend des critères et des formes différents , elle est plus de nature , privation en matière de santé , d'éducation que de point de vue revenue

B- de point de vue répartition par wilaya :

Après avoir vue la répartition de la pauvreté par régions, nous intéressons à la répartition de géographique par wilaya, et on va s'intéresser particulièrement à cinq wilaya qui présentent des signes inquiétant de la pauvreté, il s'agit de :

- La wilaya de Médéa : au nord de pays.
- La wilaya de M'sila et Djelfa dans les hauts plateaux du pays..
- La wilaya de Relizane à l'ouest.
- La wilaya d'Oum el Bouaghi à l'est.

En effet en examinant la répartition des classes à l'intérieur des régions, c'est bien les zones des Hauts Plateaux avec 17,6 % de leurs communes ayant un indice global défavorable, qui subissent le plus le phénomène de pauvreté.

Toutefois le cas de la région Nord-Centre où se situe un peu moins de la moitié des Communes à indice critique (49 %), essentiellement porté par les wilayates de Médéa (20 communes) Chlef (8 communes) et Ain Defla (6 communes), est à relever. Le tableau ci - dessous donne le détail de cette répartition.

Tableau 29 : Quelques indices globaux de pauvreté

Régions	Nombre de communes Classe I		Nombre de communes Classe II		Nombre de communes Classe III		ND	Total Communes
		%		%		%		
Nord Centre	39	8,8	47	10,7	355	80,5		441
N Ouest	22	8,0	34	12,3	230	79,7		276
N Est	13	6,3	39	18,9	154	74,8		208
Hp Centre	35	32,7	28	26,2	4	41,1		107
Hp Ouest	21	18,4	24	21,1	89	60,5		114
Hp Es.	29	12,4	37	13,9	166	71,2	1	233
Sud Ouest	7	13,7	38	15,7	36	70,6		51
Sud Est	11	9,7	27	23,9	75	66,4		113
Total	177	11,5	244	15,8	1119	72,6	1	1541

Source : ANAT 2000

Le tableau montre que les haut plateaux centre (wilaya de M'sila et de Djelfa) en particulier sont celles qui s'apparentent du ratio de communes qui se trouvent dans une précarité avancée.

Ces régions sont connues comme des zones steppiques dont la principale revenue repose sur l'activité d'élevage ovin.

Sans faire une analyse approfondie de cette activité, il faut dire que la population vivant de fruit de l'élevage utilise des méthodes archaïques pour vivre ou survivre.

En effet, une grande partie de cette population est en perpétuelle déplacement, à la recherche des zones de parcours pour leur cheptel, et vue la sécheresse que frappe le pays depuis des années, leurs taches se compliquent d'avantage et par voie de conséquence leur déplacement devient de plus en plus fréquent.

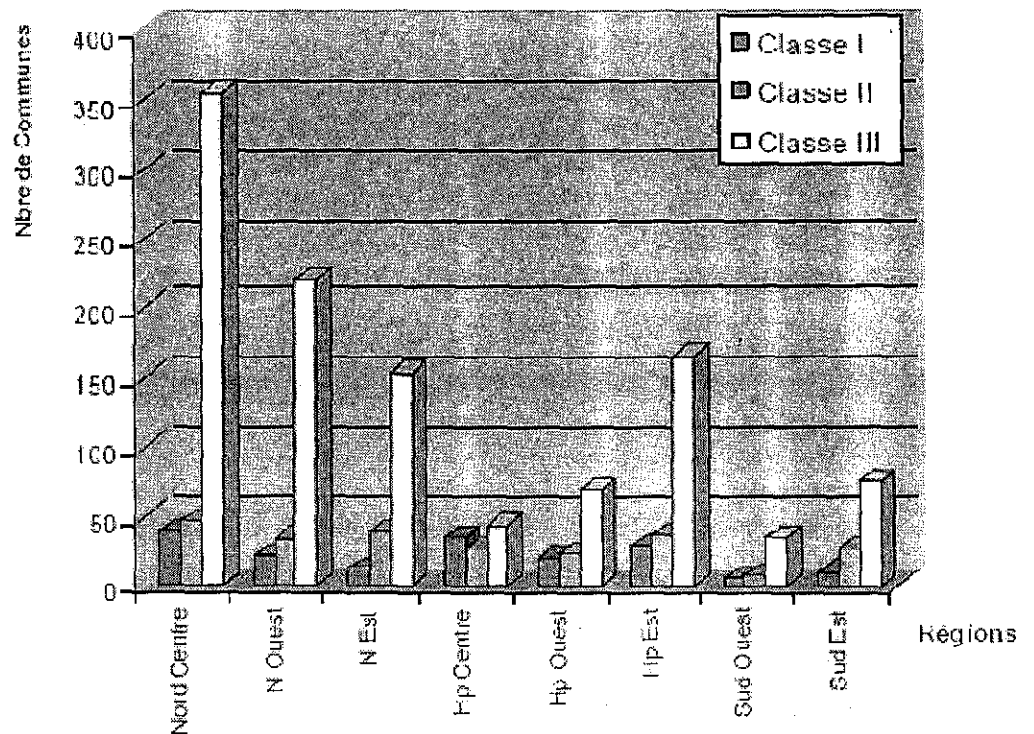
Ce qui signifie une privation d'éducation des populations en âge de scolarisation, surtout les filles et d'un autre coté la persistance d'un état de précarité continue de cette population.

Ajouté à ces problèmes, et sous l'effet de la crise et les prix excessifs des aliments de bétails et sous l'effet de la chute du pouvoir d'achat de la population algérienne, le revenu de cette population n'a cessé de se dégringoler à travers des années.

La deuxième région qui marque des indicateurs inquiétants c'est le haut plateaux ouest (wilaya de Médéa, Ain-Defla et Chelef) .Ces wilaya en plus du nombre de population résidente dont elle dispose, c'est la zone d'Algérie qui a plus souffert de la vague du terrorisme dans les années sombres qu'a vécu l'Algérie.

Sur le plan économique , l'infrastructure de base (chemin de fer , pont , route , usines , écoles hôpitaux , services publiques) ont été à grande partie détruite et même des villages entières ont été vidés de leurs population , et par voie de conséquence la région a vue un exode massif de sa population vers des régions plus paisible , ou proche de la capitale .

Graph 7 : Répartition des communes selon les classes de pauvreté et la région



Conclusion :

La carte de la pauvreté élaborée par l'agence nationale de l'aménagement de territoire est incontestablement un outil important d'identification de la pauvreté en Algérie.

Le facteur spatial (ou géographique) constitue une variable importante de la localisation des zones (ou des poches) de la pauvreté et de l'exclusion en Algérie.

Néanmoins, la réalisation de projet de cette importance et de ces difficultés, nécessite certainement la conjugaison des efforts d'équipes multidisciplinaires qui contournent tous les aspects de la pauvreté si complexe : des économistes, des sociologues, des démographes, des spécialistes de la cartographie, de l'aménagement du territoire

Cette concentration de spécialistes constitue une condition nécessaire pour l'élaboration de tel projet et par voie de conséquence, en tirer des informations importantes et réelles de ce type de document.

Section 4 : Autres aspects de la pauvreté en Algérie :

La pauvreté, de part son aspect complexe, révèle des aspects divers sur la société et à ce titre, il est très difficile de cerner ces aspects, puisqu'ils sont très nombreux et peuvent prendre de multiples facettes dans la sociétés.

Parmi ces aspects, on va se limiter à deux aspects très importants, qui sont :

- La relation entre la pauvreté et l'exclusion.
- la relation entre la pauvreté et la vulnérabilité.

3-4-1, Pauvreté et exclusion en Algérie.

Le phénomène de la pauvreté est intimement lié au phénomène de l'exclusion, le cas algérien a montré comment ces deux phénomènes sont liés.

Si les dimensions non matérielles ont de nombreuses expressions interdépendantes en Algérie. Elles se manifestent sous différentes forme comme : l'exclusion, la marginalisation, l'enclavement, l'assistanat, la fragilisation sociale, la vulnérabilité et l'absence de participation dans la vie économique et sociale. En fait, l'exclusion revêt plusieurs dimensions et elle est difficilement mesurable.

A- Les différentes formes de l'exclusion :

Si l'exclusion est extrêmement liée au phénomène de la pauvreté, elle peut néanmoins revêtir de nombreuses formes et aspects, mais en général on peut distinguer :

- 1- **L'exclusion économique :** c'est une forme très répandue, elle prive les ménages et les familles d'une participation à une activité économique réelle ou à des activités de leur choix. Ainsi 29% de la population active n'a pas l'opportunité d'utiliser son potentiel de production de manière optimale,

2- **L'exclusion éducative ou scolaire** : cette forme d'exclusion est due au niveau d'éducation d'une partie de la population, en effet, de nombreux groupes sont exclus des principaux systèmes économiques et sociaux, principalement à cause de l'illettrisme et de l'analphabétisme, ou bien qui n'ont pas pu réussir dans leurs scolarité et ont été exclu du système éducatif. Cette forme ne cesse de prendre de l'ampleur en Algérie, vue le taux de déperdition scolaire d'un coté et d'un autre coté le taux inquiétant de réussite au baccalauréat qui exclu de facto 80% de la population de moins de 18 ans ; (puisque le taux de réussite moyenne au baccalauréat est de 20%). Ceci nous ramène sur la nécessité de développer un système de formation professionnelle (public et privé), capable de gérer ces flux de population jeunes et de leurs offrir un apprentissage adéquats leurs permettant d'avoir un métier ou une formation susceptible de les aider pour intégrer le monde du travail.

3- **L'exclusion par l'enclavement** : cette forme d'exclusion est très répondeu dans le milieu rural .En effet l'absence d'une infrastructure adéquate ou l'éloignement de certaines régions du chef lieu de la wilaya ou à défaut du milieu urbain et le manque de canaux de circulation (transport public) et de communication (téléphone, internet etc.) accentue d'avantage l'isolement d'une large partie de la population .Ce phénomène est particulièrement ressentie chez la population jeune , et féminine en particulier . L'autre problème inquiétant qu'il faut signalé , c'est que ce phénomène d'enclavement touche même la population urbaine , et cela est due en grande partie au vétusté et la dégradation du réseau routier qui rend la circulation et l'accès a certains nombres de quartier , une mission très pénible .

Tout ce qui précède aggrave la pauvreté et freine l'insertion des personnes dans le système économique et social. En premier lieu, des populations pauvres sont trop vulnérables pour faire face seule à ces effets et cela affecte leurs activités habituelles à tel point qu'elles deviennent moins productives. En outre, les populations pauvres, du fait de leur dispersion, ont moins de chances d'être prises en charge immédiatement.

B- Les causes de la pauvreté et de l'exclusion

Les facteurs qui expliquent la prévalence de la pauvreté et de l'exclusion, relèvent à la fois des causes conjoncturelles et l'effet d'un processus de long terme. Les causes immédiates peuvent être liées aux effets des réformes économiques successives sur l'économie nationale et en particuliers les conséquences de l'application du programme d'ajustement structurel et aux restructurations dans le cadre de la transition vers l'économie de marché, entraînant :

- 1- La faible croissance du PIB pendant près deux décennies. Le taux de croissance de la population active est demeuré supérieur à la croissance du PIB, (2,7% par an en moyenne entre 1980-1990 ; 3,2% par an entre 1990-1998 et 3% entre 1998 et 2000).

Ce manque de dynamisme de l'économie nationale , n'a pas été résout même avec la situation dont se trouve l'Algérie depuis 2002, caractérisée par l'augmentation sans précédent du réserves en devises dues essentiellement à l'augmentation du prix des hydrocarbures .En effet le taux de croissance reste faible , malgré les conditions favorables dont se trouve l'économie algérienne , et malgré la stabilité politique et institutionnelle du pays .En plus de cela cette croissance est lié au seul secteur des hydrocarbure , surtout avec l'ouverture de ce marché aux entreprises étrangères , mais les autres secteurs de l'économie (industriel surtout) demeurent dans un état de stagnation .

- 2 - Le faible niveau du revenu des ménages : comme nous avons détaillé lors de l'étude de revenus des ménages, Le revenu moyen disponible par ménage est estimé à

(54.970 DA) pour 1998 ce qui correspond approximativement à deux fois le seuil supérieur de pauvreté évalué en 1998. Cependant, sa répartition est hétérogène. Selon les résultats de l'enquête sur la mesure des niveaux de vie 1995, 30% de salariés percevaient un revenu inférieur à 6.000 DA par mois ce qui correspond pour une famille moyenne de six personnes, au seuil inférieur de pauvreté. Au cours de la même année, 63% des personnes ont perçu un revenu de moins de 8.000 DA par mois ce qui, pour une famille moyenne de six personnes, est en dessous du seuil de pauvreté supérieur.¹⁴¹

Ces faibles niveau de revenus, en plus du taux de chômage existant, ne cesse d'aggraver la situation déjà critique .ce phénomène d'inégalité de revenu est l'un des facteur aggravant de situation d'exclusion et de pauvreté en Algérie, ce qui accentuée les mouvements de protestation dans différents secteurs, surtout au niveau de la fonction publique, ou le niveau de revenu et parmi les plus faibles.

- 3 - La détérioration des salaires réels : Les données disponibles laissent à penser que les salaires réels dans les secteurs public et privé se sont détériorés de près de 35% depuis le début des années 90.

Ce phénomène a pris de l'ampleur depuis la libéralisation totale des prix de biens de consommation (biens alimentaires de base, médicaments..), ou certaines produit ont vu leur augmentation de plus de 500%, alors que les salaires nominaux n'ont pas suivi cette tendance à la hausse des prix de ces produits de base.

¹⁴¹ CNES " RNDH 2003" .OP. Cité.

4 - La faible création d'emplois : Le taux de croissance de l'emploi est inférieur au taux de croissance de la population active. Le taux de chômage est estimé à près de 28 % et celui du sous emploi à 40%. Le taux de chômage est élevé chez les jeunes, les personnes peu instruites et les adultes.

D'un autre côté, l'emploi créé est particulièrement situé dans des zones où se concentrent des unités industrielles ou des chantiers de construction ou à limites des services liés à la vie quotidienne de la population. Ces activités sont en grande partie situées dans le milieu urbain ou aux périphéries des villes, ce qui pénalise d'avantage les milieux épars et par voie de conséquence aggrave leurs situations d'isolement et d'exclusion.

5 - L'inertie du système politique au niveau local, ce phénomène apparaît clairement au niveau des communes des zones rurales ou les zones éparses, en effet la faible qualification des élus locaux et les problèmes de cohabitation des assemblés communaux ont engendré des conflits continus entre les différents courants politiques, ce qui a engendré des répercussions négatives de point de vue prise en charge des problèmes locaux des citoyens, et aggrave par voie de conséquences la situation d'exclusion et d'isolement dont se trouvent ses régions du pays.

6 - La dégradation continue de l'environnement due à :

- Des facteurs naturels : comme la sécheresse, érosion des sols, désertification Salinité et perte de pâturage)

- Mais également aggravé par des facteurs humains : exploitation sauvage des forêts, Parcours anarchique, exploitation informelle de la nappe phréatique, a amenuisé

les ressources dont disposent ces zones rurales et par voie de conséquences accélère l'épuisement des ressources initialement rares des pauvres vivant en zone rurales.

7 - Enfin, le terrorisme a eu un impact direct et perceptible sur le pays dans son ensemble. Aucune partie de la société et de l'économie algérienne n'est restée indemne. Ce qui a contribué à une fragilisation de la base économique et sociale de certaines catégories de population. L'isolement de certaines régions du pays a été aggravé par l'apparition de ce phénomène et continue de l'être après le retour d'un grand pourcentage de la population rurale dans leurs villages, car les infrastructures détruites n'ont pas été entièrement rétablies, et les difficultés de la population surtout les plus vulnérables (écoliers, femmes, vieillards) persistent et endossent ces conséquences.

La pression démographique s'est conjuguée à la dégradation de l'environnement, la variabilité climatique et à d'autres facteurs d'urbanisation (facilités économiques et sociales et sécurité relative) et d'exode rural (pauvreté, chômage et terrorisme) pour accentuer le processus de migration des campagnes vers les centres urbains, transformant ainsi la pauvreté rurale en pauvreté urbaine et intensifiant cette dernière jusqu'à générer d'autres problèmes associés aux bidonvilles et taudis tels la surpopulation, la pollution, une pression sur les services publics, la délinquance et la criminalité.

Les populations les plus touchées par les effets sociaux des réformes sont essentiellement celles dont les revenus ont été fortement réduits et celles qui n'ont pas su profiter des opportunités de gains générées par l'économie de marché. Les programmes de protection sociale et de lutte contre la pauvreté mis en place ont de plus en plus de peine à contenir la précarité à un niveau compatible avec les exigences de cohésion sociale.

Une grande partie des pouvoirs fiscaux, politiques et administratifs sont concentrés au niveau de la capitale et dans une moindre mesure dans les chefs-lieux de wilaya. Ceci ne permet pas à un processus de développement participatif partant de la base de cibler les origines des problèmes de la pauvreté et de l'exclusion. Tous les programmes de protection sociale sont initiés au niveau central et plus de 95% du financement provient du budget de l'Etat.¹⁴²

La faiblesse de l'organisation de la société civile dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, constitue un facteur aggravant.

La circulation de l'information, la transparence et la responsabilité constitue de sérieuses lacunes du système actuel qui réduisent l'aptitude de tous les acteurs à lutter de manière efficace contre la pauvreté et l'exclusion.

L'absence de mécanismes de mesure et de suivi de l'état de la pauvreté et d'évaluation des impacts des différents programmes de réduction de la pauvreté ont conduit à une approximation dans l'évaluation de ce phénomène.

¹⁴² CNES " RNDH 2003" .OP. Cité.

3-4-2, Pauvreté et vulnérabilité :

La pauvreté est étroitement liée à la notion de la vulnérabilité, ce concept : "est définie par rapport aux événements qui peuvent arriver dans le futur. Alors que l'on peut mesurer les dégâts ex post, ils ne sont que des résultats statiques du processus continu de risque, exposition et réponse. La vulnérabilité est l'état continu de la vision en avant (Alwang and Siegel 2000) .

La mesure de vulnérabilité est surtout importante dans le suivi du bien-être des pauvres. A cause des circonstances déjà difficiles des pauvres, les résultats de vulnérabilité sont Normalement plus durs.¹⁴³

Les pauvres sont souvent plus vulnérables à cause du lieu géographique où ils se trouvent et de leurs caractéristiques (notamment, leur exposition) y Compris un niveau plus bas d'actifs qui puissent les protéger, un accès moindre à l'assurance et aux marchés d'entrées et de sorties (qui les isolent contre les crises idiosyncrasiques), moins d'accès à la protection publique et un niveau moins élevé de pouvoir.

Il y a des circonstances, cependant, où les pauvres sont moins exposés au risque. Cela pourrait être le cas pour les familles près du niveau de subsistance qui vit en zone éloignée et qui sont peu (ou pas) affectés par les crises de marché et de prix (Glewwe et Hall 1998).¹⁴⁴

La mesure de la vulnérabilité est également pertinente dans la conception des politiques D'allègement de la pauvreté. Une question de politique publique fondamentale et éthique est

Si l'aide doit cibler les pauvres à court terme, les pauvres à long terme ou bien les plus vulnérables parmi les pauvres et les non pauvres.

Si la pauvreté à court terme menace la subsistance physique, alors la pauvreté réelle devrait être la cible principale de la politique publique. Une investigation correcte de cette question doit également évaluer les liens dynamiques entre la pauvreté et la vulnérabilité, et à quel point le risque néfaste et la variation en niveaux de vie en sont aux niveaux social et individuel.

Les études ont montré, qu'en Algérie, la vulnérabilité touche en premier lieu, le milieu rural plus que le milieu urbain.

¹⁴³ Duclos J.Y : " La vulnérabilité et Mesure de la Pauvreté », Publication de la banque mondiale, 2002, P 7.

¹⁴⁴ Glewwe, P., and G. Hall. 1998. "Are Some Groups More Vulnerable to Macroeconomic Shocks than Others? Hypothesis Tests Based on Panel Data from Peru." *Journal of Development Economics* vol. 56. 181-206.

La vulnérabilité, l'exclusion sociale et la faible gouvernance sont au cœur du problème de la pauvreté en milieu rural. Cette vulnérabilité se différencie de celle en milieu urbain par :

- le rapport aux infrastructures et au milieu physique ;
- l'enclavement ;
- l'accès aux infrastructures socio-éducatives et de soins ;
- le rapport au foncier ;
- les performances insignifiantes du secteur agricole et faiblesse du revenu ;
- la faiblesse de la mobilisation de l'eau, la dégradation des sols,
- le sous encadrement des fellahs ;
- les difficultés de l'accès au financement ;
- le retard technique des systèmes de production ;
- l'exode rural important ;
- désintérêt pour l'activité agricole qui affecte les nouvelles générations.

D'après cette étude, les groupes vulnérables en milieu rural sont essentiellement :¹⁴⁵

- les petits agriculteurs.
- les éleveurs et bergers des zones arides (steppes et Hauts Plateaux).
- La population rurale des zones enclavées, comme les populations des zones de versants sud de l'Atlas Tellien et Saharienne.
- Les jeunes ruraux chômeurs et sans qualification.
- La femme rurale d'une façon générale.

Les objectifs et les différentes formes d'intervention pour résoudre les problèmes de vulnérabilité, en Algérie se sont focalisées autour de :

- La mobilisation prioritaire des ressources hydriques,
- La réduction de l'enclavement par l'ouverture de pistes,
- Le développement d'activités agro-alimentaires par l'aide à la création de petites entreprises, et l'appui à la création de coopératives,
- Le développement des services sociaux de base et d'accès aux ressources,
- Une plus grande intégration dans les circuits d'information et de communication institutionnelle,
- Le renouvellement du patrimoine arboricole et viticole,
- La protection des terres (aménagement des bassins versants),
- La privatisation des terres agricoles publiques dont seul l'usufruit est actuellement concédée,
- La systématisation des méthodes de l'approche participative.

Néanmoins, le combat reste de taille, car la vulnérabilité de la population ne peut être vaincu sans la prise en charge d'une façon globale du problème de la pauvreté au niveau national.

¹⁴⁵ Ben Bakhti Omar & al : "Algérie : de la réforme Agraire au développement rural", In Conférence International : Réforme Agraire et Développement Rural, Porto Allegre Brésil, Mars 2006

Conclusion du chapitre 3 :

L'analyse de l'évolution de la pauvreté en Algérie montre la rareté des études d'envergure nationale, qui sont en nombre de trois comme signale le commissariat à la planification.

Ces études ont montré que la pauvreté est un fléau réel pour notre pays.

Ainsi ces études ont fait ressortir un profil de pauvreté pour les ménages algériens qui se résume en :

- Un chef de ménage peu instruit ou sans instruction.
- Chômeur ou saisonnier.
- De sexe masculin.
- ménages de grande taille.
- Taux de dépense de consommation élevé.
- Un accès limité aux infrastructures sociales de base (réseaux électrique, d'assainissement et d'alimentation en eau potable) limité

Cependant, ces études ont montré également que le taux de pauvreté (incidence de pauvreté), s'est amélioré depuis la première étude basée sur les données de l'enquête de consommation des ménages en 1988

Il est important cependant de prendre conscience des limites de la démarche adoptée pour ces études de la pauvreté en Algérie, qui peuvent être résumées en ces points :

- Les difficultés liées aux méthodologies des enquêtes auprès des ménages (le champ de couverture de l'enquête, le plan de sondage, la taille de l'échantillon.
- la considération de la consommation des ménages comme estimateur des niveaux de vie des ménages.
- non prise en compte de l'autoconsommation des ménages (les biens et services produits par le ménage) dans la consommation totale.
- non prise en compte des biens durables achetés antérieurement à l'enquête ce qui conduit à une sous-estimation des dépenses et donc de la pauvreté).
- l'indice des prix à la consommation n'est pas désagrégé de façon suffisamment fine pour tenir compte des différences régionales et locales.

Il est important de signaler par ailleurs, l'écart assez important remarqué entre les résultats de la pauvreté issues des enquêtes de consommation des ménages (1988, 2000) et les résultats obtenus par les données du LSMS 1995.

Il faut dire par ailleurs que les études menées sur la pauvreté se sont appuyées sur l'approche monétaire, les indicateurs fondés sur la pauvreté monétaire en général restent toutefois de loin ceux pour lesquels les données sont le plus facilement obtenues et le suivi de leur évolution relativement simple.

Les études dans ce domaine ont montré la nécessité de recourir à d'autres approches qui prennent en compte les autres éléments constitutifs de bien-être des ménages (conditions de vie, accès aux services publics, potentialités, droits sociaux, droits politiques). La multiplication des études et leur confrontation seront source d'une meilleure connaissance du phénomène.

Chapitre 4 : Inégalités de revenu et mesures de pauvreté à partir des données de l'enquête.

Introduction

L'objectif de cette partie est de contribuer à l'identification et à la mesure et enfin modéliser les déterminants de la pauvreté, à partir de l'enquête « revenus et conditions de vie des ménages algériens », enquête commandée par la direction des études du ministère de travail et la protection sociale algérienne (2000).

L'information statistique de par son origine, sa méthodologie ou la période constitue la base de toute tentative d'étude et d'analyse d'un phénomène économique donné.

Mais l'outil statistique ne peut avoir de résultat que s'il est fondé sur des bases méthodologiques strictes, qui respectent la rigueur scientifique demandée, contribuant ainsi à atteindre l'objectivité et la neutralité de l'information statistique et en deuxième lieu la mise en application éventuelle des résultats obtenus.

L'enquête « Niveau de vie des ménages algériens » réalisée par la direction des études du ministère du travail de l'année 2000-2001, est tout à fait complète pour nous permettre de mesurer la pauvreté à partir d'un indicateur de bien être choisi (le revenu des ménages) constitue un outil d'aide à l'identification d'un profil de pauvreté en Algérie.

A priori, il est assez facile d'appréhender la pauvreté, dans une société donnée, l'existence de la pauvreté suppose qu'une ou plusieurs personnes ne peuvent pas atteindre un niveau de bien être matériel correspondant à un niveau minimum et acceptable par cette société.

Alors qu'en réalité la détermination de la pauvreté soulève deux problèmes importants : l'identification de la pauvreté et son agrégation.

Il est, par ailleurs évident que le travail d'identification n'est possible que si et seulement si, il existe les données statistiques fiables et objectifs qui nous permettent d'appliquer les techniques statistiques et économétrique disponibles afin de mieux cerner le problème.

A ce titre, on se permet d'insister à ce que l'information statistique constitue le pilier de toutes tentatives d'identification et de mesure de la pauvreté ou d'autres phénomènes économiques et l'absence de cette information ou la défaillance du système d'information est susceptible de rendre l'identification de ce problème quasi impossible. Le problème de l'information statistique en Algérie est un sujet de grande importance, tous les économistes ayant traités le problème algérien ont soulevé le problème de la disponibilité des statistiques relatives aux problèmes économiques posés.

L'appareil statistique algérien présenté par l'office national des statistiques semble incapable pour le moment de fournir les statistiques nécessaires pour les études économiques et sociales.

Notre travail ici n'est pas de montrer les limites d'un tel appareil, car ce problème est désormais connu, mais de marquer l'extrême difficulté que rencontre le chercheur pour mener à bien son travail de recherche, et de recourir à d'autres sources de données autre que l'office national des statistiques.

Pour le cas algérien, et d'après les recherches que nous avons menées, nous pensons que pour avoir une base de donnée statistique, il est indispensable de recourir à l'une de ses deux approches :

- 1- Avoir une base de donnée en menant sa propre enquête.
- 2- Trouver une source de donnée, autre que celle fournie par l'ONS, comme les enquêtes menées par les ministères, les centres de recherches...

L'utilisation de l'une ou l'autre méthodes peut avoir des avantages et aussi des inconvénients ; mais de toutes manières, ces sources de données ne peuvent pas égaler l'enquête de consommation réalisé par l'ONS et par voie de conséquences, les résultats obtenues ne peuvent être qu'approximatif.

Ainsi, nous considérons que l'enquête « consommation et dépenses des ménages » mené par l'ONS en 2000 et les résultats obtenus sur sa base de donnée, une référence pour notre étude sur la mesure de pauvreté en Algérie.

Section 1- Analyse statistique de l'enquête :

Les données statistiques doivent répondre à certain nombre de critères, qui sont en réalité les conditions générales imposées aux enquêtes par sondage et qui peuvent être résumé en ces points :

- La méthodologie de la construction du questionnaire de l'enquête ou du sondage.
- Les objectifs visés par le questionnaire.
- La taille de l'échantillon.
- Le choix du type de sondage.
- La durée de déroulement de l'enquête.
- La zone couverte par l'enquête...

Toute négligence de l'un de ses constituants de l'enquête est susceptible de limiter les résultats obtenus sur la base de ces statistiques et rend toutes utilisations de ces informations non bénéfiques.

Mais devant la situation actuelle ou l'accès à la base de donnée de l'enquête national est impossible, on a été obligé de chercher autres bases de données qui doivent à notre sens satisfaire un minimum de rigueur et d'objectivité qui se résument :

- 1- la taille de l'échantillon doit être suffisamment grande sur le plan statistique pour garantir :
 - o la rigueur statistique.
 - o Eviter la multi colinéarité et les erreurs de mesure
- 2- Les axes couverts par l'enquête qui se présentent comme les questions posées par le questionnaire, doivent couvrir les différents aspects sur le sujet étudié, selon que l'objet de l'étude soit l'individu ou le ménage.
- 3- La rigueur dans la construction du questionnaire au niveau surtout de :
 - la précision des questions posées.
 - la qualification des agents d'enquête.

Ainsi, réunir ces conditions dans une enquête n'est certainement pas une tâche facile, surtout dans les conditions que nous connaissons, du système d'information statistique de notre pays.

Cependant, il est capital de constater, que nous n'avons pas beaucoup de choix devant, cette situation dont l'accès à l'information statistique (celle de l'enquête de consommation des ménages de l'ONS) est quasiment impossible.

Ce qui nous a poussé à chercher d'autres sources d'information, pour constituer notre base de donnée, qui constitue, néanmoins, le pilier de toute tentative de quantification de phénomène de la pauvreté dans notre pays

4-1-1 Présentation de l'enquête .

L'enquête entre nos mains a été réalisée par la direction des études du ministère de travail algérien en 2000, elle s'est déroulée pendant six mois.

Parmi les caractéristiques de cette enquête, son étendue territoriale, puisque le nombre de wilayas couvert par cette enquête est de 18 wilayas, du centre, l'est, l'ouest et le sud de pays.

Par ailleurs, la taille de l'échantillon de notre enquête est de 600 ménages, répartis d'une façon à englober, entre la strate urbaine et rurale, les chefs de ménage de sexe masculin et féminin.

L'objectif de l'enquête est de rassembler les indicateurs et les déterminants de niveaux de vie des ménages algériens grâce aux niveaux de revenus des ménages.

Sur le plan méthodologique l'enquête prend la forme d'un questionnaire ¹⁴⁶

Qui couvre les différentes facettes de vie de ménage et qui peut être divisé en plusieurs rubriques, totalisant ainsi une vingtaine de questions, et qui peuvent être résumés dans les points suivants :

¹⁴⁶ Il faut reconnaître que l'enquête, que nous disposons, ne répond pas d'une façon complète aux informations souhaitées, afin de mener une étude complète sur les déterminants de la pauvreté en Algérie, du type (LSMS) où l'enquête de consommation des ménages élargie comme celle de l'ONS 2000. Ce handicap, ne diminue pas les résultats obtenus lors de nos estimations au cours de cette thèse.

- 1- Les informations concernant le statut du chef de ménage :
 - le genre
 - la strate
 - l'âge du chef de ménage
 - la taille du ménage.
- 2- Le niveau d'instruction, avec le diplôme obtenu.
- 3- La catégorie socio- professionnelle, avec le secteur d'emploi actuel et le secteur d'emploi.
- 4- L'état de santé du chef de ménage.
- 5- L'état de santé des membres de ménages.
- 6- Les conditions de logement.
- 7- Les niveaux de revenus, qui comprennent :
 - les niveaux de salaires actuels du chef de ménage.
 - Les revenus cumulés du ménage.
 - Les sources de revenus du ménage.
- 8- La perception de niveaux de vie par le ménage.

Mais avant d'entamer notre étude, il faut remarquer que parmi des problèmes fondamentaux dans les approches et les mesures de la pauvreté sont la difficulté ou l'impossibilité pratique de capter simultanément toutes ses facettes. En effet et à cause de sa nature complexe et multidimensionnelle, il existe plus d'une approche pour mesurer le niveau de vie et le degré de pauvreté des ménages, qui sont en général les unités statistiques des différentes enquêtes disponibles. En pratique, comme nous l'avons précisé dans la partie théorique, et pour les divers avantages qu'elles présentent, les mesures monétaires basées sur le revenu ou sur la dépense sont utilisées pour approcher ce niveau de vie. Il est par contre évident que plusieurs aspects du bien-être sont ignorés par ces mesures monétaires; il s'agit en particulier de l'accès à certains services comme la santé, l'éducation, l'eau potable ou encore la satisfaction des besoins essentiels de la vie de l'être humain.

Ces mêmes mesures échouent clairement lorsqu'il s'agit de rendre compte de l'accès à de tels services ou encore de la consommation de biens distribués par l'État et qui ne nécessitent pas de paiements directs, c'est-à-dire qui n'apparaissent ni dans le revenu ni dans la dépense des ménages mais qui constituent incontestablement des éléments de bien-être et augmentent le niveau de vie.

Le fait de baser l'approche de la pauvreté sur les revenus (plutôt que, par exemple, sur les dépenses de consommation) est une méthode souvent utilisé dans les études de mesure de niveaux de vie des ménages et de l'estimation des lignes de pauvreté , cette méthode correspond à un choix éthique(Verger 2005) , on cherche à se placer le plus haut possible dans la chaîne qui conduit des capacités (*capabilities* au sens de Sen) au bien-être (Fleurbaey, 1996, 1997 et 2001 ; Atkinson *et al.*, 2001), de façon à être le moins possible dépendant des choix assumés par les individus.

Les approches raisonnables n'ont donc pas véritablement besoin d'être conceptuellement pures, du moins sur ce plan. Dans la mesure où le choix d'activité professionnelle est de fait contraint et qu'il y a peu de chômeurs par choix (sauf peut-être pendant la période de recherche nécessaire pour trouver – ou attendre – les offres correspondant à son niveau de qualification) les ressources initiales rémunérant le travail (salaires, revenu du travail des indépendants) peuvent paraître assez proches des « capacités », du moins quand elles sont appréciées sur l'ensemble du cycle de vie de l'agent.

Quand on se limite au revenu instantané, et que l'on travaille avec un concept de revenu disponible, on s'éloigne encore plus des « capacités » : en effet l'imposition subie peut dépendre de choix antérieurs (épargne, investissement immobilier, etc.), et d'une façon qui peut varier dans le temps et d'un pays à l'autre, au gré des diverses politiques fiscales.

Force est donc de constater que les réflexions de l'économie normative sont insuffisantes à justifier le recours à une définition concrète plutôt qu'à une autre. Alors que d'autres économistes ou organismes (BM : LSMS) préfèrent l'utilisation non pas le revenu des ménages mais la dépense de consommation des ménages, on posant comme hypothèse à ce que les ménages (pour une raison ou une autre) peuvent ne pas donner le montant exact de leurs revenus mais ne peuvent pas cacher leurs dépenses de consommation.

Etant donné, ce type d'enquête et les données spécifiques notamment les informations sur les niveaux de revenus, ce qui nous conduit à choisir une méthodologie d'analyse spécifique et des choix de procédures économétriques bien déterminés, à cet égard on va proposer la méthodologie d'analyse suivante :

4-1-2 Méthodologie d'analyse :

La méthodologie d'analyse qu'on essaye de développer au cours de ce travail de recherche s'articule sur trois axes essentiels :

1- Analyse descriptive de niveaux de vie : elle est basée sur :

- A- l'analyse statistique de niveaux de vie selon les catégories socioprofessionnelles, strate et genre (Coulombe, McKay 1996)
- B- l'analyse statistique de niveau de vie selon les quintiles revenus (Citro, Michael 95), Deaton (1997)
- C- l'analyse des inégalités de revenu et mesure des inégalité (Fields 1980, Glewwe 1986, 1991, Kakwani 1980, 1990, Lambert 1993, Morrison 1996, Shorrocks 1983).

2- Les mesures de la pauvreté : qui se résument en une décomposition de la pauvreté, avec l'utilisation des indices de mesures de la famille FGT.

A- Décomposition de la pauvreté (Foster, Greer et Thorbecke 1984, Coulombe et McKay 1996, Ali 1997 ; Atkinson 1987, Fambon 1997, Hagenars 1987, Kakwani 1993, Lachaud 1993 1997 2000 2001, Ravallion 1992 1994, Ravallion et Bidani 1994)

B- Interprétation des différents indices de pauvreté selon la strate, le genre, le niveau d'instruction, la situation sur le marché d'emploi.

3- Les modélisations économétriques : qui consiste à vérifier la fécondité de l'outil économétrique (notamment les modèles logit, probit et le logit-multinomial) sur le phénomène de la pauvreté :

A- Critères de choix des modèles économétriques (Lachaud 1993 1997, Coulombe, McKay 1996).

B- Choix des procédures économétrique (Coulombe et McKay 1996, Lachaud 1997 1998 2000 2001, Glewwe 1991, Hausman et McFadden 1984, Lee 1983,).

Et l'interprétations de résultats obtenus.

La statistique descriptive constitue un outil indispensable d'exploration de données de l'enquête auprès des ménages . Elle nous permette de mieux de comprendre, même d'une façon descriptive, quelques aspects et même dans le détail, les informations statistiques apportées par cette enquête.

Ces études statistiques utilisent les outils classiques de la statistique descriptive : la moyenne, les écarts types, les pourcentages et les tableaux statistiques sous ses différentes formes afin d'éclaircir et voir les différentes réponses aux questionnement posé par l'enquête.

Il est évident que les données obtenues par une enquête sont très nombreuses, diversifiées et même désordonnés, le but de cette étape statistique est de rassembler d'ordonner et de classer les données recueillies selon les objectifs que nous voulons atteindre et selon les des critères qu'on fixe a priori .

L'autre fondement de l'analyse statistique est d'essayer de présenter les données dans la façon la plus claire possible , en évitant de présenter les informations en question sous formes absolue , mais d'utiliser surtout les méthodes relatives sous formes de pourcentages ou de ratios et d'autres outils d'analyse descriptives :comme la moyenne , le quintile) et autres indices de dispersions , comme l'écart type, la variance ,et autres indices) .

Cette étape d'analyse constitue une phase importante , car c'est une introduction simple et directe aux données recueillies par l'enquête mais surtout parce qu'elle constitue une étape préliminaire pour les études plus approfondie .

Celle-ci utilisent des techniques quantitatives plus complexes : la régression, la modélisation économétrique, l'analyse de données et autres techniques et méthodes de mesure et d'estimation.

Ces outils , aboutissent généralement à des résultats qui ne sont pas connus à priori , et que l'analyse descriptive ne peut pas faire apparaître les corrélations qui puissent exister entre des variables ou des attributs.

Dans le cadre de l'exploitation statistique de cette enquête, on propose de voir les points suivants :

- 1- La répartition de niveau de vie selon la strate et le genre.
- 2- La répartition de niveau de vie selon les quintiles.
- 3- L'identification des catégories socio- professionnel et la répartition de niveau de vie

4-1-3 Répartition des niveaux de vie selon la strate et le genre de chef de Ménage.

Le niveau de vie de ménage constitue un objectif important de tous enquête, il est toujours important de rappeler le niveau de vie que nous garderons pour la totalité de cette étude.

Pour notre étude, le niveau de vie est mesuré par les revenus cumulés des ménages (salaire du chef de ménage, autres revenus du chef de ménage, la participation des autres membres du ménage dans le revenu total et les transferts d'argent) .Il faut remarquer que l'enquête prenne en considération seulement les revenus monétaires, donc l'autoconsommation ou autre revenu informel n'est pas pris en compte.

A- Répartition de niveau de vie des ménages par rapport à la strate :

Dans notre étude l'enquête est élargie à 18 wilayas du pays :

- Centre, constituée par les wilaya suivantes : Alger, Bouira, Tizi-Ouzou, Boumerdès, Blida et Médéa.
- Est composé des wilayas de : Constantine, Sétif, Tébessa et Batna.
- Ouest composé des wilayas suivants : Oran , Sidi-BelAbbès , Chlef , Saida .
- Sud : Ouargla , Ghardaia , Tindouf , Illizi .

Au sein de chaque wilaya, l'enquête a différencié entre deux strates, l'urbain et le rural .Il est évident que dans le contexte algérien la différenciation entre l'urbain et le rural pose des problèmes méthodologiques, vue l'état actuel de l'urbanisme en Algérie en particulier et de l'aménagement du territoire en général.

Le critère de l'urbain et de rural est fixé par rapport la résidence principale du chef de ménage selon la classification de l'ONS.

Depuis des décennies, la disparité n'a cessé de s'élargir entre les zones urbaines et rurales de l'Algérie, où on a constaté que les zones urbaines s'accaparent des plus gros budgets d'équipements, et d'infrastructures importante.

Ce phénomène a nourri le phénomène de déplacement de larges couches de la population des zones éparses et pauvres vers les agglomérations les plus "urbanisées" ; ce phénomène a pris la forme d'un exode rurale.

Mais, l'autre face de cette exode vers les villes était principalement le déséquilibre entre l'offre et la demande de logements dans ces grandes agglomérations, ce qui a conduit à une hausse importante des prix de foncier (terrains de constructions), et par voie de conséquence a augmenté les prix de loyers dans les villes du nord en particulier mais aussi, toute les zones urbaines, au niveau national.

Ce phénomène s'est aggravé dans les années 90 suite aux conditions d'insécurité (le problème du terrorisme), qui a frappé en premier lieu les villages les plus reculés du pays mais également les zones urbanisées.

Les données statistiques du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 1998) montrent que la population algérienne est constitué de 58 % de population urbaine et 42% de population rurale alors qu'elle était en 1977 de 40% urbaine et 60% rurale, c'est quasiment le renversement de la situation entre les deux périodes.

Les dernières estimations de l'ONS renvoient à une stabilisation du phénomène et un retour vers l'augmentation du pourcentage de la population rurale suite à l'amélioration de la situation sécuritaire à partir de 1999.

Cette stabilité est traduite par le retour progressif de la population vers leurs lieux de résidence habituel et la reprise de leurs activités principales qui est principalement l'agriculture.

Les résultats partiels de l'enquête nationale de consommation des ménages (2000/2001), montrent une tendance vers l'amélioration de niveau de vie des ménages ruraux (représenté par les dépenses de consommation) surtout que cette enquête prenne en considération le facteur d'autoconsommation (production personnelle d'une partie de leurs propres (consommation : légumes, fruits, cheptel) soit comme une source de revenu supplémentaire ou pour la propre consommation des ménages.

Les données statistiques données par notre enquête confirme le rapprochement entre les deux strates et dans de nombreuses domaines comme le niveau d'instruction , la situation socio -professionnelle , les conditions d'habitat après une longue disparités entre les deux zones , comme nous avons évoqué plus haut.

Tableau 30 : Répartition de niveau de vie du chef de ménage selon la strate

	Zone urbaine	Zone rurale	Total
Niveau d'instruction			
Analphabète	50.70	49.30	100
Sait lire et écrire	36.10	63.90	100
Primaire	71.40	21.60	100
Moyen	52.94	47.06	100
Secondaire	61.11	38.89	100
Supérieur	70.00	30.00	100
Total	52.00	48.00	100
Situation professionnelle			
Travail permanent	55.00	45.00	100
Travail temporaire	41.94	58.06	100
Travail à domicile	100.0	0.00	100
Chômage	49.1	50.9	100
Retraite	55.17	44.83	100
Femme au foyer	70.27	29.73	100
Inactif	46.84	53.16	100
Autres	53.85	46.15	100
Total	52.02	47.98	100
Condition de logement			
Propriétaire	47.88	52.12	100
Locataire auprès l'Etat	72.22	27.78	100
locataire privé/parent	68.42	31.58	100
Logé gratuit par les parent	40.00	60.00	100
Autres	42.86	57.14	100

Source : Calculs de l'auteur sur la base des données de l'enquête.

1- Le niveau d'instruction :

Cet indicateur joue un rôle important dans l'évaluation des disparités entre les deux zones, car l'offre de formation constitue une donnée importante pour la population algérienne.

Depuis les premiers jours de l'indépendance nationale, l'éducation a constitué le grand défi des autorités publiques, et depuis de longues années le budget alloué à l'éducation nationale se classe au premier rang par rapport aux autres secteurs de l'économie nationale.

Les statistiques de (RGPH 1998) a marqué le pas gigantesque qu'a connu l'Algérie dans ce domaine (avec plus de sept millions d'élève scolarisés : éducation nationale et formation professionnelle).

Mais si les chiffres avancés nous poussent vers l'optimisme, il est néanmoins important de remarquer que le taux de l'analphabétisme reste élevé, et même parmi la population en âge de scolarité. Ce phénomène est essentiellement constaté dans les zones rurales (zones éparses, les régions de parcours ou vivent une population bédouine en continuelle déplacement).

Les résultats obtenus à travers cette enquête confirment les données obtenues par le RGPH 1998. En effet, si le taux d'analphabétisme est presque égale entre les deux zones, le pourcentage de la population qui ont des connaissances basiques de lecture et de l'écriture (une forme proche de l'analphabétisme) est nettement supérieur au milieu rural qu'au milieu urbain (64% environ contre 36%), cette population est constitué de la couche de population ayant abandonné leur cursus de scolarisation pour une raison ou une autre, ce phénomène est très visible pour la population rurale féminine en âge de scolarisation mais qui touche aussi la population rurale masculine en âge très bas.

Même si une partie de la population enquêtée appartienne à une génération qui a connu la privation sous le colonialisme, mais qui ne peut expliquer pas l'intervalle si large entre les deux zones.

Si les résultats pour les niveaux primaires et moyens sont proches pour les deux zones, la différence entre elles devient de plus en plus visible à partir du niveau secondaire et surtout au niveau supérieur.

Les chefs de ménages ayant un niveau d'instruction secondaire représente 61% de la population enquêtée contre 39% pour les zones rurales, ses résultats confirment les résultats de RGPH 1998 et qui signalent que l'échec scolaire est plus visible en milieu rurale qu'au milieu urbain, ce phénomène est lié aux conditions socio-économique des parents, ainsi qu'au taux d'échec relativement élevé au milieu rurale due plus les autres problèmes de l'éloignement des lycées et l'absence du transport public.

D'un autre coté le taux de réussite très bas au baccalauréat et la concentration relative des établissements universitaires dans les grandes villes (ou les chefs lieu de wilayas) aggravent d'avantage la disparité entre les deux strate, c'est à cet effet qu'on remarque que le pourcentage de la population ayant un niveau universitaire représente 70% de la population enquêtee en milieu urbain contre 30% pour le milieu rural.

Les résultats liés au niveau d'instruction du chef de ménage est d'une grande importance, car les études réalisées pour évaluer les déterminants de la pauvreté dans les pays en développement sont tous unanimes, sur l'importance de facteur "éducation " sur le niveau de vie des ménages.

La chance d'avoir un certain niveau d'instruction constitue une garantie contre un basculement vers la pauvreté (Colombe et Mckay 1996, Glewwe 1986 , Kakwani et Subbarao 1992 , Lachaud 94,97,99 ; Ravaillon 92, 96) .

2- Le statut sur le marché de travail

Le facteur "travail " constitue l'autre déterminant important de mesure de niveau de vie de la population, car c'est le moyen par lequel il peut garantir une source de revenu. C'est pour atteindre cet objectif que l'enquête a distingué, pour le milieu urbain ou rural, les groupes socio-économiques suivant :

- Les travailleurs permanents.
- Les travailleurs saisonniers ou temporaires.
- Les travailleurs à domicile
- Les chômeurs.
- Les retraités.
- Les inactifs.
- Autres catégories d'actifs (femme au foyer, vieux..).

Les résultats de l'enquête montrent que la répartition est très proche entre les zones urbaines et les zones rurales concernant la première catégorie, c'est-à-dire les travailleurs permanents (55% et 45% respectivement).

L'appartenance à cette catégorie est une garantie de l'existence d'une source permanente de revenu monétaire (quelque soit son volume) et le synonyme également d'une certaine sécurité pour le chef de ménage et sa famille .

Si la répartition de ce type de travail est bien équilibré entre les deux zones, on va montrer que les inégalités sont fortes entre ces revenus même s'ils sont permanents.

D'un autre côté la différence est plus profonde concernant le deuxième type de catégorie socio- professionnelles (les travailleurs temporaires et/ou saisonnier). L'enquête révèle que 42% des travailleurs saisonniers se trouvent en milieu urbain contre 58% en milieu rural, cette différence peut être expliquée par la vocation agricole du milieu rural qui emploie beaucoup plus de travailleurs saisonniers que le milieu urbain. Le travail saisonnier ou temporaire s'il procure un revenu limité dans le temps est synonyme de précarité et de besoins, car d'après les études du ministère de travail, une grande partie des travailleurs saisonniers ne sont pas couverts par la sécurité sociale, ce qui fragilise d'avantage leurs situations et les expose à de nombreux dangers surtout les accidents au sein même de leur lieu de travail.

Pour le milieu urbain, les travailleurs saisonniers sont concentrés dans les secteurs de : BTP, du transport et de commerce en particulier mais aussi on peut trouver ce type d'emploi aux niveaux de l'administration (sous forme d'emploi de jeune), et même dans le secteur industriel (de l'industrie agro-alimentaire en particulier).

Si ce type d'occupation est devenu une forme reconnue d'activité, il est important d'admettre les insuffisances reconnues même par les autorités publiques sur le plan : de rémunération, de sécurité et de droits de l'employé en général (CNES 96, 97, 2000, 2001..).

Quant au chômage, il touche à pied d'égalité les deux milieux, alors qu'il était beaucoup plus visible au milieu rural qu'au milieu urbain, ce phénomène a été aggravé par la situation de l'époque, de l'économie nationale et qui a été suivi par une vague de licenciement de travailleurs, surtout ceux de secteur industriel –en particulier dans le milieu urbain –.

Ce phénomène a contribué à l'augmentation du taux de chômage dans la société et par voie de conséquence pousser une large couche de la population dans le besoin et la pauvreté.

Ces remarques sont valables pour les autres catégories socio- professionnelles (les retraités, les autres inactifs) ou on remarque une tendance à l'équilibre entre les deux milieux.

Ce qu'il faut remarquer est que le statut sur le marché de travail, ne veut pas dire unicité de revenu car des études économiques ont montré qu'une catégorie de population ayant un statut de travail permanent mais qui exercent (d'une façon ou d'une autre) un ou des travaux supplémentaires, le plus souvent du travail informel, afin d'augmenter leurs revenus.

Nous estimons que l'estimation de l'ampleur de l'emploi informel est toujours superficielle et les études dans ce domaine sont plutôt rares.

3- Les conditions de logement :

L'accès au logement constitue également une préoccupation majeure de la population avoir un toit en Algérie est synonyme de confiance et de garantie pour la famille.

Nous avons montré à travers les statistiques des différents recensements (section 4 habitat et logement chapitre 2) que l'évolution de nombre de la population en générale et la population urbaine en particulier a aggravé l'accès aux logements sous ses différentes formes, d'un autre côté la situation sécuritaire qu'a connu le pays a contribué à l'aggravation du problème.

La démarche adoptée par notre enquête peut être examinée en deux parties :

3-a- l'identification de type de logement par strate.

3-b- identification de type de propriété.

3-a Identification de type de logement par strate :

Elle consiste à identifier le type de logement habité par le chef de ménage et sa famille entre la zone urbaine et la zone rurale, avec un complément d'information sur ces types d'habitat et qui concerne à savoir le nombre de pièces (ou de chambres) de chaque type de logement.

Pour ce faire cinq catégories d'habitats ont été retenues :

- le logement de type : villa
 - le logement de type : appartement.
 - les maisons traditionnelles.
 - l'habitat précaire ou vétuste
 - Autres types de logements.
- Pour le premier type de logement de type villa, il a été constaté une légère suprématie de la zone rurale (56%) contre 44% pour la zone urbaine, la disponibilité relative des terrains de construction et la largeur des familles rurales justifie ces chiffres. Il est évident que l'identification de ce type de logement est relativement vague, car il n'y a pas d'information supplémentaire sur le degré de confort ni sur la superficie de ce type de logement.
- Par contre le type de logement de type "appartement" est largement concentré dans la zone urbaine (85%), pour des raisons pratiques et économiques évidentes (la rareté de terrains de construction, le nombre de population, le nombre de demandes de logements en milieu urbain...), alors que pour la strate rurale ne représente que (15%).

- Pour les maisons traditionnelles, qui sont en général l'habitat de la famille algérienne traditionnelle et qui sont souvent le résultat d'un héritage. Ces maisons traditionnelles sont occupées par plusieurs ménages et qui ont eu des modifications important au fur et à mesure de l'élargissement de la taille de la famille.
- L'autre type de logement est l'habitat précaire : qui présente une situation de logement non conforme avec les conditions normales de logement. Ce type de logement présente un indicateur de besoin ou d'insuffisance de revenu de ménages qui leurs permettent d'avoir un logement garantissent les conditions nécessaires de sécurité, de confort et de dignité.

La répartition entre les deux strates est équilibré (47% pour le milieu urbain et 52% pour le rural) est synonyme que la " misère " n'est pas seulement un problème rural elle est désormais partager sur pied d'égalité entre les deux strates et signifie également, que les conditions de logement dans les villes n'a cessé de se dégrader à un point de pousser une grande population de ces villes à se loger dans ses conditions difficiles.

L'autre coté important qui peut nous éclaircir ce critère, est le nombre de pièces ou de chambres par logement.

En effet les résultats de cet enquête montrent que les logements situés dans les zones urbaines et ne possédant qu'une pièce constitue 56% , alors qu'elle ne présente que 44 % pour le milieu rurale .

D'un autre coté, les logements dont le nombre de chambres dépassant les cinq pièces, ne dépassaient la barre de 36% pour les zones urbaines pour 64% pour les zones rurales.

Ce constat confirme les résultats obtenue plus haut, et qui sont confirmé, en plus, par les données de CNES (Rapport sur le logement social) qui affirme que l'augmentation des logements livrés a été malheureusement en dépit de type de logement (F1, F2) alors que les statistiques officielles affirment que la taille de ménage algérien n'a pas beaucoup changé, la preuve que le taux d'occupation par logement a stagné pour sept (7) personnes par logement environs depuis près de vingt ans.

3-b Identification de type de propriété :

L'acquisition de son propre logement est -socialement- très important pour le ménages algérien , d'un autre coté , sur le plan économique, le prix de l'immobilier n'a cessé d'augmenter depuis l'indépendance et l'incitation à la propriété de logement par les ménages , n'a pas été une préoccupation des pouvoirs publiques ni des institutions concernés (OPGI, agence de promoteur immobilier , institutions financière) , jusqu'au la promulgation du décret 269/03 de 2003, qui permet aux ménages d'acquérir leurs propres logements .

Pour illustrer ce phénomène, l'enquête a distingué les types de propriétés suivantes :

1- les propriétaires : les résultats montrent que les ménages de la strate rurale ont beaucoup de chance d'être propriétaire de leurs maison ou appartement que ceux qui habitent les régions urbaine (respectivement 52% et 48%).

2- les locataires : l'enquête distingue deux types de locataire :

a- Les locataires auprès de l'Etat : c'est-à-dire ceux qui habitent des logement "propriété de l'Etat "ou gérés par des établissements publics même s'ils ont un statut commercial (OPGI, ADEL, le parc communal, logement de fonction,..). Ces types de locataires représentent 72% en zone urbaine et 23% en région rurale.

b- La deuxième catégorie concerne les locataires auprès des opérateurs privé : cette formule est dominante par rapport au locataire auprès des parents, avec une nuance pour cette dernière car il s'agit d'une participation au frais de loyer payés par la famille .

3-La troisième catégorie concerne le type de ménage logé gratuitement par les parents : qui représente 40% au milieu urbain contre 60% au milieu rural . Cette différence peuvent être expliquer par : la solidité des liens familiaux dans le milieu rural plus que le milieu urbain . La tradition d'offrir un toit à ses descendants est un synonyme de protection et une façon de parents à aider leurs proches dans ces temps difficile.

B- Répartition de niveau de vie par rapport au genre :

A l'instar de la répartition de niveau de vie par strate, le facteur genre constitue un outil important de l'étude de niveau de vie d'une population donnée car, il permet de distinguer la disparité entre les deux sexes qui forment la société . Ce facteur devient de plus en plus important lorsque le sujet de l'étude est un pays en voie de développement comme le notre ou les traditions de la société jouent un rôle important dans la vie des uns et des autres.

La vulnérabilité des femmes dans les pays en développement rend l'accès à l'instruction, au travail une tâche difficile.

Notre enquête apporte quelque éclaircissement sur ce domaine, et pour cela nous avons choisi l'analyse de la situation de niveau d'instruction entre les deux sexes, la situation sur le marché de travail en priorité, les autres résultats sont reportés en annexe.

Tableau 31 : Répartition de niveau de vie du chef de ménage selon le genre

	Homme	Femme	TOTAL (%)
Niveau d'instruction			
Analphabète	52.50	47.50	100
Sait lire et écrire	97.20	2.80	100
Primaire	82.50	17.50	100
Moyen	82.35	17.65	100
Secondaire	77.70	22.30	100
Supérieur	70.00	30.00	100
Total	62.00	38.00	100
Situation professionnelle			
Travail permanent	85.00	15.00	100
Travail temporaire	90.00	10.00	100
Travail à domicile	0.00	100.0	100
Chômage	83.10	16.90	100
Retraite	86.20	13.80	100
Inactif	46.84	53.16	100
Autres	84.60	15.40	100
Total	62.30	37.70	100
Condition de logement			
Propriétaire	68.20	31.80	100
Locataire auprès l'Etat	68.50	31.50	100
locataire privé/parent logé gratuitement	52.60	47.40	100
parent	35.60	64.40	100
autres	48.50	51.50	100
TOTAL	62.30	37.70	100

Source : calculs de l'auteur sur la base de l'enquête.

1- Le niveau d'instruction :

Malgré les efforts fournis par l'Etat concernant l'éducation, mais les statistiques des différents recensements et enquêtes montrent une différence relativement forte entre les deux sexes.

Concernant notre enquête la tranche de population chef de ménage enquêté présentent cette différence entre les deux sexes.

En effet pour le premier groupe, c'est à dire les analphabètes, il y a une certaine égalité pour les deux sexes.

Concernant, la deuxième catégorie on remarque que le pourcentage de femmes ayant une formation élémentaire est très minime par rapport aux hommes de la même catégorie (près de 3% contre 97% respectivement).

Cette tendance est confirmée pour les autres catégories du variable "niveau d'instruction", ou on remarque que la population chef de ménage de sexe masculin est nettement privilégiée par rapport à la population chef de ménage de sexe féminin.

Les chefs de ménage de l'année de l'enquête sont probablement les personnes en âge de scolarisation pendant les dernières années de la colonisation ou les premières années de l'indépendance. Il sont évidentes que pendant cette époque, les conditions de vie de la population algérienne étaient très difficiles.

Manifestement, et vu les conditions de vie, on pense qu'un nombre important de familles ont "préféré" éduquer les garçons que les filles.

Heureusement depuis, beaucoup de données ont bien changé, et les conditions de vie des ménages ont bien été amélioré, ce qui a équilibré le taux d'éducation entre les deux sexe, voir même une féminisation de la population scolarisée comme montrés les résultats des différents enquêtes, à partir du RGPH 1998.

2- le statut sur le marché de travail :

Les données de l'enquête montrent que les hommes sont largement privilégiés dans le domaine de travail que les femmes. Ce constat n'est pas surprenant lorsque on sait que dans une société masculine (comme la notre), faire travailler un homme est toujours un synonyme d'entretenir un ménage.

D'un autre côté, nombreux branches d'activités et certains métiers difficiles nécessitent une certaine prédisposition physique et que la femme ne peut exercer ; ou au moins les esprits ne sont pas encore disposés à accepter l'existence de la femme dans un chantier de construction ou comme chauffeur de camions lourds. Sauf pour travaux spécifique comme l'administration, l'éducation les services. Ce qui n'est pas vérifié par notre enquête.

Quant au chômage, l'enquête montre clairement que le pourcentage des hommes en situation de chômage est nettement supérieur aux femmes.

Ces données nécessitent une explication , car le faible taux de femmes en chômage ne signifie pas que cette catégorie ne souffre pas de chômage , mais parce que il s'agit des femme chefs de ménages (l'absence du mari chef de ménage relève des cas exceptionnelles qui ne peut être que due aux :divorce , veuvage et rarement à une famille de type monoparentale) et dont leurs nombres sont très réduits et donc la probabilités qu'une femme chef de ménage trouve un travail est généralement possible surtout si cette catégorie de personnes n'ont pas un niveau d'instruction ou un niveau bas et qu'elles ne posent pas de conditions sur leurs travail (femme de ménage , concierge ..).

Même remarque peut être appliqué aux personnes chef de ménages retraités ou on remarque des pourcentages élevés pour les hommes que pour les femmes.

3- les conditions de logement :

Les données de l'enquête montrent que les chefs de ménages "homme" sont nettement favorisés en matière de propriété de logement ou d'être locataire auprès de l'Etat.

En effet , pour la première catégorie , les hommes chefs de ménages présentent plus de 68% des personnes enquêtées, en possession de leurs propres logements, contre 32 % pour les femmes , les même proportions sont constatées pour la deuxième catégorie c'est-à-dire les locataires auprès de l'Etat .

Ces statistiques traduisent les difficultés que rencontrent les femmes chefs de foyers pour acquérir une maison ou à défaut louer un logement auprès de l'Etat :

(à remarquer que les appartement louer par l'Etat sont nettement moins chers que ceux louer chez le privé) ; mais d'un autre coté il faut attendre peut être des années pour avoir son logement.

Cette situation montre aussi que les chefs de ménages femmes sont probablement moins aisées sur le plan financier , et par voie de conséquence ne peuvent pas s'offrir le luxe d'acheter la maison qu'elles habitent , or ce constat est prouvé par la quatrième catégorie de cette rubrique , il s'agit des personnes logées gratuitement par les parents , où on remarque que plus de 64% d'entre elles sont des femmes , ce qui prouvent encore l'état de besoins relatif dont se trouvent cette catégorie de ménage .

En guise de conclusion, et concernant la réparation de niveau de vie de chefs de ménage par rapport au genre, il faut dire qu'il y a de réelles différences entre les deux sexes en matière de niveau d'instruction, à l'accès au travail et même aux conditions générale d'habitat.

Ces statistiques descriptives ne nous rapportent pas d'informations précises sur la profondeur de ces différences et si réellement il y aurait, dans la société algérienne, une ségrégation par le genre, car comme j'ai remarqué plus haut, est que l'existence de chefs de ménage femme relève de l'exceptionnelle, et qui est due notamment à des cause précises. Ce qui nous emmène donc à approfondir l'étude pour savoir s'il y a vraiment une différence entre les deux sexes pour l'accès aux services essentielles de la vie humaine.

L'analyse de la répartition de niveau de vie selon la strate et le genre, que nous avons brièvement exposée, est une méthode générale et néanmoins incontournable dans les analyses économiques de niveau de vie des ménages.

En terme méthodologique, l'analyse de niveau de vie des ménage ainsi exposée, signifie que les facteurs de l'emplacement (strate) et de sexe (genre) des ménages sont des facteurs déterminants de mesure et de la répartition de niveau de vie et d'autres phénomène socio-économique.

Mais en posant comme postulat que le travail est le moyen principal d'avoir un revenu, on peut donc faire une analyse en terme de partition ou de statut sur le marché de travail.

Cette démarche nous permet de chercher les liens qui peuvent exister entre les groupes socio-économiques et les autres facteurs de variations de niveau de vie des ménages enquêtés.

Plusieurs économistes (Coulombe & McKay 1996, Lachaud 1997,1999) ont utilisé se rapprochement pour le calcul de niveau de vie des ménages et utiliser ainsi ses résultats pour déterminer le profil de pauvreté d'une population donnée.

4-1-4 Répartition de niveau de vie selon le statut socioprofessionnelle de chef de ménage

Les catégories socio- professionnelles représentent l'ensemble des activités formelles prises en considération par l'enquête.

Le schéma dualiste du travail formel et informel est très important, sauf que le problème de quantification de ce dernier est très aléatoire. Mais nous pensons que le phénomène de l'emploi informel doit être pris en considération et prendre sa place dans la sphère économique, malgré qu'il reste un sujet non encore traité comme un phénomène qui a pris de l'ampleur depuis plusieurs années.

Et afin de présenter cette étude, on a gardé les principales catégories socio-économiques de l'enquête, tous en analysent les variations des autres critères de niveau de vie par rapport à ces différents groupes.

Tableau 32 : Répartition de niveau de vie selon le groupe socioprofessionnelle de Chef de ménage

	T perm	T temp	T à dom	Chômage	Retraite	F / foyer	Inactif	Autres
Niveau d'instruction								
Anal	7.14	5.36	0.36	2.50	15.36	12.5	53.93	2.86
Sait lire	33.33	13.89	0.02	5.56	22.22	2.78	13.69	8.33
Primaire	51.43	11.43	0.01	14.29	14.29	2.86	2.86	2.86
Moyen	52.94	29.41	0.02	11.76	0.02	0.02	0.01	5.88
Secondaire	77.78	5.56	0.01	11.11	5.56	0.01	0.01	0.01
F prof	60.0	0.01	0.01	0.01	20.0	0.01	20.0	0.01
Supérieur	80.0	20.0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total	20.2	7.83	0.25	4.55	14.65	9.34	39.9	3.28
Secteur d'activité								
Agriculture	54.14	42.86	0.00	-	-	-	-	-
Industrie	91.67	8.33	0.00	-	-	-	-	-
BTP	20.00	80.0	0.00	-	-	-	-	-
Commerce	66.67	33.33	0.00	-	-	-	-	-
Transport	66.00	34.0	0.00	-	-	-	-	-
Artisans	50.00	50.0	0.00	-	-	-	-	-
Administration	90.00	10.0	0.00	-	-	-	-	-
Service	90.91	9.09	0.00	-	-	-	-	-
Autres	40.0	40.0	20.0	-	-	-	-	-
Type de logement								
Villa	11.00	06.00	0.00	0.00	33.00	11.00	33.00	06.00
Appartement	31.70	10.00	0.00	1.50	19.50	13.41	23.20	1.20
Maison tradit	20.70	7.70	0.00	4.30	14.90	6.70	42.30	3.40
Habitat précaire	10.80	6.70	1.35	9.46	5.41	12.16	50.00	4.05
Autres	7.10	07.20	0.00	07.00	08.00	07.00	54.00	08.00
Total	20.20	07.80	0.25	04.55	14.65	09.34	39.90	03.28
Statut de logement								
Propriétaire	20.34	08.00	0.00	5.90	15.50	08.50	37.70	03.80
Locataire / l'Etat	31.48	09.26	0.00	01.85	22.20	09.26	25.90	0.00
Locataire /privé	10.53	15.80	0.00	0.00	21.05	05.26	42.10	05.26
Logé gratuit								
parent	20.00	04.40	0.00	05.00	05.00	15.50	46.50	04.50
Autres	21.40	07.10	0.00	0.00	0.00	0.00	71.50	0.00
TOTAL								
Etat de santé								
Hôpital	14.89	7.80	0.71	4.26	14.89	12.06	41.13	4.26
Centre Pub	21.43	7.79	0.0	3.90	11.69	7.79	45.45	1.95
Médecin privé	29.76	8.33	0.00	5.94	20.24	8.33	25.00	2.38
Médecin trad	0.00	0.00	0.00	0.00	33.33	0.00	66.67	0.00
Ne consulte pas	0.00	11.11	0.00	11.11	0.00	11.11	55.56	11.11
TOTAL	20.20	7.83	0.25	4.55	14.65	9.34	39.90	3.28

Source : enquête et calcul de l'auteur

1- Variation des groupes socio-économiques par rapport au niveau d'instruction :

Les résultats de l'enquête montrent que le niveau d'éducation est un facteur déterminant pour l'accès à un poste de travail stable ou permanent.

Un travail permanent en Algérie est synonyme de la stabilité dans le poste de travail et par voie de conséquence, l'assurance d'avoir un revenu régulier. D'un autre côté il ouvre la voie à de nombreux avantages matériels et non matériels qui peuvent être résumés en :

- Le privilège de bénéficier de l'assurance maladie par le remboursement partiel ou total des frais de consultations médicales et d'achat de médicaments, ainsi que les membres mineurs du ménage.
- Le bénéfice de la retraite sous les conditions d'années de travail prévues par la loi de travail (ou de la retraite anticipée), tout en gardent le droit d'assurance maladie.
- Autres avantages comme : le droit aux allocations familiales, aux congés annuels payés, aux congés maladies ...

Les statistiques montrent que plus le niveau d'instruction est élevé plus la probabilité d'avoir un poste d'emploi permanent est forte.

En effet, le pourcentage de la population analphabète ayant un travail permanent ne représente que 7%, alors que près de 54% d'entre eux sont des personnes inactifs.

D'un autre côté plus de 51% de la population ayant un niveau primaire ont un travail permanent contre 77% de la population de niveau secondaire et 80% de la population de niveau supérieur.

Mais, si le travail permanent est un groupe socio-économique très important, il ne présente que 20% de l'ensemble des catégories étudiées, c'est-à-dire, seulement (1/5) de la population.

Alors que les (4/5) restantes ont une situation socio-professionnelle moins avantageuse.

Du côté de deuxième type d'occupation (travail temporaire), on remarque que la répartition de niveau d'instruction de la population appartenant à cette catégorie, est aléatoire, mais concerne également la tranche de la population ayant un niveau d'instruction élevé (20%) contre 30% de la population ayant un niveau d'instruction moyen.

Le travail temporaire ou saisonnier représente près de 08% de champ d'occupation de la population enquêtée.

Cette forme de travail a pris de l'ampleur ces dernières années avec l'aggravation du phénomène de chômage surtout parmi la population jeune et diplômée ou ayant un niveau universitaire.

Cette forte augmentation est due à une forte demande d'emploi face à une offre très faible, du à la faible performance de l'économie nationale.

Ce qui a vu l'apparition de formes nouvelles d'occupation comme : les contrats d'emploi de jeunes diplômés, les contrats d'aide à l'insertion, ...

D'un autre coté la catégorie sociale des inactifs et des chômeurs présente plus de 45% de la population enquêtée, ce qui montre l'ampleur de chômage et l'inactivité dans la société surtout si ce phénomène touche non pas des individus seuls mais des chefs de ménages ayant la responsabilité de nourrir plusieurs personnes.

Le chômage présente une situation du non travail, par contre la catégorie sociale d'inactif marque plutôt une situation d'incapacité de travailler.

Cette situation est due essentiellement à des causes diverses comme : la vieillesse, l'handicaps, la vulnérabilité.

Cette catégorie représente près de 40% de la population enquêtée, ce qui montre le degré de vulnérabilité dans lequel se trouve une large couche de la population confrontée à des difficultés et l'empêchant, ainsi, d'accéder à un poste de travail convenable et par voie de conséquence, s'offrir les moyens leurs permettant de vivre dignement.

On note que cette tranche de population est totalement dépendante envers les autres ; et pire encore, elle ne percevait –en générale- que de faibles indemnités, comme : les indemnités pour handicapés et non voyant ou l'indemnité pour la vieillesse ou d'autres revenu comme : les transferts des descendants ou des parents et enfin l'exercice de travaux informels.

Une autre donnée éclaircie par cette enquête est que, malgré les difficultés que trouvent les personnes ayant un niveau d'instruction élevé, ils arrivent à avoir un poste de travail même temporaire ou qui ne soit pas dans une situation de chômage de long durée ; même si ces postes de travail ne correspondent pas nécessairement à la qualification de cette catégorie de ménages.

2- Variation des groupes socio-économiques par rapport aux secteurs Économiques

L'enquête montre que les secteurs économiques qui offrent une certaine stabilité sont essentiellement :

- l'industrie.
- l'administration
- les services.

Le secteur industriel a payé le plus grand tribut de la réforme économique.

D'après le rapport du CNES (2001), le tissu industriel national (en grande partie : les entreprises publiques) a perdu 45% de son patrimoine durant les 20 dernières années.

Mais les entreprises qui ont résisté à cette vague , restent garantes d'une certaine stabilité pour ces employés .On pense que ce sont les petites et moyennes entreprises qui ont pu s'adapter aux nouvelles données du marché malgré une concurrence déloyale imposée par l'importation abusive de biens et produits asiatiques.

L'autre branche d'activité concerne l'administration qui regroupe tous les établissements publics offrant des services à la population comme : les directions d'exécutions de wilayas, les différents services communales , et toutes les organismes offrant des services à la communauté nationales : établissements éducatifs de formation professionnelle et universitaires , les services annexes aux différents ministères : les directions des impôts, les domaines , les cadastres 'est la catégorie dite des fonctionnaires de l'Etat.

Ces services sont en majorité en contact direct avec les citoyens et par voie de conséquences ont besoins de beaucoup de personnes pour gérer les flux des individus demandeurs de services.

Le troisième secteur qui offre une certaine stabilité avec plus de 90% de postes de travail permanent, est le secteur des services : comme la poste, les banques, les assurances et autres formes de service qui ont apparu avec l'ouverture de marché nationale à l'investissement et à la libre concurrence.

Le commerce et le transport contribuent également à l'offre du travail permanent à une population large surtout avec l'ouverture du marché et les prix avantageux qu'offrent les produits importés (surtout les produits chinois) .

D'un autre coté la libéralisation du marché du transport et les difficultés, voire la défaillance de système du transport public, a favorisé l'emploi dans ce domaine.

Par contre l'agriculture qui reste toujours dans notre pays tributaire des conditions climatiques, n'offre pas du travail permanent malgré qu'une large couche de la population vient dans le milieu rural et qu'elle reste attachée à la terre. Etant donné les conditions difficile du secteur, mais néanmoins, il demeure l'un des secteurs qui emploi de plus en plus des saisonniers, surtout pour la population rurale.

L'autre secteur qui offre le plus grand taux d'emploi temporaire est le celui du bâtiment et les travaux public (BTP) avec 80% , car la construction surtout chez les particuliers n'a pas connu de diminution pour des raisons diverses , en premier lieu l'augmentation du nombre de la population qui génèrent une demande croissante en matière de logements et d'autres infrastructures de services (les écoles , les universités , les hôpitaux , ;..) et d'un autre coté une tendance du ménage algérien à pouvoir bâtir son propre maison qui soit une garantie pour son foyer.

L'autre élément qui donne ce caractère temporaire de secteur du BTP est la fébrilité du marché de matériaux de construction qui connaît une crise chronique et dont la rupture répétitive d'approvisionnement, contribuent à la rupture systématiques des travaux dans de nombreux chantiers sur tous le territoire national, et en particuliers chez le privés.

3- Statut de logement et groupes socio-économique :

Le statut de travail permanent s'il représente une continuité de revenu, ne semble pas permettre au ménage d'être propriétaire de son logement.

Les données de l'enquête montrent que plus de 20% de la population ayant un poste de travail permanent est propriétaire de son logement contre (08%) de ceux qui ont un poste de travail temporaire ou saisonnier.

Ce constat marque l'importance de facteur de revenu pour acquérir son logement, toutefois dans le contexte algérien beaucoup de facteurs peuvent contribuer à acquérir son propre logement sans pour autant avoir un poste de travail permanent, ce qui reflète la complexité de relations sociale dans notre pays. L'enquête montre que plus de (37%) de la catégorie socio- professionnelle des Inactifs sont propriétaires de leurs logements, si on prend cette information avec réserve, on peut néanmoins avancer quelques éléments de précisions :

- la catégorie inactive regroupe en particulier la population des vieux et des vieilles au moment de l'enquête, il se peut que ses personnes aient pu acquérir leur maison depuis le temps de leurs activités dans leurs jeunesse (même s'ils avaient des activités informelles)

- ces personnes ont d'autres sources de revenus non déclaré (sous forme de rente, transfert des descendants ...)

- Ces logements ont été le résultat de processus extra- économique : l'héritage.

D'un autre coté plus de 31% de locataires auprès de l'Etat sont des travailleurs permanents, contre un peu plus de 9% pour ceux qui ont un travail temporaire ou saisonnier, il faut noter que les logements d'Etat ont des loyers modérés qui conviennent beaucoup plus les travailleurs appartenant au corps de la fonction publique (les moins payés), la preuve plus de 20% d'entre eux sont des chefs de ménage logé chez les parents.

Toujours dans cette catégorie, on trouve les retraités et les inactifs qui avec les travailleurs permanents forment plus de 78% de la population locataire auprès de l'Etat, alors que les 22% restants est partagé par les autres catégories socio- professionnelles.

Vue la modestie de leurs revenus, plus de 46% des inactifs -qui sont en majorité des vieux ou de vieilles individus- sont logés à des loyers très avantageux (ou gratuitement) par les parents ou par les proches, et donc malgré la complexité de la vie moderne la famille algérienne conserve des relations familiales solides et un esprit de solidarité élevée.

4- Santé et groupe socio-économique.

La santé est un autre facteur lié au niveau de revenu des chefs de ménages et par voie de conséquences liée directement aux catégories socio-économiques en question.

Notre lecture de la réalité socio-économique du pays et les données de l'enquête nous ramènent à tirer deux renseignements importants :

- Pour les travailleurs permanents : près de 30% d'entre eux consultent un médecin privé (ou une clinique privée) malgré les prestations élevées demandées.

Le revenu assez régulier de cette catégorie ne peut pas expliquer ce phénomène si ce n'est l'état catastrophique dont se trouvent les établissements sanitaires publics sous tous ces formes (les hôpitaux, les centres de consultations publiques, les dispensaires, les maternités...). Le dysfonctionnement de ce secteur est si profonde que l'ex ministère de la santé et de la population devient le ministère de la santé et de la réforme hospitalière.

- Quant aux ménages retraités et inactifs, ils ont une préférence particulière pour la médecine traditionnelle, pour des raisons diverses mais aussi parce qu'ils n'ont pas - probablement - les moyens financiers pour l'achat de médicaments (pas assez remboursés) et encore moins s'offrir le luxe de consulter une clinique ou un médecin privé, comme les autres catégories actives de la population.

En guise de conclusion, on peut dire que les groupes socio-économiques sont des facteurs explicatifs importants pour une première identification des niveaux de revenu des ménages.

L'interaction qui puissent exister entre ces catégories, avec d'autres variables aussi important comme : le niveau d'instruction, les secteurs d'activités, le statut de logement et l'état de santé avec les lieux de soins en cas de maladie.

Si le premier groupe en importance (travailleur permanent) est à priori avantagé par le fait que la personne chef de ménage concernée eu un revenu permanent et une assurance maladie, mais d'autres facteurs (comme leurs niveaux de salaires relativement bas) ne leurs permettent pas à acquérir leur logement ou de s'offrir les bonnes conditions de soins à la personnes et à sa famille.

Ces remarques sont valables pour un type de catégorie ayant une source permanente de revenu, mais que dire devant d'autres groupes socio-professionnelles plus vulnérables comme (les chômeurs, les inactifs et les femmes au foyer).

Donc après avoir analyser : comment le niveau de vie varie avec la strate le genre et les catégorie socio-professionnelles ? Il est important dans cette section de voir comment se fait la répartition de niveau de vie par rapport aux groupes socio-professionnelles.

Cette méthode repose sur une répartition de revenu en sous groupe, de plus bas revenu vers le plus haut revenu et voir dans qu'elle groupe -ou tranche de revenu -appartienne une catégorie socio professionnelle donnée.

On va utiliser une méthode qui se repose sur la décomposition de revenu monétaire déclaré en quintiles revenu , nous aurons donc cinq quintiles qui partages la population étudiée en cinq groupes et voir l'état réelles de cette répartition.

La décomposition en quintile revenu permet de savoir qu'elles sont les caractéristiques de la population ayant un revenu bien déterminé ou en d'autres termes identifier les caractéristiques des différents ménages selon leurs niveaux de revenus.

La décomposition en quintile revenu permet en deuxième lieu à avoir une première idée du profil des ménages pauvres ou vulnérables.

4-1-5 –Répartition de niveau de vie selon les quintiles revenus.

1- Décomposition de quintiles revenu selon, strate et genre :

Les données de l'enquête révèlent un changement réel concernant la vie de la population entre la ville et la campagne (ou entre l'urbain et le rural). En effet la répartition de quintiles -revenus montre que les deux zones se rapprochent de plus en plus et que les écarts constatés dans les années passées sont actuellement très réduits.

A cet effet 19,42 % de la population urbaine appartient au premier quintile, contre (22 %) de la population rurale, puis les données des deux strates s'approchent de plus en plus et même bascule pour la strate urbaine comme par exemple pour la 4ème quintile ou la population rurale représente (22.63%) contre 20.87% pour la population urbaine.

Ce changement montre la mutation que connaît le pays dans de différents domaines et témoigne même de l'amélioration de niveau de vie dans les campagnes au même titre que dans les zones urbaines.

Cette amélioration est due à l'élévation des niveaux de revenus dans les zones rurales (par le retour au travail de la terre, qui apporte beaucoup plus que dans le passé, avec l'apparition de nouvelles formes d'agricultures plus rentables) et l'accès aux différents services publics.

Quant à la répartition de niveaux de revenus par rapport au genre, les données de l'enquête montrent que les femmes sont relativement plus défavorisées que les hommes et par conséquent plus vulnérables et plus exposées aux besoins ainsi que les membres de sa famille.

En effet si les chefs de ménages hommes constituent (13.36%) de la population appartenant au premier quintile , les chefs de ménage femmes présentent (20.45%) de cette catégorie .Cet écart est maintenu en fonction de revenu et il est toujours en faveur des hommes , par exemple : pour les niveaux de revenus les plus élevés , on remarque que les hommes constituent (26.72% et 21.86%) du quatrième et du cinquième quintile alors que les femmes présentent respectivement (21.72% et 18.18%) des même quintiles revenus .

Ces statistiques montrent également que les chefs de ménage femmes sont plus vulnérables sur le marché de travail et percevront probablement des revenus moindres que les hommes.

2- Quintiles revenus et situation sur le marché de travail :

Le niveau de revenu du ménage est directement lié à sa position vis-à-vis du marché de travail, car le travail est considéré comme la source principale de revenu monétaire sous ses différentes formes (des salaires, indemnités, primes ...).

Une première lecture des données recueillies montre l'étroite relation entre le statut de travail et les niveaux de revenus, ainsi :

- Pour les chefs de ménage ayant un poste de travail stable, seulement (1,25%) appartiennent au premier quintile, par contre la majorité d'entre eux appartiennent aux quintiles les plus élevés (du 3^{ème} quintile jusqu'au 5^{ème} quintile) avec respectivement (22.5% ; 40% et 33.75%).
Ce qui veut dire que le fait d'avoir un poste de travail permanent est une forme de garantie réelle d'un bon niveau de revenu par conséquent appartenir aux niveaux des quintiles -revenus les plus élevés.
- Pour les travailleurs saisonniers ou temporaires, les sources de revenus ne sont pas régulières comme la première catégorie, mais ils leurs permettent de ne pas succomber dans le besoin, à cet égard on constate que (6,45%) de cette catégorie appartiennent au premier quintile contre plus de 45% appartenant au troisième quintile mais seulement près de 13% pour le dernier quintile.

De ces deux groupes socio-économiques, on peut tirer une première conclusion, qui consiste à dire, à ce que le travail soit un facteur déterminant pour les niveaux de revenus.

A l'encontre des deux premiers groupes, les groupes socio-économiques formés par les chômeurs et les inactifs présentent un cas de figure différents des groupes précédents .en effet près de 39% des chômeurs et 36% des inactifs appartiennent aux catégories de revenu le plus bas, c'est-à-dire celle qui se trouve en dessus de seuil de pauvreté.

Mais par contre pour les niveau de revenu les plus élevé (4^{ème} et 5^{ème} quintile), on constate moins de population chômeur ou non actif, seulement 5.56% de cette population appartiennent au quatrième quintile et 8.11% de la population inactifs.

3- Quintiles revenus et niveaux d'instruction :

Le niveau d'instruction est une réelle protection contre la précarité et l'exclusion. Les études menées dans les pays en voies de développement ont tous été unanimes à ce que le niveau d'instruction est étroitement lié aux niveaux de vie des ménages.

L'Algérie n'échappe pas à cette règle, mais il faut prendre en considération quelques spécificités de notre pays notamment celles liées aux :

- L'offre sur le marché de travail.
- Les besoins de l'économie nationale.
- Les différenciations des niveaux des salaires offerts par les différents secteurs de l'économie nationale (publics ou privés).

Les données de l'enquête montrent que plus de 50% de la population analphabète ou à niveau basique d'instruction, appartient aux niveaux de revenus les plus bas (quintile 1 et quintile 2) ; alors que plus de 97% de la population ayant un niveau d'instruction élevé (niveau secondaire ou supérieur) appartiennent aux niveaux de revenus les plus hauts (quintile 4 et quintile 5), c'est indiscutablement une preuve que le niveau d'instruction joue un rôle principal dans ce domaine.

Le niveau d'instruction "moyen" des chefs de ménage a une situation un peu particulière, en effet cette catégorie peut basculer d'un côté comme dans l'autre mais elle a plutôt la tendance de glisser vers les quintiles de revenus les plus élevés.

Notre étude montre également, que le critère du niveau d'instruction est également réparti entre les chefs de ménages homme et femme, tandis que la population féminine est beaucoup plus présente dans les quintiles de revenus bas que les quintiles de revenus plus hauts ..., ce qui nous ramène à dire que cette position par rapport aux niveaux de revenus est essentiellement due non pas à leurs niveaux d'instruction mais probablement à une forme de différenciation au niveau des postes de travail.

Tableau 33 : Variation de niveau de vie selon les quintiles revenus

	Quintile1	Quintile2	Quintile3	Quintile4	Quintile5
Genre du chef du ménage					
Homme	13.36	20.24	17.81	26.72	21.86
Femme	20.45	19.70	19.95	21.72	18.18
Strate					
Urbain	19.42	18.45	20.87	20.87	20.39
Rural	21.58	21.05	18.95	22.63	15.79
Niveau d'instruction					
Analphabète	27.14	22.50	18.21	18.57	13.57
Primaire	11.43	17.14	22.86	34.29	14.29
Moyenne	5.88	17.65	23.53	11.76	41.18
Secondaire	0.00	0.00	2.50	35.50	58.00
Supérieur	0.00	0.00	1.00	40.00	59.00
Situation sur le marché de travail					
Travail stable	1.25	2.50	22.50	40.00	33.75
Travail temporaire	6.45	9.68	45.16	25.81	12.90
Chômage	38.89	27.78	16.67	5.56	11.11
Retraite	5.17	24.14	13.79	29.31	27.59
Femme foyer	24.32	21.62	29.73	8.11	16.22
Inactif	36.08	25.32	15.19	13.92	9.49
Type de logement					
Villa	22.22	16.67	22.22	11.11	27.78
Appartement	3.66	10.98	24.39	30.49	30.49
Maison traditionnelle	20.19	22.12	21.15	22.60	13.94
Habitat précaire	36.49	22.97	13.52	12.51	11.50
Autres	35.71	21.43	7.14	28.57	07.14
Nature de propriété					
Propriétaire	16.10	19.07	22.46	23.31	19.07
Location à l'Etat	11.11	14.81	20.37	29.63	24.07
Location au privé	10.53	36.0	31.58	10.53	10.53
Logé gratuitement	42.22	15.56	17.78	13.33	11.11
Autres	50.00	14.29	01.00	27.57	7.14
Nombre de pièces					
1	46.97	30.30	12.12	7.58	3.03
2	23.08	27.47	18.68	21.98	08.79
3	11.50	15.93	21.24	25.66	25.66
5	12.50	09.38	28.13	28.13	21.88
PLUS de 6	4.00	5.09	18.18	18.18	54.55
Taille de ménage					
1	16.95	23.73	25.42	18.64	15.25
2	20.00	17.78	28.89	15.56	17.78
3	06.67	11.11	31.11	26.67	24.44
4	09.76	19.51	26.83	31.71	12.20
5	05.88	35.29	11.76	26.47	20.59
6	01.50	20.50	12.50	29.00	37.00

Source : calculs de l'auteur sur la base des données de l'enquête.

Quelques difficultés m'ont confronté pour expliquer quelques résultats de cette enquête, ces difficultés sont liées au niveau de la relation entre le niveau de revenu et la situation d'habitat de ménage.

A cet égard il faut reconnaître qu'il existe des résultats qui posent beaucoup de problèmes d'explications, voir contradictoires, avec les résultats fournis par les différentes enquêtes de l'ONS.

Je cite à titre d'exemple, le cas de type de ménages de très faibles revenus déclarés, possèdent une villa, ou qu'ils soient propriétaires de leurs logements, comme présente cette enquête :

22% des chefs de ménage habitant un villa appartiennent au premier quintile contre 11% des ménages du quintile 4.

L'autre exemple c'est la taille de ménage, les études menées dans les pays en développement notamment en Afrique (Glewwe, Lachaud, Coulombe) montrent que la taille de ménage n'est pas proportionnelle au revenu, alors que notre enquête montre que plus le niveau de revenu est élevé plus la taille de ménage est large, tout en sachant que la taille moyenne de ménage algérien est près de (6,50) personnes.

Si ces résultats diffèrent d'une logique établie (pour des pays semblables) , il est indispensable de remarquer que beaucoup de comportement de ménages peuvent échapper à la logique économique et que beaucoup de facteurs (religieux , sociologiques , culturels) entrent en jeu , afin d'apporter des éléments d'explication à ce phénomène :

- Pour la taille de ménage, le facteur religieux est certainement doit être pris en considération, ainsi que des facteurs sociologiques (le vœu d'avoir une famille nombreuse est synonyme de force).
- Pour le facteur "propriété de logement": la dimension sociologique (l'héritage), joue un grand rôle pour les personnes à faibles revenus mais issue de famille qui possèdent des biens immobiliers familiaux .Ce type de ménage se voient être propriétaire d'un logement ou de la maison familiale suite aux décès des parents.
- Toujours sur le plan de logement, l'enquête montre que le nombre de pièces (ou de chambres) de ces logements est plutôt lié au niveau de quintile. En effet près de 47% des personnes ayant un logement formé d'une pièce est ceux de premier quintile, contre seulement 03% des personnes ayant un niveau de revenu élevé (5ème quintile). D'un autre côté 54% des chefs de ménages ayant des logements de plus de six pièces sont ceux qui appartiennent aux cinquième quintile, contre seulement (04%) du premier quintile, 05% du deuxième et 18% pour le 3^{ème} et 4^{ème} quintile.

Section 2- Analyse des inégalités de revenu :

Introduction.

Avant d'aborder les problèmes liés aux déterminants de la pauvreté, il faut s'intéresser aux différents aspects liés aux revenus des ménages et étudier les inégalités qui puissent exister entre ces revenus.

Les méthodes et les techniques de mesures des inégalités de revenus ont été abordées dans la partie théorique, mais on se permet de rappeler quelques points techniques très importants.

De nombreux économistes, dont Kakwani (1996), Fields (1980), Sen (1973), ont énoncé des axiomes auxquels doit satisfaire toute mesure synthétique simple et appropriée de l'inégalité :

- i. La condition d'indépendance de la moyenne.
- ii. La condition d'indépendance de la taille de la population
- iii. La sensibilité de transfert de Pigou -Dalton.
- iv. La condition de décomposabilité.

La première condition, d'indépendance de la moyenne est satisfaite, si la multiplication de tous les revenus par une constante (k) laisse invariant la mesure d'inégalité.

La condition d'indépendance de la taille de la population est réalisée, si l'augmentation ou la baisse de la population d'une même proportion, à travers tous les niveaux de revenus, n'affecte pas la mesure de l'inégalité.

Quant à la condition de sensibilité de transfert de Pigou- Dalton se produit, lorsqu'un transfert de revenu d'une personne moins pauvre à une personne pauvre, entraîne une baisse dans la mesure d'inégalité sans contrarier la direction des richesses ; cette décomposition peut prendre deux formes, à savoir :

- la décomposition par groupes de populations.
- la décomposabilité par sources de revenus.

Les mesures d'inégalités sont généralement utilisées sur la base cités ci-dessus, et qui sont consistant au sens de Lorenz, sont en nombre de trois :

- 1- le coefficient de concentration de Gini.
- 2- les mesures d'entropie de Theil et le coefficient de variation (Fields (1997)).
- 3- Mais il faut ajouter l'indice d'Atkinson qui se décompose en inégalité inter-groupe et en inégalité intra- groupe , lequel on ajoute les mesures de Mehran et Piesch.

Les mesures d'inégalité les plus courants que nous utiliserons dans cette étude pour calculer les inégalités de revenus, nous renseigneront sur les disparités qui puissent exister entre les revenus des ménages et qui constituent un des éléments important pour l'identification des déterminants de la pauvreté, à travers les données de l'enquête.

4-2-1-Outils statistiques de mesure des inégalités :

Donnant quelques brefs rappels des indices utilisés :

1- les coefficients d'inégalités S- Gini :

L'expression générale de ce coefficient est donnée par la formule suivante :

$$Gx(p) = \int_0^1 [p - Lx(p)]k(p;\rho)dp$$

Ou :

$L_x(p)$ est la courbe de Lorenz pour une distribution de revenu X .Elle indique le pourcentage des revenus totaux d'une société donnée qui sont détenues par les p% individus les plus pauvres.

La formulation de la courbe de Lorenz pour les valeurs percentiles p variant de 0 à 1 est :

$$L_x(p) = \frac{1}{\mu_x} \int_0^{F_x^{-1}(p)} y dF_x(Y).$$

$F_x^{-1}(p)$: est la fonction inverse de répartition des revenus et μ_x est la moyenne des revenus.

- $k(p,\rho)$ est une fonction qui génère à différents percentiles p ; aux distances entre la courbe de Lorenz et la ligne de 45° .

La forme fonctionnelle de l'équation est :

$$k(p,\rho) = (\rho-1)(1-\rho)^{(\rho-2)} \quad (\text{Yitzhaki (1983) ; Duclos (1997)).}$$

- Si $\rho=2$, on obtient le coefficient de Gini standard qui est l'un des indicateurs d'inégalité le plus utilisé et se calcule facilement à partir de la courbe de Lorenz .

En graphique , ce coefficient est égal au rapport entre la superficie A comprise entre la diagonale et la courbe de Lorenz et l'aire totale sous la diagonale .

2- Les indices d'entropie généralisés :

Ces indices ont pour objectifs de mesurer l'inégalité totale dans une distribution en inégalité à l'intérieur des groupes socio-économiques et en inégalité entre ces groupes .

L'expression générale de ce groupe d'indice est donnée par la formule suivante :

$$\frac{1}{H\theta(\theta-1)} \sum_h \left[\left(\frac{y_h}{\mu} \right)^\theta - 1 \right]; si \theta \neq 0;1$$

$$\frac{1}{H} \sum \log \left(\frac{\mu}{y_h} \right); si \theta = 0$$

$$\frac{1}{H} \sum \frac{y_h}{\mu} \log \left(\frac{y_h}{\mu} \right); si \theta = 1$$

Où θ est le paramètre d'aversion.

Si on remplace dans l'équation précédente θ par $1-\varepsilon$ (avec $\theta < 1$), $I(\theta)$ sera équivalent à la famille d'indices d'Atkinson.

A ce titre nous avons des cas qui se présentent :

- Si $\theta=0$, $I(\theta=0)$ donne l'écart de la moyenne logarithmique.
- Si $\theta=1$, $I(\theta=1)$ donne l'indice d'inégalité au sens de Theil.
- Si $\theta=2$, $I(\theta=2)$ donne la moitié de coefficient de variation.

Nous supposant que la population peut être décomposée en K sous - groupes mutuellement exclusifs ($k=1, \dots, K$).

La classe des indices généralisés d'entropie peut être décomposée de la manière suivante :

$$I(\theta) = \sum \varphi(k) \left(\frac{\mu_k}{\mu} \right)^\theta I(k; \theta) + I^-(\theta)$$

- $\Phi(k)$ est la part de la population se trouvant dans le groupe K .
- $\mu(k)$ est la moyenne de niveau de vie de sous groupe.
- $I(k, \theta)$ est l'inégalité à l'intérieur du sous groupe k .
- $I^-(\theta)$ est l'inégalité totale dans la population.

4-2-2 Décomposition de revenu au niveau national et les différents indices d'inégalité.

Dans cette phase de l'étude , on va se consacrer à l'analyse des inégalités de revenus, obtenus à travers l'utilisation des techniques appropriés aux données de l'enquête.

Avant d'exposer les principaux résultats obtenus , on doit rappeler ici quelques hypothèses :

- 1- Les revenus que nous aurons à décomposer, se sont les revenus déclarés par les chefs de ménages enquêtés, ils comportent en particulier : le salaire du chef de ménage et (ou) les autres formes de revenus déclarés comme, le revenu d'autre membre de ménage, et les transferts.
- 2- La mesure d'inégalité est une valeur qui indique l'étalement d'une distribution totale des dépenses, ce n'est donc qu'une approximation pour décrire la nature de l'inégalité.
- 3- Notre étude qui se limite à la décomposition de revenu, ne peut pas donner qu'une description partielle de la décomposition des inégalités dans une société donnée, puisque l'autre facteur important qui est la dépense n'est pas pris en compte par cette enquête.
- 4- Puisque les données relatives aux mesures du niveau de vie , apportés par notre enquête ne couvre pas tous les aspects souhaités , on va se limiter à la décomposition de ses inégalités en fonction des groupes (strate, genre, groupes socioéconomique) et non des sources de revenu.
- 5- Enfin les données que nous utiliserons sont les revenus mensuels déclarés par les chefs de ménage tels qu'ils sont déclarés dans l'enquête.

Au cours de cette section, on essayera également d'exposer les différentes décompositions de revenu à travers :

- Une décomposition au niveau national.
- La mesure des inégalités par strate.
- La mesure des inégalités par genre.
- La décomposition de revenus selon le niveau d'instruction.
- Enfin la décomposition de revenu selon les groupes socio- économiques

Toutes les calculs ont été réalisé avec le logiciel STATA 8.0 et le logiciel STATA -Transfert.

A- décomposition de revenus au niveau national et calcul des différents indices d'inégalité :

La décomposition de revenus au niveau national, est censée permettre de voir le degré des écarts de revenus qui peuvent exister dans la société en question, et d'analyser avec une précision relative le degré d'écart, à travers l'utilisation variée de nombreux indices d'inégalités.

Le but de l'utilisation de ces différents indices est très clair : puisque il n'a pas à priori un indice d'inégalité connu qui soit préférable à un autre indice pour un cas précis, et pour un but d'avoir un maximum d'information, on a préféré l'utilisation de plusieurs mesures en plus des trois indices cités en sus, il s'agit en l'occurrence de :

- La mesure de Kakwani.
- La mesure de Mehran.
- La mesure de Piesch.
- Le coefficient de variation.
- L'écart type des logs.

Le tableau ci-dessous résume ces différentes mesures .

Les résultats différentes mesures d'inégalité pour l'ensemble de ménages enquêtes montrent un degré assez avancé des inégalités de revenus en Algérie.

Tableau 34 : Décomposition de revenu au niveau national

Les Percentiles de Distribution de Revenu					
P90/P10	P90/50	P10/P50	P75/P25	P75/P50	P25/P50
13.333	2.658	0.114	5.909	1.646	0.278
Indices D'entropie Généralisée					
GE (-1)	GE (0)	GE (1)	GE (2)	GINI	
1.100	0.509	0.385	0.431	0.446	
Indices D'Atkinson					
A (0.5)		A (1)		A (2)	
0.1986		0.3992		0.6875	
Type	valeur				
Relative mean deviation	0.35268				
Coefficient of variation	0.9534				
Standard deviation of logs	1.1327				
Mehran measure	0.6631				
Piesch measure	0.4002				
Kakwani measure	0.2085				
Theil entropy measure	0.4083				
Theil mean log deviation measure	0.4754				

Source : les données de l'enquête et calculs de l'auteur.

B- les percentiles de distribution de revenu :

Les ratios de ces percentiles de distribution de revenu mesurent les inégalités relatives entre les différents niveaux de revenu et voir quel est le degré de cette disparité.

En effet, les premiers résultats montrent l'écart énorme entre les revenus des ménages.

Si on se positionne aux deux extrêmes, en d'autre terme faire une comparaison entre le plus bas revenus et les plus hauts revenus (sous certaines conditions), les résultats sont surprenantes et révèlent de très fortes disparités.

L'écart relatif entre les plus hauts revenus (présenté par le décile revenu le plus élevé) et les plus bas revenus (présenté par le décile revenu le plus bas), est très large, de l'ordre de plus de 13 fois plus entre les deux niveaux de revenus.

Ce qui confirme qu'il y a un écart important des revenus entre les différentes couches de la population et qui va influencer sur les l'estimation de la pauvreté.

Seulement, il faut bien analyser ces résultats dans un contexte qui est le notre et qui peut biaiser ces ratios, car l'expérience a montré que les ménages ont tendance à ne pas déclarer tous les revenus (pour différentes raisons) surtout si c'est le fruit d'activité informel ou des revenus d'une forme de rente (location de terre agricole ou d'immeubles). Mais ces remarques ne peuvent pas expliquer, néanmoins, tous les écarts révélés par ces résultats.

Ces écart de revenu sont même constatés par rapport aux revenus moyens, en effet le ratio de plus haut revenu avec le revenu moyen des ménages est de (2,658) en d'autre terme, la disparité est encore forte avec les revenus moyens et les revenus élevés, ce qui donne une idée de la disparités de revenu dans le pays, surtout si on sait que ceux qui présentent les décile de revenus moyens sont en majorité, la catégorie de la population ayant un certain niveau d'instruction parfois élevé.

Cette dernière catégorie est connue en Algérie comme la catégorie de la couche moyenne de la population.

Ces ratios montrent également que les disparités qui existent entre les couches de la population appartenant aux déciles de revenus les plus bas, c'est à partir du cinquième décile jusqu'au premier, aux des taux proches des ratios constatés pour les plus hauts revenus.

Une première conclusion qu'on peut tirer c'est l'existence d'une disparité relativement forte des revenus en Algérie, traduisant une absence d'échelle d'équivalence des revenus.

On pense que l'offre de travail par le secteur privé est particulièrement responsable de cette situation, traduisant ainsi une forme d'anarchie ou d'absence de contrôle de marché de travail en Algérie.

Il n'est pas certain que le travail chez le privé est la seule source de cette disparité mais peut être un élément qui traduit l'hétérogénéité de ce marché et la nécessité de voir une fois de plus le grille des salaires (principales sources de revenus), sujet d'un débat (voir même de conflits sociaux) depuis de nombreuses années.

C- Indices d'entropies généralisés et indices d'Atkinson :

Les deux sous-tableaux des indices d'entropies et les indices d'Atkinson résument la situation des inégalités de revenus à travers l'enquête et au niveau national.

Une règle est néanmoins connue, plus les valeurs de ces coefficients tendent vers zéro, plus la distribution des revenus est équitable au niveau étudié.

Par contre plus ses valeurs se rapprochent de 1, plus la distribution des revenus est inégalitaire.

En examinant les résultats obtenus, on remarque que les indices d'entropies, d'Atkinson tendant vers 1, lorsque les paramètres mesurant l'aversion (ρ et θ) augmentent.

En d'autres termes lorsque ces paramètres d'aversion augmentent, tous les indices augmentent, ce qui montre l'existence d'une inégalité de revenus dans la population étudiée, au niveau national.

L'indice de Gini au niveau national est : ($G = 0.446$), ce qui représente un niveau national un taux assez élevé (alors que l'ONS évalue l'indice de Gini des dépenses de consommation des ménages à $G \text{ dép} = 0.369$) ?

Le groupe des indices d'Atkinson confirme ces inégalités puisque le phénomène de l'augmentation de la valeur de l'indice augmente avec la valeur de paramètre de l'aversion.

Et puisque l'indicateur d'Atkinson est donc une mesure de l'inégalité relative (Lambert, 1993), et que l'augmentation du paramètre d'aversion (ϵ), qui varie de 0,5 à 2, fait augmenter l'indice d'Atkinson de $A(0,5) = 0,1986$ à $A(2) = 0,6875$, on peut dire que cet indice confirme l'existence d'une inégalité fortement visible dans la population étudiée et confirme ainsi les résultats obtenus par les indices d'entropies généralisés.

De son côté, l'indice de Theil donne une valeur de $T = 0,4083$, qui comme même une valeur assez révélatrice de l'étendue de l'inégalité de revenu dans la société algérienne et entre les groupes socio-économiques de la population.

4-2-3 Décomposition de revenu par strate.

La décomposition de revenu par strate est un moyen important de déceler les inégalités de revenus qui peuvent exister entre la zone urbaine et la zone rurale.

Dans un contexte de pays en développement, comme l'Algérie, la disparité entre la ville et la campagne est connue comme étant un facteur aggravant de phénomène de l'inégalité de revenu, surtout avec cette dégradation généralisée du niveau de vie des ménages algériens ces dernières années, malgré que les dernières statistiques de l'ONS révèlent une tendance à la diminution de cette disparité entre les deux strates.

A cet effet, on va essayer d'examiner les inégalités de revenu pour la zone urbaine, puis pour la strate rurale, et faire les comparaisons des résultats entre ces deux strates et les résultats obtenus au niveau national, en suivant la méthode utilisée pour le calcul des indices d'inégalité au niveau national.

a- Les décompositions de revenu au niveau urbain :

Les tableaux ci-dessous résument les inégalités de revenus au niveau urbain, le calcul des différents indices d'inégalités est un moyen important de l'appréciation de ces inégalités.

Les remarques sur la décomposition de revenu sur le plan national sont confirmées par la variation des résultats de décomposition de revenus pour les différents percentiles.

En effet, on peut reprendre les remarques importantes :

- l'inégalité est très forte entre les revenus les plus élevés et les revenus les plus bas (P90/P10), ce qui signifie qu'à l'instar du niveau national, le milieu urbain présente aussi une forte disparité entre ces deux types de revenus.
- L'inégalité de revenu est moins forte entre les revenus élevés et les revenus appartenant à la classe moyenne ; en effet les résultats obtenus montrent une tendance de rapprochement des écarts de ses deux types de revenus, ou au moins, la diminution de cet écart par rapport aux résultats obtenus au niveau national.

Tableau 35 : Les indices d'inégalités : milieu urbain

Les Percentiles de Distribution de Revenu					
P90/P10	P90/50	P10/P50	P75/P25	P75/P50	P25/P50
23.222	2.488	0.107	4.483	1.601	0.357
Indices D'entropie Généralisée					
GE (-1)	GE (0)	GE (1)	GE (2)	GINI	
1.0541	0.4810	0.3583	0.3878	0.4595	
Indices D'Atkinson					
A (0.5)		A (1)		A (2)	
0.1869		0.3818		0.6782	
Autres Mesures d'inégalité					
Type					Valeur
Relative mean deviation					0.3383
coefficient of variation					0.9126
standard deviation of logs					1.1135
Mehran measure					0.6507
Piesch measure					0.3875
Kakwani measure					0.1996
Theil entropy measure					0.3879
theil mean log deviation measure					0.4383

Source :calcul de l'auteur.

Du coté des mesures d'entropies généralisés et des indices d'Atkinson , les résultats montrent également , qu'avec l'augmentation de la valeur d'aversion , l'indice augmente , ce qui marque une présence d'inégalité dans les différents étapes de revenus

Mais d'un autre coté les valeurs obtenues au niveau de cette strate (urbaine) , sont moins accentués que les résultats obtenues au niveau national , ce qui confirme les résultats obtenus par l'application des mesures d'inégalités par les ratios de percentiles revenus .

L'indice d'entropie de Theil et l'indice de décomposition de Kakwani, confirment un degré assez élevé d'inégalité de revenus, dans la population enquêtée, mais qui n'atteignent pas le niveau national obtenu plus haut.

Donc, d'après ces résultats une première conclusion se dégage, à ce que l'inégalité de revenus des ménages algériens sont moins fortes au niveau de la zone urbaine par rapport au niveau national, et par déduction, on peut dire que l'inégalité de revenus est plus forte au niveau rural qu'au niveau urbain : c'est ce qu'on va le confirmer avec les résultats de décomposition de revenus au niveau de la zone rurale.

b- Décomposition de revenu au niveau rural :

Tableau 36 : Les indices d'inégalité : Niveau Rural

Percentile Ratios for distribution for Income					
P90/P10	P90/50	P10/P50	P75/P25	P75/P50	P25/P50
23.333	3.043	0.130	7.222	1.884	0.261

Indices d'Entropies Généralisés				
GE (-1)	GE (0)	GE (1)	GE (2)	GINI
1.1417	0.5385	0.4150	0.4543	0.4927

Indices D'Atkinson		
A (0.5)	A (1)	A (2)
0.2109	0.4164	0.6954

Autres mesures d'inégalités	
Type	valeur
Relative mean déviation	0.3674
coefficient of variation	0.9987
standard déviation of logs	1.1152
Mehran measure	0.6750
Piesch measure	0.4135
Kakwani measure	0.2180
Theil entropy measure	0.4309
theil mean log deviation measure	0.5143

Source : calcul de l'auteur et données de l'enquête.

A l'encontre du milieu urbain, la zone rurale présente un niveau d'inégalité très élevé par rapport au niveau national et surtout par rapport au milieu urbain. Cette situation

témoigne de l'aggravation de phénomène de disparités entre les différentes couches de la population rurales et entre la population rurale et la population urbaine.

Néanmoins, la lecture des données obtenues par l'enquête suscite les remarques suivantes :

- 1- L'inégalité de revenu est plus forte au niveau rural qu'au niveau urbain, selon tous les indicateurs utilisés.
- 2- L'inégalité de revenu au niveau rural est très sensible aux changements des niveaux de revenus entre les différentes couches de la population enquêtés.
- 3- L'augmentation de la valeur d'aversion (ρ , ϵ et θ) fait rehausser la valeur de l'indice de l'inégalité et d'une façon très remarquable par rapport au milieu urbain mais
- 4- Egalement par rapport à la moyenne nationale.

4-2-4 L'inégalité de revenu selon le genre de chef de ménage

L'inégalité entre les chefs de ménages hommes et femmes constitue un outil important de mesure de la disparité de revenu entre les différentes composantes de la population. En effet, les résultats obtenus, ne montrent pas de réelles différences entre les deux sexes ; ou au moins l'existence du phénomène d'inégalité de revenu entre eux.

- 1- l'inégalité entre les différents percentiles revenus est plus accentuée pour les revenus supérieurs entre les hommes que les femmes, tandis que la disparité est plus accentuée chez les femmes pour les niveaux moyens de revenus.
- 2- l'indice de Gini pour les niveaux d'inégalités est plus fort de côté des chef de ménage de sexe féminin (0,530), que pour les chef de ménages de sexe masculin (0,434), ce qui signifie, qu'en général que les femme chef de ménage souffrent d'une inégalité de revenu plus forte que chez les hommes chefs de ménage.
- 3- l'inégalité est plus accentuée chez les chefs de ménage femme, pour les autres groupes d'indices d'inégalité, comme l'indice d'Atkinson, l'indice de Theil et l'indice de Kakwani.
- 4- Pour les deux sexes, le taux d'inégalité augmente avec l'augmentation de la valeur d'aversion (ρ , ϵ et θ), pour chacun des indices d'inégalité, pris en compte dans cette étude, ce qui signifie que l'inégalité est un phénomène réelle et forte dans la population étudié, et qu'elle influe sur l'inégalité de revenu des ménages du même sexe entre eux, mais aussi entre les deux sexes.

D'après les études menées sur la mesure des inégalité dans les pays d'Afrique (Wetta & al 1999) , (Thombiano & al 2002 ,Wodon & al 2002 , El-Laithy 2004) , la disparités de revenus défavorables aux chefs de ménages de sexe féminin , est due à " Un effet revenu" , qui est lié à l'hétérogénéité des revenus des femmes chefs de ménages .Cela pourrait être expliquer par la forte disparité des revenus entre femmes urbaine et rurales chefs de ménages .Car généralement , au milieu urbain , ces femme chef de ménages connaissent des conditions de vie meilleurs que celles moyenne des chefs de ménages .Et que l'inégalité forte chez cette catégorie traduirait le clivage urbain/rural existant au niveau des chefs de ménages femmes qui serait beaucoup plus accentué que celui qui prévaut entre les chefs de ménages hommes .

Tableau 37 : Indices d'inégalité selon le genre du chef de ménage

Percentile Ratios for Distribution of Income Homme					Percentile Ratios for Distribution of Income Femme				
P90/P10	P90/50	P10/P50	P75/P25	P75/P50	P90/P10	P90/50	P10/P50	P75/P25	P75/P50
13.666	2.211	0.111	3.226	1.508	10.00	3.333	0.167	11.111	1.852
Indices d'Entropies Généralisés									
GE (-1)	GE (0)	GE (1)	GE (2)	GINI	GE(-1)	GE (0)	GE (1)	GE (2)	GINI
0.900	0.419	0.321	0.358	0.434	1.194	0.609	0.480	0.556	0.530
INDICES					D'ATKINSON				
A(0.5)		A(1)		A(2)	A (0.5)		A (1)		A (2)
0.1663		0.3423		0.6429	0.240		0.4561		0.7049
Autres mesures d'inégalité									
Relative mean deviation				0.3192	Relative mean deviation				0.4009
coefficient of variation				0.8779	coefficient of variation				1.0719
standard deviation of logs				1.0392	standard deviation of logs				1.1856
Mehran measure				0.4504	Mehran measure				0.7097
Piesch measure				0.6197	Piesch measure				0.4507
Kakwani measure				0.1797	Kakwani measure				0.2551
Theil entropy measure				0.3504	Theil entropy measure				0.4941
Theil mean log deviation measure				0.3791	Theil mean log deviation measure				0.5875

Source : les calculs de l'auteur sur la base des données de l'enquête.

4-2-5 - L'inégalité de revenu selon le niveau d'instruction.

L'inégalité de revenu selon le niveau d'instruction est un facteur important de mesure d'inégalité au sein de la population.

Nous avons remarqué plus haut, lorsque on a étudié la distribution de revenu par quintiles et par niveaux d'instructions.

Nous avons signalé que le niveau d'instruction est un facteur pertinent du niveau de revenu, plus le niveau d'instruction est élevé plus le quintile revenu est plus haut.

A travers l'inégalité de revenu selon le niveau d'instruction, nous allons démontrer, à l'aide de l'utilisation de différents indices d'inégalités, que le niveau d'instruction est un facteur déterminant de disparité de revenu des chefs de ménages.

Pour illustrer ce phénomène, on va se limiter à l'utilisation de quelques indices importants comme, les mesures d'entropies, les indices d'Atkinson et les indices de Theil.

Tableau 38 : Indices d'inégalité de Gini et d'Atkinson selon le niveau d'instruction de chef ménage

	L'indice De Gini généralisé				L'indice d'Atkinson		L'indice de Theil	L'indice de Kakwani
	Valeur de paramètre				Valeur de paramètre			
	1	2	GINI	0.5	1	2		
Sans instruction	0.4390	0.4885	0.5107	0.2233	0.4340	0.6973	0.2951	0.1382
Primaire	0.3177	0.3892	0.4189	0.1576	0.3168	0.6063	0.3466	0.1706
Moyen	0.1812	0.1667	0.3281	0.0992	0.2189	0.5068	0.1812	0.1038
Formation professionnelle	0.0657	0.0677	0.2000	0.0326	0.0644	0.1238	0.0659	0.0384
Secondaire	0.1211	0.1267	0.2788	0.0600	0.1177	0.2198	0.1210	0.0695
Supérieur	0.0344	0.0333	0.1421	0.0175	0.0356	0.0728	0.0343	0.0208

Source : Données de l'enquête et calculs de l'auteur.

Les résultats portés sur le tableau, montrent clairement la variation de l'inégalité des ménages avec le changement du niveau d'instruction.

En effet, l'indice de Gini montre clairement que l'inégalité des revenus est plus accentuée pour les chefs de ménages sans instruction (0,5107) ou de niveau primaire (0,4189) que les chefs de ménages ayant un niveau d'instruction plus élevé comme ceux ayant un niveau d'instruction secondaire (0,2788) ou supérieur (0,1421).

Ces résultats sont confirmés par les indices d'Atkinson, qui sont révélatrices, du degré de l'inégalité relative au sein des groupes étudiés ; ces indices montrent que le niveau d'instruction est un facteur important de la variation de l'inégalité de revenu, entre les ménages de même niveau d'instruction (par la variation de la valeur d'aversion) mais surtout entre les chefs de ménages, selon la variation de leurs niveaux d'instruction.

L'indice de Theil, montre que sa valeur diminue d'une façon très significative, avec la variation du niveau d'éducation des ménages. Plus le niveau d'instruction est élevé, moins le niveau d'inégalité de revenu est accentué.

Ce qui nous conduit à tirer une deuxième conclusion de cette manipulation statistique, est que le niveau d'instruction est un facteur déterminant de l'inégalité de revenus des chefs de ménages enquêtés.

4-2-6- L'inégalité de revenu selon le statut sur le marché de travail.

L'occupation du chef de ménage est généralement considérée comme un déterminant majeur du revenu et donc des dépenses des ménages. Les différents degrés de l'inégalité sont donc susceptibles de provenir du regroupement des ménages basé sur l'occupation de leurs chefs.

Ce phénomène est éclairé par l'utilisation de l'indice généralisé de Gini, des classes d'indices d'inégalité de Atkinson et de Theil.

Le tableau ci-dessous récapitule les résultats des différents indices d'inégalité selon le statut d'emploi du chef de ménage. En considérant l'indice conventionnel de Gini (pour $\rho = 2$), l'inégalité dans la distribution du niveau de vie est modérée selon le statut d'emploi du chef de ménage.

Lorsque l'indice de Gini est orienté vers le milieu et le niveau le plus bas du niveau de vie (c'est-à-dire lorsque ρ croît), l'inégalité s'accroît dans tous les secteurs, mais l'ordre de l'inégalité reste le même. Cela indique que le critère de bien-être devient de plus en plus sensible aux situations de ceux qui sont économiquement faibles dans chaque catégorie d'emploi.

Tableau 39 : Indices d'inégalité de Gini et d'Atkinson selon le statut d'activité de chef de ménage

Type de Travail	L'indice d'inégalité							
	L'indice de Gini généralisé			L'indice d'Atkinson			L'indice de Theil	L'indice de Kakwani
	Valeur de paramètre			Valeur de paramètre				
1	2	GINI	0.5	1	2			
Travail permanent	0.0924	0.0995	0.2405	0.0452	0.0884	0.1683	0.4680	0.2389
Travail temp	0.1290	0.1378	0.2823	0.0638	0.1260	0.2445	0.1957	0.1036
Chômeur	0.5037	0.5659	0.5428	0.2479	0.4565	0.6782	0.5658	0.2845
Retraite	0.0657	0.0677	0.2000	0.0326	0.0644	0.1238	0.2947	0.1522
Inactif	0.2596	0.3038	0.3966	0.1252	0.2400	0.4469	0.5831	0.2870
Autres	0.4564	0.5031	0.5212	0.2306	0.4416	0.6929	0.7143	0.3195

Source : Données de l'enquête et calculs de l'auteur.

Les résultats montrent également que l'inégalité est très sensible, chez les chômeurs que chez les autres catégories socio-économique. On pense que cette situation est influée par un facteur non déclaré dans l'enquête qui fait que le degré de l'inégalité est plus forte dans cette catégorie que les autres, le poids du travail informel est probablement très présent.

La deuxième catégorie qui présente de forte inégalité de revenus c'est le groupe des inactifs (constitués essentiellement de vieux et des vieilles personnes), mais aussi du groupe des travailleurs saisonniers et d'un degré moindre les travailleurs permanent.

Donc en conclusion, on peut dire que l'inégalité de revenu est très importantes chez les groupes socio-économiques les plus vulnérables : les chômeurs, les inactifs. Et d'un degré moindre chez les catégories socio-économique ayant une occupation plus au moins durable, en l'occurrence le type d'emploi permanent et l'emploi temporaire.

Section 3 : Mesures et Analyses de la pauvreté : à la recherche d'un profil de pauvreté ?

Introduction :

Il est donc connu désormais que l'obtention d'une définition de la pauvreté qui soit facilement défendable tant sur le plan théorique qu'empirique et réalisable à partir des informations fournies par les enquêtes auprès des ménages, exige trois étapes successives pour sa mise en oeuvre :

- a- l'identification appropriée d'un indice de bien-être (une mesure de niveau de vie) ;
- b- l'identification d'une ligne de pauvreté, c'est-à-dire d'une valeur de la mesure du bien-être séparant les pauvres des non pauvres.
- c- le choix des indices de mesures appropriés.

L'enquête dont nous disposons, a tranché sur le paramètre du bien-être puisque, c'est le revenu des ménages qui est considéré comme le moyen de mesure de ce niveau de vie. D'un autre côté, l'enquête a privilégié, le ménage comme étant l'unité de mesure du bien être et non pas l'individu, donc il reste à définir donc le problème de la ligne de pauvreté.

Quelle que soit la méthode utilisée pour la construction d'un seuil de pauvreté, il importe de noter que la ligne de pauvreté permet un découpage entre les pauvres et les non pauvres, découpage pouvant varier selon la méthodologie utilisée.

Différentes indices peuvent être utilisé pour mesurer la pauvreté, dont on a détaillé dans le chapitre deuxième, les fondements théoriques.

Il faut rappeler, néanmoins que parmi les outils statistiques les plus utilisés, on trouve la classe des mesures de la pauvreté Pa développée par Foster, Greer, et Thorbecke (1984) et connue aussi par les indices (FGT), qui sera retenue pour cette étude.

Donc cette section s'intéresse à l'étude du profil de la pauvreté en Algérie à travers les données de l'enquête, en examinant les facteurs relatifs aux différents aspects de mesure de la pauvreté, et en particulier l'étude :

- Des critères de choix de seuils de pauvreté en Algérie.
- Profil de pauvreté par strate.
- La pauvreté selon le genre de chef de ménage.
- La décomposition de la pauvreté par niveau d'instruction.
- La pauvreté et le statut sur le marché de travail du chef de ménage.

4-3-1- Choix du seuil de pauvreté et méthodologie de mesure:

Le choix de la ligne de pauvreté constitue une étape importante de mesure de la pauvreté, à cet effet d'après les études précédentes de la pauvreté en Algérie (chapitre 3), trois lignes de pauvreté sont connues :

- La ligne de pauvreté alimentaire : c'est un seuil de pauvreté absolue et extrême, il est estimé comme le niveau de dépenses monétaires nécessaire pour satisfaire les besoins alimentaires minimums, est évalués pour l'Algérie à 2100 calories par personne et par jour, soit 10.943 DA par an par personne en 1995.
- La ligne de pauvreté générale (inférieur) : Le seuil de pauvreté inférieur qui prend en compte des dépenses non alimentaires qui soient à des niveaux minimales.
Il est estimé en 1995 à 14.827 DA
- La ligne de pauvreté supérieur : ce seuil supérieur de pauvreté, prend en compte l'accès aux dépenses non alimentaires. D'après les calculs de l'ONS, ce montant est estimé pour 1995 à (18191 DA/année).

Une réévaluation de ces lignes de pauvreté ont été effectués par l'ONS lors de la dernière enquête de niveaux de vie des ménages de l'année 2000, et ont donné les valeurs suivantes :

- Le seuil de la pauvreté alimentaire (SA) est estimé à : 13.905 DA
- Le seuil de la pauvreté générale (SPG) est estimé à : 19.751 DA.

Par ailleurs, le calcul de la ligne de pauvreté, au delà de son importance, constitue une tâche assez complexe, cela n'a pas empêché de voir quelques tentatives d'estimation de ces paramètres, en particulier celle de Laabbas (2001) et les estimations de la banque mondiale.

Laabbas (2001), dans son étude sur la dynamique de la pauvreté en Algérie et sur la base des données des différentes enquêtes de l'ONS, a proposé des estimations de la ligne de la pauvreté, selon de différentes méthodes, et qui sont résumés dans le tableau suivant : ¹⁴⁷

Tableau 40 : Estimation des lignes de pauvreté.

	1966/67	1979/80	1988	1995
Food Poverty Line	519	1399	2766	12017
Lower Poverty Line	701	1826	3734	16223
Upper Poverty Line	847	2207	4513	19607
Poverty Line (Cishrusky)	798	2152	4255	18488
Non food Basic Expenditure	185	481	985	4279
Cost of Basic Needs	704	1880	3751	16296
Ravallion	766	1998	4085	17747
World Bank	****	****	3250	17200
\$1 US a Day	1400	1400	2158	17396

Source : Laabbas (2001)

Dans notre étude, on va utiliser les différentes lignes de pauvreté calculée par l'ONS, notamment :

- Le seuil de pauvreté supérieur pour l'année 2000.
- Le seuil de pauvreté générale et alimentaire pour l'année 2000.
- Et si l'étude l'exige (par exemple, pour des fins de comparaisons), on utilisera les différents seuils de pauvreté de l'ONS de 1995 et éventuellement de 1988.

Ce choix de la ligne de pauvreté est motivé par les raisons suivantes :

- Le calcul de ses lignes de pauvreté (par l'ONS) a respecté la rigueur statistique exigée
- Les données de notre enquête se situent dans la même période de calcul de ses différents seuils de pauvreté (2000), ce qui nous évite l'actualisation de cette ligne de pauvreté.
- Les données de notre enquête ne nous donne pas les informations nécessaire pour estimer notre propre ligne de pauvreté, relative aux revenus des ménages.

¹⁴⁷ Laabbas Belkacem, " Poverty Dynamics of Algeria " . Arab Planning Institut (API) , Koweit 2001.

La pauvreté a considérablement changé ses dernières années, depuis la publication des premiers résultats relatifs au phénomène de la pauvreté en Algérie.

Lors de l'exposé sur la méthodologie de mesure de la pauvreté en Algérie, d'après les études déjà existantes, nous avons montré quelques caractéristiques de ce phénomène, notamment :

- L'incidence de la pauvreté.
- Son intensité et sa profondeur.
- La relation entre la pauvreté et les phénomènes de : niveaux d'instruction, l'emploi, la taille de ménage.

L'enquête sur le niveau de vie des ménages, qui constitue la base de donnée de notre étude, fait apparaître quelques résultats très intéressants à étudier et révèle néanmoins des points de différences avec les résultats obtenus sur la base des données des différentes enquêtes de l'ONS.

Au delà, des écarts qui auraient existé entre ses multiples sources de données, ainsi que les méthodologies appliquées pour mener ces enquêtes, il est très important de constater ces différences et d'explorer ces résultats afin de comprendre ce phénomène si complexe et par voie de conséquence identifier les déterminants de la pauvreté en Algérie.

Néanmoins, il est important de prendre en considération les hypothèses d'étude suivantes :

- 1- Les études de la pauvreté sur la base des enquêtes menées par l'ONS constituent la référence des études de la pauvreté en Algérie.
- 2- L'approche monétaire est la méthode privilégiée pour la mesure de la pauvreté en Algérie.
- 3- Les études menées ont privilégié l'utilisation des dépenses de consommation des ménages comme estimateur de niveau de vie, alors que notre étude ne s'intéresse qu'aux revenus des ménages qui sont considérés comme outils de mesure de niveau de vie.
- 4- L'unité de mesure est le ménage.
- 5- L'échantillon de notre enquête, est représentative mais de taille inférieure que celle utilisée par l'ONS.

L'analyse de la pauvreté selon le critère de la zone, ainsi que le seuil de pauvreté utilisé présente des résultats très variés. A ce titre analysant les différents résultats à travers l'utilisation des différents indices de la pauvreté.

A- Incidence de la pauvreté :

Cet indice mesure le pourcentage de la population pauvre par rapport à la population totale, pour illustrer ce problème on a préféré voir la variation du pourcentage par rapport aux différents seuils de pauvreté.

Les résultats obtenus sont visiblement plus importants que ceux obtenus par les différentes enquêtes que nous avons citées dans le chapitre 3 ; et qui peuvent être résumé par le tableau ci-dessous.

- Au seuil de pauvreté alimentaire : qui présente la forme de pauvreté la plus sévère, le pourcentage de la population considérée comme très pauvre représente avoisine (17,18%) au niveau national, ce qui est considérable pour un pays comme le notre.

Ces résultats ne peuvent être comparés à ceux découlant de l'enquête de consommation des ménages de l'année 1995, pour des raisons méthodologiques que nous avons préciser plus haut, et qui reflète l'augmentation du phénomène de la pauvreté dans le pays malgré l'amélioration de la situation macro-économique du pays ces dernières années et la stabilisations des niveaux de prix à la consommation.

Tableau 41 : Structure de la pauvreté selon la strate et la Ligne de Pauvreté

Ligne de pauvreté	Indice de Pauvreté			
	Strate	Incidence de pauvreté : P0	Profondeur de pauvreté : P1	Sévérité de pauvreté : P2
Ligne Alimentaire	Nationale	0.1718	0.0248	0.0227
	Urbaine	0.1699	0.0309	0.0291
	Rurale	0.1847	0.0181	0.0158
Ligne de Pauvreté Inférieur	Nationale	0.2045	0.0680	0.0347
	Urbaine	0.1941	0.0700	0.0399
	Rurale	0.2157	0.0659	0.0291
Ligne de Pauvreté Supérieur	Nationale	0.2348	0.0972	0.0512
	Urbaine	0.2233	0.0964	0.0548
	Rurale	0.2473	0.0981	0.0473

Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'enquête.

S'il est connu que le calcul des indices de la pauvreté, sur la base des données reposant sur le critère de revenu des ménages risque de surestimer la pauvreté (ce qui explique en partie les résultats obtenus), il est important aussi de constater que la pauvreté est un phénomène réelle de la société algérienne actuelle.

Certes les résultats obtenues sont alarmants (compte tenu des capacités du pays) mais n'atteignent pas les limites critiques comme fut le cas de quelques pays en voie de développement d'Afrique ou d'Asie.

Ces données montrent également que la pauvreté extrême est plus accentuée dans le milieu rural que dans le milieu urbain, ce qui a été évoqué lors de l'étude de la répartition de revenu par quintiles revenus et par strate, où on remarque que les zones rurales appartiennent en grandes parties aux quintiles revenus les plus bas.

D'un autre côté, l'écart entre les deux régions ne s'écarte pas mais garde le même rapport que pour les résultats des enquêtes précédentes.

- Au seuil de la pauvreté inférieur :

Le pourcentage de la population pauvre est aussi importante, soit (20,45%) de la population totale. Ce chiffre signifie qu'au moins un individu (un ménage) sur cinq souffre de phénomène de la pauvreté, même si c'est une forme de pauvreté moins sévère que la précédente.

Cette forme de pauvreté générale, s'est évoluée d'une manière continue depuis les niveaux atteints en 1995 (LSMS 1995) qui a été de 14,6% ; et où le pourcentage de la population rurale pauvre était de près de 20% de la population enquêtée en 1995.

Cette forme de pauvreté n'a cessé d'évoluer depuis la première enquête sur le niveau de vie des ménages de 1988, et encore plus en milieu des années 90.

Déjà en 1995, plus de 3.700.000 personnes souffraient de cette pauvreté, on croit avec l'évolution du taux de croissance démographique et la persistance d'un niveau de chômage élevé, le nombre de la population pauvre peut dépasser la barre de 5.500.000 ménages, ce qui représente l'ampleur du phénomène pour le pays.

Au niveau de ce seuil, on constate également que le pourcentage de la population pauvre est plus élevé dans le milieu rural que dans le milieu urbain, ce qui confirme ce déséquilibre entre les deux strates d'un côté et témoigne également de la vulnérabilité de la population rurale.

La tendance à la hausse de niveau de pauvreté, depuis 1988, marque visiblement une dégradation des conditions de vie des ménages algériens, même ceux qui étaient - à certain moment - épargnés de ce problème.

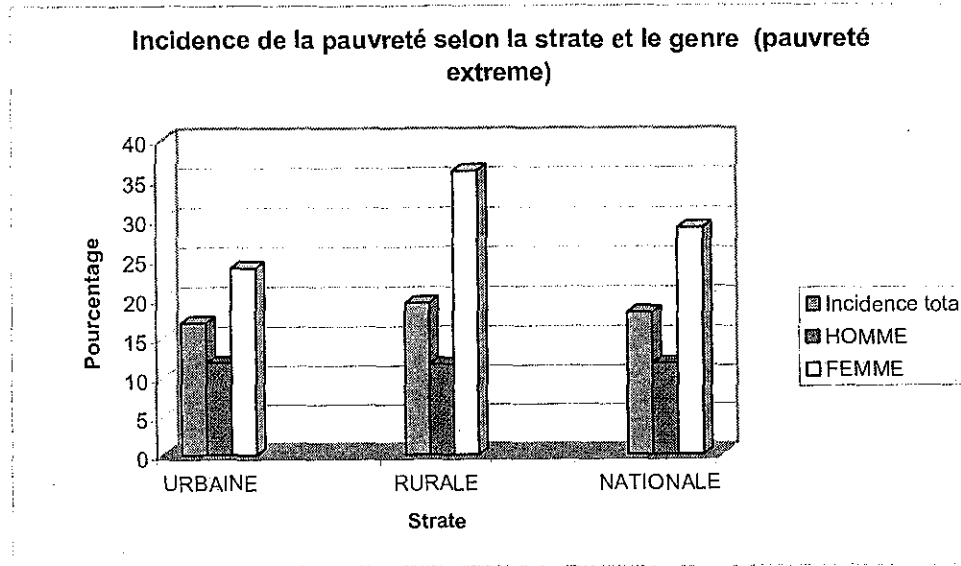
D'après notre étude sur la disparité de revenus, la catégorie de ménage présentant des signes de pauvreté inférieur (ou pauvreté générale) est particulièrement une population inactive, constituée de personnes vieilles et non pas exerçant d'emploi stables leur permettant d'avoir une pension, ou une retraite ou une source de revenu. Ainsi qu'une grande partie de la population active qui vit dans des situations précaires (les contractuelles, les personnes dans la situation emploi de jeunes.).

Ces aspects seront étudiés en détail, lors de la mesure de la pauvreté par rapport aux catégories sociales professionnelles.

- **Seuil de pauvreté supérieur :**

Ce type de pauvreté est très proche de la catégorie étudiée précédemment , d'ailleurs les résultats de mesure de l'incidence de pauvreté des personnes appartenant à ce type de pauvreté est très proche de résultats obtenus pour la pauvreté inférieur .

Graphe 8 :



Au niveau national, ainsi qu'aux niveaux régionaux, le taux de la population pauvre dépasse également le (1/5) de la population totale, ce qui signifie que cette forme de pauvreté présente des caractéristiques proches de la forme précédente.

Au niveau de la répartition de la population pauvre, il apparaît clairement que le milieu rural est plus sensible à ce phénomène que le milieu urbain, surtout durant cette période (2000-2001), caractérisée par de forte tension dans la société algérienne (Les problèmes sécuritaires, les taux élevés de chômage, la dégradation de niveau de vie des ménages ...).

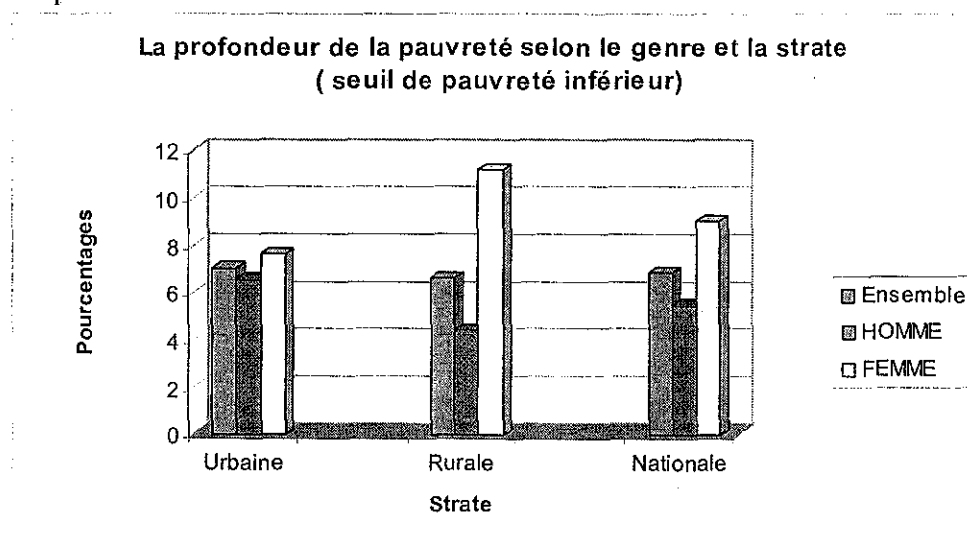
B- La profondeur de la pauvreté

Cet indice de pauvreté prend en compte l'écart de revenus des pauvres par rapport au seuil de pauvreté. La profondeur de la pauvreté est très importante puisqu'elle nous permet de mesurer un autre aspect de pauvreté connu par l'intensité de la pauvreté. Elle est évaluée par le rapport entre la profondeur de la pauvreté et le taux des pauvres dans une population donnée (P1/P0).

Au seuil alimentaire la moyenne des revenus des ménages pauvres s'écarte de (14,4%) de seuil de pauvreté alimentaire (ce qui signifie également que le revenu moyen des pauvres représente 84,6% du seuil), c'est presque les mêmes résultats obtenus par les différentes enquêtes.

Cette tendance de la profondeur de pauvreté persiste sur l'aspect de l'insuffisance de revenu réellement perçu pour subvenir aux différents besoins des ménages puisque la totalité de revenu est versé pour les dépenses de consommation alimentaire. Par contre, pour le seuil général cet écart est plus significatif, puisque l'intensité de la pauvreté est de (33,45%) ce qui veut dire que les revenus moyens des pauvres représente dans cette situation (66,55%) du seuil.

Graphe 9 :



Mais d'une façon générale la profondeur de la pauvreté augmente avec le seuil de pauvreté choisi, elle est plus accentuée pour les seuils de pauvreté générales et supérieure que pour le seuil alimentaire. Sur le plan de la répartition par strate, la pauvreté est plus visible pour le milieu rural que pour le milieu urbain, et suit la tendance observée pour les seuils de pauvreté des différents enquêtes de 1988 à l'enquête de consommation des ménages de 2000.

C- La sévérité de la pauvreté :

Pour les trois types de seuils étudiés, la sévérité de la pauvreté est moins élevée au seuil alimentaire qu'aux seuils de pauvreté général et supérieur. Ces résultats rejoignent les conclusions obtenues pour les études sur la mesure de la pauvreté en Algérie.

Donc la sévérité de pauvreté, qui signifie l'étendue de l'écart moyen entre le revenu des pauvres et les seuils de pauvreté ; visiblement cet écart est plus fort au niveau de seuil de pauvreté supérieur (0,05) et le seuil de pauvreté général (0,03) qu'au niveau de seuil de pauvreté alimentaire.

Il faut noter, à cet égard, que les résultats que nous avons obtenus à travers cette enquête sont nettement supérieurs, aux résultats des mesures de la pauvreté sur la base des enquêtes de 1988 à 2000, de dépenses de consommation des ménages de l'ONS.

Mais un enseignement à tirer est que la sévérité de la pauvreté est très accentuée au niveau de la disparité de revenu que par les dépenses de consommation des ménages, puisque les ménages ont tendance à sous-déclarer le montant de revenus réellement perçus (y compris : les transferts, les rentes..); par contre ils ne trouvent pas de difficultés à déclarer leurs véritables dépenses de consommation.

L'autre information importante de ce type de mesure de la pauvreté, consiste à dire, que la sévérité de la pauvreté est très visible au milieu urbain qu'au milieu rural, ce qui marque un certain changement, par rapport aux enquêtes précédentes, mais d'un autre côté, présente une mutation de phénomène de la pauvreté en Algérie.

4-3-3-Décomposition de la pauvreté selon le genre

Du chef de ménage :

Les résultats de l'enquête révèlent l'apparition d'une forte disparité entre les deux sexes, et qui sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Les principaux enseignements de ces mesures peuvent être résumés dans les points suivants :

- Le pourcentage de la population pauvre, au niveau national et dans sa grande partie est la catégorie de chef de ménages de sexe féminin.
- Le milieu rural est particulièrement significatif de cette disparité; puisque la population féminine pauvre dépasse le double de la population masculine, ce qui nous conduit à dire que les individus pauvres de sexe féminin et appartenant au milieu rural sont particulièrement importants qu'au milieu urbain.
- La profondeur de la pauvreté est plus importante pour les individus pauvres de sexe masculin.
- La profondeur de la pauvreté est très importante pour le milieu urbain que le milieu rural, car il est évident que le milieu urbain c'est l'endroit où se concentre la population ayant le niveau de vie le plus élevé, et par voie de conséquence la disparité est très visible par rapport à la strate rurale. Cette profondeur de la pauvreté est très importante pour les personnes de sexe masculin que les individus de sexe féminin (puisque les niveaux de revenus les plus élevés sont concentrés chez les hommes).
- D'un autre côté la sévérité de la pauvreté est plus forte chez les pauvres de sexe masculin qui habitent le milieu urbain que ceux du milieu rural, ce qui signifie l'existence d'inégalité de revenus très forte entre les pauvres de la strate urbaine que rurale, ce résultat confirme les inégalités de revenus constatées dans le chapitre précédent et qui montre qu'entre les personnes de sexe masculin les inégalités sont plus fortes que pour les individus de sexe féminin.
- Aussi, la sévérité de la pauvreté est importante chez les personnes de sexe masculin, et dans le milieu urbain que dans le milieu rural.

D'un autre terme, la sévérité de la pauvreté atteint son niveau la plus basse chez les personnes pauvres de sexe féminin, appartenant au milieu rural que les individus pauvres de sexes masculin et qui habitent le milieu urbain.

Le niveau peu sévère de la pauvreté parmi les personnes de sexe féminin au milieu rural, ne signifie nullement pas que la pauvreté est moins sentie chez ses personnes mais que leur situation vis-à-vis de ce problème présente des critères très proches, et qui confirme le critère de vulnérabilité de la catégorie des personnes pauvres de sexe féminin et habitant le milieu rural.

Tableau 42 : Structure de la pauvreté selon la strate et le genre de chef de ménage :

	URBAINE	RURALE	NATIONALE
P0	0.1699	0.1847	0.1718
HOMME	0.11864	0.1162	0.1174
FEMME	0.21864	0.3206	0.2685
P1	0.0309	0.0181	0.0248
HOMME	0.04337	0.0168	0.0295
FEMME	0.01433	0.0208	0.0170
P2	0.0291	0.0158	0.0227
HOMME	0.0423	0.0155	0.0283
FEMME	0.0114	0.0164	0.0134

Source : calcul de l'auteur sur la base des données de l'enquête.

Après avoir examiné les indices de la pauvreté par rapport aux critères de la localisation (urbaine ou rurale) et par rapport au critère genre, qui sont des outils essentiels à l'identification du profil de pauvreté des ménages ; il est important d'explorer les autres critères susceptibles de définir d'avantage les caractéristiques de la pauvreté en Algérie à travers cette enquête, particulièrement la relation entre la pauvreté et le niveau d'éducation et la situation sur le marché de travail.

Pauvreté et taille de ménage :

D'après les résultats de cette enquête, présentés dans le tableau ci-dessous, il apparaît que le facteur démographique est un facteur important mais pas nécessairement déterminant de la pauvreté. En effet les résultats montrent que les familles pauvres ne sont pas les ménages de grandes tailles, mais au contraire il existait bien des ménage de grande taille mais qui soit d'un niveau de revenu acceptable.

Ainsi (16,94%) des ménages sont formés d'une personne et (22,23%) sont formés de deux personnes ; par contre environ (5%) des ménages sont formé de plus de cinq personnes.

Ce qui signifie, qu'au moins pour une partie de la population (que l'enquête prétend présenter) n'accorde pas beaucoup de souci au facteur démographique ou au moins considère que le facteur démographique et par voie de conséquence ne peut pas un facteur aggravant de leurs conditions de vie.

Si on accorde une certaine exactitude à ses résultats, il faut dire qu'avec les conditions de vies difficiles des ménages algériens à partir du milieu des années 90, la contribution d'un ou de plusieurs membres de ménage constitue une source supplémentaire de revenu de cet ménage et susceptible d'améliorer relativement leurs conditions d'existences.

Tableau 43 : Décomposition de l'indice FGT selon la taille de ménage :

Taille de ménage	Indice de pauvreté		
	P0	P1	P2
Un	0.1694	0.0788	0.0420
Deux	0.2223	0.1013	0.0657
Trois	0.1667	0.0530	0.0481
Quatre	0.1463	0.0730	0.0557
Cinq	0.1764	0.0611	0.0375
Six	0.0416	0.0075	0.0013
plus de six	0.0526	0.0144	0.0039

Source : calcul de l'auteur sur la base des données de l'enquête.

4-3-4 Profil de pauvreté selon le niveau d'instruction :

On avait mis l'accent lors de l'étude de niveau d'instruction avec les niveaux de revenu, qu'il existe une forte corrélation entre le niveau d'instruction et les niveaux de revenus. Ce constat nous a ramené à ce qu'un niveau élevé d'instruction peut être éventuellement un outil important d'accéder à un poste de travail garantissant une source de revenu plus au moins permanente.

Donc comment se présente la relation entre le niveau d'instruction et les différents indices de la pauvreté présenté par l'incidence de la pauvreté (P0), la profondeur de la pauvreté (P1) et la sévérité de la pauvreté (P2) ; le tableau ci-dessous résume cette relation :

Tableau 44 : décomposition de la pauvreté supérieure selon le niveau D'instruction du chef de ménage.

Niveau d'instruction	Indices de Pauvreté		
	P0	P1	P2
Analphabète	0.2714	0.0887	0.0444
Primaire	0.1142	0.0518	0.0348
Moyen	0.0588	0.0159	0.0043
Secondaire	0.0015	0.0010	0.0004
Supérieur	0.0013	0.0010	0.0003

Source : calcul de l'auteur sur la base des données de l'enquête.

Il ressort du tableau que le niveau d'instruction joue un rôle important par rapport au phénomène de la pauvreté en Algérie.

D'une manière générale, il semble se dégager du tableau que l'incidence de la pauvreté est étroitement liée aux niveaux d'instruction des ménages, en effet le pourcentage des personnes chefs de ménages pauvres sont en majorité des personnes n'ayant pas un niveau d'instruction élevé, on remarque que l'incidence de pauvreté pour la catégorie d'analphabète constitue (27,14%) contre (11,42%) pour les chefs de ménages de niveaux primaire.

Ce qui signifie que la catégorie de personnes chefs de ménages, de niveau d'instruction moins élevés constitue la grande partie des chefs de ménages pauvres.

Ce résultat montre que le niveau d'instruction est un facteur déterminant de l'état de pauvreté d'un ménage ou d'un individu.

Par contre l'incidence de pauvreté (P0) atteint ces plus bas niveau pour les ménages ayant des niveaux d'instruction supérieur (de type : secondaire ou supérieur), ces résultats montrent l'importance de critère d'éducation sur le niveau de pauvreté.

La profondeur de la pauvreté pour ces différentes catégories de ménages montre que les groupes non instruits souffrent plus que les groupes de chefs de ménages ayant un niveau plus élevé.

La sévérité de la pauvreté est plus prononcée pour les catégories de ménages ayant des niveaux d'instructions relativement bas , en effet , si la sévérité est (4,44) pour la première catégorie et (3,4) pour le groupe de chefs de ménage ayant un niveau primaire , elle n'est que (0,43) pour les ménages de niveau moyen et moins de (0,04) pour les niveaux d'instructions les plus élevés , ces résultats nous ramènent à dire que la sévérité de la pauvreté suit l'incidence pour l'ensemble des groupes pris en considération par cette étude , d'un autre coté la sévérité de la pauvreté diminue avec l'augmentation du niveau d'éducation des chefs de ménages.

En conclusion les résultats de la décomposition de la pauvreté par rapport au niveau d'instruction, font ressortir l'importance de niveau d'instruction sur le niveau de la pauvreté des chefs de ménages de la population étudiée :

- Il y a donc une relation décroissante entre ces deux phénomènes, plus le niveau d'instruction augmente plus le niveau de pauvreté diminue.
- L'incidence de la pauvreté diminue avec le niveau d'instruction.
- La profondeur et la sévérité de la pauvreté suivent la tendance de l'incidence de la pauvreté, pour tous les niveaux d'éducation.

4-3-5 Profil de pauvreté selon le statut de travail du chef de ménage:

La situation de chef de ménage sur le marché de travail constitue un facteur déterminant de pauvreté en Algérie d'après les résultats de cette enquête.

D'après les résultats présentés sur le tableau trois groupes de ménages se distinguent :

- le premier groupe de ménage est celui qui est fortement exposé au phénomène de la pauvreté et dont il constitue la majorité de la population pauvre, ce groupe est constitué des :
 - o Les chefs de ménage " Chômeur", avec (38,88%).
 - o Les chefs de ménage "Inactifs», avec (36,07%).
 - o Les chefs de ménages de type "Femme au foyer" avec (24,32%).

Les deux premiers types de ménages sont les plus vulnérables, par rapport à ce phénomène et ils sont particulièrement sensibles aux changements sur le marché de travail.

Quant aux femmes au foyer, elles ont un statut particulier, puisqu'elles n'exercent pas un travail formel reconnu sur le marché de l'emploi en Algérie.

Tableau 45 : Décomposition de la pauvreté selon le statut de travail

Situation Professionnelle	Indice de pauvreté		
	P0	P1	P2
Travail stable	0.0125	0.0111	0.0045
Travail temporaire	0.0645	0.0666	0.0445
Chômeur	0.3888	0.1369	0.0766
Retraite	0.0517	0.0391	0.0357
Femme au foyer	0.2432	0.0572	0.0149
Inactif	0.3607	0.1056	0.0421

Source : calcul de l'auteur sur la base des données de l'enquête.

- Le deuxième groupe est constitué par les travailleurs saisonniers ou temporaires avec un taux de (6,45%), qui peuvent effectivement basculé dans le camp des chômeurs ou aux camp des inactifs si à un moment ils ne peuvent pas renouveler leurs contrat de travail ou si les conditions climatiques ne sont favorables (s'ils travaille dans l'agriculture).
- Le troisième groupe est constitué par le chef de ménages ayant un emploi stable, cette catégorie apparaît comme privilégié dans le monde de travail (puisque'elle a un emploi stable) et par voie de conséquence une source de revenu permanent.

La profondeur de la pauvreté suit la trajectoire de l'incidence de la pauvreté, plus le groupe de ménage est défavorisé par rapport au marché de travail plus la profondeur de la pauvreté est importante.

A cet effet on trouve presque les même catégories de ménages avec une légère différence qui concerne les chefs de ménages ayant un poste de travail temporaire et dont la valeur de l'indice de la profondeur de la pauvreté est plus proche des ménages pauvres (les chômeurs, inactifs et femmes aux foyers).

La sévérité de la pauvreté confirme les résultats obtenus, avec toujours l'augmentation de risque pour les travailleurs temporaires qui du coup présentent des signes de difficultés et ou la valeur (P2) de sévérité est proche de résultat obtenus pour les chefs de ménages en situation de chômage et les chefs de ménages inactifs.

On a démontré donc, que la pauvreté est un phénomène lié au statut sur le marché de travail, ainsi à la strate de chef de ménage (milieu urbain ou rural), donc ces deux facteurs agissent sur le pourcentage de la pauvreté ainsi que sur sa profondeur et son intensité.

Donc, comment apparaît la décomposition de la pauvreté si on rassemble ces deux facteurs en même temps, c'est-à-dire, la situation vis-à-vis du marché de travail et la situation géographique.

Tableau 46 : Décomposition de la pauvreté selon le statut de travail et la strate.

Indice de pauvreté	Travail Stable	Travail Temporaire	Chômeur	Retraite	femme au foyer	Inactifs
P0						
Urbain	0.0227	0.0391	0.3333	0.0937	0.1923	0.3513
Rural	0.0045	0.1121	0.4444	0.0112	0.3636	0.3609
Total	0.0125	0.0645	0.3888	0.0517	0.2432	0.3607
P1						
Urbain	0.2273	0.0401	0.0904	0.0709	0.0490	0.1171
Rural	0.0021	0.1111	0.1835	0.0010	0.0765	0.0954
Total	0.0125	0.0645	0.1369	0.0391	0.0572	0.1056
P2						
Urbain	0.0227	0.0011	0.0245	0.0648	0.0127	0.0609
Rural	0.0032	0.1111	0.1267	0.0012	0.0201	0.0255
Total	0.0125	0.0645	0.0766	0.0357	0.0149	0.0421

Source : calcul de l'auteur sur la base des données de l'enquête.

- Le statut du travail stable avec un taux de (1,25%) présente le niveau le plus bas des groupes socio-économiques cités, ce qui signifie que cette catégorie présente une protection contre de la pauvreté comparée aux autres groupes. Dans ce groupe, la population urbaine est la plus exposée à ce phénomène par rapport à la population rurale.
- Quant à la catégorie des travailleurs temporaires avec un (PO = 6,45%), la population rurale est plus exposée à ce phénomène par rapport à la population urbaine soient respectivement (11,21 % et 3,91%), ce qui témoigne de la fragilité de travail temporaire ou saisonnier dans le milieu rural, tributaire souvent des conditions climatiques.

Les deux groupes très vulnérables qui sont les chefs de ménages chômeurs et inactifs, montrent que le milieu rural est particulièrement sensible à ce phénomène et qui présentent les taux les plus élevés soient respectivement (44,44% et 36,36%) contre (33,33% et 35,13%) respectivement pour le milieu urbain.

- La profondeur et la sévérité de la pauvreté suivent la tendance de l'incidence de la pauvreté exposée plus haut et dont quelques remarques s'imposent :
 - La sévérité de la pauvreté est plus accentuée chez les chômeurs du milieu rural, il est évident que le milieu rural pérennise les situations de chômages ce qui rendent la sortie de ce cercle extrêmement difficile.
 - Cette remarque est valable pour le groupe des travailleurs saisonniers, ou la disparité entre la situation entre la strate rurale et urbaine est relativement large, puisque le marché de travail en milieu urbain est plus diversifié et plus large comparé au milieu urbain.
 - Le statut du chef de ménage, femme au foyer, présente des caractéristiques différentes par rapport aux autres groupes socio-économiques ayant un statut économiquement réelle ; ce groupe présente des caractéristiques propres à cette catégorie caractérisé par des taux de disparité relativement faible mais plus présente en milieu rural qu'au milieu urbain, il faut dire que les travaux réalisés au foyer du ménage, dans le milieu rural sont nettement supérieurs qu'au milieu urbain.

4-3-6 Pauvreté et statut de logement :

Le logement constitue pour les ménages algériens une préoccupation majeure, en tant que chef de ménage et responsable de la sécurité de son foyer.

Les études sur la relation entre le niveau de vie de ménage et le statut de logement sont susceptibles de nous renseigner sur les conditions de vie des ménages algériens, ainsi que les conditions d'accès au logement.

Tableau 47 : Décomposition de la pauvreté par le type de propriété

Type de Propriété	FGT0	FGT1	FGT2
Propriétaire	0.1864	0.0783	0.0430
locataire auprès de l'Etat	0.1296	0.0672	0.0492
Locataire auprès de Privé	0.1578	0.0515	0.0188
logé gratuitement par les parents	0.4333	0.1722	0.068
Autres	0.3928	0.1425	0.0549

Source : Calculs de l'auteur et données de l'enquête.

Le tableau montre que la population la plus défavorisée ne peuvent pas être propriétaire de son logement et même ils ont des difficultés à louer des logements chez l'Etat (12,96%) ou même chez les privés (15,78%).

Leur situation est très difficile qu'ils sont contraint à rester chez leurs parent , et profiter donc de la solidarité familiale .On pense qu'avec l'aggravation du problème de logement , les ménages (jeunes surtout) , préfèrent rester chez leurs parents que de recourir à d'autres moyens très contraignante ,cette catégorie représente (43,33%).

Conclusion de chapitre 4 :

Plusieurs conclusions peuvent être tirées de cette étude empirique sur l'inégalité de revenu et la mesure de la pauvreté en Algérie .

A- Concernant les mesures relatives aux inégalités de revenus on peut affirmer , priori , de l'existence d'une forme de disparité relativement forte des revenus en Algérie, traduisant , ainsi , une absence d'échelle d'équivalence des revenus .

Cette disparition peut être résumé dans les points suivants :

- 1- L'inégalité de revenu est plus forte au niveau rural qu'au niveau urbain, selon tous les indicateurs utilisés.
- 2- L'inégalité de revenu au niveau rural est très sensible aux changements des niveaux de revenus entre les différentes couches de la population enquêtés.
- 3- L'inégalité des revenus est plus accentuée pour les chefs de ménages sans instruction ou de niveau primaire, plus que les chefs de ménages ayant un niveau d'instruction plus élevé (les niveaux secondaire et supérieur).

B- Concernant la mesure de la pauvreté, les résultats importants ainsi tirés de cette étude peuvent être résumé à travers les points suivants :

- 1- Le pourcentage de la population pauvre est très important, soit près de (20,45%) de la population totale. Ce chiffre signifie qu'au moins un individu (un ménage) sur cinq souffre de phénomène de la pauvreté, même si c'est une forme de pauvreté moins sévère (le seuil de pauvreté supérieur).
- 2- D'une façon générale la profondeur de la pauvreté augmente avec le seuil de pauvreté choisi, elle est plus accentuée pour les seuils de pauvreté générales et supérieure que pour le seuil alimentaire.
- 3- Sur le plan de la répartition par strate, la pauvreté est plus visible pour le milieu rural que pour le milieu urbain, et suit la tendance observée pour les seuils de pauvreté des différentes enquêtes de consommation de ménage, notamment celle de 1988 et de 2000.
- 4- L'incidence de la pauvreté diminue avec le niveau d'instruction.
- 5- La profondeur et la sévérité de la pauvreté suivent la tendance de l'incidence de la pauvreté, pour tous les niveaux d'éducation.
- 6- La situation de chef de ménage sur le marché de travail constitue un facteur déterminant de pauvreté en Algérie d'après les résultats de cette enquête.
- 7- La profondeur de la pauvreté suit la trajectoire de l'incidence de la pauvreté, plus le groupe de ménage est défavorisé par rapport au marché de travail plus la profondeur de la pauvreté est importante.

Chapitre 5 : Modélisation des déterminants de la pauvreté à travers les données de l'enquête

Introduction :

Ce présent chapitre se propose d'examiner la fécondité de la modélisation économétrique des déterminants de la pauvreté en Algérie à travers les données de l'enquête.

Le but de cette modélisation est de pouvoir construire un profil de pauvreté en Algérie qui ne soit pas uniquement fondé sur une décomposition des mesures de celle-ci et selon quelques caractéristiques ou des sous-groupes bien spécifiés, comme il a été développé dans le chapitre précédent.

La modélisation est donc une étape -plus poussée - dans la mesure de la pauvreté, afin de pouvoir comprendre ce phénomène et de déterminer les facteurs déterminants ainsi que la pertinence du choix d'un modèle ou d'un autre.

A cet effet une diversité de méthodes peut être utilisée, pour analyser le phénomène de la pauvreté dans notre pays.

Cependant, il faut préciser, que cet exercice de modélisation, ne peut être effectué sans la prise en considération de ces deux facteurs :

- les objectifs espérés par cette modélisation.
- la qualité de l'information statistique (la base de donnée) qu'on dispose pour effectuer ses différentes estimations .

A travers , cette thèse , nous nous limitons à trois méthodes économétriques , que nous jugeons suffisantes étant donnée , la base de donnée dont on dispose , ainsi que l'objectif à atteindre , à savoir les déterminants de la pauvreté en Algérie .

Section 1 : Estimation des déterminants de la pauvreté par les modèles Probit et Logit

Introduction :

Un des développements majeurs de l'économétrie dans les années 60 et 70, fut sans conteste lié à l'utilisation croissante des données microéconomiques relatives à des caractéristiques économiques d'agents individuels (entreprise, consommateurs...).

A cette époque, les bases de données microéconomiques ont, en effet, pu être constituées, puis exploitées principalement du fait de l'extension des capacités informatiques et de la réduction de leur coût.

Bien souvent, les données statistiques disponibles dans ces bases de données sont relatives à des caractères qualitatifs ; comme par exemple la catégorie socio-professionnelle, le niveau d'éducation , le statut sur le marché de travail ,le type de logement , l'état de santé ...

Or, les méthodes statistiques ou économétriques traditionnelles (basées sur les données quantitatives) ne permettent pas de modéliser et d'étudier des caractères qualitatifs.

Historiquement l'étude des modèles décrivant les modalités prises par une ou plusieurs variables qualitatives date des années 1940-1950.

Les travaux les plus marquants de cette époque sont sans conteste ceux de Berkson (1944, 1951) consacrés notamment aux modèles dichotomiques simples (modèles logit et probit). Les premières applications ont alors essentiellement été menées dans le domaine de la biologie, de la sociologie et de la psychologie.

Ainsi, ce n'est finalement que récemment, que ces modèles ont été utilisés pour décrire des données économiques avec notamment les travaux de Daniel L. MacFadden (1974) et de James J. Heckman (1976).

Or, l'application des techniques économétriques propres aux variables qualitatives à des problématiques économiques a d'une part largement contribué à améliorer l'interprétation des modèles simples (comme par exemple le modèle logit avec les Travaux de MacFadden), et d'autre part à identifier des problèmes économiques dont la structure, si elle n'est pas qualitative au sens propre du terme, en est mathématiquement très proche (c'est par exemple le cas de la consommation de biens durables avec le modèle de Tobin de 1958).

Depuis , de nombreuses études ont utilisé ses techniques d'estimation probit et logit pour les données microéconomiques et macroéconomiques.

5-1-1- Les caractéristiques et les hypothèses des modèles Logit et Probit

Ce sont des modèles dichotomiques qui admettent pour variable expliquée, la probabilité d'apparition de cet événement, conditionnellement aux variables exogènes. On considère le modèle suivant :

$$p_i = \text{Prob} (y_i = 1 | x_i) = F(x_i \beta) .^{148}$$

Où la fonction $F(.)$ désigne une fonction de répartition.

Le choix de la fonction de répartition $F(.)$ est a priori non contraint.

Toutefois, on utilise généralement deux types de fonctions :

- La fonction de répartition de la loi logistique.
- Et la fonction de répartition de la loi normale centrée réduite.

A chacune de ces fonctions correspond un nom attribué au modèle ainsi obtenu : modèle Logit et modèle probit.

¹⁴⁸ - Damodar N.G, " Econométrie" Edition De Boeck Université, Bruxelles .Belgique, Août 2004, PP (596-610)

On considère le modèle dichotomique suivant :

$$p_i = \text{Prob}(y_i = 1 | x_i) = F(x_i\beta)$$

- Dans le cas du modèle logit, la fonction de répartition $F(\cdot)$ correspond à la fonction Logistique ayant la forme suivante,

$$F(z) = \frac{e^z}{1+e^z} = \frac{1}{1+e^{-z}}$$

- Dans le cas d'un modèle probit, la fonction de répartition $F(\cdot)$, correspond à la fonction de répartition de la loi normale centrée et réduite :

$$F(z) = \int_{-\infty}^z \frac{1}{\sqrt{2\pi}} e^{-\frac{x^2}{2}} dz = \Phi(z)$$

$\Phi(z)$: la fonction de répartition.

ϕ : la fonction de la densité de la loi normale centrée et réduite.

En effet entre ces deux modèles, ils existent des propriétés particulières pour l'un ou pour l'autre modèle, mais aussi il existe des similitudes.¹⁴⁹

Les modèles dichotomiques logistiques ont été introduits comme des approximations de modèles probit permettant des calculs plus simples. Dès lors, il n'existe pas de grandes différences entre les deux modèles.

Ceci s'explique par la proximité des familles de lois logistiques et normales.

¹⁴⁹ - Isabel Cadoret, *Econometrie appliquée*, Edition De Boeck Université 2004, pp376-379.

5-1-2- Tests statistiques et mesure de la qualité de l'ajustement :

1- La méthode de maximum de vraisemblance :

Considérant $(z = x'\beta)$...

Pour estimer le vecteur de paramètres β , on applique l'estimateur du maximum de vraisemblance.

Soit N le nombre d'individu ; la fonction de vraisemblance est donnée par :

$$L = P_r(Y_1=y_1, Y_2=y_2, \dots, Y_n=y_n).$$

Les variables aléatoires Y_i étant distribuées de manières indépendantes, la fonction de maximum de vraisemblance s'écrit donc :

$$L = \prod_{i=1}^N (p_i)^{y_i} (1-p_i)^{1-y_i}.$$

Y_i prend la valeur 1 avec une probabilité P_i et la valeur 0 avec une probabilité $1-P_i$.

L'expression logarithmique de la fonction de vraisemblance est donnée par :

$$\text{Log}L = \sum y_i \text{Log}P_i + (1-y_i) \text{Log}(1-P_i)$$

P_i étant égale à $F(x_i'\beta)$, la fonction devient :

$$\text{Log}L = \sum_{i=1}^N y_i \text{Log}F(x_i'\beta) + (1-y_i) \text{Log}(1-F(x_i'\beta))$$

Le vecteur de paramètre β est obtenu en maximisant la fonction $\text{Log}L$ par rapport à β .

Pour obtenir l'estimateur de maximum de vraisemblance $\hat{\beta}_{MV}$, on doit résoudre le système d'équation non linéaire suivant :

$$\frac{\partial \text{Log}L}{\partial \beta} = \sum_{i=1}^N \left(\frac{y_i - F(x_i'\beta)}{F(x_i'\beta)(1-F(x_i'\beta))} \right) f(x_i'\beta) x_i = 0.$$

Et la matrice de variance-covariance peut être alors estimée à l'inverse de la matrice Hessienne évalué en $\hat{\beta}_{MV}$:

$$E\left(\frac{\partial^2 \text{Log}L}{\partial \beta \partial \beta}\right)^{-1} = \sum_{i=1}^N \left(\frac{f(x_i'\beta)^2}{F(x_i'\beta)(1-F(x_i'\beta))} x_i x_i' \right)^{-1}.$$

L'estimation de β permet d'évaluer la probabilité P_i avec :

$$P_i = F(x_i' \hat{\beta}_{MV}).$$

Ayant évalué le vecteur de paramètre β et sa matrice de variance-covariance avec un modèle probit ou logit on peut appliquer les tests standard de contraintes sur les paramètres.

En particulier si on veut tester la significativité du modèle c'est-à-dire :

$$H_0 : \beta_2 = \beta_3 = \dots = \beta_k = 0.$$

H_1 : si non .

Dans un modèle comportant k paramètres : $x_i \beta = \beta_1 + \beta_2 x_{2i} + \dots + \beta_k x_{ki}$.

On peut appliquer le test de ratio de vraisemblance, donné par : ¹⁵⁰

$$LR = -2(\text{Log L}(\hat{\beta}_{MV}) - \text{Log L}(\hat{\beta}_{MV}^*)) .$$

Où, $\text{Log L}(\hat{\beta}_{MV})$ est la valeur de la fonction Log L lorsque les paramètres

$$\beta_k = 0, \quad k=2, \dots, K.$$

$\text{Log L}(\hat{\beta}_{MV}^*)$ est la valeur du logarithme de la fonction de vraisemblance sous l'hypothèse H_0 :

$$\begin{aligned} \text{Log L}(\hat{\beta}_{MV}^*) &= \sum y_i \text{Log} F(\hat{\beta}_1) + (1 - y_i) \text{Log}(1 - F(\hat{\beta}_1)) \\ &= \mu(P \text{Log} P + (1 - P) \text{Log}(1 - P)) \end{aligned}$$

Sous l'hypothèse,

$$H_0, \quad P_i = F(\beta_1) = P.$$

La probabilité P_i est identique pour tous les individus et elle est donnée par la proportion P d'individus pour lesquels on observe $y_i = 1$.

Si la statistique LR est inférieure au $\chi_{\alpha}^2(K-1)$ on accepte l'hypothèse H_0 .

¹⁵⁰ - Isabelle Cadoret, *Econométrie appliquée*, Edition De Boeck Université 2004, pp379-380.

Par ailleurs, pour mesurer la qualité de l'ajustement, il existe plusieurs méthodes et plusieurs possibilités.

- La méthode des résidus : elle consiste à calculer le nombre de mauvaises prédictions. L'estimateur du maximum de vraisemblance donne P_i . On suppose que si P_i est inférieur à $[\frac{1}{2} (P_i < 1/2)]$, alors la valeur estimée de y_i notée \hat{y}_i est :

$$Y_i = 0$$

$$Y_i = 1 \text{ sinon.}$$

On peut donc évaluer le nombre de mauvaises prédictions en calculant la statistique :

$$\sum_{i=1}^N (y_i - \hat{y}_i)^2.$$

Le calcul du coefficient de détermination (Pseudo R^2) suggéré par Mc Fadden R^2_{MF} :

$$R^2_{MF} = 1 - \frac{\text{LogL}(\hat{\beta}_{MV})}{\text{LogL}(\hat{\beta}^*_{MV})}$$

5-1-3- Procédures Econométriques :

La démarche économétrique adoptée dans cette étude consiste à estimer les déterminants de la pauvreté à partir des données de l'enquête de niveau de vie des ménages.

Cette procédure est subdivisée en deux grandes phases :

A- le choix des variables.

B- Interprétation des résultats.

Le choix de variables : ayant choisi le modèle, le choix de variables s'imposent :

- 1- La variable dichotomique à expliquer Y , désignant la pauvreté, qui prend la valeur 1 si les revenus annuels de ménage sont inférieurs au seuil de pauvreté choisie (seuil de pauvreté inférieure, seuil de pauvreté générale) ; et qui prend la valeur 0, si les revenus de ménage sont supérieurs à ce seuil de pauvreté.
- 2- Les variables explicatives x_i , qui regroupent toutes les variables qui peuvent expliquer le phénomène en question.
Pour notre étude, les p variables explicatives sont :
 - 1- La strate.
 - 2- Le genre
 - 3- La taille de ménage.
 - 4- Le niveau d'instruction.
 - 5- La situation sur le marché de travail.
 - 6- Les conditions de logement.

Le choix de ces variables est fondé sur les bases suivantes :

- 1- la disponibilité de l'information émanant de notre enquête qui convienne aux objectifs de l'étude.
- 2- Les exigences liées au modèle choisi.

A cet effet, les variables explicatives ont été prises dans leurs détails, afin de tirer le maximum d'information possible.

Les principales variables choisies sont :

- La strate : est divisée en deux niveaux : la strate urbaine ou rurale.
- L'âge de chef de ménage : qui correspond aux nombres d'années.
- Le niveau d'instruction de chef de ménage :
 - Analphabète.
 - Sait lire et écrire.
 - Primaire.
 - Moyen.
 - Secondaire.
 - Supérieur.
- La situation socio-professionnelle du chef de ménage :
 - Travailleur permanent.
 - Travailleur temporaire.
 - Chômeur.
 - Retraité.
 - Femme au foyer.
 - Inactif.
- La taille de ménage : le nombre des individus composants le ménage.

Section 2- Estimation des déterminants de la pauvreté par un modèle Probit :

5-2-1 Les caractéristiques et Hypothèses du modèle

Dans cette première tentative d'estimation de la pauvreté, par un modèle de type probit, on précise les points suivants :

- 1- Il s'agit d'un modèle économétrique de type Probit simple.
- 2- le seuil de pauvreté supérieur constitue le seuil choisi pour notre étude. Ainsi donc, un ménage est dit pauvre si le niveau de revenu du ménage est inférieur à ce seuil de pauvreté.
- 3- Les variables explicatives choisies pour cette première estimation sont :
 - la strate.
 - Le genre.
 - Le niveau d'instruction de chef de ménage
 - La situation socio-professionnelle de chef de ménage
 - La taille de ménage.
 - Les conditions de logement.
 - Etat de santé du chef de ménage

Les variables explicatives en question constituent le cadre général de vie de chef de ménage, néanmoins quelques explications s'imposent quant aux choix de ces variables explicatives.

D'après les études menées sur ce domaine, dans de nombreux pays en développement, les variables explicatives se subdivisent en deux catégories:

- les variables ayant un effet positif sur la pauvreté, c'est-à-dire qu'ils se présentent comme des facteurs aggravants de la pauvreté. Parmi ses variables, on peut citer la taille de ménage, l'âge de chef de ménage
- Par contre une deuxième catégorie de variables qui peuvent exercer un effet négatif sur la probabilité d'être pauvre (ou d'un autre terme, elles contribuent à la diminution de la pauvreté dans une société donnée). Parmi ces facteurs, on distingue spécialement le niveau d'instruction. C'est ainsi qu'on s'aperçoit que si les coefficients estimés sont précédés par un signe négatif cela veut dire que ces variables contribuent à la réduction de la probabilité d'être pauvre, par contre, si les coefficients estimés sont positifs, c'est une forte indication que la probabilité d'être pauvre est plus réelle.

Les modèles estimés par la méthode de maximum de vraisemblance sont représentés dans un tableau récapitulatif et classés en trois colonnes :

- La première colonne représente les différentes variables explicatives utilisées dans l'estimation.
- La deuxième colonne représente les valeurs des coefficients de l'estimation.
- Les écarts types.

Tableau 48 : Estimation des déterminants de la pauvreté, par un modèle probit.

	Coefficient	Ecart type	z
Constante	- 0.9519	0.7318	-1.30
STRATE			
Rurale	0.1396	0.1859	0.75
Urbaine (base)			
Genre			
Femme	- 0.2349	0.2325	-1.01
Homme (base)			
Niveau D'instruction			
Sait lire et écrire	- 1.0053*	0.5618	- 1.79
Primaire	- 0.0669	0.4568	- 0.15
Moyen	- 1.1023	0.8299	- 1.33
Supérieur	-1.6994	0.9756	-1.87
Analphabète (base)			
Situation professionnelle			
Travail temporaire	0.7549	0.7503	1.01
Chômeur	2.5077***	0.7460	3.36
Retraite	0.9244	0.7453	1.24
Femme au foyer	1.9143**	0.7512	2.55
Inactif	1.9379***	0.7042	2.75
Handicapé sans travail	1.2932	0.8433	1.53
Travail permanent (base)			
Taille de ménage			
1	- 1.0183***	0.2842	- 3.58
2	- 0.7954***	0.2891	- 2.75
3	-1.6749***	0.3873	- 4.32
4	- 1.1797***	0.3564	- 3.31
5	-1.0812***	0.3523	- 3.07
6	-1.7372***	0.5590	- 3.11
Taille de logement			
2	- 0.3206	0.2544	- 1.26
3	- 0.5830**	0.2841	- 2.05
4	- 0.6374**	0.3036	- 2.10
Plus de six (base)			
Etat de santé			
Bonne santé	- 0.462	0.2015	- 0.23
Mauvaise santé (base)			

* significatif à 10 % ** significatif à 05 % *** significatif à 01 %

Source : calcul de l'auteur sur la base des données de l'enquête.

5-2-2 Interprétations des résultats

Une première lecture des résultats obtenus, et qui sont résumés dans le tableau ci-dessus fait ressortir deux types de coefficients (et par voie de conséquences deux types de variables) :

- les coefficients négatifs qui renvoient à un certains variables qui font diminuer la probabilité que le chef de ménage soit pauvre.
- les coefficients positifs qui de leurs cotés renvoient à des variables qui augmentent la probabilité d'être pauvre.

D'après les résultats obtenues dans le tableau, il est apparaît d'une façon générale que :

- **La strate de chef de ménage** : qui soit en milieu urbain ou en milieu rural n'influe pas d'une façon significative sur la probabilité d'être pauvre .En effet bien que la pauvreté soit un phénomène rural en Algérie, de nombreux changements socio-économiques ont contribué à diminuer l'écart entre les ménages de ces deux milieux.
D'autant plus que l'amélioration de la situation sécuritaire a contribué au retour de la population rurale sur leurs terres et la reprise de l'activité habituelle de cette population.
- **Le sexe de chef de ménage** : ne semble pas jouer un rôle important dans la pauvreté .C'est ainsi qu'on s'aperçoit que le chef de ménage qui soit homme ou femme ne change pas la situation de ses ménages envers le phénomène de la pauvreté.
Mais ce constat ne doit pas conclure qu'il n'existe pas de ségrégation entre les sexes, dans les différents domaines de vie de la population (comme l'accès au travail, l'accès aux différents services publics : éducation, santé, logement. Mais plutôt une mauvaise prise en charge des enquêtes statistiques de ce phénomène.
On pense également que les individus de sexe féminin qui ont ce statut de "chef de ménage", relève de l'exceptionnel dans notre société, car cette situation ne peut ressortir que de deux situations possibles : une situation de veuvage ou une situation de divorce.
- **Le niveau d'instruction** : le niveau d'éducation du chef de ménage est un facteur qui contribue à la diminution de la probabilité d'être pauvre chez les ménages algériens.
En effet les résultats obtenus montrent que les coefficients du modèle son négatifs (ce qui veut dire que plus que le niveau d'éducation augmente plus le risque de pauvreté diminue) .Seulement les résultats sont significatif à 10% pour les niveau de groupe sait lire et écrire et le niveau primaire.Ces résultats peuvent être expliquer par la taille réduite de l'échantillon pour les niveaux d'éducation supérieur, qui ne sont pas significatifs.

- **La situation sur le marché de travail : l'activité du chef de ménage constitue un facteur déterminant de la pauvreté, en effet :**

- les chefs de ménage en situation de chômage, présente une forte probabilité de se balancer dans les catégories des pauvres avec un coefficient de (2,507). Ce résultat obtenu est significatif même pour 1%, ce qui prouve que le facteur d'inactivité prolongé caractérisé par une situation de chômage (qui est malheureusement très prolongée en Algérie) constitue un facteur déterminant de la pauvreté.
- Le deuxième groupe de cette catégorie, particulièrement vulnérable, est constitué par les inactifs (qui sont en majorité les personnes âgées et sans ressources régulières ou les personnes qui ne peuvent plus accéder à un poste de travail pour une raison donnée : sans qualification, situation difficile).
Avec une valeur de coefficient de (1,937) significatif à 1%, cette catégorie rejoint le groupe précédent (de chômeur) et forment les deux groupes socio-économiques les plus exposés au phénomène de la pauvreté.
- Le troisième groupe est constitué par les chefs de ménage : femme au foyer, qui présente également des risques de se trouver parmi les pauvres. Ce type de chef de ménage constitue une catégorie de personne différente des autres, puisqu'il présente un statut social (comme femme chef de ménage) et un statut économique (c'est-à-dire exerçant un travail dans les limites de son foyer), et seules les personnes de sexe féminin qui peuvent appartenir à cette catégorie.

D'un autre côté, puisque le statut de chef de ménage " femme au foyer " n'est pas reconnu en tant que tel, on pense que les revenus de cette catégorie ne peut pas être le résultat d'un travail formel (reconnu par la législation de travail), mais une multitudes de tâches ménagères, qui peuvent être effectuer au niveau du foyer.

- Les autres catégories comme : les handicapés sans travail, les retraités et les travailleurs saisonniers ou temporaires, présentent de leurs part des agents économiques ayant une probabilité positive d'être pauvre, avec une différence légère à ce que ces trois catégories ont des situations plus aux moins reconnues ou formel, et perçoivent des revenus sous formes de ; pensions, des allocations familiales, des salaires. Ces revenus sont faibles, en général, mais néanmoins garantissent le minimum vital de ce type de population.

- **La taille de ménage** : l'analyse des résultats pour ce facteur montre que si la taille de ménage est inférieure à six personnes , le risque d'être pauvre est faible , et augmente pour les ménage ayant plus de sept personnes par ménage.
Donc a priori la taille de ménage (jusqu'à une certaine limite) n'est pas un facteur aggravant de la pauvreté, mais au contraire, il peut être un facteur qui contribue à protéger le ménage de ce fléau.

L'explication "logique», étant donné notre connaissance de la société algérienne, est que, suite à la dégradation de niveau de vie, les ménages algériens ont tendance à ce regrouper dans de larges ménages, ce qui fait diminuer les dépenses en matière de loyer et autres charges annexes (factures d'électricité, de gaz.) et d'un autre coté, les revenus cumulés de la famille contribuent à l'amélioration de leurs niveaux de vie.

De nombreux indicateurs vont dans ce sens, comme par exemple :

- Le taux important de la catégorie des chef de ménage qui sont hébergés gratuitement ou à de faible loyer par les parents.
- D'un autre coté, il faut savoir que six personne par ménage, constitue une moyenne démographique de la taille de la famille algérienne d'après les statistiques de RGPH 1998.

Seulement une question s'impose, pour les ménages ayant plus de six personnes et qui ont une probabilité positive d'être pauvre, est-ce qu'ils sont pauvres parce qu'ils ont une famille de grande taille ou est-ce parce qu'ils ont une grande taille, qu'ils sont pauvres ?

Après cette première estimation par un modèle probit , procédant à présent à l'utilisation d'un autre modèle très important qui le modèle Logit , au même données traités par le précédent modèle.

Cette analyse a un double objectif :

- Estimer les facteurs déterminant de la pauvreté avec un procédé différent.
- Comparer les deux modèles utilisés et voir quels sont les avantages et les inconvénients des différents modèles utilisés.

Section 3- Estimation des déterminants de la pauvreté par un modèle logistique :

La démarche d'estimation par un modèle Logistique consiste à expliquer la variable dichotomique Y , qui est la variable indépendante, pour notre cas c'est la variable Pauvreté.

Cette variable prend deux valeurs possibles :

- $Y=1$, si les chefs de ménages sont pauvres, c'est-à-dire que les revenus cumulés de ménage sont inférieurs au seuil de pauvreté.
- $Y=0$ si non.

Ces deux résultats possibles de la variable indépendante, nous ramènent à distinguer, deux types de ménages possibles :

- Les ménages pauvres.
- Et les ménages non pauvres.

A travers cette distinction entre ces deux types de ménages, nous aurons à déterminer l'influence de certaines variables (démographiques , socio-économiques ..) sur la probabilité du ménage d'appartenir à l'une ou l'autre catégorie , c'est-à-dire être pauvre ou non pauvre , sans tenir compte des liaisons qui peuvent exister entre ces variables .

A cet effet, on va proposer trois estimations des déterminants de la pauvreté par un modèle de type Logit :

- A- Estimation des déterminants de pauvreté pour le seuil supérieur.
- B- Estimation de la pauvreté par un seuil général.
- C- Estimation des déterminants de la pauvreté, en utilisant les variables explicatives comme variable muettes.

Dans ce type de modélisation, la variable indépendante Y , qui représente la pauvreté "Pauv" est une variable latente (variable non observé) qui ne peut prendre que deux valeurs possible ; la valeur 1 ou la valeur 0.

D'un autre côté, pour une première estimation des facteurs principaux de la pauvreté, on a choisi, l'utilisation d'un seuil de pauvreté supérieur, ce choix est motivé par les raisons suivantes :

- 1- La pauvreté pour le seuil supérieur est la forme de pauvreté la plus courante dans la population algérienne, beaucoup plus que les autres formes (comme la pauvreté au seuil alimentaire)
- 2- Le seuil de pauvreté supérieur est un moyen de contourner les effets de changements rapides de revenus des ménages, puisque la ligne de pauvreté supérieure est relativement élevée, pour ne peut pas être très sensibles aux changements aléatoires de niveaux de revenus ou de la sous - déclaration des ressources des ménages.

5-3-1 Caractéristiques et Hypothèses du modèle.

A- Hypothèses de modèle :

Les principales hypothèses retenues pour ce modèle sont :

- Il s'agit d'un modèle dichotomique de type Logit.
- La variable indépendante Y représente la situation de ménage vis-à-vis du phénomène de la pauvreté : Y=1, le ménage est pauvre.
Y= 0, le ménage est non pauvre.
- La variable indépendante est une variable latente (non observée).
- Le seuil de la pauvreté est le seuil supérieur selon les calculs de l'ONS 2000.
- L'estimation des facteurs étant possible par la méthode du maximum de vraisemblance.
- Le test d'hypothèse se fait suivant trois seuils statistiques : le seuil de confiance à 90% ,95% et 99%.

B- les variables de modèles :

1- La variable indépendante : exprimé dans ce modèle par une situation de pauvreté .Pour notre cas, on a pris comme variable indépendant Pauv, toutes personnes chef de ménage ayant le revenu inférieur au seuil de pauvreté, donc :

- $Pauv = 1$ si $Y \leq$ seuil de pauvreté supérieur.
- $Pauv = 0$ si $Y >$ seuil de pauvreté supérieur.

2- Les variables dépendantes : qui représentent les caractéristiques (X_{ij}) des ménages :

- La strate de chef de ménage.
- Le sexe de chef de ménage.
- Le niveau d'éducation.
- La situation professionnelle.
- La taille de ménage.

L'estimation des différents coefficients du modèle se fait avec l'utilisation de la méthode de maximum de vraisemblance et par l'utilisation de logiciel Stata 8.0, qui après plusieurs itérations nous donne les résultats représentés dans le tableau ci-après :

Tableau 49 : Estimation par un modèle Logit des déterminants de la pauvreté
(Seuil de pauvreté supérieur)

	Coefficient	Ecart Type	z
Constante	-1.7294	1.4720	-1.17
Strate			
Rurale	-0.0244	0.3619	-0.07
Urbaine (base)			
Genre			
Femme	-0.4574	0.4198	-1.09
Homme (base)			
Niveau d'instruction :			
Sait lire et écrire	-2.6750**	1.2330	- 2.17
Primaire	-0.4691*	0.8728	- 0.54
Moyen	-2.1921*	1.3939	- 1.57
Secondaire	-2.5461*	1.5763	1.94
Analphabète (base)			
Situation professionnelle :			
Travailleur temporaire	1.1677*	1.3532	0.86
Chômeur	4.5940***	1.2962	3.54
Retraité	1.3156	1.3323	0.99
Femme au foyer	3.2367**	1.2858	2.52
Inactif	2.9828**	1.1862	2.51
Handicapées	2.6332	1.7921	1.47
travailleur permanent (base)			
Taille de ménage			
1	-1.9878***	0.5707	-3.89
2	-1.2794**	0.5399	-2.37
3	-3.3822***	0.7666	-4.41
4	- 2.1015***	0.6114	-3.44
5 (base)			
Statut de logement			
Locataire de l'Etat	- 0.0748	0.5837	-0.13
Locataire du privé	0.4184	0.7961	0.53
Logé chez les parents	1.6024***	0.5384	2.98
Autres	2.1097**	0.9487	2.22

* Significatif à 10% ; ** Significatif à 5% ; *** Significatif à 1%

Source : Calculs de l'auteur sur la base des données de l'enquête.

Le tableau résume les résultats obtenus par la combinaison des différents facteurs qui peuvent avoir une relation ou une influence sur la probabilité d'être pauvre des ménages enquêtés.

5-3-2 Pauvreté et strate de chef de ménage.

Les résultats obtenus montrent que le phénomène de la pauvreté subit une mutation dans notre pays. En effet, les coefficients négatifs de la variable rurale, montrent que la pauvreté n'est pas seulement un phénomène rural, mais au contraire, peut être que la pauvreté s'urbanise de plus en plus, depuis le retour de la stabilité politique et l'instauration d'un climat de sécurité sur le pays, le milieu rural offre apparemment les conditions d'une vie meilleure de la population rurale.

Jusqu'à preuve du contraire (puisque les coefficients ne sont significatifs à 90%), le milieu rural offre de plus en plus des conditions favorables à la population résidente, des conditions de vie meilleures par rapport à ce qu'offre le milieu urbain. Ce constat est d'autant plus optimiste qu'inquiétant en même temps car, il faut se demander si les conditions de vie dans le milieu rural se sont relativement améliorées à un point qu'il exerce un effet d'attraction sur la population urbaine ou à ce que les conditions de vie dans le milieu urbain sont tellement dégradées, à tel point qu'elles exercent un effet d'expulsion de la population vers les régions rurales.

5-3-3- Pauvreté et genre de chef de ménage

Les résultats montrent que les chefs de ménages de sexe féminin sont moins exposés au phénomène de la pauvreté que les chefs de ménages de sexe masculin.

Si ces résultats se confirment (ce n'est pas le cas dans notre étude, puisque l'estimation du coefficient lié au genre, n'est pas significatif même pour 90%), il est bon d'avancer les points d'explications suivants :

- Le chef de ménage de sexe féminin est un phénomène un peu rare dans la société algérienne pour des raisons expliquées dans les sections précédentes.
- L'accès au travail pourrait être facilité pour ce type de ménage, si on est en présence d'une situation de veuvage ou de divorce, on pense que la société algérienne demeure encore sensible à ces phénomènes de société.
- L'obtention d'un poste de travail, et généralement, moins contraignant pour les personnes de sexes féminin, si elles présentent les qualifications nécessaires (par exemple ces personnes sont dispensées du service militaire)

5-3-4 Pauvreté et le niveau d'instruction.

Le niveau d'éducation du chef de ménage est un facteur déterminant de la pauvreté , en effet , les résultats obtenus montrent que plus le chef de ménage est instruit plus la probabilité est grande de s'éloigner du cercle de la pauvreté .

Les coefficients des variables liées au niveau d'instruction , ont tous des valeurs négatives , ce qui montre que le niveau d'instruction est une fonction décroissante par rapport au phénomène de la pauvreté , même pour les chefs de ménage ayant des niveaux basiques d'instruction , ainsi :

- Les chefs de ménages qui ont un niveau d'éducation de base, c'est-à-dire qui savent lire et écrire, ont deux fois plus de chances de ne pas être pauvres par rapport aux chefs de ménages sans instruction ou analphabète.
- Ces résultats sont significatifs jusqu'au 95% de degré de confiance, de la population enquêtée. Notre connaissance de l'histoire socio-économique de pays, nous permet de dire, que le niveau relativement bas de cette catégorie de ménage, leurs ont permis d'accéder rapidement à des postes de travail, qui ne nécessite pas un niveau précis ou élevé d'éducation (les agents de maîtrises, opérateurs). Si on tient en compte que ces chefs de ménage ont plus de 40ans, on peut donc imaginer la période dont ils ont pu accéder à des postes de travail et le temps - qu'ils ont gagné- par rapport à d'autres personnes ayant beaucoup plus investies dans ce processus d'éducation qui pourrait prendre une dizaine, voir une quinzaine d'années d'étude. Ce qui signifie un poste de travail permanent et une protection relative par rapport au phénomène de la pauvreté.
- Pour les chefs de ménages ayant un niveau d'éducation acceptable, c'est-à-dire (moyen ou secondaire) , on remarque que les coefficients sont négatifs aux mêmes titres que la catégorie des chefs de ménages précédents mais , avec un seuil de confiance qui ne dépasse pas 90% .
Ce qui signifie que le facteur d'instruction du chef de ménage est un facteur qui minimise considérablement (jusqu'à plus de 2 fois) la probabilité d'être pauvre, par rapport aux chefs de ménages n'ayant pas été scolarisés.

D'un autre côté, les valeurs proches des coefficients de modèle entre les différents niveaux d'éducation du chef de ménage posent néanmoins quelques remarques, qui peuvent se résumer à ce que la probabilité d'échapper au cercle de la pauvreté ne nécessite pas un niveau élevé d'éducation, mais juste le minimum qui est censé permettre à une personne d'accéder à un poste de travail. Par contre, cela ne peut pas garantir des conditions de vie descentes pour ce type de ménage.

5-3-5 Pauvreté et la situation professionnelle.

Sans le moindre doute, la situation vis-à-vis du marché de travail de chef de ménage joue un rôle capital dans le phénomène de la pauvreté en Algérie.

A cet effet, et ayant comme référence le groupe économique de «travailleur permanent », qui semble t-il présenter le groupe le plus privilégié parmi les catégories choisies, on peut donc distinguer, par ailleurs, deux groupes de ménages :

- Le chef de ménage chômeur et inactif : ses deux types de ménages constituent la catégorie qui présente la plus grande probabilité d'être pauvre.
En effet un chef de ménage chômeur est très exposé au risque de la pauvreté (4 fois plus qu'un chef de ménage ayant un travail stable et 3 fois plus qu'un ménage ayant un travail temporaire ou saisonnier).
Ce résultat est significatif jusqu'à 99% de degré de confiance, c'est ce qui confirme la gravité de chômage comme le facteur aggravant de la pauvreté par excellence.
Le chômage est d'autant plus grave lorsqu'il devient un chômage de longue durée (ce qui est malheureusement le cas pour notre pays) et surtout si ce chômage est le résultat d'un licenciement économique dû à la fermeture de l'entreprise ou n'ayant jamais obtenu un poste de travail.
De son côté un chef de ménage inactif présente une forte probabilité de pauvreté, mais à un degré moindre que le chômeur.
- Les chefs de ménages inactifs sont formés essentiellement de personnes âgées ne pouvant pas prétendre à un poste de travail bien déterminé, et qui n'appartiennent pas aux catégories socio-professionnelles citées.
Cette catégorie est totalement dépendante de soutien des proches (descendants) ainsi que des formes de sources de revenus (souvent informel : rente ou autres formes de revenus).
- Le deuxième groupe est formé par les trois sous-groupes restants, à savoir : les handicapés sans travail, les retraités et les travailleurs temporaires ou saisonniers.
Les handicapés sans travail présente une catégorie extrêmement exposée au phénomène de la pauvreté, en effet dans l'état socio-économique actuel, l'handicap de ses personnes constitue un facteur aggravant et surtout un facteur d'exclusion supplémentaire du marché de travail.
Ce qui par conséquence minimise la probabilité d'avoir un poste de travail convenable à la situation de ses personnes, d'autant plus que ces personnes sont totalement ou partiellement dépendant des tiers.

- Les chefs de ménage retraités et les travailleurs temporaires constituent des catégories moins vulnérables par rapport aux groupes précédents, car les revenus reçus, offrent une certaine résistance au phénomène de la pauvreté, en ayant un minimum vital, pour ne pas succomber aux besoins et aux privations. Les résultats pour ces deux derniers groupes ne sont pas significatifs, pour une raison due à l'hétérogénéité de ces deux catégories et les disparités de revenus entre eux.
- La femme au foyer est, de son côté, une catégorie assez spéciale puisqu'elle revêt un état social plus qu'une situation professionnelle.

Le chef de ménage femme au foyer est particulièrement exposé aux difficultés économiques, puisque le lieu de travail ne dépasse pas le foyer et par voie de conséquence, il est tributaire aux conditions économiques des autres ménages, d'autant plus que la situation de ses derniers deviennent de plus en plus difficile.

5-3-6 Pauvreté et taille de ménage.

Comme fut le cas de l'analyse de la pauvreté par un modèle Probit , l'analyse des résultats liés à ce facteur en modèle Logit montre , que si la taille de ménage est inférieure à six personnes , le risque d'être pauvre est faible , et augmente pour les ménage ayant plus de sept personnes .

Donc la taille de ménage (jusqu'à une certaine limite) n'est pas un facteur aggravant de la pauvreté, comme on s'attendait à avoir.

Des études menées dans des pays en développement montrent qu'à une certaine limite , la taille de ménage ne présente pas vraiment un facteur aggravant vis-à-vis du problème de pauvreté (Attanasso 2004) .¹⁵¹

Les coefficients relatifs à la taille de ménage sont significatifs à 1% de marge d'erreurs, ce qui montre l'importance de ce facteur.

D'autres facteurs participent à la détermination du profil de pauvreté pour les ménages algériens mais d'une importance moindre, non pas parce que ces facteurs ne sont pas importants mais pour des raisons propres à la méthodologie de la réalisation de cette enquête.

¹⁵¹ Attanasso .M O , " Analyse des déterminants de la pauvreté monétaire des femmes chefs de ménage au Bénin " in "Monde en Développement" Vol 32-2004/n° 128 , PP 41-63.

D'un autres cotés, quelques facteurs posent un autre problème, qui consiste à savoir si ces facteurs contribuent à l'accentuation (ou à la diminution) de la probabilité de pauvreté dans la population, ou au contraire, ils sont les conséquences de ce phénomène ?

A ce titre, on cite par exemple deux facteurs importants :

- Les conditions et types de logements.
- Le lieu de soins des ménages.

Pour le premier facteur, l'estimation par le modèle Logit montre que les conditions de logements peuvent influencer la population pauvre.

En effet les résultats montrent que les ménages responsables de famille et qui vivent chez les parents ont de forte probabilité d'être éloigné du cercle de e la pauvreté.

On peut ores et déjà avancer que les chefs de ménages ont des difficultés de subvenir aux besoins des personnes dont ils sont responsables et sont obligées de recourir à toutes formes d'aides et de soutiens notamment celui des parents.

Se loger chez les parents est susceptible d'aider ce type de ménage à échapper temporairement au fléau de la pauvreté.

L'autre forme de logement qui joue en faveur des pauvres et celui de rubrique « autres » , qui englobe en réalité les formes d'habitats même précaire mais qui ne présentent pas une charge supplémentaire pour les chefs de ménages , ses formules sont constatés dans le milieu urbain que dans le milieu rural .

Du coté de niveau de santé de ménage et le lieu de soins, les ménages pauvres ont tendance à être soignés dans les centres et hôpitaux publics, malgré les problèmes de ce secteur, que de recourir aux services de médecins et des cliniques privés qui pratiques des tarifs largement en dessus des moyens de la catégorie de ménage étudiée.

Section 4 - Estimation des déterminants de la pauvreté par un modèle logistique (au seuil inférieur)

Après avoir donc analysé les déterminants de la pauvreté au seuil supérieur, on va poser la question de savoir comment vont changer les facteurs de la pauvreté et à quelles limites si on change le seuil de pauvreté et par voie de conséquence cibler une large population.

5-4-1 Les données de modèle économétrique :

A- la variable dépendante : dans notre cas c'est la variable étant la pauvreté au seuil général ou inférieur (PAUV (spinf)). On a donc deux cas possible :

- Pauv = 1 si $Y_i \leq$ seuil de pauvreté général.
- Pauv = 0 si non.

B- les variable indépendante : on a pris les variables muettes suivantes :

- Strate.
- Genre.
- Age de chef de ménage.
- Niveau d'instruction de chef de ménage.
- Taille de ménage.
- Statut socio-professionnel.
- Conditions de logement.

Ces variables ont été sélectionnées après avoir testé de nombreuses combinaisons et modèles, ainsi qu'une multitudes de variables susceptibles d'expliquer le phénomène de la pauvreté.

Si on a gardé les variables essentielles comme (la strate , le genre , le niveau d'instruction et le statut socio-professionnel) c'est parce que ces éléments constituent après vérification , les variables les plus influents , aux moins pour ces premiers modèles , d'autant plus que leurs degrés de signification sont très élevés .

Néanmoins, pour cibler d'une manière plus approfondie les ménages ayant un niveau de vie très bas et qui peuvent être compris dans la population pauvre pour le seuil inférieur, on propose d'introduire d'autres éléments qui puissent nous renseigner sur l'ampleur de ce phénomène ainsi que sur les variables déterminantes à ce niveau très critique de la pauvreté .A ce titre, on va introduire les variables suivantes :

- l'âge de chef de ménage : par cette variable, on voudrait savoir s'il y a une relation entre l'âge de chef de ménage et la pauvreté, ou en d'autre terme est-ce que la pauvreté cible les chefs de ménage d'un âge déterminé ou pas, si oui à partir de quel âge, le chef de ménage est particulièrement exposé à ce phénomène.
- Le statut de logement : ayant connaissance de l'importance de facteur de logement dans la société algérienne, nous voulons savoir c'est la situation difficile d'une certaine catégorie de ménage, peuvent leurs handicapés à l'accès de logement, c'est une autre manière de répondre à la question suivantes : qu'elles type de logements, ces ménage choisissent (ou sont obligé de prendre), dans ces situations ?
- L'état de santé de chef de ménage.

Les résultats de cette estimation sont résumés dans le tableau ci- après.

Tableau 50 : Estimation des déterminants de la pauvreté (seuil inférieur)

	Coefficient	Ecart type	z	Intervalle de confiance	
Constante	1.4591	1.0585	1.38	-0.6155	3.5338
Genre					
Homme	0.0531	0.4012	0.13	- 0.7333	0.8396
Strate					
Urbaine	0.2268	0.3716	0.61	0.5014	0.9552
Age du chef de ménage					
- 40 ans	0.1394	0.6460	0.22	-1.1267	1.4056
Plus de 40 ans					
Niveau d'instruction					
Primaire	- 0.5828*	0.9840	- 0.59	- 2.5116	1.3459
Moyen	- 1.6295*	1.4019	- 1.16	- 4.3773	1.1182
Secondaire	-	-	-	-	-
Taille de ménage					
UN	- 1.7138***	0.4843	- 3.54	- 2.6631	- 0.7646
Deux	- 1.4064***	0.5188	- 2.71	- 2.4234	- 0.3894
Trois	- 2.9071***	0.7268	- 4.00	- 4.3317	- 1.4826
Quatre	- 2.2174***	0.6555	- 3.38	- 3.5022	- 0.9327
Plus de six	3.2550***	0.9240	- 3.52	- 5.0611	- 1.4390
Situation Professionnelle					
Travail stable	- 3.1349**	1.5481	- 2.02	- 6.1692	- 0.1006
Travail temporaire	- 0.7958	1.2447	- 0.64	- 3.2354	1.6437
Retraité	- 2.7427**	1.1757	- 2.23	- 5.0472	- 0.4382
Inactif-chomeur	1.2172*	0.9975	1.22	1.1724	2.7378
Statut de logement					
logé auprès de l'Etat	0.3782	0.6496	0.58	- 0.8950	1.6515
Logé par les parents	- 0.3878*	1.0263	- 0.38	- 2.3993	1.6237
Autres	1.2801*	0.5237	2.44	0.2536	2.3066
Log likelihood = -114.51623 Pseudo R2 = 0.3268					
chi2 (25) = 111.19 (0,000)					

Source : Calculs de l'auteur sur la base des données de l'enquête.

Interprétation des résultats

Le seuil de pauvreté inférieur constitue une situation de privation très sévère des ménages, et à cet effet, toutes sources de revenus, même dérisoires ou discontinues peuvent contribuer à minimiser la sévérité de la pauvreté de ces mêmes ménages.

Les résultats obtenus dans le tableau montrent la sensibilité des chefs de ménages enquêtés aux variables d'une façon plus au moins différente par rapport à la situation précédente (C'est-à-dire pour le seuil de pauvreté supérieur), et parfois des similitudes.

Les principaux enseignements tirés de ce tableau peuvent être résumés dans les points suivants :

5-4-2 Pauvreté, strate et genre :

Au seuil de pauvreté inférieur, le sexe de chef de ménage ainsi que son milieu territorial ne semble pas, avoir une influence significative sur sa situation, au même titre que pour les résultats obtenus pour le seuil de pauvreté supérieur.

Ce résultat montre que ce fléau n'est pas spécifique pour une région précise, mais que malheureusement, il n'épargne ni l'urbain ni le rural, ni le chef de ménage homme ni le chef de ménage femme.

Si ces résultats seront confirmés par d'autres études plus larges, on pourrait penser que le phénomène de pauvreté (pour le seuil inférieur) est entré dans une nouvelle phase, hélas très inquiétante, qui se résume à ce que tous les ménages (modestes qu'ils soient) sont désormais très exposés au phénomène de la pauvreté.

Mise à l'écart, leurs lieux de résidence ou leurs sexes, la pauvreté n'est donc pas un phénomène rural, mais elle s'urbanise de plus en plus.

Les femmes ne sont pas les seules personnes vulnérables devant la pauvreté, les hommes aussi !

5-4-3 Pauvreté et Age du chef de ménage :

Par l'introduction du facteur de l'âge du chef de ménage, on voulait connaître, si dans la situation de pauvreté sévère, est-ce que l'âge du chef de ménage, est un facteur significatif de la pauvreté ?

A cet effet, on a préféré diviser notre échantillon en deux parties (de point de vue âge de chef de ménage) :

- a- les chefs de ménages jeunes (inférieur à 40 ans).
- b- les chefs de ménages âgés (plus de 40ans).

Les résultats montrent que l'âge du chef de ménage n'est pas un facteur déterminant de la pauvreté en Algérie.

Mais malheureusement une tendance qui se dégage, que dans un environnement de sous-emploi (comme celle de l'Algérie), les ménages ne peuvent pas compter sur l'avantage de leurs jeunes pour échapper à une situation de pauvreté et ils ne sont pas avantagés par rapport aux chefs de ménages plus âgés.

Ce qui explique en partie, d'autre phénomène de la société algérienne, comme par exemple le recul de l'âge de mariage de la population adulte, pour les deux sexes.

5-4-4 Pauvreté et niveaux d'instruction :

Le niveau d'instruction joue un rôle déterminant dans la diminution de la probabilité d'être pauvre parmi les chefs de ménages enquêtés.

Le tableau montre clairement, que la probabilité d'être pauvre diminue pour le niveau d'éducation primaire et pour le niveau moyen.

En effet, les coefficients du modèle sont négatifs, pour les deux niveaux, c'est-à-dire que même avec un niveau primaire a peut diminuer la probabilité d'être pauvre.

Les chances de s'éloigner du cercle de pauvreté, deviennent plus grandes si le chef de ménage améliore son niveau d'instruction, si pour cette raison que la valeur de coefficient du modèle est plus grande – en valeur absolue – pour le niveau moyen que pour le primaire (1,62 pour 0,58). Ces deux valeurs sont significatives pour un seuil de confiance de 90%.

Par contre, pour les niveaux supérieurs d'éducation (niveau secondaire et supérieur), le modèle n'est pas vérifié car les données ne sont pas suffisantes, ce qui veut dire (pour notre échantillon), que la population pauvre (au seuil inférieur) ne touche que rarement la catégorie des chefs de ménages ayant un niveau d'éducation élevé.

Pauvreté et taille de ménage :

Comme pour le seuil de pauvreté supérieure, la taille de ménage ne semble pas avoir influer négativement la situation des ménages enquêtés.

Les résultats montrent que les coefficients de taille de ménage sont négatifs et significatifs jusqu'à 1% de marge d'erreurs, et donc même pour un niveau de pauvreté si critiques, la taille de ménage, peut ne peut être un facteur aggravant de la pauvreté, au moins pour un certain niveau de taille de ménage (moins de six individus par ménage).

L'enquête que nous avons sous la main, ne nous permet pas de s'assurer de ses résultats et encore moins d'explorer les véritables causes de cette tendance, visiblement illogique avec la situation des ménages, qui devront au contraire privilégier non pas cet aspect élargie mais plutôt une forme nucléaire de famille.

5-4-5 Pauvreté et situation socio-professionnelle :

Pour ce cas, les résultats de modèle obtenus donne des informations très importantes et qui sont relativement différentes de ceux obtenus pour le seuil de pauvreté supérieur. En effet, il semble ressortir que pour s'échapper du cercle de pauvreté (au seuil inférieur) il faut impérativement avoir une source de revenu, et par voie de conséquence avoir une occupation quelconque sur le marché de travail, d'ailleurs ce que sort clairement du tableau précédent, et à ce titre :

- Le travail permanent : avec un coefficient de (-3,13), constitue la situation espérée et même idéale pour le chef de ménage, plus le travail est durable dans le temps, moins le risque de la pauvreté extrême est possible, ce résultat est significatif jusqu'à 95% de confiance.

- Le travail temporaire ou saisonnier : à l'encontre des résultats pour le seuil de pauvreté supérieure, ce type de travail peut diminuer l'intensité de la pauvreté sévère dans la population et diminue la probabilité d'être pauvre (même si d'une façon moindre que le type de travail permanent, le rapport est presque de 1/3), ce résultat n'est significatif qu'à 75% de degré de confiance.

- Le chef de ménage retraité a une probabilité plus importante de ne pas être pauvre, dans ce cas, cette catégorie de ménage est plus privilégiée que les travailleurs temporaires, ce résultat est significatif pour 5% d'erreurs.

Les revenus que perçoivent les retraités, mais s'ils ne sont si grands contribuent au un maintien d'un niveau d'équilibre dans la société, surtout pour cette catégorie de population relativement âgée et très vulnérables.

Enfin, la catégorie qui est toujours exposé au phénomène de la pauvreté, quelques soit le seuil de pauvreté, c'est le groupe socio-économique des chefs de ménages « inactifs et chômeurs ».

Avec un coefficient positif de (1,72), ce groupe présente une forte probabilité d'être pauvre, surtout si le chômage de ses personnes devient un chômage durable.

Les résultats pour cette catégorie sont significatifs pour 10% de risque d'erreurs, ce qui confirment les tendances observées pour le cas de seuil de pauvreté supérieur.

Section 5 : Estimation des déterminants de la pauvreté avec un modèle Logit -Multinomial

Introduction :

Comme il a été développé dans les modèles binaires Logistiques, les ménages sont répartis entre deux catégories, les ménages pauvres, c'est-à-dire, $H=1$, lorsque les revenus de ménages sont inférieurs à la ligne de pauvreté Z_i , et des ménages non pauvres donc $H_i = 0$ sinon.

D'après cette approche, on aurait finalement un vecteurs X_i de paramètres, représentant les ménages pauvres.

Dans cette section, on va essayer de tester la stabilité du modèle économétrique selon les segments de la distribution de niveau de vie (représentée par le revenu des ménages).

Dans cette optique, les modèles probabilistes peuvent présenter une certaine fécondité pour expliquer le niveau de vie des ménages. Par exemple, la distribution de niveau de vie de ménages (le revenu des ménages dans notre cas) sont segmentés en quintiles, il est possible de déterminer la probabilité qu'un ménage, ayant, des caractéristiques spécifiques, soit localisé dans un quintile donné.

A cet égard le modèle logistique multinomial peut être utilisé, en supposant que les termes aléatoires suivent une distribution logistique.

5-5-1 Le choix de procédures économétriques :

A- La formulation théorique du modèle logistique multinomial :

Soit Q , la variable de sélection identifiant les quintiles de la distribution des revenus des chefs de ménages R_i , prenant les valeurs $0, 1, 2, \dots, j$; avec $j=5$.

Dans ce cas le modèle de détermination de Q est donné par :¹⁵²

$$Prob[Q_i = j] = \frac{\exp(\alpha_j X_i)}{1 + \sum_{j=1}^j \exp(\alpha_j X_i)} \dots$$

Dans l'équation précédente :

i : l'indice des différents ménages.

j : les choix de paramètres.

α : le vecteur des paramètres à estimer liés aux caractéristiques X_i .

Tel quel, le modèle génère une indétermination ; celle-ci est levée par la simple normalisation en posant $\alpha_0 = 0$. Ainsi chaque probabilité de choix est comprise entre 0 et 1 et la somme des probabilité est équivalent à l'unité.

Les coefficients obtenus par ce modèle sont difficiles à interpréter en l'état actuel.

L'autre problème de modèle est celui de l'indépendance des alternatives non pertinentes connues par (IIA) développé par Hausman & McFadden.

¹⁵² J.P Lachaud, "Modélisation des déterminants de la pauvreté et marché de travail en Afrique : le cas de Burkina Faso " CED 2000.

B- L'indépendance des alternatives non pertinentes (IIA) : ¹⁵³

Le pourcentage de chance de faire un choix P_j ou P_k sont indépendants les uns des autres dans un modèle logit multinomial et donc la propriété, par laquelle le rapport P_j / P_k est indépendant des autres possibilités des choix restantes est nommée l'Indépendance des options non pertinentes : Indépendance of Irrelevant Alternatives (IIA).

Cette propriété est représentée d'une façon plus explicite comme le "red bus/blue bus problème" : dans un modèle à trois choix de moyen de transport, elle implique que les probabilités relatives entre le choix de la voiture ou d'un bus rouge, soient toujours spécifiées de façon identique, que le troisième choix possible, soit un bus bleu ou le train. Cette propriété signifie aussi que les pourcentages (prédits par le modèle) d'individus choisissant chacune des alternatives diminueront proportionnellement à leurs importances initiales si l'on introduit un choix supplémentaire dans le modèle (et ce quel que soit le modèle).

Pour McFadden, l'hypothèse (IIA) est théoriquement peu vraisemblable dans de nombreuses applications. Toutefois il souligne que l'expérience empirique montre que le modèle logit multinomial est relativement robuste dans de nombreux cas par lesquels la propriété d'IIA est théoriquement plus plausible.¹⁵⁴

Dans tous les cas, il est possible de tester la validité de l'hypothèse IIA, dans ce cas Hausman et McFadden suggèrent que si une sous partie de l'ensemble des choix possibles est effectivement non pertinente, alors son omission dans le modèle ne changera pas fondamentalement les estimations des paramètres.

De plus, l'ajout de ses choix sera inefficace, mais ne rendra pas le modèle non significatif.

Par contre, si les pourcentages de chance de choisir une certaine alternative ne sont pas vraiment indépendants de ses autres choix (l'hypothèse d'IIA n'est pas vérifiée), alors les paramètres estimés lorsque ces choix sont éliminés ne seront pas significatifs.

Trois autres tests de l'hypothèse d'IIA, basés respectivement sur :

- 6 le test de vraisemblance.
- 7 Le test de Wald.
- 8 Le multiplicateur de Lagrange.

Les développements précédents expliquent, en partie, le choix des méthodes économétriques utilisés pour appréhender les déterminants (voir même les causes) de la pauvreté des ménages algériens. A cet égard, et pour un souci, de bien comprendre le phénomène, on va essayer de

¹⁵³ J Hausman & D.McFadden (1984), "Specification tests for the multinomial logit model" *Econometrica*, Vol52, N°.5 (September, 1984), PP:1219-1239.

¹⁵⁴ F Combarrous, "La mise en oeuvre du modèle logistique multinomial emboîté dans l'analyse de la participation au marché de travail" CED

tester la fécondité de l'utilisation de ces types de modèle aléatoire, en mettant en ouvre trois approches :

- 9 L'estimation logistique multinomiale des déterminants de la distribution de niveau de vie des ménages selon les quintiles revenus.
- 10 L'estimation logistiques multinomiale du niveau de vie des ménages pour les groupes socio-économiques.
- 11 L'estimation par les moindres carrés des déterminants de niveau de vie des ménages par rapport au niveau d'instruction de chef de ménage.

Il est évident que le choix de ses approches nécessitent la réalisation de certaines hypothèses dont une partie est lié au modèle lui-même , quant à la deuxième partie , elle est lié du choix des variables (dépendantes et indépendantes) du modèle .

5-5-2 Estimation logistique multinomiale des déterminants de niveaux de vie des ménages par la distribution de quintiles revenu :

Ce modèle qu'on va tester vise à estimer, par l'application d'un modèle logistique multinomiale, la répartition des niveaux de vie des ménages algériens, par une distribution de quintiles revenus.

Cette distribution a pour objectif de mesurer la probabilité qu'un ménage ayant des caractéristiques bien déterminées X_i , peut appartenir à une strate (ou une catégorie) de revenu , qui est présenté sous forme de quintile revenu .

La technique de décomposition des revenus des ménages en quintile, est une démarche qui vise à répartir l'ensemble des ménages enquêté en sous-groupes homogènes de point de vue du critère du revenu disponible annuel cumulé.

Cette approche nous permet de classer l'ensemble des ménages en cinq groupes (ou cinq quintiles), et dont :

- Le premier quintile de ménages représente la catégorie d'individu ayant le plus bas niveau de revenus (l'extrémité inférieure).
- le cinquième quintile représente la catégorie de ménage qui perçoit les plus hauts revenus (l'extrémité supérieure).
- Les autres quintiles représentent les catégories de ménages ayant des revenus intermédiaires (qui s'approchent ou s'éloignent des deux extrémités de types de ménages).

Ainsi, nous obtiendrons une répartition de la population en cinq groupes, chacun représente (20%) de la population ayant un revenu compris entre la limite inférieure et supérieure du revenu de la catégorie.

Il faut dire enfin, que cette répartition de la population , objet de l'étude , est plutôt artificielle et suscite de nombreux critiques .Cette remarque nous poussent a prendre d'avantages de précautions lors de l'interprétations des différents résultats obtenus , et cela en relation avec les autres caractéristiques des ménages .

A- Hypothèses de modèle :

- 1- Le niveau de vie des ménages est représenté par les revenus cumulés annuels de chefs de ménage lors de l'enquête.
- 2- Les segments de niveau de vie étant fixé à cinq correspondant aux différents quintiles revenus.
- 3- Le modèle évite le problème de l'indépendance des options non pertinentes (IIA), puisque le nombre des segments de vie est fixé d'avance.
- 4- l'estimation du modèle utilise un procédé d'itération par la méthode de maximum de vraisemblance.
- 5- Les hypothèses de la méthode du maximum de vraisemblance sont vérifiées pour cette approche.

B- Les variables de modèle :

1- la variable dépendante : elle est représentées par le quintile revenu du chef de ménage pendant la période de l'enquête.
Le premier quintile correspond aux catégories de ménages ayant le revenu le plus bas, tandis que le cinquième quintile représente les niveaux de revenu le plus élevé.

2- Les variables indépendantes : elles correspondent aux différentes caractéristiques X_i inhérente du chef de ménage et d'autres facteurs pris en considération les caractéristiques de chef de ménage).

Afin d'identifier avec précision les facteurs déterminants des modèles testés, on a choisi à ce que les variables indépendantes soient des variables muettes, c'est-à-dire qu'on a pris en considération chaque modalité de ces variables, lors de traitement économétriques, pour bien montrer la dimension qualitative du modèle et afin de bien détecter les déterminants du modèle testé.

A cet effet, nous tenons à préciser qu'on s'est limité à présenter seulement les tableaux dont ceux qui accomplissent le minimum de pertinence statistiques , et qu'on n'a pas présenté les nombreux autres résultats qui ne satisfont pas ces conditions.

D'un autre coté, pour ce modèle on a choisi les variables indépendantes suivantes :

- a- Les variables relatives aux caractéristiques du chef de ménage :
 - i. La strate
 - ii. Le sexe.
 - iii. L'âge.
- b- Le niveau d'instruction du chef de ménage, qui comprend les modalités suivantes:
 - i. Sait lire.
 - ii. Le niveau primaire.
 - iii. Le niveau moyen.
 - iv. Le niveau secondaire.
 - v. Le niveau supérieur.
- c- la taille de ménage : il s'agit de vouloir tester l'influence du nombre d'individus des ménages sur les niveaux de vie, et on a retenu les ménages formés (en plus du chef de ménage), du nombre suivant de personnes à charge :
 - i. Une personne.
 - ii. Deux et trois personnes.
 - iii. Plus de quatre personnes.
- d- Le statut socio-économique du chef de ménage : il s'agit de classer les chefs de ménage selon les groupes socio-économiques, et dont les catégories retenus sont :
 - i. La catégorie de travailleur permanent.
 - ii. Le travailleur temporaire ou saisonnier.
 - iii. Le chômeur.
 - iv. Les inactifs (qui regroupent les handicapés, les vieux et les vieilles et les retraités).
 - v. Les autres types actifs (regroupant : les travailleurs à domicile, autres types de travail non formels).
- e- Les secteurs d'activités : il est question de classer les ménages selon les secteurs économiques retenus dans l'enquête, et qui sont présenté par les types de secteurs suivants :
 - i. Industrie.
 - ii. Agriculture.
 - iii. Bâtiment et les travaux publics (Btp).
 - iv. Commerce.
 - v. Administration et services.
- f- Les conditions de logements : il s'agit de savoir quel est le type de logement occupé par le ménage, à cet effet, et pour ce premier modèle, on a choisi les catégories de ménages occupant les types d'habitats suivants :
 - i. le logement de type villa .
 - ii. Appartement.
 - iii. Maison traditionnelle.
 - iv. Habitat précaire.

- g- Les conditions de santé : il s'agit de distinguer les lieux de soins de chef de ménage, ainsi que les membres de son foyer. On pense que le niveau de revenu influe sur le lieu de soins des ménages. A cet effet, on retient les lieux de soins suivants :
- i. Hôpital.
 - ii. Centre de soins publics.
 - iii. Médecin privé.
 - iv. Médecine traditionnelle.
 - v. Autres types.

C- Interprétation de résultats :

Les résultats de l'estimation logistique multinomiale de la distribution des différents quintiles de revenu sont représentés dans le tableau ci-dessous, et montrent que la plupart des facteurs pris en compte par ce modèle sont statistiquement significatifs, au moins pour le degré de confiance de 90%.

A cet égard on peut résumer les résultats obtenus de la manière suivante :

1- S'agissant des variables : sexe et strate du chef de ménage, les résultats de l'estimation montrent que concernant la première variable qui est le genre du chef de ménage, on constate que les coefficients sont généralement de signes positifs, sauf pour le 5^{ème} quintile, ce qui est très logique dans la mesure où la base de cette variable est l'attribut sexe masculin, ce qui signifie que grosso modo, pour les quintile de revenus les plus bas, qui est synonyme des niveaux de bien-être les plus faibles, il n'y a pas trop de différence entre les ménages ayant un chef de sexe masculin ou de sexe féminin. Ce qui signifie que le genre du chef de ménage n'influe que d'une façon partielle sur l'appartenance à une catégorie spécifique de revenu, surtout pour les deux premiers quintiles.

Le problème apparaît à partir du 3^{ème} quintile où on remarque que l'effet marginal pour ce quintile est relativement élevé, et étant donné que la base de calcul est le chef de ménage de sexe masculin, on pense donc que généralement les chefs de ménages de sexe féminin sont relativement des catégories ayant des revenus modestes, mais néanmoins supérieur aux niveaux de revenus les plus bas, cette information est confirmée jusqu'à un seuil de confiance de 95% de l'échantillon de la population enquêtée.

Par contre, concernant les niveaux de revenus les plus élevés, on remarque que le coefficient est de signe négatif ce qui signifie que, d'une façon générale, les chefs de ménages ayant les revenus les plus élevés sont en grande pourcentage des individus de sexe masculin, cette information n'est pas vérifiable statistiquement même pour un seuil de confiance de 90%.

2 - Concernant la deuxième variable de cette catégorie, qui est la strate, on remarque que prenant la strate « urbaine » comme base, on voit clairement que l'ensemble des coefficients pour tous les quintiles revenus sont de signes négatifs et non significatifs.

Ce qui nous amène à confirmer le constat signalé plus haut, à ce que la dimension de la localisation des ménage n'influe pas d'une façon significative sur l'appartenance à une catégorie particulière de ménages. Et que désormais le fossé qui séparait les ménage du milieu urbain et ceux du milieu rural n'a pas la même intensité que pendant les années précédentes, ou la disparité entre les deux zones ont été plus confirmée.

Cependant, nous ne connaissons pas, d'une façon précise est-ce que ce rapprochement s'il est confirmé, est du à une dégradation de niveau de vie dans le milieu urbain, comme j'ai soupçonné plus haut, ou bien c'est le résultat de l'amélioration de la situation de la population dans le milieu rural. Tout en connaissant la situation socio-économique de l'Algérie au début de l'année 2000, on pense que les indicateurs économiques n'ont pas enregistrés une progression significative dans cette période, mais en effet elle marquée le début d'une nouvelle phase de prospérité financière due à l'augmentation des prix de pétrole.

3- La deuxième variable de cette modélisation est la taille de ménage, toutes choses égale par ailleurs, il apparaît que ce facteur joue un rôle de plus en plus important sur l'influence sur le niveau de vie de la population, puisque la plupart des coefficients obtenus pour les différentes catégories de quintiles, sont statistiquement significatifs, et parfois pour un degré d'erreur de 01%.

Ce type de figure est constaté surtout pour le premier et le deuxième quintile où on remarque, que pratiquement tous les coefficients sont négatifs et supérieur à l'unité, ce qui signifie que paradoxalement la taille de ménage n'est pas un fardeau pour le ménage, comme c'est le cas dans de nombreux pays en développement, mais on pense que plusieurs facteurs socio-économiques, ont fait en sorte que la taille des ménage algérien reste inchangé, et que la nucléarisation de la famille algérienne n'est pas un phénomène généralisé.

Cette remarque est importante, d'autant plus qu'on remarque que les coefficients augmentent de plus en plus lorsque la taille de ménage augmente (quatre membres et plus) et surtout pour les quintiles revenus les plus bas (c'est-à-dire le 1^{er} et le 2^{ème} quintile).

Ces résultats significatifs au moins pour 95% de seuil de confiance, nous amène à poser des question sur cette situation qui apparaît peut logique, de puis de vue, les études menés dans ce domaine dans les pays en voie de développement (Lachaud, Mcay, Glewwe) et qui montrent que la taille de ménage est plutôt un fardeau et non pas un avantage pour le ménage.

Le champ méthodologique couvert par l'enquête ne nous permet pas de savoir la moyenne d'âge des membres de ces ménages , mais d'après l'information que nous tenons sur l'âge moyen des chefs de ménages enquêtés (plus de 45 ans) , on peut avancer d'ores et déjà que un grand pourcentage des membres de ménages enquêtés , ont un âge qui leur permettent de contribuer à l'amélioration de niveaux de revenus de ses ménages et qu'ils apportent des revenus supplémentaires pour leurs familles , qui ne sont pas comptabilisés dans le calcul de revenu total de ménage .

L'intensité de facteur diminue au fur et à mesure qu'on accède à des quintiles plus élevés , en effet pour le 5^{ème} quintile on remarque que les coefficients de modèles deviennent positifs , ce qui veut dire que ce paramètre ne jouait pas le même rôle que pour les quintiles les plus bas mais bien au contraire , on pense que les ménages ayant des revenus élevés sont en majorité des ménages de taille moyenne , c'est-à-dire moins de quatre personnes par ménage , d'ailleurs cette information mérite beaucoup de précision puisque les résultats obtenus des coefficients pour ce dernier n'atteignent pas le degré d'assurance qu'on a eu avec le premier quintile , puisque le degré de confiance ne dépasse pas dans le meilleur des cas , le seuil de 90% (pour la taille de ménage composé de trois et quatre membres).

4- Le niveau d'éducation : les résultats obtenus par cette simulation logistique montrent, que le niveau d'éducation est un facteur très important dans la réduction de phénomène de la pauvreté .

En effet, le tableau montre que la probabilité d'être dans le premier quintile diminue considérablement lorsque le chef de ménage a un certain niveau d'éducation, même un niveau simple d'instruction, mais néanmoins cette assurance n'est confirmée qu'après avoir un niveau d'éducation supérieur ou de formation professionnelle, c'est-à-dire avoir ou bien un diplôme d'enseignement supérieur, ou un diplôme de formation professionnelle (qui signifie avoir un métier.

Par ailleurs, les niveaux intermédiaires (du primaire au secondaire) n'apparaissent pas une assurance bien solide contre la pauvreté.

Ces résultats montrent également le changement que connaît la société algérienne au début des années 2000, et qui consiste d'une façon générale à avoir une formation supérieure (c'est à dire) un diplôme universitaire, ou à défaut un métier, qui est le résultat d'un cursus de formation professionnelle pour sortir du cercle du besoin. Il est vrai donc que beaucoup de chefs de ménages ayant un niveau primaire, moyen ou secondaire est en chômage.

Cette remarque est valable à des degrés moindres pour les quintiles de revenus les plus élevés (3^{ème} et 4^{ème} quintile), où se confirment la nécessité d'avoir un diplôme de l'enseignement supérieur ou un métier, pour accéder à un niveau de vie acceptable ; ces informations apportés par cette enquête sont très robustes sur le plan statistiques, elles peuvent même atteindre le degré de confiance de 99%.

Concernant la catégorie de ménage de niveau de vie de vie supérieur, c'est-à-dire ceux du 5^{ème} quintile, il apparaît que la variable de niveau d'instruction ne joue pas un rôle important pour accéder à ces niveau élevé de revenus et qu'il suffit d'avoir un niveau d'éducation moyen, ou avoir un métier et bien sur beaucoup d'argent pour accéder à ces niveaux de revenus.

Donc si on voudrait résumer les résultats obtenus par la répartition du niveau de vie selon les quintiles revenus et en prenant en considération le critère de niveau d'éducation, on pense pouvoir distinguer trois cas de figures :

- i- la catégorie de ménage ayant un niveau de revenu très bas, et qui sont en général la population ayant un niveau d'instruction primaire ou moyen et même un niveau secondaire.
- ii- la catégorie de ménage ayant un niveau de revenu intermédiaire, qui représente la classe moyenne de la population, est constituée de la population ayant un niveau d'éducation élevé, c'est-à-dire : une petite partie des personnes ayant le niveau secondaire et une bonne partie des diplômés de supérieur, mais surtout ceux qui ont un diplôme de la formations professionnelles, c'est-à-dire, la catégorie des chefs de ménage qui ont un métier bien précis.
- iii- La troisième catégorie est formée par les chefs de ménages ayant des niveaux élevés de revenus .Pour ces personnes, le niveau élevés d'éducation n'est pas un critère important (au moins sur le plan statistique), mais il suffit d'avoir un niveau d'instruction moyen et encore mieux avoir un métier, ou un diplôme universitaire.

Une remarque s'impose dans cette enquête , elle concerne la catégorie des ménages qui savent lire et écrire , ce groupe de ménage est formé par la catégorie de personnes qui sachent lire et écrire mais qui n'ont pas suivi leurs études dans les écoles réglementaires , ils sont en générales des personnes âgées qui ont fait les écoles coraniques ou bien des personnes autodidactes , qui à forces de besoins et peut être d'envie de s'instruire ont fini par savoir lire et écrire malgré leurs ages et leurs situation géographique ou socio-économique .

Cette catégorie de personnes appartient, en générale, aux quintiles intermédiaire (3^{ème} et 4^{ème} quintile) mais peuvent aussi faire partie des catégories les plus aisés de la population, c'est-à-dire, le 5^{ème} quintile.

Sur le plan statistique, il est claire que cette catégorie ne fait partie des catégorie de revenus le plus bas (significatif à un degré de confiance de 95%), mais ce n'est pas toujours qu'elle appartient d'une façon confirmée aux catégories de revenus les plus élevés, ce qui nous poussent à conclure qu'elle forme une partie de la population à revenu moyen.

5- Le statut sur le marché de travail : ce critère est incontestablement l'un des déterminants importants de niveau de vie des ménages, étant donné que le travail est la source principale de revenu.

En effet, sur le plan statistique les résultats obtenus nous révèlent l'existence de deux catégories bien distinctes :

- A- la catégorie de chef de ménage ayant des coefficients positifs, formée par les chefs de ménages ayant un travail permanent ou un travail temporaire (ou saisonniers).
- B- la catégorie de ménage avec des coefficients négatifs qui regroupent tous ce qui reste comme catégories, et qui sont pris en compte par notre enquête.

Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité pour un ménage d'avoir un niveau de vie correspondant au 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, plutôt qu'au dernier quintile est d'autant plus élevée que le chef de ménage soit : Chômeur, Inactifs, Ou handicapés.

6- Concernant la catégorie de personnes en chômage, les résultats montrent que par rapport à la catégorie de base de la simulation (les retraités), il y a plus de deux fois de chance d'être en chômage et d'appartenir au 1^{er} quintile que toutes autres catégories de ménages pris en compte par l'enquête.

Il apparaît clair donc que cette catégorie est la plus vulnérable par rapports aux autres catégories des ménages de point de vue leurs situation vis-à-vis du marché de travail.

Donc, pour un seuil de confiance de 95%, la catégorie de chef de ménage qui appartiennent au premier quintile, c'est bien celle des chômeurs, à cet égard il est judicieux d'approfondir ce constat, probablement par d'autres enquêtes plus poussées, dans le but de savoir plus sur cette catégorie : de quels types de chômage s'agissent-ils, est-ce que un chômage de long durée ? ou bien d'un chômage occasionnel ?, ou encore une conséquence des vagues de licenciement que connaissait le pays dans ces années et quels sont les secteurs qui contribuent plus à aggraver ce phénomène ?...

A noter, que la méthodologie souvent utilisée par l'ONS, est d'utiliser la notion du STR1 et STR2 (les sans travail de type 1 et 2 : c'est-à-dire, ceux qui sont, des non travailleurs mais qui n'ont jamais travailler et ceux qui ont une première expérience sur le marché de travail).

Les résultats obtenus pour ce premier quintile sont comparables aux 2^{ème} et 3^{ème} quintile mais d'un degré moindre, d'ailleurs c'est visible sur les valeurs des coefficients pour ces deux quintiles, néanmoins il faut prendre en considération le poids de travail informel pour ces catégories.

7- L'autre catégorie socio-économique très vulnérable est présentée par l'ensemble des inactifs, qui regroupe, en rappelle, les chefs de ménage vieux et vieilles, ainsi que les handicapés, pour cette catégorie, il est clair qu'elle représente une partie importante des personnes les plus démunies.

On pense , que malgré , les pensions qu'ils perçoivent , qui sont très faibles , ils n'arrivent pas à sortir du cercle de besoins et de nécessité .En plus de l'aspect revenu , il faut ajouter l'aspect de l'handicap , que se soient par l'age ou bien par l'invalidité , ce qui rend cette catégorie plus vulnérable .

Cette tendance se confirme pour les quintiles intermédiaires , où on peut réitérer les même remarques que pour la catégorie précédente , mais avec un degré moindre , car ,probablement cette catégorie perçoit des revenus monétaires sous forme d'indemnités ou pensions ou des transferts de l'étranger , même si c'est de petite somme , sans oublier la dimension d'entre aide de la société algérienne , qui reste un facteur important pour tenir l'équilibre de la société algérienne , mais on manque d'études socio-économique qui puissent nous éclairer , d'une façon scientifique ! , sur cet aspect , surtout dans un contexte de pauvreté .

Tableau 51 : Estimation logistique multinomiale de la distribution de revenu selon les quintiles

Quintiles Revenus								
	Quintile 1		Quintile 2		Quintile 3		Quintile 5	
	coefficient	z	coefficient	z	coefficient	z	coefficient	z
Constante	-9.458		-23.144	-12.91***	-20.4314	-9.12*	-1.446	-0.74
Sexe	0.367	0.78	-0.247	-0.53	1.0035	2.19**	-0.012	-0.03
Strate	-0.417	-0.96	-0.125	-0.31	-0.2529	-0.64	-0.381	-1.07
Taille de ménage								
Un	-1.847	-2.90***	-0.554	-0.87	0.2565	0.40	0.269	0.39
Deux	-1.519	-2.32	-1.022	-1.50	0.8259	1.23*	0.406	0.55
Trois	-3.553	-3.96***	-1.940	-2.66***	0.5530	0.85*	0.358	0.54*
Quatre	-3.030	-3.81***	-1.568	-2.39***	0.0241	0.04*	-0.421	-0.57*
Cinq	-3.411	-3.71***	-0.159	-0.23	-0.7416	-0.93	0.810	1.10
Plus de cinq	-3.161	-3.86***	-1.381	-2.34**	-0.3629	-0.16	0.724	1.23
Education								
Sait lire	-38.814	-50.74**	-0.258	-0.41	0.723	1.34	-0.225	-0.37
Primaire	0.006	0.01	0.633	0.81	-0.079	-0.13	-0.612	-0.93
Moyen	-1.024	-0.66	1.379	0.90	0.659	0.63	1.612	1.87*
Supérieur	-39.191	-29.90**	-38.902	-37.08***	-41.080	-41.42***	0.2904	0.32*
Autres	-38.585	-34.71**	-39.030	-36.07***	-40.408	-52.30***	0.5763	0.58*
Statut sur le marché de travail								
Tr stable	-2.209	-1.47	-3.091	-3.69***	0.820	1.24	-0.236	-0.44**
Tr saisonnier	0.401	0.30	-1.355	-1.61*	1.993	2.51**	-0.882	-1.17
Chômeur	3.477	2.35**	1.030	0.79	2.390	1.76*	0.710	0.47
Inactif	1.734	2.03**	0.638	1.19	0.7622	1.19	-0.198	-0.36
autres actifs	2.0078	1.99**	1.307	1.73*	1.3155	1.61	0.285	0.36
Autres conditions de vie								
villa	0.819	0.66	1.115	0.84	2.250	1.59	2.531	1.74**
appartement	-2.306	-2.06**	-0.166	-0.18	0.953	0.85	1.393	1.22*
maison trad	-0.334	-0.42	0.936	1.14	1.352	1.29*	1.133	1.02
habitat préc	0.783	0.88	1.407	1.56	1.162	1.01	1.924	1.64
Santé								
Hopital	10.367	6.95***	23.574	19.33***	17.138	11.88***	-0.255	-0.20***
centre public	11.145	7.23***	23.799	19.53***	16.695	11.17***	0.475	0.36***
Méd privé	9.487	5.88***	24.027	19.12***	17.212	11.85***	0.641	0.48
Méd trad	11.385	4.89***	-16.522	-10.39***	19.036	9.85**	-38.746	-24.22
Autres	11.385	4.89***	22.669	17.20	17.299	8.28**	-38.634	-22.44

* significatif à 10%

** significatif à 5%

*** : significatif à 1%

Source : calculs de l'auteur sur la base des données de l'enquête

8- A l'encontre des deux catégories précédentes, les chefs de ménages ayant un statut de travail permanent sont particulièrement protégés contre le grand besoins, en effet on remarque que cette catégorie , n'est certainement pas celle des personnes du 1^{er} et de 2^{ème} quintile, ce qui veut dire, que le travail permanent est une assurance contre l'extrême pauvreté, ce résultat est robuste est vérifiable jusqu'à 95%.

Mais, néanmoins ils ne composent pas le quintile le plus élevé (5^{ème}), ce qui nous permet à tirer cette déduction préliminaire : à ce que le travail permanent est sans doute une assurance contre la pauvreté, et surtout contre son aspect le plus sévère, mais ces revenus ne permettent pas visiblement d'atteindre un niveau de vie très élevés, ce qui constitue un dilemme en soit.

Sauf que notre connaissance de la situation socio-économique de l'Algérie et les niveaux des salaires appliquées , surtout pour les personnes dépendant de la fonction publique , nous pouvons avancé sans crainte , cette déduction , et de dire que le salaire des chef de ménage ayant un travail stable leurs permet de confronter les besoins essentielles de la vie quotidienne sans pour autant s'offrir le luxe d'accéder à des niveaux de revenus supérieurs , ce qui classe cette catégorie dans le milieu de notre tableau , c'est à dire dans la tranche connue sur le nom de la couche intermédiaire de la population.

D'un autre coté, la situation se complique d'avantage pour la catégorie des travailleurs temporaire ou saisonniers.

En premier lieu , par l'opacité de cette catégorie, car il faut dire que le travail temporaire n'est pas reconnu en tant que tel par le législateur (comme c'est le cas d'autres pays, comme le CDD, ou intérim en France).

C'est pour cette raison et pour d'autres certainement, que le revenu de cette catégorie est dépendant des facteurs exogènes et parfois aléatoires (par exemple : le travail saisonnier dans l'agriculture est aléatoire, il dépend essentiellement aux conditions climatiques).

Mais d'une façon générale , on peut dire que cette catégorie , présente une hétérogénéité de revenu très avancée ,et à cet effet , on pense que le travail temporaire ne peut pas constituer une garantie contre l'extrême pauvreté , c'est pour cette raison qu'on a obtenu des coefficient positif pour le premier quintile ce qui veut dire que le travail temporaire peut être atteint par la pauvreté , comme les chômeurs et les actifs , on pense que ce cas concerne essentiellement les travailleurs dans le milieu rural (agriculture) .

Mais d'un autre coté , cette catégorie peut appartenir aux niveaux de revenus plus au moins élevé (2^{ème} et 3^{ème}) quintile , et avec des seuils de confiance qui avoisinent les 90% , on suppose que ces travailleurs relèvent des secteurs non agricoles (les services et le BTP) ; surtout avec le processus d'ouverture de l'économie nationale sur le marché mondial , l'introduction des opérateurs étrangers et la libéralisation du marché du travail .

9- Le tableau nous révèle deux informations complémentaires concernant le niveau de vie des ménages .

La première qui concerne la relation qui peut exister entre le quintile revenu et les conditions d'habitats.

La deuxième est relative aux conditions générales de santé de chef de ménage.

En ce qui concerne les conditions de logement des ménages, les résultats de l'enquête montre que les ménages ayant des niveaux de revenus très bas (1^{er} et 2^{ème} quintile) sont logés d'une façon générale dans des habitats précaires ou dans des maisons traditionnelles, alors que les ménages des quintiles intermédiaires habitent beaucoup plus des appartements et parfois des maisons traditionnelles, tandis que les ménages des quintiles élevés habitent les villas mais aussi des appartement.

Cette répartition n'est pas la même entre la strate urbaine et rurale, que nous allons démontrer dans les tableaux qui suivent.

De coté de l'état de santé des ménages, les résultats économétriques obtenus sont particulièrement robustes et sont pertinentes jusqu'à un degré de confiance de 99%.

En effet, les ménages de quintiles inférieurs fréquentent souvent les hôpitaux et centres de santé publiques (dispensaires ou cliniques publics) et souvent recourent aux médecines traditionnelles pour des raisons financières bien claires.

Ce comportement ne change pas beaucoup pour les ménage qui appartiennent aux quintiles revenus intermédiaires , car vue les niveaux de salaires qu'ils perçoivent et vue les tarifs pratiques par les cliniques privés il préfèrent ne pas s'engager à dépenser son argent mais plutôt, aller au centre public et aux hôpitaux qui appliquent des tarifs peu élevé et peut être pour des conditions de soins comparable aux privés , mais une partie d'eux n'écartent pas la probabilité de consulter les médecins privés et même utiliser la médecine traditionnelle .

Par contre pour le niveau de revenu élevé (5^{ème} quintile), cette catégorie, préfère la médecine et les cliniques privés, ainsi que les centres de soins publics, mais d'un autres cotés ne recoure pas à la médecine traditionnelle et d'un degré moindre les hôpitaux.

Pour conclure donc sur les résultats obtenus à l'aide de ce modèle logistique multinomiale de la distribution des quintile revenus, quelques résultats se dégage et nous aident à proposer le profil suivant :

- a- Le ménage de quintile revenu le plus faible et donc le ménage pauvre est celui qui à les caractères suivants :
 - il est chômeur ou inactif ;
 - qui n'a un niveau de revenu très élevé mais qui peut avoir le niveau primaire ou moyen et même secondaire ;
 - il peut être dans le milieu urbain ou rurale et surtout de sexe masculin
 - il peut avoir une famille nombreuse et parfois non.
 - il se soigne dans les centres publics, et recoure souvent à la médecine traditionnelle.

- b- le ménage ayant un niveau moyen est celui qui a le profil suivant :
- il a un travail permanent et parfois saisonnier mais pas de secteur agricole.
 - il a un niveau d'instruction universitaire ou ayant un diplôme de formation professionnelle.
 - il n'y a pas de différence de strate et de sexe.
 - la taille de son ménage est moyenne (entre trois et cinq membres).
 - il habite souvent des maisons traditionnelles et des appartements et parfois des villas.
 - il consulte les centres publics, de la médecine traditionnelle mais aussi il fréquente souvent la médecine privée.

Donc, il apparaît que la modélisation par un modèle logistique multinomiale nous a permis d'identifier plusieurs facteurs déterminants de niveau de vie de ménage à travers les différents quintiles de revenus.

Ces résultats très significatifs pour la plupart des cas, en plus de leurs robustesses, nous aident à identifier les déterminants de la pauvreté dans l'échantillon de ménages enquêtés.

Selon cette simulation, deux facteurs déterminants méritent d'être explorés d'une façon plus poussée, vu le poids dans l'explication de la probabilité d'être pauvre dans une société de l'étude, il s'agit de :

- niveaux d'éducation des chefs de ménages.
- les groupes socio-économiques.

A cet égard, nous proposons d'explorer la fécondité d'une modélisation logistique multinomiale par l'introduction de ces deux facteurs à savoir le niveau d'éducation de chef de ménage ainsi que sa situation vis-à-vis du marché de travail.

Ces deux facteurs seront bien sûr considérés comme des variables dépendantes, nous permettent de proposer deux modèles d'estimation de niveau de vie des ménages qui sont :

- Une estimation logistique multinomiale de niveaux de vie des ménages par rapport au niveau d'éducation.
- Une estimation logistique multinomiale de niveaux de vie des ménages par rapport aux groupes socio-économique du chef de ménage.

Il faut noter, que l'utilisation de ces deux facteurs sont souvent utilisés par les économistes pour l'estimation des niveaux de vie des ménages surtout dans les pays en développement, vu l'importance du facteur d'éducation et de la situation socio-professionnelle des ménages, on peut citer à cet égard les travaux de (Lachaud 2000, McKay et Coulombe 1996, 2001 et Glewwe 2002).

5-5-3 Estimation logistique multinomiale des déterminants de niveaux de vie des ménages par rapport aux catégories socio-économiques: (Niveau national)

L'étude que nous menons a montré que le groupe socio-économique constitue un facteur déterminant de la pauvreté en Algérie ;

Sauf que sur le plan statistique plusieurs difficultés nous rencontre pour établir ce lien entre le niveau de vie des ménages d'une part et le statut économique d'autres part .

Ces difficultés sont donc liées :

- 1- Aux articulations entre les groupes socio-économiques tels qu'ils sont établies par l'enquête .
- 2- Exogénéité versus endogénéité des choix des groupes socio-économique.
- 3- Les relations choix sectoriels et niveaux de vie (et pauvreté).

A ce titre , nous considérons donc que le choix des différents groupes socio-économiques , tel qu'ils sont définis par l'enquête peuvent être exogènes à l'analyse et par voie de conséquence ils constituent des déterminants importants du niveau de vie de ménage .

Ce qui nous ramène donc à considérer les hypothèses du modèle.

A- Hypothèses de modèle :

- 1- Les groupes socio-économiques constituent des facteurs déterminants de niveaux de vie des ménages.
- 2- les groupes socio-économiques sont des variables exogènes .
- 3- Le modèle évite le problème de l'indépendance des options non pertinentes (IIA), puisque le nombre des segments de vie est fixé d'avance (et exogènes) .
- 4- L'estimation du modèle utilise un procédé d'itération par la méthode de maximum de vraisemblance.
- 5- Les hypothèses de la méthode du maximum de vraisemblance sont vérifiées pour cette approche.
- 6- On utilise également le principe de robustesse pour les procédés de calculs des coefficients du modèle.

B- Variables du modèle :

- Les variables dépendantes : ou variable à expliquer , il s'agit donc des différents groupes socio-économique tels que l'enquête a retenu et aussi qui répondent bien aux besoins de notre enquête , et à cet écart nous avons choisi cinq types de groupes socio-économiques , qui sont :

- Le permanent : la catégorie de ménage ayant un poste de travail permanent, dans n'importe quel secteur de l'économie.
- Le saisonnier : cette catégorie regroupe tout travailleur exerçant un travail non permanent, et qui peut être un travail temporaire, ou à mi-temps ou un travail saisonnier.
- Le chômeur : il s'agit du chef de ménage ayant le statut d'une personne en age de travailler mais qui n'ayant pas trouver un poste d'emploi permanent ou temporaire.
- Retraité : une personne en age de retraite qui perçoit en conséquence une pension de retraite.
- Femme au foyer : c'est un statut sociale bien différent , et il s'agit de femme chef de ménage qui n'exerce pas de travail en dehors de son foyer .

B- Variables indépendantes : qui regroupent l'ensemble de variables explicatives, qui sont liées de près ou de loin à ce phénomène.

A cet effet, dans un souci d'avoir beaucoup plus d'information, on a procédé à désagréger plusieurs variables en attributs, de sorte à identifier les déterminants de niveau de vie de ménage. On a donc les variables suivantes :

- Le sexe de chef de ménage.
- La strate.
- L'état matrimoniale du chef de ménage : à ce stade, on distingue les catégorie suivantes :
 1. Marié(e).
 2. Veuf(ve).
 3. Divorcé(e).

- L'age du chef de ménage : , on a choisi d'explorer ce facteur par deux manières différentes , et qui se présentent suivant deux attributs :
 - 1- Age : il s'agit d'introduire la variable age tel qu'il est donnée par l'enquête, c'est-à-dire, l'age de chef de ménage.
 - 2- Age au carré : cette variable est utilisée par les économistes pour capter la variable age dans un modèle donné , quelque soit l'age de chef de ménage ,ou d'une autre manière , mesurer le poids de l'effet age dans le modèle .

- Taille de ménage.
- Niveaux d'éducation.
- Secteurs d'activités : pour cette variable, on a divisé les différentes secteurs de l'économie nationale, et qui sont couvert par l'enquête, en ces secteurs :
 - 1- L'agriculture.
 - 2- L'industrie.
 - 3- Le bâtiment et les travaux publics.
 - 4- Le commerce.
 - 5- L'administration.
 - 6- Autres services.

- Les autres conditions de vie de ménage : cette catégorie regroupe deux regroupes de facteurs, le premier est relatif au type d'habitat du ménage quant au deuxième il s'agit de distinguer les différentes types de propriétés de logement ou d'habitat et à cet effet, on distingue les caractéristiques suivantes :
 1. Villa ;
 2. Appartement.
 3. Maison traditionnelle.
 4. Habitat précaire.
 5. Propriétaire.
 6. Louer auprès de l'Etat.
 7. Logé gratuitement chez les parents.
 8. Autres types d'habitats.
- Santé : on a retenu les mêmes attributs que pour le tableau précédent.

Les résultats obtenus par cette estimation logistique multinomiale révèlent une bonne appréciation de l'utilisation de ce type de modélisation.

En effet, la plupart des coefficients obtenus par cette simulation sont significatifs aux moins pour 90%, mais parfois jusqu'à 99% de degré de confiance.

Les résultats présentés sur le tableau montrent que les chefs de ménages ayant un statut socio-économique de travailleur permanent et de loin avantagé par rapport aux autres catégories.

Cependant, bien qu'il ne soit pas facile de déterminer la part relative des diverses variables indépendantes dans l'explication de la variable dépendante, néanmoins la qualité des résultats obtenus notamment la valeurs du coefficient de détermination multiple ($R^2 > 0,55$) et le degré de confiance rassurant pour la plupart des valeurs des coefficients

On peut résumer les résultats obtenus dans les points suivants :

A - Genre de chef de ménage : ce facteur semble marqué des disparité entre le chef de ménage homme et le chef de ménage femme , car toutes choses égales par ailleurs , la probabilité pour que le chef de ménage soit de sexe masculin ou féminin et appartenir à la catégorie socio-économique des travailleurs permanents est légèrement tendue vers les chefs de ménages homme , ce qui montre une certaine équilibre entre les deux sexe pour l'accès à un travail permanent .

Toutefois, le chef de ménage ayant un statut de saisonnier est plus défavorable à cette catégorie , par contre les chômeurs et les retraités moins favorisés vue le signe négatifs ce qui signifie que le niveau de vie est d'autant plus faible lorsque le chef de ménage appartient à cette catégorie et qu'il soit de sexe masculin .

Enfin pour la catégorie de chef de ménage femme au foyer, il apparaît clairement que cette catégorie est majoritairement constituée par les chefs de ménage de sexe féminin. Il faut donc envisager, par ailleurs, une simulation économétrique par rapport aux différents groupes socio-économiques qui prennent en compte la dimension relative au genre du chef de ménage.

B- Concernant la strate, un certains nombres de remarques concernant L'influence de celle-ci sur le niveau de vie des ménages en relation avec les différents groupes économiques.

En effet les coefficients obtenus montrent que certaines catégories de groupes sont négativement influées par ces facteurs alors que d'autres ne le sont pas.

Le milieu continue à contribuer mais d'une façon variable dans l'amélioration des niveaux de vie de ménage et qui se manifeste par la probabilité de répartition des différents catégories socio-professionnelles.

Ce constat mérite également d'être exploré par une modélisation selon la situation géographique des ménages.

Tableau 52 : Estimation logistique multinomiale de niveau de vie par rapport aux groupes socio-économiques (Niveau national)

	Permanent		Temporaire		Chômeur		Retraité		Femme au foyer	
	coef	z	coef	z	coef	z	coef	z	Coef	z
Constante	10.241	—	49.689	—	-37.173	—	-23.885	—	11.197	
Sexe	-0.468	-0.02	0.737	0.23	-3.882	-0.66	-0.168	-0.01	3.563	0.09
Strate	-0.502	-0.07	1.370	-0.01	-0.702	-0.71	0.132	0.04	-0.334	-0.20
Age	1.196	0.10	1.918	0.35	1.058	0.12	2.414	2.87	1.181	0.11
(Age) ²	-0.007	-0.08	-0.011	-0.30	-0.006	-0.07	-0.016	-0.25	-0.015	-0.16
Célibataire	-2.766	-0.19	-2.029	-0.07	0.585	0.07	-2.483	-0.08	-13.299	-0.43
Marié(e)	-4.307	-0.06	-6.282	-0.15	-2.333	-0.03	-5.684	-0.13	-35.234	-0.43
Veuf(ve)	0.451	0.08	-1.421	-0.91	1.693	0.05	-0.706	-0.20	-2.081	-0.11
Taille de ménage										
Un	0.631	0.06	1.491	0.25	1.148	0.09	-0.314	-0.17	-0.334	-0.20
Deux	-0.568	-0.01	0.971	0.02	-1.198	—	0.183	0.01	-69.34	-0.57
Trois	0.159	0.05	2.338	0.21	0.924	0.04	0.253	0.05	-1.542	-0.03
Cinq	-0.315	-0.09	-0.186	-0.01	-0.227	-0.01	-0.263	-0.16	1.278	0.08
Education										
Sait lire	0.229	0.02	2.261	-1.97	-3.552	-0.31	0.205	0.06	71.2	—
Primaire	-1.972	-0.10	-12.893	-1.97**	-2.862	-0.29	0.006	0.01	-40.124	—
Moyen	9.894		5.094		5.843	0.12	3.302	0.08	-90.577	-0.96
Secondaire	12.827		11.121	0.45	8.795	0.92	12.593	0.46	4.865	0.21
Supérieur	10.352		12.891	0.42	3.765	0.28	3.412	0.24	3.065	0.41
Secteur d'activité										
Agr	-0.410	-0.01	-12.360	-0.41	0.279	0.01	-12.701	-0.11	12.099	0.58
Ind	-10.41	-0.08	-12.771	-0.14	-11.536	-0.20	-13.482	-0.13	17.146	0.95
Btp	-2.709	-0.13	1.337	—	0.193	—	-7.813	-1.80	22.193	0.98
Com	-7.656	-0.07	-6.714	-0.08	-7.643	-0.07	-11.432	-0.53	-18.414	-0.15
Adm	4.703	0.14	3.704	0.08	2.263	0.13	5.465	0.14	19.275	0.88
Autres conditions de vie										
Villa	4.796	0.23	1.732	0.06	2.771	0.11	8.502	0.17	-4.465	-0.17
Appart	2.623	0.13	0.765	0.05	-0.017	-0.02	8.412	0.26	0.193	0.01***
Mais trad	3.695	0.15	0.261	0.01	-0.016	-0.02	8.110	0.23	-0.056	-0.01**
Hab. préc	2.825	0.23	-0.461	-0.01	-0.553	-0.03	7.573	0.21	-63.345	—
Propriétaire	-1.776	-0.06	0.505	0.01	-4.130	-0.34	1.483	0.57	66.462	3.13***
Louer de l'Etat	-0.197	-0.01	1.962	0.03	-5.483	-0.21	1.329	0.22	65.873	3.16*
Loger Gratuit	-0.723	-0.09	1.17	0.02	-1.472	-0.27	1.534	0.19	67.243	1.30
Autres	-1.567	-0.02	2.495	0.76	-3.083	-0.05	1.341	0.04	61.112	1.39*
Santé										
Hôpital	-3.604	-0.22	52.431	0.70	56.823	1.68	20.916	2.36*	-39.013	-1.22
Méd. privé	-2.909	-0.25	11.232	0.12	57.776	2.98	20.664	3.24*	-38.781	-0.98
Méd. trad	-0.728	-0.04	51.243	1.43	62.354		20.943	—	-43.126	-1.05

Source

C- Quant à la situation matrimoniale du chef de ménage, il apparaît clairement que l'essence même d'un chef de ménage et qu'il soit marié, d'ailleurs ce qui dégage des différentes répartitions de cette variables.

Néanmoins les informations véhiculées par l'enquête nous poussent à poser des questions concernant le statut de certains types de ces groupes socio-économiques, et en particulier celui du statut de femme au foyer.

Ce groupe qui se place parmi les catégories les moins défavorisés, se voit être confronté à plusieurs phénomènes comme celui de veuvage ainsi que le célibat. Ces deux phénomènes de par leur complexité sur le plan social ne contribuent pas à l'amélioration de niveau de vie cette catégorie.

D- La taille de ménage ne contribue pas à notre sens d'une façon directe à la diminution de niveau de vie de ménage, mais au contraire, il nous semble démontrer que la probabilité pour qu'un ménage qui soit de taille moyenne et qui se situe dans les groupes socio-économiques favorisés est plus importante que pour ceux de petites tailles.

D'ailleurs les ménages de plus de quatre personnes contribuent à améliorer le niveau de vie de quelques groupes socio-économiques; comme les travailleurs temporaires, les retraités, les chômeurs et surtout les travailleurs permanents.

E- Concernant le niveau d'instruction, la probabilité d'avoir un niveau primaire ou moyen ne peut pas contribuer d'une façon significative à l'amélioration de niveau de vie des ménages, d'ailleurs la tranche de la population ayant ce niveau sont en majorité des travailleurs saisonniers, des chômeurs mais aussi une grande partie des femmes au foyer.

Par contre, ceux ayant un niveau secondaire et surtout supérieur et qui contribuent à l'élévation des niveaux de vie des ménages appartiennent surtout à la catégorie des travailleurs permanents mais aussi les saisonniers.

Ce qui nous poussent d'insister sur l'importance de ce facteur comme l'un des déterminants de niveau de vie des ménages.

Les autres facteurs présentés dans le tableaux (comme l'âge, les secteurs d'activités) ne semblent pas influés d'une façon significative sur le modèle choisi, mais ils portent des informations supplémentaires sur les niveaux de vie des ménages en relation avec les différents groupes socio-économiques.

Ceci étant dit, il nous semble important de dire que nombreux facteurs peuvent apporter des éléments de réponse sur le niveau de vie des ménages, en se reposant sur le statut socio-économique du chef de ménage.

Par contre le secteur d'activité, et l'état de santé ainsi que le type de propriétés n'apportent pas des informations importantes dans le modèle que nous avons choisi.

Pour s'assurer de l'importance ou non de la variable strate, on propose d'étudier la variation de niveau de vie des ménage selon la catégories socio-économiques, pour la strate urbaine, ainsi que la strate rurale.

Ces estimations, nous renseignerons, entre autre, de l'influence du milieu géographique sur le niveau de vie.

5-5-4 Estimation logistique multinomiale des déterminants de niveaux de vie des ménages par rapport aux catégories socio-économiques:

A- Milieu urbain :

Le milieu urbain comme le milieu rural présentent des similitudes mais aussi de divergences plus aux moins importantes , par rapport au niveau national.

En effet , les résultats montrent qu'en dépit de quelques remarques , le milieu urbain a été exposé , ces dernières années , à une dégradation des conditions de vie de la population , au même titre que le milieu rural , pour des raisons diverses .

Cependant, il est probable , que le milieu urbain reste plus attractif que le milieu rural , la cause est visiblement liée aux dynamisme de ce secteur , qui ouvre d'une façon continue les perspectives d'emploi et d'émancipation de la population .

Ceci dit, les résultats que nous avons , sont significatifs de ce changement que connaissent la société algérienne depuis le milieu des années 80.

Le tableau des résultats montre que :

I_ Pour le groupe socio-économique des permanents, le milieu urbain présente une forte probabilité de faire partir de cette catégorie et être un chef de ménage de sexe masculin .

Il n'est pas prouvé que l'âge du chef de ménage joue un rôle influant sur la probabilité d'être pauvre pour cette strate.

Sur le plan de la situation matrimoniale , le chef de ménage marié représente la plus grande probabilité par rapport aux autres catégories , néanmoins , il faut remarquer une tendance à l'apparition de plus en plus de type de chef de ménage célibataire dans ce milieu , ce phénomène est le résultat des mutations socio-culturelles de la société algérienne moderne .

D'un autre côté , on remarque également que la taille de ménage dans le milieu urbain est différente de la moyenne nationale est surtout pour cette catégorie de travailleurs permanents. En effet on remarque que les ménages de cette catégorie ont tendance à vivre en famille de petite taille , ce qui marque une tendance de la nucléarisation de la famille algérienne dans le milieu urbain , ce qui va en contrepartie de la tendance nationale , qui privilège une taille de famille plus élargie.

Tableau 53 : Estimation de niveaux de vie des ménage par rapport aux catégories socio-économiques : (Milieu urbain)

	Permanent		Temporaire		Chômeur		Retraité		Femme au foyer	
	coef	z	coef	z	coef	z	coef	z	coef	z
Constante	26.261	2.43**	25.564	-	31.853	2.82**	-20.623	-5.34	23.269	2.39**
Homme	-0.763	-0.07	-1.208	-1.02*	-0.875	-0.78	0.541	1.53	4.39	1.45
age	-0.577	-1.69*	-0.827	-2.63***	-0.769	-2.02**	0.194	0.68	-0.762	-2.50**
(Age) ²	0.001	0.69	0.004	1.82**	0.004	1.25	-0.001	-0.89	0.004	1.94**
Célibataire	-4.956	-1.89	17.135	1.79*	-6.380	-2.37	-2.122	-0.08	-1.574	-0.65
Marié	1.544	1.04*	21.538	2.12**	-0.151	-0.11	17.216	1.70	-1.360	-1.38
Veuf(ve)	0.089	0.06	-24.897	-4.45	-45.123	0.05	17.403	1.68	-1.815	-2.22**
Taille de ménage										
Un	-0.383	-0.33	2.413	2.56*	-0.982	-0.74	0.540	0.91	-1.196	-1.44*
Deux	-4.111	-3.93***	-1.436	-1.17*	-3.410	-1.83**	0.533	1.03	-0.915	-0.98*
Trois	-1.178	-1.50*	-1.519	-1.22	-1.812	-1.35**	1.009	1.85	0.413	0.42
Quatre	-1.528	-1.34*	-0.011	-0.01	-0.994	-1.00*	-0.363	-0.48	-0.355	-0.42
Cinq	-0.868	-1.02	0.736	0.75	-0.243	-0.25	-0.465	-0.69	0.183	0.15
Education										
Sait lire	0.874	0.94	0.136	0.16	0.446	0.41	1.071	1.86	-1.114	-1.04
Primaire	0.342	0.27	-1.498	-1.03	0.803	0.63*	2.186	1.62	-3.111	-1.82**
Moyen	22.06	17.89***	20.926	15.87***	21.212	14.46**	-20.43	-4.34	-28.324	-4.18*
Secondaire	23.539	10.21***	19.943	7.49***	22.894	7.72**	26.565	3.87	-24.708	-6.27
Supérieur	26.424	21.42***	25.202	7.78	-18.546	-4.34	-17.057	-5.34	-29.427	-8.14
Secteur d'activité										
Agr	-	-	27.498	29.98***	-	-	-	-	-	-
Ind	24.91	23.85***	23.474	8.04	-	-	-	-	-	-
Btp	-2.709	-0.13*	13.543	4.23**	-	-	-	-	-	-
Com	12.21	4.56*	27.668	27.23***	-	-	-	-	-	-
Adm	25.057	31.75***	22.974	8.45	-	-	-	-	-	-

Source : calculs de l'auteur sur la base des données de l'enquête.

Par contre, en ce qui concerne le niveau d'éducation, le constat est clair, puisque le milieu urbain est mieux doté en matière d'infrastructures d'éducation et d'enseignement supérieur, le niveau d'instruction constitue un atout essentiel pour accéder à un niveau de vie acceptable et bien évidemment avoir un poste de travail permanent, cette probabilité est aussi forte si le niveau d'instruction est sanctionné par un diplôme supérieur.

Ce résultat confirme ceux obtenus au niveau national, il est par ailleurs important de constater que le taux de chômage est aussi fort parmi les personnes ayant un niveau d'instruction moyen et primaire, et même parmi les chefs de ménage ayant un niveau d'éducation élevé.

Concernant les secteurs d'activités, le milieu urbain est un milieu dominé par deux secteurs économiques, qui sont successivement, le secteur des services et le secteur industriel.

La domination de secteur des services notamment : l'administration, puis le commerce est un constat qui nous renseigne sur le marché de l'emploi surtout en milieu urbain.

En effet l'administration est devenue de plus en plus créatrice d'emploi en Algérie, afin de juguler le problème de chômage parmi la population en milieu urbain.

Par contre le secteur industriel a payé un grand tribut depuis l'apparition de la crise économique et jusqu'à nos jours, mais il demeure, en zone urbaine, un fort employeur malgré les difficultés.

2- Le groupe socio-économique des travailleurs temporaires, présente néanmoins de différences par rapport au niveau national. Ce résultat peut être expliqué, par le fait que ce type d'emploi est réparti surtout dans le milieu rural, ce qui nous ramène à insister sur quelques aspects importants :

- i. Le chef de ménage de sexe masculin a plus de probabilité d'appartenir à ce type de groupes socio-économiques que le chef de ménage de sexe féminin.
- ii. La taille de ménage pour cette catégorie, a une tendance de se rétrécir par rapport au niveau national.
- iii. Le niveau d'éducation reste un facteur très important, malgré qu'une large classe de la population ayant un niveau d'instruction acceptable, ne puisse pas avoir un travail stable et permanent. Ce qui ne ramène à dire que le niveau d'éducation ne constitue pas une totale assurance contre la précarité de l'emploi et surtout dans le milieu urbain.
- iv. La population jeune n'est pas seule exposée à exercer ce type d'emploi, mais aussi la population moins jeunes, ce qui explique la faiblesse du coefficient « age au carré », qui capte l'importance de l'effet age sur l'appartenance à cette catégorie.

3- En ce qui concerne les autres catégories socio- professionnelles, les résultats de tableau montre que le milieu urbain présente de légère différence par rapport au milieu rural et aussi par rapport au niveau national surtout concernant :

i. La taille de ménage : qui devient de plus en plus petite pour le milieu urbain par rapport au niveau national. Mais concernant ces types de catégories, on remarque qu'il y a une plus grande probabilité d'avoir une taille de ménage moyenne par rapport aux catégories précédentes, ce qui paraît incohérent avec la tendance observée dans les pays en développement.

ii. Le niveau d'instruction : le milieu urbain offre une opportunité d'instruction plus grandes pour la majorité de la population, ce qui leurs offrent la possibilité d'accéder à un niveau d'instruction acceptable, surtout les niveaux moyens et élevés.

A cet égard, on remarque que même avoir un niveau acceptable d'instruction ne garantit pas un statut socio-économique convenable.

B- Milieu rural :

A l'instar du milieu urbain, le milieu rural a connu des mutations considérables à partir des années 90 .

En effet la gratuité de l'éducation , ainsi que l'accès facile aux différents services sociaux ont permis à la population d'améliorer leurs conditions de vie , et de s'approcher des conditions de vie du milieu urbain.

La répartition des niveaux de vie par rapport aux catégories socio-économique montre cette amélioration et témoigne de degré de rapprochement entre les deux strates, dans tous les domaines de la vie quotidienne .

Tableau 54 : Estimation de niveaux de vie des ménage par rapport aux catégories socio-économiques, (Milieu rural)

	Permanent		Saisonnier		Chômeur		Retraité		Femme Au foyer	
	coef	z	coef	z	coef	z	coef	z	coef	z
Constante	18.082	1.38	25.658	2.03	22.551	1.67*	-25.653	-5.67	21.956	1.90**
Homme	-0.251	-0.21	-0.922	-0.71	-0.064	-0.05	-2.018	-2.35	4.157	1.62
Age	-0.399	-1.08	-0.661	-1.95	-0.623	-1.54	0.291	0.97*	-0.689	-2.25**
(Age) ²	0.001	0.22	0.003	1.25	0.004	0.90	-0.002	-1.15	0.003	1.72
marié	3.883	1.72*	2.496	1.08	3.170	1.37*	18.824	1.75*	-1.233	-0.99
veuf	2.096	1.02	-43.802	-13.45	-43.716	-14.34	18.953	1.72	-1.478	1.81**
Taille de ménage										
Un	-0.256	-0.23	1.992	2.27	-0.966	-0.79	0.589	1.01	-1.119	-1.38*
Deux	-3.834	-3.90***	-1.657	-1.51	-3.178	-1.77*	0.609	1.21	-0.878	-1.02*
Trois	-0.851	-1.17*	-1.729	-1.52	-1.521	-1.18*	1.094	2.07*	0.394	0.44
Quatre	-1.366	-1.22	-0.619	-0.67	-0.791	-0.88	-0.258	-0.35*	-0.273	-0.34
Cinq	-0.868	-1.02	0.645	0.34	-0.243	-0.36	-0.657	-0.62	0.134	0.11
Education										
Sait lire	0.811	0.87	0.331	0.38	0.502	0.49	1.056	1.81*	-0.842	-0.77*
Primaire	0.182	0.15	-1.449	-1.02	0.696	0.57*	2.128	1.66*	-4.279	-1.85**
Moyen	21.091	16.87***	19.722	15.26	20.292	13.85**	-21.472	-4.56*	-29.213	-12.12*
Secondaire	21.041	8.17***	17.371	5.96	20.224	6.21**	24.342	4.21*	-29.848	-12.13
Supérieur	24.175	21.36***	23.185	11.23	-20.543	-11.12*	-13.012	-5.54	-25.201	-11.23
Secteur d'activité										
Agr	26.605	26.46	27.282	29.34	-	-	-	-	-	-
Ind	23.856	17.19**	22.456	11.25	-	-	-	-	-	-
Btp	18.56	9.98	11.34	6.45	-	-	-	-	-	-
Com	15.567	6.29*	26.541	27.68	-	-	-	-	-	-
Adm	25.001	31.35***	25.658	11.17	-	-	-	-	-	-

Source : calculs de l'auteur sur la base des données de l'enquête.

Le tableau montre d'une façon claire qu'au milieu rural , les conditions de vie des ménages s'écartent d'une façon claire par rapport au milieu urbain.

En particulier , le facteur de la catégorie socio-économique du chef de ménage , où on peut citer les résultats suivants :

1- Le chef de ménage ayant un travail permanent est particulièrement affecté par le niveau d'instruction, ainsi la probabilité d'avoir un niveau moyen est une assurance d'un niveau de vie acceptable, de même et mieux si le chef de ménage a le niveau secondaire ou universitaire.

2- Le tableau montre que le niveau d'instruction ne suffit pas, car une partie des chefs de ménage en situation de chômage ont le niveau d'instruction acceptable (moyen ou secondaire) n'arrivent pas à sortir de cet engrenage , ces résultats sont acceptable pour un degré de confiance de plus de 90%.

On pense donc, que le chômage cible beaucoup plus la population instruite de milieu rural d'une façon plus sévère que la population urbaine .

3- D'un autre coté, et en ce qui concerne la taille de ménage , il paraît qu'il n'y a pas désormais de grandes différences entre les deux strates , et que la famille algérienne (rurale ou urbaine) devienne de plus en plus petite.

4- Concernant les secteurs d'activités, pour le groupe socio-économique des travailleurs permanents, tous les secteurs d'activités participent au processus d'emploi et en particulier le secteur agricole et le secteur tertiaire.

Mais pour les travailleurs saisonniers ou temporaires , le secteur de l'administration tient la place de leader dans ce domaine, ce qui montre que le milieu rural subit des changements importantes sur le marché de travail d'une part , d'autre part ces résultats montrent l'énorme difficultés dans lesquelles se trouvent le secteur agricole après les années de sécheresse qu'a connu le pays dans les années 90 ; conjuguées aux problèmes liés à l'échec des expériences de réformes du secteur agricole.

Conclusion :

Donc , l'analyse par le modèle logit multinomiale de niveau de vie des ménage selon le statut socio-économique de chef de ménage a montré donc l'importance de statut de chef de ménage en tant que salarié permanent , dans le milieu urbain ou dans le milieu rurale.

D'un autre coté, ces estimations ont montré que le niveau d'instruction est un facteur déterminant pour mesurer le niveau de vie , et que le niveau d'éducation est le moyen adéquat pour accéder à un poste de travail stable et permanent.

Pour bien illustrer l'importance de ce critère , on propose de voir comment ce facteur de niveau d'éducation influe sur les niveaux de vie des ménages algériens par l'étude d'une simulation par un modèle logistique multinomial des niveaux de vie des ménages par rapport au niveau d'éducation des chefs de ménages.

5-5-5 Estimation logistiques multinomiale des déterminants de niveaux de vie des ménages par rapport au niveaux d'éducation :

Le niveau d'éducation de chef de ménage constitue un indicateur pertinent sur le niveau de vie des ménages dans les pays en développement.

Toutes les études qui ont traités ce phénomène ont décelé l'importance de ce facteur comme un moyen de sortie du cercle de la pauvreté.

Le niveau d'instruction de ménage dans les pays en développement nous renvoie à la situation et les conditions d'éducation dans ces pays ainsi que les moyens mis en oeuvre pour permettre à une large proportion de la population à accéder à ce service.

Dans notre étude, nous avons développés dans les précédents chapitres l'évolution et la performance du secteur d'éducation dans notre pays , où nous avons présenter les statistiques du RGPH de 1998 , qui montrent le progrès considérable enregistré dans ce domaine , ainsi que les moyens mis en oeuvre par le pouvoir public afin de garantir une éducation permanente , et gratuite pour toute la population .

Néanmoins , le progrès constaté dans ce domaine , surtout sur le plan quantitatif , et qui est marqué par le nombre important de la population scolarisé qui dépassait les cinq millions de personnes témoigne de l'effort réalisé dans ce secteur.

Néanmoins , on se pose la question maintenant , si l'augmentation de niveau de l'éducation de la population peut contribuer à l'élévation de niveau de vie de la population ?

Au delà de débat qui peut s'installer sur la (ou les) finalité(s) d'une telle approche recherche sur la place de l'éducation dans notre pays ? et les relations qui existent (ou qui doivent exister ?) entre le niveau d'éducation , et le marché de travail , ou entre l'éducation et le niveau de vie des ménages d'une façon générale ?

A travers ce modèle , nous essayons de montrer comment le chef de ménage , ayant des caractéristiques bien défini, peut appartenir à un niveau d'éducation donnée , ou d'un autre manière voir l'influence de niveau d'éducation sur les autres facteurs qui influent sur le niveau de vie des ménages ?.

1_ Variables du modèle : dans cette modélisation logistique multinomiale, on a pris comme :

A- Variables dépendantes : le niveau d'éducation réparti en cinq attributs :

- Analphabète.
- Niveau primaire.
- Niveau moyen.
- Niveau secondaire .
- Niveau supérieur .

B- Variables explicatives : dans cette modélisation , on a essayé de désagréger d'avantage les facteurs pris en compte par l'enquête , afin de capter le maximum d'indications sur les facteurs déterminants .

A cet égard nous avons pris en compte , les variables indépendants suivants :

- Le genre de chef de ménage .
- La strate.
- L'état matrimoniale du chef de ménage : à ce stade , on distingue les catégories suivantes :
 - 1- Marié(e).
 - 2- Veuf (ve).
 - 3- Divorcé(e).
- L'âge du chef de ménage : on a choisi d'explorer ce facteur par deux manières différentes , et qui se présentent suivant deux attributs :
 - 1- Age : il s'agit d'introduire la variable age tel qu'il est donnée par l'enquête , c'est-à-dire , l'âge de chef de ménage .
 - 2- Age au carré : cette variable est utilisée par les économistes pour capter la variable age dans un modèle donné , quelque soit l'âge de chef de ménage , ou d'une autre manière , mesurer le poids de l'effet age dans le modèle .
- Taille de ménage.
- Statut sur le marché de travail.
- Secteurs d'activités : pour cette variable , on a divisé les
- Secteurs d'activités :
 - 1- L'agriculture .
 - 2- L'industrie.
 - 3- Le bâtiment et les travaux publics .
 - 4- Le commerce.
 - 5- L'administration.
 - 6- Autres services.
- Les autres conditions de vie de ménage : cette catégorie regroupe deux regroupes de facteurs , le premier est relatif au type d'habitat du ménage quant au deuxième il s'agit de distinguer les différents types de propriétés de logement ou d'habitat et à cet effet , on distingue les caractéristiques suivantes :
 - 1- Villa .
 - 2- Appartement.
 - 3- Maison traditionnelle.
 - 4- Habitat précaire .
 - 5- Propriétaire et autres types de propriétés.
- Santé : on a retenu les mêmes attributs que pour le tableau précédent.

Sur le plan statistique les résultats obtenus sont acceptables , car la plupart des facteurs testés sont significatifs au moins pour un seuil de confiance de 90%.

Ainsi :

1- Pour la variable genre du chef de ménage , l'enquête montre que le sexe du chef de ménage n'est pas vraiment un grand handicap pour l'éducation , en effet , ayant pris l'attribut "homme comme base" , les probabilités obtenus sont très faibles , ce qui montre que l'éducation est accessible pour tous , et elle est gratuite pour toute la population .

La remarque qui mérite l'attention concernant le niveau supérieur, où se facteur peut jouer un rôle , il apparaît que les chefs de ménages de sexe masculin de niveau supérieur ont une probabilité plus élevés d'accéder à un niveau de vie supérieur que leurs collègues de sexe féminin .

Nous pensons, que cette tendance , n'est pas le fait d'une discrimination en matière d'éducation mais surtout du statut de ménage en tant que personne chef de ménage et ayant un niveau supérieur.

Cette situation peut être la source de cette disparité , ce qui est confirmé par le signe négatif du coefficient pour le niveau d'éducation supérieur .

2- Pour la variable strate, les probabilités obtenues confirment ce constat de rapprochement entre l'urbain et le rural dans notre pays.

En effet dans un contexte comme l'Algérie le milieu rural est dotés des infrastructures de bases en matière d'éducation comme le milieu urbain, à une exception pour le niveau supérieur, ou on remarque que son coefficient est précédé d'un signe négatif, ce qui signifie que le milieu urbain (pris comme base dans la simulation) est plus doté que le milieu rural.

3- En ce qui concerne la taille de ménage, le tableau montre que d'une façon générale, la probabilité d'avoir une taille de ménage plus large est inversement proportionnelle au niveau d'éducation, ce qui renforce l'analyse que nous avons avancée plus haut concernant la nucléarisation des ménages algériens surtout en milieu urbain et particulièrement pour les ménages ayant un niveau d'instruction élevé.

4- Le table montre également, la forte corrélation entre le niveau d'instruction et le type de statut socio-économique .En effet, il y à une grande probabilité de décrocher un travail permanent si le chef de ménage a un niveau d'instruction secondaire ou supérieure, ce résultat est vérifiable pour un degré de confiance de 95%. D'un autre coté, la population de chef de ménage ayant un niveau d'instruction modeste ou analphabète a une forte probabilité d'être en situation de chômage ou d'inactivité.

Le tableau montre également qu'une partie de la population ayant un niveau d'instruction acceptable mais en situation de chômage, ces résultats atteignent en particulier la population jeune.

Tableau 55 : Estimation logistique multinomiale de niveau de vie par rapport à l'éducation

	Sait lire		Primaire		Moyen		Secondaire		Supérieur	
	coef	z	coef	z	coef	z	coef	z	coef	z
Constante	-27.987	-23.32**	51.644	38.12**	-20.551	-15.76**	-28.578	-36.09**	51.610	48.16**
Sexe	-0.113	-0.70	0.005	0.03	0.315*	1.57	0.069	0.42	-0.987	0.22**
Strate	-0.008	-0.02	-0.284	-1.73	0.035	0.19	0.028	0.18	-0.526	-2.52*
Marié(e)	0.108	0.10	2.077	0.16	3.164	0.23*	1.820	2.69***	5.969	6.57**
Veuf(ve)	0.484	0.42	2.084	0.25	2.962	0.24*	1.998	3.10**	5.171	5.08**
Divorcé(e)	0.457	0.38	1.934	0.19	2.623	0.25	1.691	2.34*	4.786	2.41**
Age	0.018	0.01	-1.115	-0.02	0.094	0.26	-0.017	-0.02	1.075	0.11
(Age) ²	-0.001	-0.01	0.071	0.03	-0.056	0.27	-0.002	-0.01	-0.065	-0.03
Taille de ménage										
Un	0.066	0.27	-0.056	-0.28	-0.301	-1.00	-0.105	-0.45	0.545	1.98*
Deux	0.182	0.67	-0.286	-1.04	0.238	0.93	0.036	0.16	-0.167	-0.48*
Trois	0.006	0.02	-0.109	-0.51	0.009	0.04	0.133	0.62	-0.130	-0.42
Plus Cinq	0.191	0.10	-1.032	-3.20	0.375*	1.18	0.285	1.03	-0.476	-1.22
Statut sur le marché de travail										
Stable	-0.448	-0.10	-1.632	-3.27	2.840**	4.96	0.414	1.13	1.271	2.99**
Saisonnier	0.0505	0.04	-0.407	-0.81	2.453**	4.93	0.066	0.16*	2.001	4.28**
Chômeur	0.601*	0.64	0.184	0.34	1.417***	2.68	0.988	1.99*	-0.481	-0.94
Inactif	0.382*	1.24	-0.258	-1.25	1.045***	3.89	0.242	1.25**	-0.520	-2.29**
Retraite	0.332	0.71	-0.042	-0.16	1.282***	3.65	0.248	0.94*	-0.762	-2.43**
Secteur d'activité										
Agr	0.364	0.13	0.832	1.05	-1.844	-2.52**	0.754	1.10	-2.605	-3.48**
Ind	-0.848	-0.10	2.07	0.11	2.273	0.12	2.269	2.85**	-2.884	-3.81**
Btp	0.426	0.21	0.406	0.60	-1.460	-2.43**	0.332	0.61	-2.674	-4.05
Com	0.392	0.12	1.264	1.71*	-1.276	-2.43*	-0.609	-0.11	-1.457	-2.21*
Adm	1.259	0.31	0.966	1.08*	-0.527	-0.92	0.439	0.72*	-0.878	-1.28
Autres conditions de vie										
Villa	3.873**	2.77	-1.740	-3.47	1.482*	2.87	-0.916	-1.97*	0.646	1.25
Appart	4.200*	2.01	-2.229	-4.98	1.432**	3.14	-0.711	-1.98**	-1.025	-2.11*
Mais trad	3.681***	3.00	-1.771	-3.47	1.317**	3.35	-0.991	-1.99**	-0.396	-1.02
Hab préc	3.592***	2.58	-1.581	-3.98	1.949***	4.72	-0.825	-1.10**	-0.396	-1.02
Prop	0.600	1.25	-0.602	-1.82	3.003**	3.49	0.013	-1.101	-0.040	-0.10
Louer Etat	0.137	0.06	-0.300	-0.81	3.004**	3.40	-0.395	-1.102*	0.343	0.79*
Gratuit	0.756	1.00	-0.802	-1.90	3.613**	4.19	-0.065	-1.103	0.562	1.22
Autres	0.916	1.29	-0.997	-2.52	2.962	3.43	0.002	-1.104*	0.317	0.71
Santé										
Hôpital	-15.063	-13.68	-8.723	-3.12	16.134**	5.78	14.453	11.34***	-15.673	-8.24***
C. pub	-14.963	-18.77	-7.423	-3.01	16.543**	5.82	19.645	14.56**	-15.434	-8.11***
Méd. privé	-15.062	-13.24	-2.675	-1.23	10.321**	4.54	11.332	6.23	-12.143	4.43**
Méd. trad	-15.194		-17.234	-4.23	15.342**	3.23	21.345	13.98**	-17.321	-8.79**

Conclusion de chapitre 5:

Les estimations par les modèles économétriques notamment les modèles logistiques dichotomiques et multinomiales de niveau de vie de chef de ménage, nous a permis de formuler plusieurs conclusions :

1- En premier lieu, l'analyse économétrique enrichi très considérablement les profils de pauvretés élaborés à l'aide des méthodes descriptives.

2- La méthode de simulation choisie s'est avérée très féconde, de point de vue technique, car les résultats obtenus sont dans leurs majorités significatifs au moins pour un degré de confiance de 90%.

3- Plusieurs caractéristiques de ménages contribuent, avec une forte probabilité, à diminuer le niveau de vie des ménages, notamment :

i- **Le statut socio-économique du chef de ménage**, notamment les situations de chômage, d'inactivité de retraite et aussi les femmes au foyer et d'un degré moindre le chef de ménage ayant un poste de travail temporaire ou saisonnier.

ii- **Le niveau d'éducation** :le chef de ménage analphabète ou ayant un niveau d'éducation modeste est plus exposé au phénomène de la pauvreté que celui ayant un niveau secondaire ou supérieur.

iii - Par contre ni le milieu géographique ni l'age de chef de ménage, ni même le sexe de chef de ménage ne semblent influencer d'une façon significative sur la probabilités d'être pauvre .
Cela n'exclu nullement leurs importances, seulement ces facteurs ne sont pas déterminants pour le phénomène que nous étudions.

Chapitre 6 : Politiques de lutte contre la pauvreté:

Introduction :

Sur une population mondiale de six milliards d'êtres humains, plus de 1,2 milliard, soit un habitant de la planète sur cinq, survivent avec moins d'un dollar par jour et près de 3 milliards d'individus avec moins de deux dollars par jour.

Face à ce constat inquiétant, une controverse a éclaté : l'éradication de la pauvreté figure depuis de nombreuses années au rang des objectifs prioritaires de la coopération internationale sans que la capacité des pays développés à répondre à cet enjeu n'ait été démontré.

Pire encore, de nombreux pays sont devenus plus pauvres maintenant qu'en 1990, ce qui tend à souligner que les politiques mises en place depuis la dernière décennie n'ont pas donné les résultats attendus .

John Stiglitz, prix Nobel d'économie en 2001 et ancien économiste en chef à la Banque mondiale, a lui-même souligné ces défaillances : « le mélange des politiques de libéralisation et des politiques économiques restrictives imposées par le FMI a créé un cocktail aux effets dramatiques pour les pays en développement ».¹⁵⁵

Section 1 : Stratégies de lutte contre la pauvreté selon les Institutions Financières Internationales (IFI) :

La montée de la pauvreté, l'accroissement des inégalités et la marginalisation des pays pauvres ont atteint des degrés inquiétants en Afrique, Asie et en Amérique latine, et pour cette raison que les institutions financières ont doublé leurs efforts de lutte, depuis l'apparition du premier rapport mondiale sur le développement en 1990, qui a été consacré exclusivement au phénomène de la pauvreté dans le monde et notamment dans les pays en développement.

A cet effet, les institutions financières internationales (comme la banque mondiale, le fond monétaire international, etc..) ont cherché à se réhabiliter en annonçant une modification de leurs objectifs et de leur mode de fonctionnement, afin de faire face à ce phénomène.

C'est ainsi que depuis 1997-1998, que ses institutions ont reformulé leurs stratégies pour placer la lutte contre la pauvreté au rang d'objectif prioritaire de toutes leurs actions.

¹⁵⁵ Interview donnée au journal *Le Monde* du 6 novembre 2001.

Quelques années plus tard, il semble bien que la lutte contre la pauvreté soit devenue l'axe principal de la coopération internationale, dans les déclarations tout au moins. Elle fait désormais l'objet d'un large consensus, notamment au niveau des institutions internationales, du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques, de l'Union européenne et des bailleurs bilatéraux.

En septembre 1999, la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) dévoilent, à travers la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP), leur nouvelle conception des programmes de prêts aux pays pauvres. Cette approche stratégique de lutte contre la pauvreté constitue une réponse à l'appel lancé par les pays créanciers du G7 afin de déterminer une méthode liant l'allègement de la dette à la réduction de la pauvreté.

A Cologne (en Allemagne), que les chefs d'État et de gouvernement du G7 ont décidé un plan d'annulation de la dette, d'accélérer les allègements de dette dans le temps et d'annuler toutes les dettes bilatérales dans le cadre de programmes d'aide au développement. Ils ont exprimé le lien entre l'annulation de la dette et la lutte contre la pauvreté et ont affirmé l'importance de la participation de la société civile dans le développement ainsi que celle de la transparence et de l'ouverture des budgets. Cependant, lors du G7, les mécanismes garantissant l'allègement de dette bénéficie réellement aux pauvres n'ont pas été définis. Il a été décidé que cette tâche revenait à la Banque Mondiale et au FMI, d'où la création de la fameuse Cadre Stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP).

En raison de cette nouvelle approche, tous les pays à faibles revenus sont désormais requis de produire un Cadre Stratégique de Réduction de la Pauvreté ou *Poverty Reduction Strategy Papers* (CSLP, *PRSP*) afin d'obtenir de la Banque mondiale ou du FMI soit un allègement de la dette, soit de nouveaux prêts.

Plusieurs traits distinguent les CSLP des précédentes approches menées par les Institutions Financières Internationales .¹⁵⁶

- En premier lieu, la réduction de la pauvreté est maintenant l'objectif clé de tous les programmes de prêts des IFI aux pays à faibles revenus et la mise en oeuvre de cet objectif doit être mesurée par des indicateurs concrets.
- Deuxièmement, le cadre des CSLP spécifie que les gouvernements des pays emprunteurs ne doivent éditer leur document qu'après une consultation et une participation de leurs concitoyens. Enfin, tous les bailleurs de fonds publics sont censés coordonner leur aide et leur politique avec les CSLP.

¹⁵⁶ Cerqueira J & Brodin C, « La lutte contre la pauvreté : acteurs, modalités, enjeux », Haut conseil de la coopération internationale, décembre 2004, P 2-10, Paris, France.

Le développement des CSLP fait suite à une phase d'examen critique des programmes antérieurs menés par les IFI. Ces dernières ont ainsi successivement réagi en attribuant une importance de premier plan à la croissance économique ainsi qu'aux politiques de redistribution et de lutte contre les inégalités, puis en essayant progressivement d'abandonner le concept de conditionnalité au profit de celui de sélectivité : seuls les pays qui entreprennent réellement des réformes permettant une meilleure croissance et une réduction de la pauvreté devraient être financés, les autres pays recevraient des conseils.

Les CSLP jouent donc un rôle primordial puisqu'ils doivent refléter la détermination du pays à entreprendre de telles réformes et celle des IFI à améliorer la réussite de leur politique et de leur aide. Toutefois, ces CSLP sont sujets à de vives critiques de la part de nombreuses ONG.

Il s'agit de ce fait de voir dans quelle mesure les CSLP répondent ou non aux objectifs qui leur sont associés et si les positions des ONG à leur égard sont ou non justifiées. Pour ce faire, il est intéressant d'évaluer comment et en quoi les CSLP incarnent une réponse adéquate aux obstacles empêchant la croissance économique et la réduction de la pauvreté pour les IFI. Ces dernières attendent en effet beaucoup des CSLP.

Or, les ONG prennent à bien des égards le contre-pied des positions des IFI. Pour elles, le changement qu'incarnent les CSLP est un leurre auquel il serait souhaitable de remédier. Les CSLP ne constitueraient pas la solution requise pour mettre fin aux problèmes des pays pauvres, au contraire.

6-1-1 Qu'est-ce que la lutte contre la pauvreté ?

Comment situer la lutte contre la pauvreté par rapport à ces définitions ? La complexité des termes, la multiplicité des approches et la formulation constante de nouveaux concepts rendent malaisée la mise en place d'une stratégie claire. Cela se voit par exemple sur la prise en compte de la croissance et des inégalités dans la lutte contre la pauvreté.

Les analyses récentes ont démontré que la réduction de la pauvreté absolue repose sur deux facteurs : l'augmentation du revenu et sa redistribution aux plus pauvres (ce qu'on nomme depuis peu croissance "pro-pauvres").

Des économistes affirment que : « la croissance ne suffit pas pour la réduction de la pauvreté ; elle en est une condition nécessaire mais doit s'accompagner de la mise en place de politiques de réduction des inégalités présentes et futures ».¹⁵⁷

Ces concepts sont intimement liés, de sorte que vouloir réduire la pauvreté ne peut se faire sans porter toute son attention aux questions de la croissance et de la redistribution.

¹⁵⁷ Cling Jean-Pierre, De Vreyer Philippe, Razafindrakoto Mireille, Roubaud François, La croissance ne suffit pas pour réduire la pauvreté : le rôle des inégalités, Document de travail DIAL, mai 2003.

La Banque mondiale, dans son rapport de 2000, a défini la lutte contre la pauvreté dans une approche élargie et pluridimensionnelle qui comporte quatre critères : ¹⁵⁸

- 1- l'augmentation des revenus ;
- 2- l'accès aux biens publics (eau, éducation, santé, etc.) ;
- 3- la réduction des risques ;
- 4- l'amélioration des rapports de forces en faveur des « sans pouvoirs » et des « sans voix » .

Pour les IFI, les CSLP doivent être élaborés par les pays eux-mêmes afin de donner la priorité aux pauvres. Le développement durable et la réduction de la pauvreté passeraient en effet par une transformation de la société soutenue par les pauvres et inspirée par les pays, en consultation avec la société civile et le secteur privé.

En outre, des cadres élaborés localement sont supposés générer de nouvelles idées quant aux stratégies et aux mesures nécessaires à mettre en oeuvre afin d'atteindre une meilleure croissance et de réduire la pauvreté.

Enfin, par ce biais, les pays deviennent maîtres de leur propre développement. Cela leur permet d'avoir une vision claire de leur avenir et d'assumer la responsabilité de la réussite de la stratégie qu'ils ont élaborée. Ainsi, sont en jeu l'appropriation par le pays de sa stratégie, la réussite de cette dernière et l'engagement du pays.

Les cadres sont censés mieux servir les pauvres en raison des cinq éléments de base qui théoriquement doivent faire partie de leur composition : ¹⁵⁹

- En optant pour une stratégie axée sur les résultats, les pays doivent cerner la nature de la pauvreté et déterminer les interventions qui ont le plus d'impact sur elle.
- La pauvreté étant multidimensionnelle, les stratégies doivent être donc globales.
- Les stratégies énoncées doivent être adaptées à la situation propre à chaque pays,
- Les résultats doivent être vérifiables.
- Les gouvernements doivent faire preuve d'un engagement à long terme afin que les résultats soient tangibles.

¹⁵⁸ Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2000 : Combattre la pauvreté*, Editions ESKA, Paris, 2000.

¹⁵⁹ Lamant C, « Les stratégies de lutte contre la pauvreté », HCCI, septembre 2001.

La définition, donc d'une telle stratégie implique deux observations :

- Il faut tout d'abord souligner que la prise en compte du thème de la lutte contre la pauvreté conduit indéniablement à **redéfinir le rôle de l'Etat**.

Faciliter le développement humain, développer les investissements et mettre en place des « filets de protection » pour les pauvres font maintenant partie des prérogatives naturelles des Etats.

Alors que les politiques d'ajustement structurel s'attachaient à réduire au minimum la sphère des interventions étatiques, les nouvelles stratégies rendent à l'Etat sa place de moteur du développement.

- Une deuxième observation amène à préciser qu'une stratégie de réduction de la pauvreté ne peut être que globale, c'est-à-dire axée sur plusieurs domaines (éducation, santé, pouvoir politique, etc.), opérant à plusieurs échelons (international, régional, local) et avec plusieurs instruments (aide macro-économique, aide programme, aide projet, etc.).

6-1-2 Les caractéristiques des stratégies de lutte contre la pauvreté :

L'étude des différentes stratégies mises en œuvre par les IFI, montrent qu'il n'existent pas des recettes spéciales pour elles, néanmoins quelques études économiques ont montré qu'il faut l'existence d'au moins cinq caractéristiques importantes :¹⁶⁰

1- Diagnostic des obstacles à la lutte contre la pauvreté :

Les institutions financières ont fixé pour premier rôle pour ces CSLP, de décrire d'une façon claire que possible les difficultés rencontrées sur le terrain en matière de lutte contre la pauvreté.

En effet, cette démarche suppose l'étude des différents paramètres qui peuvent influencer sur ce phénomène, notamment les aspects liés aux niveaux de revenus, la composition sociale et culturelle du ménage et aussi tous les aspects régionaux, sectoriels, environnementaux, géographiques de la pauvreté.

2- Objectifs et politiques :

A partir de cette description de la pauvreté et de ses causes, il est recommandé de fixer les objectifs à moyen et à long terme de la stratégie de réduction de la pauvreté. Deux types d'objectifs chiffrés sont à préciser :

¹⁶⁰ Idem P 6-12.

- Les échéances à long terme doivent être retenues pour certains objectifs-clés de réduction de la pauvreté. Les objectifs de développement internationaux peuvent tenir lieu de repères pour ces objectifs spécifiques à chaque pays. Ces buts doivent notamment comporter des indicateurs du progrès économique et du dénuement matériel ainsi qu'un chiffrage des capacités humaines (indicateurs de la situation de la santé et de l'éducation).

- Les indicateurs à court terme susceptibles de faire l'objet d'un suivi plus poussé, tels que les taux de croissance annuelle et de scolarisation primaire, doivent être établis.

Les IFI souhaitent que la liste des buts et critères figure en annexe des CSLP.

3- Mécanismes de suivi :

Le suivi de ces indicateurs de résultats doit permettre d'obtenir des informations sur l'impact réel des politiques et des programmes conçus en faveur des pauvres. Par ailleurs, les lacunes des données disponibles, ne permettant pas une analyse et un suivi adéquat, devraient être mentionnées dans le CSLP.

Parallèlement, il devrait décrire les mesures prises afin d'améliorer la qualité, la couverture statistique et le degré d'actualité des données nécessaires au suivi des résultats. Il serait souhaitable que le coût de l'amélioration annuelle ces indicateurs intermédiaires soient mentionnés.

Enfin, et dans le but d'évaluer les résultats obtenus, un rapport annuel sur l'état d'avancement de la stratégie devrait être établi et publié par les autorités publiques du pays concerné.

Les conclusions de ces rapports sont essentielles car elles permettent d'une part de réorienter certains politiques mises en œuvre par les autorités locales afin d'atteindre les objectifs fixés dans les différents programmes.

D'autre part, de tirer des résultats pour les prochains programmes afin d'éviter les erreurs commises et de cibler d'une façon précise ses objectifs avec plus nette.

4- Assistance extérieure :

Il s'agit d'améliorer l'efficacité de l'assistance extérieure présentée par les principaux donateurs qui financent ces projets de politiques de lutte contre la pauvreté.

Cette efficacité se traduit par la détermination d'une façon de plus en plus précise des montants des concours extérieurs pour la mise en œuvre de la stratégie en question, d'ailleurs c'est ce que demande d'une façon claire les institutions financières en question.

De ce fait, il peut être utile de dresser l'inventaire des concours extérieurs en place et leurs modalités d'acheminement. Le financement global de la stratégie devrait aussi tenir compte des apports financiers et de l'allègement de la dette.

Par ailleurs, elles attendent des CSLP une évaluation de l'impact potentiel de tout surplus ou déficit de l'aide financière extérieure sur les objectifs programmés. Ils devraient tenir compte de la capacité d'absorption d'afflux plus importants de concours extérieurs.

Enfin, ils devraient décrire les besoins en assistance technique et en matière de renforcement des capacités pour la mise en oeuvre de la stratégie en précisant le rôle respectif des institutions multilatérales et des donateurs bilatéraux dans ces domaines.

5- Processus participatif :

Pour les IFI, le processus participatif constitue un élément clé des CSLP. Une large participation de la société civile, des élus locaux et nationaux et de toutes les autres parties prenantes du pays devrait améliorer et appuyer la mise en oeuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté. La concertation avec les représentants des populations pauvres devrait en particulier permettre aux gouvernements de répondre à leurs préoccupations premières. Un tel processus favoriserait une plus forte adhésion à la stratégie et en accroîtrait donc les chances de succès.

A cet égard les IFI préconisent qu'une analyse du rôle de la société civile dans le suivi ultérieur de la stratégie apparaisse à l'intérieur des CSLP.

Elles estiment que la participation des organisations non gouvernementales (ONG) au suivi peut prendre diverses formes :

- le contrôle de la fiabilité des informations recueillies et de faire des vérifications indépendantes des résultats rapportés, pour les ONG locales.
- Les ONG internationales ont-elles aussi la capacité de participer à l'activité de suivi qui n'est pas toujours fort différente des enquêtes sociales de base et des enquêtes de suivi qu'elles effectuent pour leurs projets.

Il est préférable par ailleurs que ces ONG soient réellement représentatives de la population pauvre du pays afin qu'elles puissent transmettre d'une façon claire les préoccupations et les difficultés de cette catégorie.

Enfin les missions des CSLP des IFI doivent être prêtes à modifier leur analyse des problèmes et des possibilités d'action à partir des conclusions tirées du dialogue avec la société civile, les élus, les représentants des pauvres...

Section 2: Les politiques nationales de lutte contre la pauvreté :

Depuis 1962, l'année de l'indépendance de l'Algérie, le pays a maintenu un important effort d'investissement considérable dans le développement humain grâce à la manne des hydrocarbures, ce qui lui a permis d'enregistrer des progrès importants dans ce domaine.

Ce progrès a permis à une large couche de la population à accéder aux différents services vitaux : l'éducation, les soins ; le logement, le travail.

Par ailleurs, l'Etat par sa politique de subvention des biens de consommation de base a permis une certaine stabilité des prix à la consommation et de maintenir ainsi un niveau de vie acceptable pour une large couche de la population

Cependant, la baisse brutale des prix des hydrocarbures à partir de 1986, a mis en question le caractère durable du modèle de développement économique et social du pays, vue que les recettes en devise ont été divisé pratiquement par deux sinon plus et a plongé le pays dans une crise économique et social dont les conséquences sont visibles jusqu'à nos jours, notamment en matière de la dégradation du niveau de vie de la population, le chômage et de pauvreté .

La détérioration progressive de la parité de la monnaie nationale par rapport aux principales devises, due à la faible performance de l'économie nationale conjuguée avec un niveau d'endettement élevé a compliqué d'avantage la situation économique du pays. Parmi les facteurs aggravants de cette situation, la mise en application de programme d'ajustement structurel (PAS) dont nous avons exposé les principaux conséquences dans le chapitre3.

Face à cette situation, plusieurs dispositifs ont été mis en place à partir du début des années 90, afin d'atténuer la détérioration rapide du niveau de vie de la populations et de lutter contre le phénomène de la pauvreté et l'exclusion. Dès 1992, un programme de filet social dit filet de protection , a été mis en œuvre , ainsi que la mise en place , en 1996 , de dispositifs d'emploi d'attente pour les jeunes au chômage (IAIG, TUP,...) et d'autres formes de subvention aux revenus.

La Conférence Nationale sur la Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion, organisée par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Nationale, en octobre 2000, montre tout l'intérêt des pouvoirs publics pour reconnaître et appréhender ces phénomènes aux multiples facettes qui intègrent au-delà des données monétaires, des aspects liés à des dimensions non matérielles, telles la fragilisation sociale, la marginalisation, l'exclusion et les déplacements des populations ayant eu à souffrir de la violence du terrorisme, au cours des années 90.

La politique adoptée en matière de lutte contre les différentes formes d'exclusion et de précarité d'une frange de population en difficulté ; l'action sociale et la solidarité nationale sont ainsi intégrées dans une politique globale de lutte contre l'exclusion et la pauvreté. Elles ne s'adressent pas, seulement aux populations en difficulté mais interviennent également pour éviter que les non pauvres se retrouvent en situation de vulnérabilité.

Nous pensons que La Conférence Nationale sur la Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion constitue un tournant important en matière de lutte contre la pauvreté et la précarité dans notre pays.

Cette conférence -qui a été parrainé par le président de la république - marque incontestablement une réelle reconnaissance du pouvoir public du problème de la pauvreté dans la société et la nécessité de mise en ouvre des politiques efficaces de lutte.

Cette conférence a montré également, que la lutte contre la pauvreté n'est pas seulement la mission d'un seul ministère (comme le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Nationale), ou un département quelconque, mais c'est une préoccupation de la société algérienne toute entière : ministères, associations, centres de recherches, agents économiques.

Pour approcher ce phénomène, on peut subdiviser, les différents programmes nationaux de lutte contre la pauvreté en deux phases bien distinctes :

- La première phase (1992-2000) : cette période prend son commencement par l'instauration des programmes dits de solidarité nationale, jusqu'à la fin des années 90.
- La deuxième phase : englobe la période qui commence avec l'organisation de la conférence nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion en l'année 2000, jusqu'à nos jours.

La période de lutte contre la pauvreté avant l'année 2000 :

La période avant la conférence nationale de lutte contre la pauvreté est caractérisée par une multitude de tentatives menées par le pouvoir public de l'époque pour atténuer les premiers résultats apparus après la mise en place du programme d'ajustement structurel.

En effet, le désengagement progressif de l'Etat dans le processus de subvention des biens de consommation de première nécessité a plongé une large couche de la population algérienne dans le besoin et la nécessité.

Les statistiques relatives à l'indice de prix à la consommation ont montré que pour certains biens de consommation de base, l'indice de prix a augmenté de plus de 700%, alors que le niveau des salaires n'a pas suivi cette hausse de prix.

Face à cette situation, l'Etat a lancé de nombreux programmes et dispositifs afin de faire face à la situation qui devient de plus en plus inquiétante et qui risque même d'affecter la stabilité du pays, déjà fragilisé par les événements d'octobre 1988.

La première démarche de l'Etat était la création de l'Agence de Développement Social (ADS), qui avait pour mission principale la prise en charge des problèmes sociaux de la population.

Ce qui a conduit à la création d'un programme de lutte contre la pauvreté piloté par cette agence, que nous appelons programme de l'ADS, composé des dispositifs suivants :

1. Filet Social (AFS, IAIG)
2. TUP-HIMO
3. Les contrats de pré-emploi (CPE)
4. Le micro-crédit.

6-2-1- Le filet social :

Le filet social a été mis en place par le gouvernement algérien en 1991, pour atténuer les effets désastreux de désengagement de l'Etat du soutien des prix de biens de consommation de base.

Instituées par l'article 22 du décret législatif n°94-08 du 26 Mai 1994, le programme de filet social est un projet destiné en premier lieu à la catégorie de personnes particulièrement vulnérables où celles qui se trouvaient dans une situation de précarité.

A ce sujet, ce décret législatif prévoyait l'introduction de deux dispositifs :

- Le premier prenait l'appellation de l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS).
- Le second est l'indemnité pour activité d'intérêt général (IAIG).

A- L'allocation forfaitaire de solidarité (AFS) :

L'allocation forfaitaire de solidarité est l'une des moyens utilisés par l'Etat pour combattre le phénomène de la pauvreté dans le pays.

L'AFS est destinée donc à une catégorie de personnes particulièrement vulnérables soit par leur âge soit par leur condition physique ou matériel et ne peuvent pas exercer une activité salariale.

Cette allocation était conçue initialement pour aider les personnes inactives et sans aucun revenu. Elle est destinée à lutter contre la pauvreté extrême et constitue l'une des formes d'aide les plus importantes du filet social de part le nombre de personnes concernées.¹⁶¹

Les catégories de personnes touchées par cette aide sont :

- a- Les chefs de famille ou les personnes vivant seules, sans revenu et âgées de plus de 60 ans.
- b- Les chefs de familles ou les personnes vivant seules, sans revenus, handicapés physiques ou mentaux inaptes au travail.
- c- Les femmes chef de ménage, sans revenu, âgé de moins de 60 ans.
- d - Les personnes atteintes de cécité ayant un revenu égal ou inférieur au SNMG.
- e - Les personnes âgées de plus de 60 ans non placées dans un établissement spécialisé et ne bénéficiant d'aucune ressource, prises en charge dans une famille à faible revenu.
- f- Les infirmes et incurables de plus de 18 ans, atteints d'une maladie chronique invalidante ou titulaire d'une carte de handicapé, ne disposant d'aucune ressource.

¹⁶¹ CNES , « Rapport d'ajustement structurel p 257-261.

g- Les familles à faible revenu ayant à charge une ou plusieurs personnes handicapées âgées de moins de 18 ans qui ne disposent d'aucune ressource et en possession d'une carte d'un handicapé.

Le montant de l'allocation est relevé à 600 DA par mois, majoré de 120 DA par mois et par personne à la charge du chef de famille, à concurrence de trois personnes. Le montant de cette allocation sera, ensuite, porté à 900 DA par mois, à partir de 1996 et à 1000 DA par mois et par personne à compter de janvier 2001.

Depuis son application en 1996, les personnes bénéficiaires de cette indemnité ne cessaient de diminuer, que ce soit pour les personnes visées ou les membres de famille à charge.

D'après les rapports du CNES, la diminution des effectifs n'est pas due à la régression du phénomène de la pauvreté mais plutôt aux restrictions de moyens financiers qui ne reflétaient les besoins réels de la population.

L'enquête réalisée par le CENEAP en 1999, sur un échantillon représentatif de 1600 bénéficiaires révélait des résultats alarmants, en effet :

- 75% des personnes bénéficiaires ne répondaient pas aux critères fixés.
- 56,3% des personnes âgées qui percevaient cette indemnité avaient d'autres ressources de revenus régulières.
- 16,5% des personnes handicapés ont aussi d'autres ressources de revenus.

Ces chiffres traduisent le dysfonctionnement de système de contrôle et de suivi des bénéficiaires de cette indemnité ainsi que l'absence de coordination entre les différentes administrations impliquées dans ce processus, notamment les collectivités locales, et les autres services en aval.

B- L'Indemnité d'Activité d'Intérêt Général (IAIG) :

Ce volet du filet social est destiné aux personnes en âge de travailler, en situation de chômage ; elles sont employées dans des activités d'intérêt général sur des chantiers communaux, dans les mêmes conditions d'emploi normal en termes de durée légale de travail et de couverture par la sécurité sociale.

On remarque que les jeunes de la tranche d'âge 16-17 ans ne sont pas représentés ; cette catégorie de population est donc exclue du bénéfice de l'IAIG, alors que les textes en vigueur accordent cette allocation de solidarité à toutes les personnes en âge de travailler (16 -59 ans.) De plus, les personnes ayant dépassé l'âge de travail selon la législation du travail (plus de 60 ans) représentent une proportion de 1,9%, alors que l'intégration de cette catégorie de personnes n'est pas prévue par les textes.¹⁶²

Le quota prévu par le programme est fixé à une (01) personne par famille et ouvre droit à une rémunération de 3000 DA/mois, ce qui représente un peu plus du tiers du SNMG. Les allocataires de L'IAIG et leurs ayants droit bénéficient des prestations de la sécurité sociale.

¹⁶² CNES , « Rapport de dispositifs d'emploi » ,77-79 .

Le nombre de bénéficiaires est en baisse depuis 1996 et atteint en 2001 un effectif moyen de 136.000 personnes. De 1995 à 2001 le nombre moyen des bénéficiaires est de 216.429 et de 1997 à 2001.

En même temps le budget annuel en 2001 s'élevait à 7 milliards DA et le montant cumulé consacré entre 1999 et 2001 est évalué à 17,7 milliards de dinars.

Depuis son instauration en milieu des années 90 et au même titre que l'AFS, on remarque une réduction des allocataires depuis et qui s'explique par deux facteurs :

- La baisse du taux d'activités qui se traduisait par la diminution du nombre de chantiers ouverts.
- L'assainissement des listes qui enregistrent un grand nombre d'indus bénéficiaires en raison de l'ambiguïté des objectifs, de l'auto ciblage sur déclaration et de l'absence de contrôle et de suivi des intervenants. Ainsi, les communes assimilent L'IAIG à un programme de lutte contre le chômage des jeunes sans conditions particulières.

6-2-2: Les dispositifs d'aide à l'emploi et de lutte contre le chômage :

Le chômage étant la cause principale de la dégradation de niveau de vie des ménages algérien, c'est la raison pour laquelle l'Etat n' a cessé de combattre ce phénomène en mettant en place des dispositifs visant à l'insertion de cette catégorie et à la lutte contre ce phénomène.

Ces dispositifs ont néanmoins pris des formes différentes depuis la mise en place de cette politique et ont contribué d'une façon relativement acceptable pour la lutte contre ce fléau, cependant leurs efficacités ont été réduites pour des raisons divers comme la multiplicité des projets, la faiblesse du processus de suivi et surtout l'absence d'optimisation des ressources mobilisés pour la réalisation de ses projets.

A titre indicatif, on se limite à deux types de dispositifs importants par les ressources financières mobilisées et aussi pour les objectifs qui leurs a été assigné à savoir la lutte contre le chômage et la pauvreté.

A- Les Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main-d'œuvre (TUP-HIMO) :

Le dispositif initié vise au traitement économique du chômage notamment des jeunes et l'assistance sociale des catégories de population défavorisées et/ou vulnérables.

Dans ce cadre, les programmes TUP-HIMO visent la création massive d'emplois temporaires par l'organisation de chantiers de travaux portant sur l'entretien des réseaux

routiers et hydrauliques, et la préservation de l'environnement et du patrimoine forestier.¹⁶³

Les TUP-HIMO se caractérisent par des travaux simples et n'exigent ni un haut niveau de technicité ni un matériel important. Le facteur main-d'œuvre demeure dominant et la masse salariale doit impérativement et obligatoirement représenter au moins 60% du coût du projet.

Ils sont conçus en la forme de lots confiés à des tâcherons organisés dans des micro-entreprises individuelles dans un cadre concurrentiel.

Les lots de travaux sont plafonnés à 3 millions de dinars et réalisés à travers des chantiers proposés par les services techniques déconcentrés des départements ministériels concernés. Leur répartition territoriale tient compte des zones où le chômage est important.

Les secteurs impliqués sont :

- le ministère en charge du travail.
- le ministère en charge de l'aménagement du territoire.
- le ministère de l'intérieur et des collectivités locales.

Ces départements sont liés par une convention interministérielle signée en juillet 1996 qui fixe les modalités de gestion et d'exécution des opérations retenues.

La réalisation des programmes TUP-HIMO s'est déroulée en deux (02) phases.

- La 1^{ère} phase, dite pilote, a été lancée en 1997 et achevée en juillet 2000. Son financement a été assuré par un prêt extérieur, accordé par la BIRD, d'un montant de 50 millions de dollars US, soit l'équivalent de 4,13 milliards de DA, pour 3846 chantiers ou 1.075.958 DA par chantier, soit environ le tiers du montant autorisé.

Durant cette phase, l'impact des TUP-HIMO s'est traduit par l'occupation de 140.000 personnes (36 personnes en moyenne par chantier) ou la création de 42.000 emplois équivalents permanents. Le coût d'un emploi est estimé à 99.000 DA.

- La 2^{ème} phase est associée au plan triennal de soutien à la relance économique 2001-2004. L'ADS, gestionnaire du programme, bénéficie d'une enveloppe complémentaire d'un montant de 9 milliards de dinars en vue de créer 22.000 emplois équivalents permanents par an.

A ce titre, une enveloppe financière a été dégagée pour l'exercice 2001 d'un montant de 2,8 milliards de dinars dont 1,8 milliards de DA proviennent de la dotation ADS et 1 milliard de DA du programme de soutien à la relance économique pour la création de 22.000 emplois.

¹⁶³ CNES « RNDH2003 ».

Ainsi, de 1997 à 2001, il a été consommé un montant de 4,5 milliards de DA sur une enveloppe globale de 6,94 milliards de DA, soit un taux de consommation des crédits de 65% pour la création de 64.000 emplois (environ 22.000 emplois/an) ;

Le coût moyen d'un emploi revient à 108.406 DA/an ou 9.034 DA/mois, constitué essentiellement de la rémunération du salaire.

S'agissant des caractéristiques des personnes insérées dans le dispositif, il s'avère que les (2/3) des personnes recrutées sont âgées entre 18 ans et 30 ans et que leur niveau d'instruction est appréciable .

Parmi les personnes recrutées ou insérées dans la vie active, près de 60% étaient au chômage depuis plus d'un (01) an et venaient du secteur du BTP, fortement touché par la compression d'effectifs de travailleurs ; le reste, soit 40%, était des primo demandeurs d'emploi dont la moitié (50%) était à la recherche d'un emploi depuis plus de deux (02) ans ;

les tâcherons promoteurs de chantiers sont jeunes puisque 70% sont âgés de moins de 40 ans, et de plus, nouveaux dans le métier dans une proportion de 55%. Parmi ces tâcherons, on n'enregistre que 20% détenteurs d'un diplôme universitaire.

L'analyse de ces résultats confirme la crédibilité du dispositif puisqu'il a permis :

- La création d'emplois temporaires à un coût relativement faible grâce au jeu de la concurrence, à une faible proportion de matériaux et d'équipements et une haute intensité de main-d'œuvre .
- L'élargissement d'activité pour les diplômés de l'enseignement supérieur .

Dans ce cadre, les mesures préconisées par l'ADS pour améliorer l'efficacité et l'efficience des actions inscrites dans le programme des TUP-HIMO, sont à mettre en œuvre rapidement.

Impliquer plus les communes dans le choix des projets retenus par les secteurs ayant un impact certain sur la préservation de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie ; Organiser une plus grande synergie entre les secteurs intervenants et en relation avec les communes concernées, avec comme objectif principal, la rentabilisation des actions projetées au profit de l'économie locale et même régionale.

Assurer un contrôle strict au niveau local du mécanisme de création d'emploi et son impact sur les revenus des catégories pré-identifiées à savoir les chômeurs et les personnes qui sont en situation d'exclusion des circuits économiques institutionnels. Ce contrôle est possible en impliquant davantage les associations locales dirigées par des personnes crédibles mais aussi, les assemblées élues (APC/APW) et les autres organisations sociales.

Contrôler de manière rigoureuse les tâcherons peu respectueux de la législation du travail (temps de travail, hygiène et sécurité, assurance sociale) de manière à limiter l'expansion du secteur informel.

- La forte concentration des bénéficiaires dans le secteur de l'administration au détriment des autres secteurs, notamment productifs, qui semblent être confrontés à la récession économique de manière plus aiguë.
- La faible proportion des jeunes diplômés permanisés dans l'administration qui, paradoxalement, accuse des taux d'encadrement très bas : 10,9% dans les administrations centrales et 6,4% dans celles des collectivités locales.
- Le faible engouement manifesté par le secteur économique, notamment privé, pour une main d'œuvre diplômée et dont la rémunération et une partie des charges sociales sont assurées par le trésor public, durant la première année d'emploi.
- La multiplication d'intervenants sur un même programme sans coordination et souvent sans aucune relation entre eux.
- L'obligation d'être dégagé du service national constitue une grande contrainte de recrutement des diplômés de sexe masculin ; ceci explique la prépondérance de l'élément féminin dans l'effectif des candidats inscrits et placés.
- La rémunération octroyée aux bénéficiaires, alignée en 1998 sur le SNMG, n'a pas été valorisée à ce jour ; ceci nous amène à nous interroger sur les logiques qui fondent la détermination de son niveau : est-ce une logique économique étroitement liée aux contraintes budgétaires ou est-ce la logique sociale qui prime et qui se traduit par la volonté de faire bénéficier un maximum de jeunes ?

6-2-3- Le dispositif de création d'activités :

Ce type de dispositif vise à encourager les personnes en situation de chômage de créer leur propre entreprise et de ne pas attendre seulement les propositions d'embauche de l'Etat.

Cette initiative est très intéressante à étudier, puisque elle utilise l'outil micro-économique pour trouver des solutions au problème de chômage ; du moment où elle encourage l'initiative privée de création d'emploi d'un autre côté, et de créer en parallèle des postes de travail.

Parmi les dispositifs importants on insiste sur l'outil du micro-crédit.

Le Micro-crédit :

Ce dispositif a été appliqué à partir de l'année 1999, il est considéré comme un instrument de lutte contre le chômage et la pauvreté.

Ce programme est très intéressant et même très innovant dans les politiques de lutte contre la pauvreté, puisque Il cible toutes les personnes désireuses de créer leurs propres entreprises sans limites d'âge, ni de qualification ni de fort moyens financier.

Les futurs promoteurs sont soumis à respecter certaines procédures administratives et sont tenus de contribuer d'une façon symbolique dans les projets. ¹⁶⁵

En effet, l'apport personnel est fixé à 10% du montant global du projet, en plus il faut en plus verser 1% du montant du coût du projet comme droit d'adhésion au fonds de garantie des risques découlant des micro-crédits, domicilié à la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC).

Le dispositif accorde à toute personne apte à créer son propre emploi (ou plus) un crédit qui varie de 50.000 DA à 350.000 DA à taux d'intérêt bonifié et remboursable pour une période qui s'étale entre 12 et 60 mois.

Le taux de rémunération des intérêt est fixé par le législateur à 2% qui doit être assumer par le bénéficiaire, néanmoins si ce taux augmente, le différentiel est pris en charge par le trésor public.

Après trois années de son application, les banques impliquées dans l'opération ont enregistré une augmentation rapide des dossiers de demandes de crédit.

Si le taux d'acceptation de demande de dossier reste relativement bas, il faut noter que, depuis le lancement du programme, les banques impliquées dans l'opération (à l'époque la BNA et la Khalifa Banque), ont financé 6.053 projets pour un montant de 1.072.187.766 DA, soit une moyenne de 177.000 DA par projet.

Certaines observations sont néanmoins importantes à signaler :

- 1- La lourdeur des procédures administratives pour l'octroi de crédit : pour que le projet aboutisse qu'il faut qu'il soit avaliser par les nombreuses institutions impliquée dans l'opération, et qui elles même manquent de coordination, on trouve ainsi :
 - ADS (agence de développement social) : chargé de coordination du programme entre les principaux acteurs de l'opération, à savoir, le promoteur, la banque et le trésor public.
 - DEJ (Direction d'Emploi de Jeune) : chargé d'information et d'orientation.
 - ANEM (Agence Nationale de l'Emploi) : chargé encore d'orientation de jeunes vers les DEJ.
 - DAS (Direction des Affaires Sociale) : pour l'identification de projets.
 - Banques : pour le financement des projets.

¹⁶⁵ CNES , « Rapport de dispositifs d'emploi » 88-92

- CNAC (Caisse Nationale d'Assurance Chômage) : pour mission de garantir le risque de crédit.
- 2- La faible implication du secteur bancaire : seulement une banque publique était adhérent à l'opération : (la Banque Nationale d'Algérie "BNA").
- 3- L'absence d'information nécessaire pour les jeunes désireux de monter des projets.
- 4- La non implication des entreprises publiques et privées ainsi que les associations professionnelles dans l'opération (l'association du patronat, les investisseurs).

Les dispositifs de création d'emploi sont résumés dans le tableau suivant :
Tableau 56 : Les différents programmes de dispositifs d'emploi

Programme	Période	Objet	Bénéficiaires	Financement	Gestion
Programme d'Emploi des Jeunes - PEJ -	1988 - 1989	Emploi dans des travaux d'utilité publique - Formation professionnelle Exonération des entreprises du VF et de l'ITS sur les rémunérations versées aux jeunes recrutés	Jeunes chômeurs de 16 à 27 ans	Fonds d'Aide à l'Emploi des Jeunes - FAEJ - 1988	Ministère Wilayas Communes
Dispositif d'insertion Professionnelle des Jeunes - DIPJ -	Depuis 1990	Emplois Salariés d'Initiative Locale - ESIL - 6 à 12 mois dans collectivités locales avec rémunération au départ au SNMG, aujourd'hui 2500 DA Création de micro activités dans le cadre de coopératives de jeunes (3 millions de DA d'investissement maximum, 30 % de subvention et 70 % de crédit bancaire) Formation professionnelle	Primo demandeurs d'emploi de 19 à 40 ans sans qualification	FAEJ Fonds National de Promotion de l'Emploi - FNPE - 1994 Fonds National de soutien à l'emploi des Jeunes - FNSFJ - 1994	Ministère chargé de l'emploi Délégué à l'Emploi des Jeunes - DEJ
Activités d'Intérêt Général - AIG -	Depuis 1995	Participation à des activités d'intérêt général contre versement d'une indemnité mensuelle (aujourd'hui 3000 DA)	Membre de famille sans revenus, d'âge actif	Fonds Social de développement - FSD - 1986	Agence de Développement Social - ADS - Direction des affaires sociales de la wilaya
Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main-d'œuvre - UPHIMO -	Depuis 1997	Réalisation de travaux (entretien routier, agricole, hydraulique ...) comportant 50 à 80 % du coût en frais de main-d'œuvre Rémunération SNMG (8000 DA)	Chômeurs Micro-entreprises : Tâcherons du BPTH	Prêt Banque Mondiale (1056) Plan de soutien à la relance économique (2001)	Agence de Développement Social - ADS - Direction de l'emploi de la wilaya
Micro-entreprises	Depuis 1997	Création d'activités par de jeunes promoteurs Autofinancement Financement mixte : promoteur et ANSEJ Financement triangulaire : promoteur, ANSEJ, banque	Jeunes sans emploi de 19 à 35 ans (40 ans pour projet créant 3 emplois permanents), avec qualification	Fonds National de Soutien à l'Emploi des Jeunes - FNSEJ - 1996 Fonds de garantie	Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes - ANSEJ
Reinsertion des affiliés de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage - CNAC -	Depuis 1990	Centre d'aide au travail indépendant - CATI Assistance, orientation, accompagnement dans la création d'activité Centre de recherche de l'emploi - CR - Sessions de formation à la recherche de l'emploi	Chômeurs admis aux prestations de l'assurance chômage	Caisse Nationale d'Assurance Chômage - CNAC -	Caisse Nationale d'Assurance Chômage - CNAC -
Contrat de Pré-Emploi - CPE -	Depuis 1999	Recrutement par des employeurs sur un an, renouvelable pour 6 mois, avec subvention totale de la rémunération pour la première année : 6000 DA pour universitaires 4000 DA pour techniciens supérieurs	Primo demandeurs d'emploi Universitaires ou Techniciens supérieurs	Fonds National de Soutien à l'Emploi des Jeunes - FNSEJ Budget de l'Etat (2002)	Agence de Développement Social - ADS - Direction de l'emploi de la wilaya
Micro-crédit	Depuis 1999	Prêt (montant 50 000 à 350 000 DA, taux d'intérêt 2%, terme 1 à 5 ans) pour achat de petit équipement en vue d'un travail indépendant	Chômeurs de plus de 18 ans	Promoteur : 10% Banque : prêt Trésor : bonification du taux de crédit Fonds de garantie	Agence de Développement Social - ADS - Direction de l'emploi de la wilaya

Source : Ministère de l'Emploi et de Solidarité Nationale

Ces programmes ont dégagés des principaux résultats résumés dans le tableau ci-dessous:

Tableau 57 : Principaux résultats des programmes du dispositif de soutien à l'emploi

Programmes	Principaux résultats
ESIL	<ul style="list-style-type: none"> - Une capacité annuelle d'insertion temporaire de 150 000 en 2002 - Un emploi équivalent de 72000 en 2002. - Une proportion de femme de 40%
Micro-Entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Un nombre de projets financés de 53000 en 5 ans (1998-2002) - Un nombre d'emplois prévus de 112 000. - Des projets dans principalement les transports (43%), l'agriculture- pêche (12%), les services et l'artisanat (35%), industrie (4,5%)
Micro-Crédit	<ul style="list-style-type: none"> - 16000 accords bancaires sur les trois années 2000 à 2002
Contrat Pré-Emploi	<ul style="list-style-type: none"> - 34550 placements en 5ans (1998-2002) - 4050 contrats permanisés à l'issue de la période pré-contractuelle entre 1998-2002
TUPHIMO	<ul style="list-style-type: none"> - 138000 emplois temporaires en 6 ans (1997-2002)

Source : Ministère de l'emploi et de la solidarité nationale, « principaux indicateurs statistiques, mars 2003 »

D'une façon générale, l'appréciation de ces dispositifs peut être perçus à travers les éléments récapitulés dans le tableau suivant :

Tableau 58 : Eléments d'appréciation du Dispositif de soutien à l'emploi

Plan d'appréciation	Eléments d'appréciation
Evolution	<ul style="list-style-type: none"> - Extension relativement rapide des programmes - Tendance en faveur de l'emploi durable
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Contribution à l'emploi appréciable pour la conjoncture économique et sociale. - Ciblage de plus en plus fin de la population - Large distribution géographique des impacts - Apport assez équilibré aux différents secteurs économiques. - Importants catégories sociales insuffisamment concernées (handicapés)
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> - Large décentralisation des actions - Organisation des actions de plus en plus méthodique - Institutions spécialisées aux statuts et ressources hétérogènes - Régulation générale de dispositifs difficile - Information de gestion peu opérante - Service public d'emploi complexe pour les bénéficiaires
Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources financières conséquentes mais peu comparables à celles des pays européens - Coûts relativement faibles mais de détermination peu précise
Contraintes	<ul style="list-style-type: none"> - Système national d'informations statistiques déficient

Source : PNUD, 2000. "Le Dispositif de gestion du marché du travail et de promotion de l'emploi en Algérie ", BODIN & ISLI, Alger.

6-2-4- L'action de solidarité nationale :

Partant de l'aspect multidimensionnel de la pauvreté, et vue l'aggravation de ce phénomène l'Etat algérien a multiplié les mesures de combat, en s'orientant vers un domaine d'une grande importance c'est celui de la solidarité nationale.

A cet effet, une nouvelle mission est accordée au ministère de l'emploi et de la solidarité nationale. est de lutter contre les formes de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

A ce titre plusieurs formes d'action sont apparues et qui peuvent être résumées en quatre éléments :

A- la solidarité scolaire : cette forme de solidarité permet d'aider la catégorie d'élèves nécessiteux ou orphelins par différents moyens, pour qu'ils puissent achever leurs processus d'instruction dans de meilleures conditions possible.

Cette solidarité peut prendre plusieurs formes et peut-être versé directement à l'intéressé (par l'intermédiaire des parents) ou indirectement.

Parmi les avantages qui se versent directement, on peut citer :

- 1- **Le trousseau scolaire :** il s'agit d'octroyer des cartables et des affaires scolaires ainsi que des tenus vestimentaires (tabliers et vêtements) aux élèves nécessiteux.

Cette initiative est prévue une fois par année, et traditionnellement au début de chaque année scolaire. En 2001, le nombre de bénéficiaires s'élève à 1.100.000 personnes, soit 14,30% des enfants scolarisés.

- 2- **La prime de scolarité :** elle d'un montant de 2000 DA par enfant scolarisé et à limite de quatre scolarisés par ménage.

Cette prime est payée par l'Etat, et dont le nombre de bénéficiaires est de 3 millions élèves soit 38,22% des élèves scolarisés ; le montant global dégagé annuellement s'élève en moyenne à 6 milliards de dinars.¹⁶⁶

- 3- **la santé scolaire :** il s'agit d'assurer la santé gratuite pour les scolarisés et de garantir la prévention dans les écoles et les centres de formations.

A cet effet, l'action de santé scolaire touche 5 248 226 élèves à travers 918 unités de dépistage de soins (UDS). Le budget alloué au fonctionnement de ces unités évalué à environ 42 millions de DA par an.

Les avantages perçus d'une façon indirectes peuvent être résumé en:

- 1- **la bourse :** c'est l'établissement qui perçoit cette avantage afin de préserver les infrastructures nécessaire pour la prise en charge de l'éducation et de la restauration de l'élève.

Il existe deux types de bourses :

- Les bourses de demi-pension : d'un montant de 648 DA par élève et par an.
- Les bourses d'internat : 1296 DA par élève et par an.

- 2- **Les cantines scolaires :** Leurs nombres ont fortement augmenté en passant de 4.384 à 6.332 unités. L'effectif d'élèves bénéficiaires a progressé de 35% par an ; leur proportion représente 12% et 23% des élèves scolarisés respectivement en 1999 et 2001.

- 3- **Le transport scolaire :** afin d'assurer le transport gratuit des élèves surtout ceux des communes éloignées.

Tableau 59 : Evolution des effectifs élèves bénéficiaires et des subventions de l'Etat.

Année	Crédits alloués (DA)	Nbre écoles bénéficiaires	%	Nbre de rationnaires	%	Nbre de cantines
1999	436.500.000,00	4.885	31,34	580.500	12,11	4.384
2000	462.690.000,00	5.295	32,77	600.100	12,45	4.652
2001	1.998.065.000,00	7.160	44	1.056.693	23	6.332

Source : Ministère de l'Education Nationale.

¹⁶⁶ CNES « RNDH 2003 »

B- L'aide au logement :

L'aide à l'accès au logement des ménages défavorisés a fait l'objet d'une attention constante à travers la mise en œuvre des différents programmes de logement social. L'aide de l'Etat en direction des familles à faibles revenus s'est traduite par la contribution de la CNL (Caisse Nationale de Logement), au financement du logement, la subvention de l'Etat au Fonds National du Logement (FONAL).

Entre 1992 et 2001, le montant total alloué au Fonds National du Logement (FONAL) a été multiplié entre par 39, passant de 0,50 Mds Da à 19,4 Mds DA.

Les zones rurales bénéficient annuellement d'un programme d'aide à 40.000 familles en matière d'habitat rural. Cette aide est fixée à 200.000 DA pour une construction neuve et à 120.000 DA pour une extension ou une réhabilitation.

Outre les aides directes, l'Etat a consenti également des aides indirectes pour couvrir, notamment :

- le loyer à travers l'aide généralisée estimée entre 8 et 9 milliards de DA.
- la mobilisation de terrains d'assiette destinés aux programmes de logements.

Dans le nouveau programme du logement social participatif (LSP), le montant de l'aide de l'Etat pourrait atteindre 500.000 DA, en fonction des niveaux de revenus des demandeurs de logements.

6-2-5 Le plan de soutien à la relance économique (PSRE) :

Le plan de soutien à la relance économique (PSRE) a été abordé dans le chapitre 3 section 2 de notre thèse.

Ce plan est lancé durant l'année 2001, d'un montant prévisionnel de 525 milliards de DA (7 milliards de \$ US environ) sur la période 2001-2004.

Et dont les objectifs majeurs assignés à ce plan sont :

- La lutte contre la pauvreté.
- La création d'emplois.
- L'équilibre régional et la revitalisation de l'espace national.

Donc en plus des objectifs purement économiques, la lutte contre la pauvreté est au cœur des objectifs de ce plan, notamment :

- la couverture des besoins sociaux des populations.
- le renforcement des équipements sociaux collectifs des communes les plus défavorisées.
- la réhabilitation des infrastructures : celles qui peuvent permettre un redémarrage des activités économiques, mais qui contribuent également à désenclaver les zones éparses, ce qui réduit sensiblement la pauvreté humaine dans ce milieu.

La création de 850.000 emplois dans la période de l'application de ce programme présente l'un des défis majeurs, car la situation du chômage a atteint des niveaux très inquiétants surtout parmi la population jeune et moins jeune.

Nous avons montré au cours de cette thèse que l'accès à un poste d'emploi, en plus de sa dimension qui est celle de conserver la dignité humaine aux personnes, constitue une véritable assurance contre la pauvreté.

La structure et les effets attendus de ce programme sont présentés de manière synthétique

dans le tableau ci-dessous :

Ce premier PSRE, a été suivi par un deuxième plan de soutien à l'économie nationale, avec une enveloppe astronomique de 50 milliards de \$, sur le quinquennat 2005-2009.

L'ex- ministre des Finances, Monsieur A. Benachenhou, a jugé important de préciser : « qu'il ne s'agit pas d'un deuxième plan de soutien à la relance économique, mais plutôt d'un plan de consolidation de la relance économique ».¹⁶⁷

Une consolidation que le Conseil national économique et social (CNES) a recommandé au gouvernement en suggérant de mettre un montant plus important que celui des 525 milliards dinars du premier plan triennal 2001-2004.

La nécessité d'un plan à moyen terme pour consolider la croissance et remettre à l'ordre du jour, les grands chantiers des travaux et des réformes économiques est un impératif, si on ne veut pas perdre les dynamiques sectorielles qui se sont développées à la faveur du PSRE (plan de soutien à la relance économique) et du PNDA (plan national de développement agricole).

¹⁶⁷ El Watan, 31/08/2004. comment utiliser au mieux l'argent du pétrole , Salah Slimani .

Tableau 60 : Le programme de soutien à la relance économique (2001)

Axe	Secteurs	Actions	Montant Milliard DA	Emploi	
				Permanent	Temporaire
Appui aux réformes	Environnement des entreprises	Modernisation de l'administration fiscale Participation et partenariat	40,58		
		Aménagement des zones industrielles Promotion de la compétitivité industrielle Modèle de prévision à moyen et long terme	8,8 %		
Appui à la relance de la production	Agriculture	Régulation et développement agricoles Protection zoosanitaire et phytosanitaire Garanties contre les calamités agricoles	55,9 10,5 %	230 000	-
	Pêche et ressources halieutiques	Pêche côtière, pêche artisanale, plages d'échouage, pêche au large, aquaculture Soutiens divers	9,5 1,8 %	100 000	-
Développement local humain	Développement local	Plans communaux de développement, hydraulique, environnement, postes et télécommunications, travaux publics, infrastructures administratives	97,0 18,4 %	9 900	40 850
	Emploi et protection sociale	Emploi : micro crédit, travaux d'utilité publique, encadrement du marché du travail Protection sociale : actions de solidarité, établissements spécialisés, transport scolaire,	17,5 3,3 %	70 000	-
	Ressources humaines	Education, formation professionnelle, santé, jeunesse et sport, culture – communication, affaires religieuses	90,2 17,1 %	13 580	-
Infrastructures et grands travaux		Agriculture habitat et urbanisme, infrastructures ferroviaires, travaux publics, environnement, énergie, télécommunications, ville nouvelle (Doughzoul)	210,5 39,9 %	102 800	146 000
Total			527,18 100 %	626 380	186 850

Source : République Algérienne Démocratique et Populaire, avril 2001

Programme de soutien à la relance économique à court et moyen terme (2001 - 2004)

Annexe B : Programmes sectoriels

S'il est actuellement très difficile de dresser un bilan de ce programme de relance économique, il faut dire que le montant de dépenses prévu qui de l'ordre de 5% du PIB nous paraît suffisamment élevé pour espérer une répercussion positive sur la croissance économique du pays et en particulier sur la création d'emploi pour la population durant la période prévue par le programme.

Le PSRE cible également des secteurs particuliers qui doivent bénéficier en priorité de soutien financier et économique (le monde rural, les régions éparses, le développement humain, la population vulnérable, etc..) ce qui constitue un choix judicieux puisque il répond à une nécessité sociale et contribue à combattre le phénomène du chômage de l'exclusion et de la pauvreté dans notre pays.

On a assisté à travers ces deux programmes à la « réhabilitation » du rôle de l'Etat dans le processus de relance économique, avec pour objectif une réactivation de la demande par :¹⁶⁸

- une plus grande implication des politiques publiques dans la lutte contre le chômage, les inégalités sociales et régionales,
- une déglobalisation des actions, en faveur du développement local et des actions de proximité,
- la priorité à la programmation par objectifs sur la programmation sectorielle,
- l'implication plus large du mouvement associatif dans la hiérarchisation des besoins des citoyens.

Néanmoins, les efforts consentis par l'état, sont souvent confrontés aux défaillances de la gouvernance locale et à la faiblesse des moyens locaux (particulièrement la faiblesse de l'encadrement) qui en réduisent l'efficacité ainsi que leur juste perception par les populations.

Pour ce qui concerne le PSRE, les effets sociaux sur de nombreuses localités défavorisées ont été perceptibles, néanmoins celui ci s'est également accompagné d'une augmentation des importations des produits de consommation.

Cette crainte avait d'ailleurs été exprimée dans le rapport du PSRE, où il avait été souligné que le choix de relance de l'économie par la demande pouvait avoir des effets pervers sérieux.

Il avait été souligné que les difficultés structurelles des entreprises sont telles, que l'importation pourrait être la principale activité bénéficiaire de l'augmentation du pouvoir d'achat de la population et ce, au détriment de la création d'emplois productifs.

Cette appréhension semble aujourd'hui vérifiée au regard de la situation qui prévaut dans les entreprises nationales et particulièrement dans les entreprises publiques dans lesquelles la mise en œuvre des réformes se heurte encore à de nombreuses difficultés malgré la légère reprise observée au cours de l'année 2004.

Conclusion de chapitre 6 :

Il est donc clair, que l'Etat a fourni des efforts importants dans le processus de lutte contre la pauvreté et la précarité.

Si la situation macro-économique du pays ne cessait de s'améliorer il est certains que la situation socio-économique d'une large couche de la population a fortement dégradé et notamment depuis l'application du programme d'ajustement structurel, au début des années 90.

Face à cette situation alarmante, le pouvoir public a mis en place certains mécanismes de lutte contre ce phénomène, en commençant par le programme dit : "filet social", puis les dispositifs d'aide à l'emploi, destinés en particulier pour la catégorie de personnes jeunes qui se trouve en situation de chômage.

¹⁶⁸ Musette, Isli et Hammouda, « Marché de travail et emploi en Algérie, Eléments pour une politique nationale pour l'emploi », Bureau de l'OIT en Algérie, Alger Octobre 2003, 87 P.

Le grand projet de lutte contre la pauvreté a été consolidé par la conférence nationale pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion en octobre 2000 , qui marquait incontestablement un tournant dans les politiques de lutte, de point de vue que l'autorité public va prendre en charge ce phénomène et que désormais, la lutte contre la pauvreté devient une préoccupation nationale.

Cette conférence a été suivi par d'autres projets, comme le programme de projet pilote de lutte contre la pauvreté qui a ciblé dans sa première étape cinq communes, réparties dans cinq wilayas du pays, qui ont été sélectionnées selon des critères bien définis.

Les wilayas concernées sont :

- Alger (Baraki)
- Oran (les planteurs),
- Relizane (Ramka),
- Oum-el-Bouagui (Djazia)
- et Souk-Ahras (Sidi-Fredj),

Ce programme vise à localiser les poches de la pauvreté dans le pays et trouver les moyens adéquats et adaptés de lutte contre ce phénomène.

Après ces brefs exposés des différents programmes et politiques de lutte contre la pauvreté en Algérie, plusieurs insuffisances se sont dégagées, qui peuvent être résumé en trois points importants :

la complexité de procédures d'octroie de l'aide et des allocations.

- L'insuffisance (et parfois l'absence) de coordination entre les différents intervenants dans ces programmes de lutte contre la pauvreté et le chômage.
- l'absence partielle ou complète de suivi, ce qui a encouragé le gaspillage et parfois l'irresponsabilité dans la distribution des ressources.

Ce qui nous conduit à dire que ,le processus de lutte contre la pauvreté doit passer nécessairement par une bonne gouvernance et la mise en place des politiques efficaces gérés par des institutions fiables qui respectent les règles de gestion et de contrôle .

Conclusion générale :

L'objectif de cette thèse était d'identifier et de quantifier les déterminants de la pauvreté en Algérie.

L'ambition d'une telle tâche est perceptible en raison d'une part, des difficultés de définir d'une façon claire ce concept de pauvreté et d'autre part, de celles liées au système d'information statistique dans notre pays, qui représente à notre avis un handicap majeur pour mener une étude empirique sérieuse.

Les questions méthodologiques que soulève le concept de la pauvreté doivent être traitées aux préalables à toute analyse.

L'extrême complexité de cette étude tient au fait, qu'il n'existe pas de définition de la pauvreté en des termes recoupant entièrement la vie sociale, économique, politique d'un individu ou d'un groupe d'individu. La pauvreté est une réalité multidimensionnelle, multiforme, relative et parfois ambiguë, et qui n'admet pas une définition acceptée par tous.

L'identification des facteurs déterminants de la pauvreté présente une étape préalable pour toute entreprise de quantification de ce phénomène.

Par ailleurs l'étude des mesures de pauvreté révèle d'importantes difficultés liées aux choix des indicateurs socio-économiques, où indicateurs de niveaux de vie.

Les trois courants de pensées ainsi exposés dans cette thèse ont montré que les approches sont diverses et multiples.

Parmi les approches exposées, l'approche monétaire demeure l'approche la plus simple et la plus directe, mais aussi la plus arbitraire (Coulter, Cowell et Jenkins, 1994).

Sa principale limite tient à la diversité des résultats selon les échelles d'équivalence retenues et les seuils de pauvretés définis.

L'analyse de la pauvreté en Algérie, soulève une difficulté supplémentaire, liée à la rareté de l'information statistique indispensable pour la quantification des déterminants de la pauvreté.

Faute de ce handicap, nous nous sommes recouru à l'utilisation d'une base statistique qui ne réponde pas entièrement à notre désir d'analyse de ce phénomène, en profondeur, dans notre pays.

Toutes choses égales par ailleurs, les résultats ainsi obtenus sont discutables, vu l'écart constaté avec les résultats connus sur le phénomène de la pauvreté en Algérie, notamment ceux obtenus sur la base des données de l'enquête de consommation des ménages de l'ONS de l'année 2000.

Notre étude sur la pauvreté en Algérie consiste, en premier lieu, à mettre en revue les différentes études d'envergure nationale, ayant traitées ce phénomène.

Nous pensons que notre travail de recherche prend d'autant plus de la valeur lorsque nous avons une parfaite connaissance des études menées dans ce domaine dans notre pays.

Le deuxième objectif est de pouvoir comparer (ou au moins confronter) les résultats que nous avons obtenus avec les résultats déjà connus pour constater l'évolution de ce phénomène dans notre pays.

Nous constatons tous d'abord que ces études se sont appuyées sur les données de l'enquête de consommation des ménages de 1988 et de l'année 2000, mais aussi sur le LSMS de 1995.

Le rapport publié par le Commissariat à la Planification et à la Prospective en 2004, se base sur les derniers résultats obtenus à partir de la base de données de l'enquête de consommation des ménages de l'année 2000, nous révèlent des résultats, aujourd'hui connus qui consiste à ce que le phénomène de la pauvreté est en phase de recule, et que les objectifs du millénaire sont d'ores et déjà atteints.

Seulement, nous ne possédant pas, à ma connaissance, d'autres études "indépendantes" sur ce phénomène, et qui se base sur cette même enquête pour approfondir l'étude sur ce phénomène.

La carte de pauvreté en Algérie réalisée par l'Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire (ANAT) de 2001, avec la collaboration du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), nous a montré l'ampleur "spatial" de la pauvreté au niveau du territoire national.

Cette étude a débouché sur des résultats importants mais très discutables, et qui se résumant dans le fait que la pauvreté est plus accentuée dans des wilayas plus que d'autres et qu'elle est plus forte au niveau de la strate rurale plus que la strate urbaine.

Notre étude empirique est basée sur l'enquête de niveau de vie des ménages réalisée par la direction des études du ministère du travail et de la solidarité nationale en 2000, sur un échantillon représentatif de 600 ménages, réparti sur l'ensemble du territoire national est totalisant ainsi 14 wilayas.

Nous avons entamé notre étude, par une analyse détaillée des inégalités de revenus des ménages, vue la relation étroite, entre ce facteur et la pauvreté, surtout dans le contexte socio-économique de notre pays.

L'utilisation des différentes mesures d'inégalité, notamment l'utilisation de l'indice de Gini, d'Atkinson, ainsi que les différentes décompositions effectués de celui-ci par rapport aux différents facteurs socio-économiques, nous révèle des résultats intéressantes, qui se converge vers la conclusion suivante : de l'existence d'une forme de disparité relativement forte des revenus en Algérie, traduisant, ainsi, une absence d'échelle d'équivalence des revenus entre les différentes catégorie socio-économique des ménages.

On peut résumer les résultats obtenus dans les points suivants :

- 5- L'inégalité de revenu est plus forte au niveau rural qu'au niveau urbain, selon tous les indicateurs utilisés.
- 6- L'inégalité de revenu au niveau rural est très sensible aux changements des niveaux de revenus entre les différentes couches de la population enquêtés.
- 7- L'inégalité entre les différents quintiles revenus, est plus accentuée pour les revenus supérieurs entre les hommes que les femmes, tandis que la disparité est plus accentuée chez les femmes pour les niveaux moyens de revenus.

- 8- l'indice de Gini pour les niveaux d'inégalités est plus fort de coté des chef de ménage de sexe féminin, que pour les chef de ménages de sexe masculin, ce qui signifie, qu'en général, les femmes chef de ménage souffrent des inégalités de revenu plus forte que chez les hommes chefs de ménage.
- 9- L'inégalité des revenus est plus accentuée pour les chefs de ménages sans instruction ou de niveau primaire, plus que les chefs de ménages ayant un niveau d'instruction plus élevé (les niveaux secondaire et supérieur).
- 10- L'inégalité de revenu est très importantes chez les groupes socio-économiques les plus vulnérables : les chômeurs, les inactifs. Et d'un degré moindre chez les catégories socio-économique ayant une occupation plus au moins durable, en l'occurrence le type d'emploi permanent et l'emploi temporaire.

Concernant les mesures de pauvreté, notre étude reposait sur le choix du revenu des ménages comme estimateur de leur niveau de vie .Ce choix est, néanmoins, s'impose dès lors que la base de donnée utilisée, a préféré l'utilisation de cet indicateur pour mesurer le niveau de vie des ménages.

D'un autre coté, le seuil de pauvreté choisi dans cette thèse, est celui calculé par l'ONS en se basant sur les données de l'enquête de consommation des ménages de l'année 2000.

Nous rappelons, que c'est un seuil alimentaire converti pour son équivalent monétaire pour la même année.

Nous avons appliqué ce seuil pour la mesure décomposable de Foster-Greer et Thorbecke (FGT) , considérée comme indispensable pour toute quantification de ce phénomène.

On note également, que nous avons vérifié l'impact de l'utilisation d'autres types de seuils de pauvreté sur l'ampleur de ce phénomène, notamment l'utilisation de seuil de pauvreté général et le seuil de pauvreté extrême.

Les résultats ainsi obtenus peuvent être résumé dans les points suivants :

- Au seuil de pauvreté inférieur : Le pourcentage de la population pauvre est important soit (20,45%) de la population totale .Ce résultat signifie qu'au moins un individu (un ménage) sur cinq souffre de phénomène de la pauvreté.

Cette forme de pauvreté générale a évolué d'une manière continue depuis les niveaux atteints en 1995 (LSMS 1995) qui a été de 14,6% ; et ou le pourcentage de la population rurale pauvre était de près de 20% de la population enquêtée en 1995.

Déjà en 1995, plus de 3.700.000 personnes souffraient de cette pauvreté, on croit avec l'évolution du taux de croissance démographique et la persistance d'un niveau de chômage élevé, le nombre de la population pauvre peut dépasser la barre de 5.500.000, ce qui représente un vrai phénomène pour le pays.

Concernant la profondeur de pauvreté, il ressort de l'étude qu'au seuil alimentaire la moyenne des revenus des ménages pauvres s'écarte de (14,4%) de seuil de pauvreté alimentaire (ce qui signifie également que le revenu moyen des pauvres représente 84,6% du seuil), c'est presque les mêmes résultats obtenus par les différentes enquêtes.

Cette tendance de la profondeur de pauvreté persiste sur l'aspect de l'insuffisance de revenu réellement perçu pour subvenir aux différents besoins des ménages puisque la totalité de revenu est versé pour les dépenses de consommation alimentaire.

- Par contre, pour le seuil général cet écart est plus significatif, puisque l'intensité de la pauvreté est de (33,45%) ce qui veut dire que les revenus moyens des pauvres représente dans cette situation (66,55%) du seuil.

Du côté de la sévérité de pauvreté, et pour les trois types de seuils étudiés, la sévérité de pauvreté est moins élevée au seuil alimentaire qu'aux seuils de pauvreté général et supérieur. Ces résultats rejoignent les conclusions obtenues pour les études sur la pauvreté (ONS 2000).

Concernant la décomposition de la pauvreté selon le genre, la strate, le niveau d'instruction et la catégorie socio-économique, les résultats nous donne les résultats suivants :

i- **Le niveau d'instruction** : D'une manière générale, il semble se dégager de cette étude que l'incidence de la pauvreté est étroitement liée aux niveaux d'instruction des ménages.

En effet le pourcentage des personnes chefs de ménages pauvres est en majorité des personnes n'ayant pas un niveau d'instruction élevé, on remarque que l'incidence de pauvreté pour la catégorie d'analphabète constitue (27,14%) contre (11,42%) pour les chefs de ménages de niveaux primaires.

La profondeur et la sévérité de la pauvreté suivent la tendance de l'incidence de la pauvreté, pour tous les niveaux d'éducation.

ii- **La catégorie socio-professionnelle** : les résultats de la décomposition révèlent que les catégories vulnérables au problème de la pauvreté sont :

- Le chef de ménage "Chômeur".
- Le chef de ménage "Inactifs».
- Le chef de ménages de type "Femme au foyer».

Du côté de la profondeur de la pauvreté, celle-ci suit la trajectoire de l'incidence de la pauvreté : plus le groupe de ménage est défavorisé par rapport au marché de travail plus la profondeur de la pauvreté est importante.

La sévérité de la pauvreté confirme les résultats obtenus, ce qui montre que le risque est d'autant plus fort que le chef de ménage est en situation de non activité.

iii- **Taille de ménage** : le facteur démographique est un facteur important mais pas nécessairement déterminant de la pauvreté.

En effet les résultats montrent que les familles pauvres ne sont pas les ménages de grandes tailles, mais au contraire il existait bien des ménages de grande taille mais qui ont d'un niveau de revenu acceptable ?

Ce résultat mérite, beaucoup d'attention, mais surtout d'être approfondi, du moment où les études sur la pauvreté dans les pays en développement (Glewwe 2001, Lachaud 97, 99,2000) ont montré que la taille large du ménage est facteur aggravant de la pauvreté !

Il faut noter par ailleurs, que l'enquête utilisée dans cette thèse, ne nous donne pas des informations sur l'âge des membres du ménage, ni sur leurs occupations.

Les autres facteurs, tels que, le genre, la strate, l'âge du chef du ménage, ne semblent pas jouer un rôle déterminant, pour influencer sur ce phénomène.

Cependant, on pense que ces facteurs méritent d'être exploré d'une façon plus profonde, pour pouvoir mesurer leurs influences d'une façon plus profonde dans notre pays.

Ces premiers résultats de décomposition de pauvreté par le FGT, nous a poussé à explorer l'outil économétrique afin de vérifier d'un côté la fécondité de ces modèles ainsi appliqués pour le cas de l'Algérie et d'un autre côté mieux comprendre et s'assurer de degré de confiance et du poids réelles de ces facteurs ainsi considérés comme déterminants, pour ce phénomène.

Notre démarche a été subdivisée en deux étapes :

- La première étape consiste à utiliser des modèles économétriques simple, il s'agit du modèle Logit et Probit.

Ces deux modèles supposent, l'utilisation d'une seule variable dépendante, qui est dans notre cas, la variable « pauvreté », et par la suite déterminer la valeur des coefficients correspondants.

- La deuxième étape : consiste à explorer la fécondité des modèles économétriques dans le cas de l'utilisation d'un groupe de variables dépendantes. Cette option est possible par l'utilisation d'un modèles logistique multinomial.

Concernant la première étape, et pour un seuil de pauvreté supérieure, qui représente le seuil de pauvreté, le plus répondu dans notre pays.

La variable dépendante est estimée à partir du seuil de pauvreté supérieur, calculé sur la base des données de l'enquête de consommation des ménages de l'ONS 2000.

Les variables explicatives retenues sont en nombre de 07 variables importants :

- La strate.
- Le genre.
- Le niveau d'instruction de chef de ménage
- La situation socio-professionnelle de chef de ménage
- La taille de ménage.
- La situation de logement.
- L'état de santé de chef de ménage.

Chaque variables citées ci-dessus est subdivisées en plusieurs attribues.

La simulation a été effectuée par la méthode de Maximum de vraisemblance et en utilisant le logiciel STATA 8.0

Nous avons par ailleurs choisis, un degré de confiance de 90% comme seuil inférieur de l'acceptation du coefficients, et le degré de confiance de 99%, comme seuil d'acceptation supérieur.

Il ressort de ces estimations, que les résultats obtenus par l'utilisation du modèle probit et logit, sont très proches (ce qui confirme les présupposées théoriques des deux modèles).

On peut par ailleurs résumer les résultats obtenus dans les points suivants :

- i- Les variables strate et genre du chef de ménage ne semblent pas influencer d'une façon significative sur la probabilité d'être pauvre des chefs de ménage enquêtés.
Ce qui signifie que la pauvreté n'est seulement un problème rural mais aussi urbain, et que les chefs de ménage pauvres touchent les deux genres.
- ii- Le niveau d'instruction : ce facteur reste déterminant, comme le montre les résultats obtenus. Néanmoins l'influence est importante pour les niveaux d'instruction relativement bas plus que les niveaux d'éducation élevés, avec un degré de confiance de 90%.
- iii- Les catégories socio-économique : l'estimation par le modèle logit-probit montre que la probabilités d'être pauvre est très fort chez les catégorie socio-professionnelles suivantes :
 - a. les chômeurs.
 - b. les inactifs.
 - c. les femmes au foyer.Et ceux pour un degré de confiance qui avoisine les 99% de degré de confiance.

- iv- La taille de ménage : ne semble pas aggravée la situation de la pauvreté des chefs de ménage .l'une des explication que nous avons avancé est que des membres de familles puissent avoir des revenus supplémentaires et contribuent ainsi au revenu du ménage.

Nous n'avons pas des informations supplémentaires sur l'âge des membres du ménage pour s'assurer de cette supposition.

L'état de santé et des conditions de logement sont des facteurs influents sur la situation de pauvreté.

La deuxième simulation consiste à vérifier la fécondité de l'utilisation d'un modèle logistique multinomial, en désagrégant la variable dépendante.

A cet effet nous avons testé trois types de modèle :

- Le premier modèle consiste à décomposer la variable revenu des ménages en quintiles revenu.

La technique de décomposition des revenus des ménages en quintile est une démarche qui vise à répartir l'ensemble des ménages enquêté en sous-groupes homogènes de point de vue du critère du revenu disponible annuel cumulé, par ordre croissant .

Le premier quintile de ménages représente la catégorie d'individu ayant le plus bas niveau de revenus (l'extrémité inférieure).

Par contre le cinquième quintile représente la catégorie de ménage qui perçoit les plus hauts revenus (l'extrémité supérieure).

- Le deuxième modèle a retenu comme variables dépendantes, les différentes catégories socio-économiques.

- Enfin, le troisième modèle, qui consiste à estimer la variation des niveaux de vie des ménages par rapport aux niveaux d'éducation du chef de ménage.

Les résultats obtenus confirment, les conclusions pour les modèles logit-probit mais apportent néanmoins des précisions supplémentaires sur le profil de chef de ménage pauvre dans notre pays.

Un ménage pauvre, ainsi dégagé de ces différentes estimations, est celui qui a les caractéristiques suivantes :

- i- Ayant un niveau de revenu très bas, et appartient aux premiers quintiles revenus (premier ou deuxième quintile revenu).
- ii- Ayant des niveaux d'instructions très bas ou sans instruction.
- iii- Etre en situation de chômage, inactif, vulnérable (handicapé ou femme au foyer), ou à limite celui qui exerce un travail non bien rémunérés.
- iv- Ayant de condition de logement difficile, ou bien occupant un logement précaire
- v- Souffre d'une mauvaise santé.
- vi- Sans référence d'âge, de genre, de strate ou de taille de ménage.

Les propositions de cette thèse s'orientent sur l'importance accordée à l'objectif de renforcement du capital humain dans les programmes de lutte contre la pauvreté.

Le revenu qui en découle est, à notre sens, une des dimensions importantes de transmission de la pauvreté, et par voie de conséquence, il faut pencher sur ce phénomène :

- 1- La prise en charge rapide du problème de chômage dans notre pays par nécessité l'adoption d'une politique économique efficace qui vise à combattre le chômage et promouvoir la création de l'emploi.
Sur ce thème, il y a une urgence d'une mise en œuvre des mécanismes nouvelles de création d'emploi, et notamment les outils qui ont montré leurs efficacités dans les pays en développement ces dernières années, je pense à la formule de micro- crédit : cet outil de financement rapide et efficace de petits projet a prouvé sont efficacités dans de nombreux pays en développement (et même dans des pays développés), est un outil efficace de lutte contre la pauvreté.
- 2- Assurer la pérennité du travail, par une assurance de l'emploi.
- 3- Améliorer le niveau général de revenu, cela est possible non pas seulement par l'augmentation substantielles des niveaux de salaire, mais par une maîtrise des niveaux de prix à la consommation, pour les produits de consommation de base mais aussi pour les biens de consommation semi-durable et durable (bien d'équipements, loyer, transport..).
- 4- Améliorer le niveau d'instruction des chefs de ménage , cet objectif doit couvrir deux axes important : le premier consiste à renforcer le combat contre l'illettrisme et l'analphabétisme, parmi la population vulnérable (les femmes au foyer dans les zones éparses, , les handicapés..) et en deuxième lieu combattre les déperditions scolaires, parmi les élèves, de premier et de deuxième cycle de l'enseignement de base.
- 5- Améliorer les conditions de logement, de la prise en charge médicale et de l'accès aux biens et services publics.

Bibliographie Générale :

- Aassve Arnstein & al , « Modellig Poverty by not Modellig Poverty:An Application of Simultaneous Hazards Approach to the UK » , CMPO Working Paper Series No.05:134 in www.bris.ac.uk/depts/CMPO.
- Adato Michelle & al , « Exploring Poverty Traps and Social Exclusion in South Africa Using Qualitative and Quantitative Data », Journal of Développement Studies , Vol.42,No.2, pp 226-247, February 2006.
- Ajbilou Aziz , « Suivi de la pauvreté au Maroc :organismes et indicateurs » , MIMAP-Maroc , INSEA , Rabat 2001.
- ANAT, « Carte de la pauvreté en Algérie », Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale /PNUD , Mai 2001.
- Asselin ,L.M & Dauphin Anyck, « Poverty Measurement :A conceptuel Framwork », Canadian Center For International Studies and Cooperation CECI , January 2001.
- Asselin. L-M , « Multidimensionnel Poverty: composite Indicator of Multidimensional Poverty . », Institut de Mathématique Gauss , Québec , 2002 .
- Attanasso Marie-Odile , « Analyse des déterminants de la pauvreté monétaire des femmes chefs de ménage au Bénin “ , in Monde en Développement Vol.32-2004/4-n°128, pp . 41-63.
- Atkinson A.B, « The Economics of Inequality » , Oxford University Press , 1975.
- Atkinson A.B , « On the Measurement of Inequality” , Journal of Economic Theory ,Vol.2,No 3 , 1970 .
- Atkinson A.B , « On the Measurement of Poverty » , Econometrica,Vol.55, N°.4 Paris ,1987.
- Atkinson A.B & Bourguignon F, “ The Comparaison of multi-dimensioned distributions of economic status », Review of Economic Studies , Vol.49,N°2, 1982.
- Ayadi Mohamed, Chtioui Naouel , El Lahga Abderahmane , « Analyse Multidimensionnelle de la Pauvreté en Tunisie , entre 1988 et 2001 , par une approche non monétaire », Document de travail , Université de Tunis , Mai 2005.
- Backiny Yetna .Prosper , « Analyse de Pauvreté » , Rapport du Cours K54 sur la Statistique pour la Politique Sociale, Bruxelles , 1999 .
- Banque Mondiale 1990, « Rapport sur le Développement dans le Monde . La Pauvreté », Washington , Banque Mondiale .

- Banque Mondiale 1996, « Rapport sur le Développement dans le Monde », Washington , Banque Mondiale .
- Banque Mondiale 2001, « Rapport sur le Développement dans le Monde », Washington , Banque Mondiale .
- Banque Mondiale 2002, « Rapport sur le Développement dans le Monde », Washington , Banque Mondiale .
- Banque Mondiale 2005, « Rapport sur le Développement dans le Monde », Washington , Banque Mondiale .
- Banque Mondiale 2006, « Rapport sur le Développement dans le Monde », Washington , Banque Mondiale .
- Banque mondiale, «Programme d'évaluation du secteur financier » (P.E.S.F.), Washington 2001.
- Banque Mondiale , « Contraintes et perspectives de développement de l'entreprise algérienne », Washington .USA , 2003.
- Banque Mondiale, « Rapport sur la pauvreté en Algérie ». World Bank , Washington DC .USA , 1999.
- Barrett Christopher & al , « Understanding and Reducing Persistent Poverty in Africa :Introduction to a Special Issue », Journal of Development Studies, Vol.42,No.2 ,167-177, February 2006.
- Ben Bakhti Omar & al , « Algérie : de la réforme Agraire au développement rural » , In Conférence International : Réforme Agraire et Développement Rural, Porto Allegre Brésil, Mars 2006
- Benavant Christophe , « Modèle LOGIT » , Note pédagogique IAE de Lille-Erem <http://christophe.benavent.free.fr>.
- Benhabib A & Ziani T , « The re-targeting of social expenditure in Algeria:The social safety nets, the participatory community services schemes and pilot communitarian projects » , International Symposium "Poverty and Governance in The middle East and North Africa Region, Sana'a, Yemen, August 2001.
- Bettahar S & Belmokadem M , « La pauvreté :méthodes de mesures et politiques de lutte " in Revue Economie et Management , N°5, Université de Tlemcen , 2005.
- Bibi Sami , « Mesurer la pauvreté dans une perspective Multidimensionnelle : une revue de littérature » , Crefa-Cirpée , Université Laval , Québec Canada , Oct. 2002.
- Bénissad Hocine , « L'expérience Algérienne de développement » ,OPU ,Alger 1989 .

- Bidani Benu & Ravallion M , « How robust is poverty profile », the World Bank Economic Review , Vol 8 , No 1, 1994.
- Bidani B , Gaurav Datt , Lanjouw J L , Lanjouw Peter , « Specifying Poverty Lines : How and Why », in the Asia and Pacific Forum on Poverty : Reforming Policies and Institutions for Poverty Reduction , Manilla , Feb 2001.
- Blackorby .C & Donaldson .D, « Ethical Indices For the Measurement of Poverty. », Econometrica , Vol.48 , 1981, PP 1053-1060 .
- Boniface. Essama-Nssah, « Inégalité, Pauvreté et bien-être social : Fondement analytiques et normatifs », De Boeck Université , Bruxelles .
- Bounoua C, « Libération de l'économie,FMI et informel en Algérie » , in colloque :Bilan du PAS et perspectives pour l'économie Algérienne , Alger 14-15 juillet 1998 .
- Cerioli A & Zani S, « A fuzzy approach to the measurement of poverty » in Dagum and Zenga .
- Cerqueira J & Brodin C, « La lutte contre la pauvreté : acteurs, modalités, enjeux », Haut conseil de la coopération internationale, décembre 2004, Paris, France.
- CENEAP, « Le programme d'ajustement structurel et ses effets sur l'économie nationale . enquete ménage » , Alger 1998 .
- CENEAP , « Enquête sur le niveau de vie de ménages 1998 » , Alger ,1998.
- Cling Jean-Pierre, De Vreyer Philippe, Razafindrakoto Mireille, Roubaud François, « La croissance ne suffit pas pour réduire la pauvreté : le rôle des inégalités », Document de travail DIAL, mai 2003.
- CNES , « Rapport sur les effets du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) ,1998 » , Alger 2000.
- CNES , « Rapport National de Développement Humain (RNDH) 2002 ". Alger 2003
- CNES , « Rapport National de Développement Humain (RNDH) 2003 ". Alger 2004.
- CNES, rapports « Evaluation des dispositifs Emploi », Cnes Alger 2002.
- CNES, "Rapport : Avis relatif au plan national contre le chômage" . Alger 2000.
- CNES : rapports de conjoncture 2000 ,2001 ,2002.

- Coté. Sébastien L, « Statistical inference, Poverty and inequality measurement » , Université de Laval , Canada , Janvier 2000 .
- Clément Matthieu , « Dynamiques de pauvreté en Russie : Une analyse en termes d'entrées et sorties à l'aide des modèles de durée », CED/IFReDE-GRES- Université Montesquieu Bordeaux IV , 2004 .
- Cohen D, « Richesse du monde et pauvreté des nations », Flammarion,1996, 165 p.
- Commissariat à la Planification et à la Prospective, « La pauvreté en Algérie », Alger, Septembre 2004,
- Claude M . « La pauvreté , sa mesure et son évolution » .Edition La Documentation Française , Paris 1996. Paris 2000.
- Coulombe.H & McKay.A , « Modeling Determinants of Poverty in Mauritania », World Development, Vol.24, No.6 , 1996, pp 1015-1031
- Dagum, C. (2002), « Analysis and Measurement of Poverty. Univariate and Multivariate Approaches and their Policy Implications. A case of Study: Italy ». University of Bologna , Italie.
- Datt Gaurav and Jolliffe Dean , « Determinants of poverty in egypt:1997 », FCND Discussion Paper No .75 ,(october 1999) , Washington DC .
- Deaton Angus, « Counting The World's Poor : Problems and Possible Solutions », The World Bank Research Observer, Vol .16 , N° 2 , Washigton DC .
- Desai M « Poverty and Capabilities : Towards an Empirically Implementable Measure », dans The Selected Essays of Meghnad Desai , Volume 2, Economist of Twentieth Century Series , Aldershot UK, Elgar 1995. In L.M Asselin OP citée P 24.
- DESAI M. et A. SHAH, 1988, «An econometric approach to the measurement of poverty.» *Oxford Economic Papers*, vol40, p 505-522.
- Destremau B & Salama P « Mesures et démesures de la pauvreté », PUF , Paris 2002 .
- Diamond Charles A, Simon Curtis & Warner John T , «A multinomial probability model of size income distribution » Journal of Econometrics 43 (1990) 43-61 , North Holland .
- Dubois Jean-Luc, « L'évolution des systèmes d'investigations et la mesure de la pauvreté », Séminaire transversal IRD-CRD .2001 .
- Duclos .J Y : " La vulnérabilité et Mesure de la Pauvreté « , Publication de la banque mondiale, 2002, P 7.

- Cling J.P, Razafindrako M et Roubaud F, « La Banque Mondiale et la lutte contre la pauvreté : tout changer pour que tout reste pareil ? », Politique africaine n° 87 - octobre 2002 .
- Cling J.P, Razafindrako M et Roubaud F, « Les Nouvelles Stratégies internationales de lutte contre la pauvreté », DIAL-Paris, Economica 2002.
- Fambon Samuel & al « Pauvreté et répartition des revenus au Cameroun durant les années 1990 », Cahier de Recherche No 01-06 CREFA , Mai 2001, Université Laval . Canada .
- Fleurbaey Marc, Herpin Nicholas , « Mesurer la pauvreté » Economie et Statistiques 308-309 et 310, 1997(8/9/10) INSEE , France .
- Foster, Greer et Thorbecke « A Class of Decomposable Poverty Indices » , Econometrica 52, pp.761-766, 1984.
- Glewwe Paul, « Investigating the determinants of households welfare in Cote-d'Ivoire » , Journal of Development Economics , Vol.35(2) , pages 307-337 , April 1991.
- Glewwe, P., and G. Hall. 1998. « Are Some Groups More Vulnerable to Macroeconomic Shocks than Others? Hypothesis Tests Based on Panel Data from Peru » , Journal of Development Economics vol. 56
- Goedhart T., Halberstadt V., Kapteyn A., Van Praag B. « The Poverty line : concept and measurement », The Journal of Human Resources, vol. XII, 1977.
- Haddad.Lawrence & Akhter.Ahmed, « Chronic and Transitory Poverty : Evidence from Egypt, 1997-99 » , World Development Vol.31, No.1, pp.71-85, 2003.
- Hausman Jerry & Daniel McFadden, « Specification Tests for Multinomial Logit Model », Econometrica, Vol.52, No.5 September 1984 .
- Herpin N .Verger D, « La pauvreté une et multiple » , Economie et Statistiques 308- 309 et 310, 1997(8/9/10) INSEE , France .
- Houriez Jean-Michel et Legris Bernard, « L'approche Monétaire de la pauvreté : Méthodologie et Résultat » Economie et Statistiques 308-309 et 310, 1997(8/9/10) INSEE , France .
- Kalugina E et Najman B , « La pauvreté en Russie : Perceptions subjectives et Evaluations des Objectives », Document de travail Laboratoires ROSES Paris XII . 2002.
- Laabas Belkacem , « Poverty Dynamics in Algeria » Working Paper , Arab Plannig Institut (API) , June 2001.

- Lamant C, « Les stratégies de lutte contre la pauvreté », HCCI , France septembre 2001
- Lambert P , « Inequality Décomposition Analysis and the Gini coefficient Revisted » ,The Economic Journal , 103 , 1993 ,PP 1221-1227.
- Lautier B. et Salama P, « De l'histoire de la pauvreté en Europe à la pauvreté dans le tiers-monde », Revue Tiers-Monde n°142, PUF, 1995 ,Paris
- Lee Lung-Fei , « Genralized econometric models with selectivity » , Econometrica Vol 51 ,No 2 March 1983.
- _____, « Tests for the bivariates normal distribution in econometric models with selectivity » , Econometrica , Vol.52,No 4 (July 1984) .
- Lemennicier Bertrand et Maillard Olivier , « La pauvreté et ses mesures » , Document de travail , LEP Paris II , Décembre 1999.
- Lipton Michael, « Poverty, Are there holes in the Consensus », World Developement, 25(7), P. 1003, 1997.
- Lipton Michael et Martin Ravallion , « Poverty and Policy ", chap. 41 , Handbook of Développement Economics , Volume 3, Elsevier science , 1995 .
- Lollivier Stefan et Verger Daniel, « Trois apports des données longitudinales à l'analyse de la pauvreté », Economie et Statistique N°383-384-385, INSEE 2005.
- Ministère de la santé, « Enquête sur les Objectifs de fin de Décennie, Santé Mère et Enfant (EDG) » Institut National de la Santé Publique (INSP), Alger 2000.
- Ministère de l'éducation nationale : divers rapports.
- Ministère de la Formation Professionnelle, Divers Rapports.
- Mourji Fouzi , Décaluwé Bernard et Plane Patrick, « Le développement face à la pauvreté » Economica 2006.
- Mukherjee Sanjukta and Benson Todd, « The Determinants of Poverty in Malawi , 1998 », World Development Vol.31,No.2 , 2003.
- Musette, Isli et Hammouda, « Marché de travail et emploi en Algérie. Eléments pour une politique nationale pour l'emploi », Bureau de l'OIT en Algérie, Alger Octobre 2003.
- Lars Obserg & Xu Kuan, « Poverty Intensity :How Well do Canadian ProvincesCompare ? », Canadian Public Policy, Vol XXV, N°2 ,1999.
- ONS , " RGPH ,1967 ,1977 ,1988 et1998 "

- Pi Alperin Maria Noel & al, « Mesure Multidimensionnelle de la pauvreté en Argentine », LAMETA, Université Montpellier 1, 2005.
- Ponty Nicholas, « Mesurer la Pauvreté, dans un Pays en Développement », Statéco N° 90-91, Août – Décembre 1998, Paris France.
- Quentin Wodon.T & al, « Mesure et analyse de la pauvreté », Document de Travail, 25 Avril 2002, Québec Canada.
- Ravallion Martin, « Issues in Measuring and Modelling Poverty », The Economic Journal, No.106,Sept 1996,pp 1328-1343.
- Ravallion Martin, « Poverty Comparaison " Harwood Academics Publishers, 1994.
- Razafindrako Mireille et Roubaud François, « Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement : le cas de la capital malgache » Document de travail IRD-DIAL, Juillet 2005.
- Reiffers J-L & al « Profil Pays Femise : Algérie » Institut de la Méditerranée, France, 2006.
- Sackey .Harry A, « Modelling Poverty in Sub-Saharan Africa and Policy Implications for Poverty Reduction :Evidence from Ghana », Canadian Journal of Development Studies, Vol XXV,No.4,2004.
- Streeten .P.S, and al, « First Things First : Meeting Basic Human Needs in the Developing countries », World Bank, Oxford Press University, 1981.
- Sen . Amartaya « commodités and capability », Amsterdam : North Holland, 1985 in Annuel World Bank, Conférence on Development Economics, 1995.
- Sen . A, « Inequality Reexamined », Harvard University Press, Cambridge Massachusetts, 1992.
- Sen .A « Poor, relatively speaking), oxford Economics Papers, Vol 35, 1983, p.160 in Louis-Marie Asselin, Op Cité.
- Sudhir Arnand & Sen Amartaya, « Concept of Human Development and Poverty : a Multidimensionnel Perspective », Human Development Papers. UNDP 1997 .N W.
- Thorbecke Erik « Conceptuel and Measurement Issues in Poverty Analysis », in Wider Conference on "Inequality, Poverty and Human Well-being " Helsinki, May 30 and 31, 2003.
- Wetta Claude & al, « le profil d'inégalité et de pauvreté au Burkina Faso », Cahier de Recherche No : 00-02, Université Laval CREFA, Décembre 1999.

- Pi Alperin Maria Noel & al, « Mesure Multidimensionnelle de la pauvreté en Argentine », LAMETA, Université Montpellier 1, 2005.
- Ponty Nicholas, « Mesurer la Pauvreté, dans un Pays en Développement », Statéco N° 90-91, Août – Décembre 1998, Paris France.
- Quentin Wodon.T & al, « Mesure et analyse de la pauvreté », Document de Travail, 25 Avril 2002, Québec Canada.
- Ravallion Martin, « Issues in Measuring and Modelling Poverty », The Economic Journal, No.106, Sept 1996, pp 1328-1343.
- Ravallion Martin, « Poverty Comparaison " Harwood Academics Publishers, 1994.
- Razafindrako Mireille et Roubaud François, « Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement: le cas de la capital malgache » Document de travail IRD-DIAL, Juillet 2005.
- Reiffers J-L & al « Profil Pays Femise: Algérie » Institut de la Méditerranée, France, 2006.
- Sackey Harry A, « Modelling Poverty in Sub-Saharan Africa and Policy Implications for Poverty Reduction :Evidence from Ghana », Canadian Journal of Development Studies, Vol XXV, No.4, 2004.
- Streeten .P.S, and al, « First Things First : Meeting Basic Human Needs in the Developing countries », World Bank, Oxford Press University, 1981.
- Sen . Amartaya « commodités and capability », Amsterdam : North Holland, 1985 in Annual World Bank, Conférence on Development Economics, 1995.
- Sen . A, « Inequality Reexamined », Harvard University Press, Cambridge Massachusetts, 1992.
- Sen .A « Poor, relatively speaking », oxford Economics Papers, Vol 35, 1983, p.160 in Louis-Marie Asselin, Op Cité.
- Sudhir Armand & Sen Amartaya, « Concept of Human Development and Poverty: a Multidimensionnel Perspective », Human Development Papers. UNDP 1997 .N W.
- Thorbecke Erik « Conceptuel and Measurement Issues in Poverty Analysis », in Wider Conference on "Inequality, Poverty and Human Well-being " Helsinki, May 30 and 31, 2003.
- Wetta Claude & al, « le profil d'inégalité et de pauvreté au Burkina Faso », Cahier de Recherche No : 00-02, Université Laval CREFA, Décembre 1999.

Liste des tableaux

Tableau 1 : Pourcentage de Population vivant avec un revenu inférieur à 1,08 Dollars par jour de 1993 .

Tableau 2 : L'évolution de la pauvreté en Cote d'Ivoire.

Tableau 3 : Quelques indicateurs de la contrainte extérieure (Milliards dollars)

Tableau 4: Evolution de la production industrielle en %(1989 = base 100)

Tableau 5 : Incidence de la pauvreté selon l'occupation du chef de ménage, en 1995 (en %).

Tableau 6 : Principaux indicateurs de la performance macro-économique

Tableau 7 : Répartition des crédits par secteurs juridiques

Tableau 8 : Évolution des principaux indicateurs démographiques

Tableau 9 : Evolution du taux de mortalité infantile (pour mille naissances)

Tableau 10 : Structure de la population selon la strate

Tableau 11 : Evolution des dépenses publiques de santé 1993 – 2001

Tableau 12 : Evolution du taux de couverture vaccinale en %

Tableau 13 : Au plan de la couverture en infrastructures

Tableau 14 : Taux de couverture en Personnels Médical et Paramédical

Tableau 15 : Evolution du taux d'analphabétisme suivant le genre et la période (pop plus 10 ans).

Tableau 16: Evolution des taux de scolarisation 6-15 ans (1998 – 2001)

Tableau 17 : Evolution des établissements du secondaire

Tableau 18 : Evolution des indices des frais de scolarité et des coûts de fournitures scolaires

Tableau 19 : Evolution des paramètres liés à l'habitat

Tableau 20 : Aide au logement- de 1964 à 2002 (moi. par décennie)

Tableau 21 : Evolution de la population résidente, active et des taux d'activité

Tableau 22 : Répartition de l'emploi par secteur d'activité (1966 - 2001)

Tableau 23 : Evolution de la population active, occupée et des chômeurs

Tableau 24 : Structure du chômage au par age et strate

Tableau 25 : Evolution de la hiérarchie des dépenses des ménages entre 1988 et 2000

Tableau 26 : Répartition de la consommation selon les déciles

Tableau 27 : Evolution Globale de l'Indice des Prix à la consommation au niveau national de 1990 à 2004

Tableau 28 : Principaux Résultats sur la Pauvreté en Algérie.

Tableau 29 : Quelques indices globaux de pauvreté

Tableau 30 : Répartition de niveau de vie du chef de ménage selon la strate

Tableau 31 : Répartition de niveau de vie du chef de ménage selon le genre

Tableau 32 : Répartition de niveau de vie selon le groupe socioprofessionnelle de Chef de ménage

Tableau 33 : Variation de niveau de vie selon les quintiles revenus

Tableau 34 : Décomposition de revenu au niveau national

Tableau 35 : Les indices d'inégalités : milieu urbain

Tableau 36 : Les indices d'inégalité : Niveau Rural

Tableau 37 : Indices d'inégalité selon le genre du chef de ménage

Tableau 38 : Indices d'inégalité de Gini et d'Atkinson selon le niveau d'instruction de chef ménage

Tableau 39 : Indices d'inégalité de Gini et d'Atkinson selon le statut d'activité de chef de ménage

Tableau 40 : Estimation des lignes de pauvreté.

Tableau 41 : Structure de la pauvreté selon la strate et la Ligne de Pauvreté

Tableau 42 : Structure de la pauvreté selon la strate et le genre de chef de ménage :

Tableau 43 : Décomposition de l'indice FGT selon la taille de ménage :

Tableau 44 : décomposition de la pauvreté supérieure selon le niveau D'instruction du chef de ménage.

Tableau 45 : Décomposition de la pauvreté selon le statut de travail

Tableau 46 : Décomposition de la pauvreté selon le statut de travail et la strate.

Tableau 47 : Décomposition de la pauvreté par le type de propriété

Tableau 48 : Estimation des déterminants de la pauvreté, par un modèle probit.

**Tableau 49 : Estimation par un modèle Logit des déterminants de la pauvreté
(Seuil de pauvreté supérieur)**

Tableau 50 : Estimation des déterminants de la pauvreté (seuil inférieur)

Tableau 51 : Estimation logistique multinomiale de la distribution de revenu selon les quintiles

Tableau 52 : Estimation logistique multinomiale de niveau de vie par rapport aux groupes socio-économiques (Niveau national)

Tableau 53 : Estimation de niveaux de vie des ménage par rapport aux catégories socio-économiques : (Milieu urbain)

Tableau 54 : Estimation de niveaux de vie des ménage par rapport aux catégories socio-économiques, (Milieu rural)

Tableau 55 : Estimation logistique multinomiale de niveau de vie par rapport à l'éducation.

Tableau 56 : Les différents programmes de dispositifs d'emploi

Tableau 57 : Principaux résultats des programmes du dispositif de soutien à l'emploi

Tableau 58 : Eléments d'appréciation du Dispositif de soutien à l'emploi

Tableau 59 : Evolution des effectifs élèves bénéficiaires et des subventions de l'Etat.

Tableau 60 : Le programme de soutien à la relance économique (2001)

Figure et graphe

Figure 1 : le concept de la pauvreté selon les trois écoles .

Figure 2 : L'extension progressive du champ thématique de la pauvreté.

Graphe 1 : Présentation graphique du coefficient de Gini .

Graphe 2 : structure des effectifs des élèves par cycle et par sexe (%).

Graphe 3 : Evolution de construction d'habitats par zone.

Graphe 4 : Evolution de la population active, occupée et des chômeurs.

Graphe 5 : Evolution du SNMG (1990-2001).

Graphe 6 : Indice général des prix (1990-2004).

Graphe 7 : Répartition des communes selon les classes de pauvreté et la région.

Graphe 8 : Incidence de la pauvreté selon la strate et le genre (seuil de pauvreté supérieur)

Graphe 9 : Profondeur de la pauvreté selon le genre et la strate (seuil de pauvreté inférieur)

Variable Information:

NUM Numéro de questionnaire

WILAYA

- 10 Bouira
- 12 Tébessa
- 15 Tizi ousou
- 16 Alger
- 19 Sétif
- 2 Chlef
- 22 SBA
- 25 Constantine
- 30 Ouargla
- 31 Oran
- 34 BBA
- 35 Boumerdes
- 37 Tindouf
- 9 Blida

STRATE Strate d'habitation

- 1 Urbain
- 2 Rural

SEXE Sexe du chef de ménage

- 1 Masculin
- 2 Féminin

AGE Age du chef de ménage

Q1 Statut matrimonial

- 1 Célibataire
- 2 Marié(e)
- 3 Veuf(ve)
- 4 Divorcé(e)

Q2 Personne valide ou handicapée

- 1 Valide
- 2 Handicapé(e)

Q3 Quelle est la taille de votre ménage ?

- 98 Non concerné

Q4 Niveau d'instruction

- 1 Analphabète
- 2 Sait lire et écrire
- 3 Primaire
- 4 Moyen
- 5 Secondaire
- 6 Enseignement professionnel
- 7 Supérieur
- 8 Non réponse

Q5 Avez-vous un diplôme ?

- 1 BEF
- 2 Bac
- 3 Diplôme de formation professionnelle
- 4 Diplôme de technicien
- 5 Diplôme de technicien supérieur
- 6 Diplôme universitaire
- 7 Aucun diplôme
- 8 Non réponse

Q6 En ce moment, quelle est votre situation vis-à-vis du marché

- 1 Oui, travail stable/permanent
- 2 Oui, travail temporaire ou occasionnel
- 3 Oui, travail à domicile
- 4 Non, au chômage
- 5 Non, en retraite
- 6 Non, femme au foyer
- 7 Non, inactif (vieux, vieille)
- 8 Handicapé sans travail
- 9 Non réponse

Q7 Secteur d'activité

- 1 Agriculture
- 2 Industrie
- 3 BTP
- 4 Commerce
- 5 Transport
- 6 Artisanat
- 7 Administration
- 8 Services
- 9 Autres
- 10 Non réponse

Q8 Est ce un travail à temps plein ou à temps partiel ?

- 1 Temps plein
- 2 Temps partiel
- 3 Non réponse

Q9 Travaillez-vous dans le secteur public ou privé ?

- 1 Privé
- 2 Public
- 3 Non réponse

Q10 Etes-vous...

- 1 Employeur
- 2 Indépendant
- 3 Salarié permanent
- 4 Salarié non permanent
- 5 Apprenti
- 6 Aide familial
- 7 Femme travailleuse à domicile
- 8 Non réponse

Q11 Combien gagnez-vous par mois ?

99 Non réponse

Q12 Est-ce votre premier travail ou activité ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Non réponse

Q13 Sinon quelle était votre emploi ou activité précédente ?

- 2 Non concerné
- 3 Non réponse

Q14 Nature de votre logement

- 1 Villa
- 2 Appartement
- 3 Maison traditionnelle
- 4 Etablissement
- 5 Habitat précaire
- 6 Autre
- 7 Non réponse

Q15 Etes-vous :

- 1 Propriétaire ou co-propiétaire
- 2 Locataire auprès de l'Etat
- 3 Locataire auprès d'un privé ou parent
- 4 Logé gratuitement par un parent
- 5 Indus occupants
- 6 Autre
- 7 Non réponse

Q16 Nombre de pièces dans le logement

Q17 Y'a-t-il une polyclinique dans votre voisinage ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 99 Non réponse

Q18 Y'a-t-il un dispensaire dans votre voisinage ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 99 Non réponse

Q19 Y'a-t-il une PMI dans votre voisinage ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 99 Non réponse

Q20 Y'a-t-il un hôpital dans votre voisinage ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 99 Non réponse

Q21 Y'a-t-il un médecin/clinique privée dans votre voisinage ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 99 Non réponse

Q22 Quant vous tombez malade , où soignez-vous ?

- 1 Hôpital
- 2 centre de santé publique
- 3 médecin privé
- 4 médecine traditionnelle
- 5 Je ne vais pas chez le médecin
- 6 Non concerné (n'est pas tombé malade)
- 7 Non réponse

Q23 Avez-vous des membres de votre famille qui ont migré ?

- 1 Oui vers une autre ville d'Algérie
- 2 Oui , vers l'étranger
- 3 Oui , les deux
- 4 Aucun
- 5 Non réponse

Q24 Si oui, vous envoie-t-il...

- 1 Argent
- 2 Affaires
- 3 Argent et affaires
- 4 Rien
- 5 Non concerné
- 6 Non réponse

Q25 Selon vous , de combien devrait être augmenté votre revenu m

- 99 non réponse

Q26 A présent de combien est votre revenu ?

- 99 non réponse

Résumé :

Cette thèse, intitulée « Identification, mesures et modélisation des déterminants de la pauvreté, cas de l'Algérie », est une tentative d'analyse des facteurs déterminants de la pauvreté en Algérie, en s'appuyant sur une étude empirique utilisant la théorie économétrique. Notre étude empirique est basée sur l'enquête de niveau de vie des ménages réalisée par la direction des études du Ministère du Travail et de la Solidarité Nationale en 2000, sur un échantillon représentatif de 600 ménages, réparti sur l'ensemble du territoire national est totalisant ainsi 14 wilayas. Notre thèse est composée de six chapitres retraçant l'évolution théorique et empirique de ce phénomène en Algérie. Nous avons entamé notre étude, par une analyse détaillée des inégalités de revenus des ménages, vue la relation étroite, entre ce facteur et la pauvreté, surtout dans le contexte socio-économique de notre pays.

L'utilisation des différentes mesures d'inégalité, notamment l'utilisation de l'indice de Gini, d'Atkinson, nous révèle l'existence d'une forme de disparité relativement forte des revenus en Algérie. Concernant la mesure de la pauvreté, Nous avons utilisées les techniques de mesures appropriées notamment, les mesures décomposables de Foster-Greer et Thorbecke (FGT) pour les différents seuils de pauvreté. La décomposition de ce phénomène selon le genre, la strate, le niveau d'instruction et la catégorie socio-économique, nous a permis de définir le profil de pauvreté en Algérie. Ces premiers résultats de décomposition de pauvreté par le FGT, nous a poussé à explorer l'outil économétrique afin de vérifier la fécondité de ces modèles ainsi appliqués pour le cas de l'Algérie.

Ces modèles nous a permis d'estimer le degré de confiance et les poids réels de ces facteurs ainsi considérés comme déterminants pour la pauvreté. Nous avons consacré un dernier chapitre sur les politiques de luttés contre la pauvreté en Algérie, ses limites et nos recommandations afin de contribuer aux efforts visant à réduire les effets pervers de ce phénomène dans notre pays.

Mots clés : Pauvreté, Inégalité, Logit-Probit, enquête, Algérie,

Abstract:

This thesis, entitled "Identification, measurement and modelling of determinants of poverty, the case of Algeria", is an attempt to analyze the determinants of poverty in Algeria based on an empirical study set within econometric theory.

Our empirical study is based on the household living standard survey conducted by the Research Directorate of the Ministry of Labour and National Solidarity in 2000, based on a representative sample of 600 households in the 14 wilayas.

Our thesis comprises six chapters, dealing with the theoretical and empirical evolution of poverty.

We started our study with a detailed analysis of inequalities in household revenues, in view of the close relationship between this factor and poverty, especially in the socioeconomic context of our country.

The use of various inequality measures, notably the Gini and Atkinson index, which converge to the existence of a relatively high form of income disparity in Algeria. Concerning the measurement of poverty, we have used this threshold for the Foster-Greer and Thorbecke (FGT) parameter, for different poverty lines.

The decomposition of poverty by gender, social stratum, level of education and socioeconomic category, permit us to define the poverty profile in Algeria. The initial results of the breakdown of poverty using the FGT led us to explore this econometric tool in order to determine the fecundity of the models as applied to the case of Algeria.

This econometric part is sub-divided into two stages: The first one consisted in using simple econometric models, namely the Logit and Probit models. The second stage: use a multinomial logistical model. These models permit us to estimate the degree of confidence and actual weight of these factors considered to be the determinants of poverty. We have also consecrate the last chapter on the policies of fighting against poverty in Algeria, there limitations and our recommendations in order to reduce the fullness of this phenomenon in our country.

Keywords: Poverty, Inequality, Logit-Probit, Survey, Algeria

ملخص

هذه الأطروحة التي عنوانها "قياس و نمذجة لمحددات الفقر دراسة حالة الجزائر" هي محاولة تهدف إلى تحليل محددات ظاهرة الفقر في الجزائر و هذا بالإعتماد على دراسة كمية تتضمن النظرية القياسية. الدراسة القياسية مركزة على المصح حول مستويات معيشة الأسر الذي أنجزته مديرية الدراسات لوزارة العمل و التضامن الوطني لعام 2000 لعينة إحصائية ممثلة و مكونة من 600 أسرة، موزعة على أنحاء للتراب الوطني، و شاملة لـ 14 ولاية. إستهلنا دراستنا هذه، بدراسة تحليلية لإختلاف مدخلات الأسر. وهذا للعلاقة الوثيقة بين هذا العامل و ظاهرة الفقر، خاصة بالنسبة للظروف الإقتصادية و الإجتماعية التي تميز بلادنا. إستعملنا مختلف قياسات لإختلاف المدخلات خاصة مؤشر GINI و مؤشر فكتسون، يبين وجود نوع من الإختلاف الواضح لمدخلات الأسر في الجزائر. في جانب قياس الفقر، استعملنا جملة من القياسات المعروفة، خاصة مجموعة FGT لمختلف خطوط و مستويات الفقر قياس هذه للظاهرة بالنسبة للنوع، الموقع مستوى التعليم و النوع الإجتماعي و الإقتصادي مكنا من تحديد معالم فقر في الجزائر. الجزء القياسي لهذه الأطروحة مقسم إلى مرحلتين :

1 - المرحلة الأولى: و تقتضي إستعمال النمذجة القياسية البسيطة: أنها نماذج Probit - Logit

2 - المرحلة الثانية: تتضمن نموذج لوجستيكي متعدد.

هذه النمذجة مكنتنا من تقدير المتغيرات الأساسية لظاهرة الفقر و وزن كل متغير و نتوج دراستنا هذه، بنظرة على سياسات محاربة الفقر في الجزائر و التوصيات التي خرجنا بها على ضوء دراستنا بهدف محاربة أضرار هذه الظاهرة.

الكلمات الرئيسية: فقر، وعدم المساواة، Logit-Probit، مصحح، الجزائر